This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

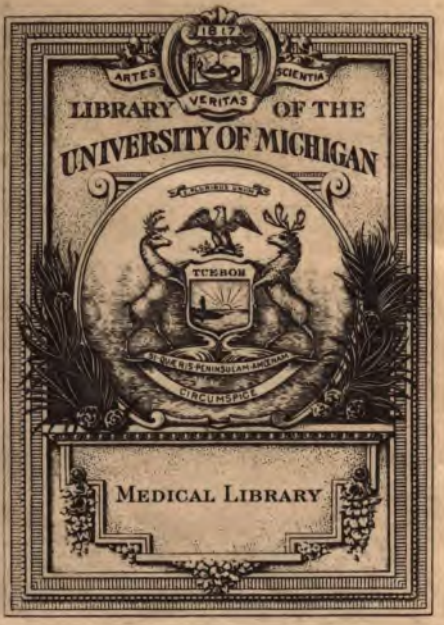
1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE
MEDICAL LIBRARY

616.5
.J86
R32

JOURNAL

GÉNÉRAL

DE MÉDECINE,

DE CHIRURGIE ET DE PHARMACIE;

OU

Recueil Périodique de la Société de Médecine de Paris;

Rédigé par M. SÉDILLOT (Jn.), D. M. R.,

Secrétaire-général de la Société, Membre honoraire de l'Académie de médecine; associé d'un grand nombre de Sociétés et Académies nationales et étrangères.

QUATORZIÈME ANNÉE.

TOME TRENTE-CINQUIÈME.

A PARIS,

Chez { CROULLEBOIS, rue des Mathurins, n°. 17;
Théophile BARROIS, rue Hautefeuille, n°. 22.

AN 1809.

R 12 - 35

JOURNAL

GÉNÉRAL

DE MÉDECINE,

DE CHIRURGIE, DE PHARMACIE, etc.

OU

Recueil Périodique de la Société de Médecine de Paris.

Remarques sur le rapport et l'extrait, que M. Léveillé *a faits de l'observation d'une fracture du crâne et de la clavicule.* (Voy. Journal-général de Médecine, tom. 33, p. 54.) (1); *par M. Boucher, associé national de la Société, auteur de l'observation.*

Fracture du crâne et de la clavicule.

Je me suis moins proposé, en présentant

(1) La Société, en ordonnant l'insertion d'un mémoire ou d'un rapport dans son journal, semble bien

Fracture du crâne et de la clavicule.

cette observation, d'offrir un fait extraordinaire, que de la faire servir à détruire une erreur, enfantée par un des plus grands maîtres de l'art, et soutenue par un de ses disciples, qui a marché à grands pas vers la célébrité. Desault a hautement professé dans son école la proscription générale du trépan de la tête, et Bichat a propagé cette doctrine, en essayant de lui donner une nouvelle force dans le Journal de chirurgie, publié sous le nom de son maître, lorsqu'il a imprimé que le trépan est toujours dangereux.

---

en adopter les principes : cependant ceci ne doit pas être pris à la lettre ; car très-souvent elle n'a d'autres vues que d'appeler l'attention sur un sujet important, encore neuf, ou qui présente beaucoup de points à éclaircir. Cette réflexion est parfaitement applicable au cas dont il s'agit. Aussi n'avons-nous pas balancé à insérer dans le journal les *remarques* de M. Boucher. C'est une justice que nous devions à cet auteur : 1°. parce qu'il est notre collègue à titre d'associé national ; 2°. parce que son zèle et ses lumières lui donnent des droits à notre estime ; 3°. parce que les points qu'il traite sont importans et encore restés sujets de controverse ; 4°. enfin parce que l'observation, qui a donné lieu au rapport de M. Léveillé, n'ayant pas été imprimée en entier, n'a pu être appréciée à sa juste valeur. *Note du rédacteur.*

Fracture du crâne et de la clavicule.

Personne, ce me semble, n'avoit élevé la voix contre cette opinion, qui est aussi préjudiciable à l'humanité que contraire à l'honneur de la chirurgie française : j'ai osé entreprendre cette tâche.

M. Léveillé, qui partage la haute considération que je dois à tous les membres de la Société de médecine, s'est occupé de mon travail au bout d'un an, et a censuré les deux parties qui le composent, ma méthode curative et mes réflexions. Je me permets d'en appeler à la Société, aux lecteurs du Journal, et à mon estimable collègue lui-même.

Maintenant j'entre en matière. Je classerai en paragraphes les principaux points de controverse ; parce que cette méthode m'a paru présenter plus de clarté et de précision.

§ I. Le rapporteur n'est pas partisan de l'excision des lambeaux résultant de la section cruciale que j'ai pratiquée, et demande si elle étoit nécessaire ?

Réponse. Je devois exciser ces lambeaux, parce qu'ils ne parurent à M. la Forterie et à moi qu'une chair désorganisée, réduite à une parfaite attrition des vaisseaux et des liquides, suite d'une chûte considérable sur le pavé. C'étoit suivre le conseil

Fracture du crane et de la clavicule.

d'Hevin, *Patho., pag.* 154; celui de Portal, *Préc. de chirurg. tom.* 2 *pag.* 359; et même celui de Chopart et de Desault. Ce dernier la pratiquoit avant qu'il eut proscrit le trépan. Je devois la pratiquer aussi, parce que le sujet, jeune, vigoureux, et dans le delire, avoit des mouvemens brusques, violens; que, dans cet état, il eût été impossible de contenir les lambeaux avec des bandelettes; qu'alors j'aurois couru les risques de les froisser avec les dents de la scie du trépan; ce qui auroit empêché de reconnoitre facilement le diploë; enfin, parce que ces chairs, venant a tomber en dissolution, auroient fourni une abondante suppuration putride, qui eût inondé la superficie de l'os, pénétré dans son ouverture et baigné la dure-mère.

Pouvois-je prevoir que le trépan seroit nécessaire?

J'étois bien certain qu'il y avoit une fracture en étoile; qu'il existoit un trépan naturel, et que la fracture laissoit transuder une grande quantité de sang: mais la fracture etoit fort étendue, et presentoit de plus, dans un point eloigné des esquilles à sortir, une tache alors d'une couleur foncée et de l'étendue d'une piece de quinze sous: l'excision des lambeaux n'a pas paru retarder

la cicatrisation; car le vingt-sixième jour, elle étoit aux deux tiers; et si elle ne marcha pas ensuite rapidement, la cause s'en trouve dans l'intempérance du malade, et dans l'influence d'une affection scorbutique et d'une fièvre scarlatine, dont il fut atteint.

Fracture du crâne et de la clavicule.

§ II. M. Léveillé désapprouve les deux couronnes de trépan que nous avons jointes au trépan naturel, et dit : « .... Il est de fait qu'on ne doit point sur-le-champ multiplier les applications des couronnes de trépan, lorsqu'une première a parfaitement secondé les vues proposées ». J'admets cette maxime très-judicieuse ; mais j'observe qu'il est échappé à l'attention du rapporteur, que nous avons attendu jusqu'au neuvième jour l'effet du trépan naturel, formé par l'enlèvement des esquilles ; qu'à cette époque, voyant les symptômes comateux subsister malgré l'écoulement du sang à travers la fracture, nous nous décidâmes M. la Forterie et moi à appliquer une couronne de trépan. La quantité de liquide auquel elle donna jour, nous fit juger de la quantité de l'épanchement, et nous indiqua la nécessité d'une seconde couronne ; de suite elle fut pratiquée, et nous coupâmes les ponts avec la tenaille incisive ; c'étoit imiter les

d'Fracture du crâ..e et de la clavi-cule.

débridemens qu'on est obligé de faire, lorsqu'un abcès considérable s'est ouvert lui-même, et n'a formé qu'une petite ouverture. La preuve que nous nous décidâmes sagement se trouve dans l'amélioration de l'affection comateuse et dans le relâchement du ventre, qui se manifestèrent le lendemain; amélioration qui fut due à une quantité si considérable d'un pus couleur de lie de vin, qu'elle se répandoit dans l'oreille, sur le cou, imbibant un gâteau de charpie et plusieurs linges en double. M. Lespine, médecin, et M. Chauvelier, condisciple de Bichat, furent étonnés de l'abondance du foyer. J'ose appeller ici en témoignage tous les praticiens, et leur demander s'ils reconnoissent ici la bonne, la vraie chirurgie? Deux défauts sont également à éviter, celui de la timidité et celui de la témérité; le chirurgien timide, laisse mourir; le chirurgien audacieux tue; le chirurgien prudent guérit.

Pour répondre aux plus petites objections, je dis qu'on ne calcule pas le terme de la guérison, quand on a à calculer les obstacles qui s'y opposent: de plus, j'ai expliqué (§ I.) pourquoi la cicatrice a été retardée: enfin, on ne doit pas s'effrayer de l'étendue des ouvertures du crâne, si on se rappelle que Maréchal,

dans un cas assez analogue à celui du couvreur, pratiqua avec succès douze couronnes. On peut d'ailleurs consulter à ce sujet Sabatier (1), qui cite des faits encore plus marquans : voyez également Quesnay (2). De ces faits, qu'il me soit permis, par avance, de conclure contre Bichat, qui dit que le trépan est toujours dangereux.

fracture du crâne et de la clavicule.

§ III. On nous impute d'avoir eu l'intention de hâter les exfoliations, et on demande s'il est possible de les hâter en appliquant le baume de Fioraventi sur les parties osseuses, et le digestif animé sur les parties molles; il est difficile, ajoute-t-on, de se le persuader.

Il n'est pas moins difficile de se persuader que M. la Forterie et moi ayons eu cette intention, si on consulte mon manuscrit. Notre seule intention a été de donner à des chairs devenues comme spongieuses un degré d'irritation propre à solliciter le jeu des vaisseaux, afin de produire une suppuration autant bonne que possible; de plus, la dure-mère à découvert devoit être prémunie contre le relâchement de son tissu qui produit ordinairement des fongus : on sent combien,

(1) Médecine opérat., p. 359.

(2) Précis de diverses observ. sur le trépan. Mémoires de l'Acad. de chirurg., p. 251, *in*-4°.

Fracture du crâne et de la clavicule.

dans ces cas, les émolliens proposés par M. Léveillé eussent été préjudiciables.

Si nous eussions eu, M. la Forterie et moi, l'avantage d'avoir pour consultans, d'un côté, M. Léveillé, et de l'autre, les Petit, les Quesnay, les Lapeyronie, les Dionis, les la Faye, le Nestor de la chirurgie française, et les Sabatier, qui prescrivent la méthode opératoire que nous avons suivie, et les topiques que nous avons employés; alors, malgré l'estime due à notre rapporteur, nous eussions tourné nos regards vers le faisceau lumineux, résultant de l'opinion concordante de ces pères de la chirurgie du 18e. siècle.

§ VI. Le rapporteur examine l'application du tartrite antimonié de potasse au cas dont il s'agit; et il pose des principes qui tendent à jeter une grande défaveur sur notre pratique à cet égard, et sur celle de Desault lui-même.

Nous avouons hautement que nous avons donné en boisson l'émétique, jusqu'à neuf grains par jour, ayant commencé par la dose de trois grains. Notre intention étoit 1°. de solliciter des évacuations, d'autant mieux indiquées, que le blessé étoit tombé du toit, quelques momens après une orgie; et que d'ailleurs nous avions désempli préalablement les vaisseaux sanguins par les saignées, même de l'artère temporale dont nous avions laissé

couler le sang à dessein; 2°. de déterminer, à l'exemple de Desault, de Pott et d'un grand nombre de praticiens; de déterminer, dis-je, un point d'irritation sur l'estomac pour faire céder celui de la tête. On aura peine à concilier M. Léveillé avec lui-même, lui qui craint les grandes évacuations, et prescrit cependant l'émétique « à pleines mains et de bonne heure, si le *collapsus* est porté à un certain degré. »

Fracture du crâne et de la clavicule.

§ V. Le traitement de la fracture de la clavicule paroît au rapporteur aussi susceptible de réforme que celui de la fracture du crâne, et il demande : « Lorsqu'on a été dans la nécessité d'inciser, lorsque par ce moyen extrême on a soustrait la cause de la douleur locale, y a-t-il de l'avantage de recourir à des tenailles incisives pour retrancher les bouts aigus qui font saillie sur l'un et l'autre fragment? »

Il est encore échappé ici à M. Léveillé, que nous avions commencé par ouvrir tout simplement le dépôt qui s'est formé; qu'après plusieurs jours écoulés, une douleur aiguë subsistant toujours, nous débridâmes l'ouverture pour en reconnoître la cause, et nous la reconnûmes dans une pointe osseuse, saillante en dehors, piquante comme une aléine; qu'alors

Fracture du crâne et de la clavicule.

M. Laforterie et moi, jugeant que ce corps irritant étoit la cause du dépôt, et que sa présence entretiendroit la douleur, la fièvre, une suppuration dangereuse pour les pièces fracturées, nous nous décidâmes à le retrancher avec des tenailles incisives, dont la contusion nous auroit paru n'être de raison, si quelqu'un nous en eût fait l'objection, ou du moins une trop foible raison pour s'opposer à leur application dans ce cas. Eussions-nous dû rallier cette esquille au corps de la clavicule ? Il eût fallu un bandage circulaire ; celui de Desault fut insuffisant, parce que la pièce de corps ne put être serrée ni le matelas de l'aisselle maintenu en place, à raison d'une toux catarrhale violente qui ajoutoit à la masse des accidens, et à raison de l'impatience extrême du malade. Cette esquille enlevée, l'épaule est-elle restée moins forte ? Non, puisque le malade, couvreur de son état, a pu porter ses échelles sur cette partie comme avant.

§ VI. Dans le dessein de blâmer l'appareil contentif que nous avons voulu appliquer, le rapporteur présente un paradoxe qu'il propose de substituer aux préceptes généraux, adoptés pour les fractures obliques, et enseignés par Duverney, Petit, Boyer.

Je me bornerai à lui représenter que c'est

précisément en me soumettant malgré moi à ses idées, que je n'ai pu parer à la formation du dépôt. M. Léveillé défend d'appliquer en premier appareil les bandages extensifs : or, celui de Desault a été comme non appliqué, ainsi qu'on a vu. Ce cas est peut-être le plus important que mon rapporteur ait pu choisir. Au reste, son paradoxe sera estimé à sa juste valeur, dès qu'on aura fait attention que la douleur d'une fracture ne cesse que par la *juxta-position* des parties : cette cessation annonce même qu'elle est opérée ; que *la juxta position* sera continuellement exposée à être dérangée toutes les fois que le malade éprouvera un mouvement occasionné par la toux, l'éternuement, le changement de position pour satisfaire aux besoins naturels, enfin par les soubresauts si ordinaires dans toutes fractures; dérangemens qui nécessairement seront suivis de douleurs, et peut-être de dépôts.

Fracture du crâne et de la clavicule.

Tout ce qui étoit relatif au traitement que j'ai employé, de concert avec un chirurgien estimable, se trouve terminé. Il ne sera plus question de la méthode opératoire, curative du trépan ; ce qui va occuper le rapporteur, est la méthode de raisonner que j'ai suivie

Fracture du crâne et de la clavicule.

dans les réflexions qui se trouvent à la suite de mon observation.

§ VII. Si on lit mon manuscrit, ou à son défaut, l'extrait qu'en a donné M. Léveillé, on voit que j'ai mis Desault en opposition avec lui-même, en citant le traité d'opérations qu'il a publié avec Chopart son collaborateur, dans lequel on trouve cette assertion, *page* 84, *tome* 1er. : « Combien de blessés ont péri, pour avoir même différé une opération qui par elle-même n'est point dangereuse. Mon rapporteur commence par raisonner ainsi : « Il est presque prouvé que cet ouvrage n'a pas eu long-temps l'estime de ses propres auteurs, et que l'édition première a été soustraite à la vente ».

Je demande : A-t-on sur cela l'aveu des auteurs ? Bichat, loin de dire que cette édition ait été soustraite, dit positivement dans ses notes historiques sur Desault, qu'elle a été épuisée. Peut-on d'ailleurs supposer que tout l'ouvrage soit mauvais ; ou ce jugement tombe-t-il seulement sur ce qui concerne le trépan ? Il est certain, continue le rapporteur, que « Desault disoit en plaisantant que ce livre étoit le fruit des loisirs de sa jeunesse, et qu'il l'appeloit *delectamenta juventutis* ».

Cetoit donc en plaisantant que Desault

enseignoit à l'école-pratique ; car il suivoit les principes de ce livre dans ses leçons, ou disons plutôt qu'il chérissoit son ouvrage.

Fracture du crâne et de la clavicule.

Ce premier point étant irrévocablement décidé, conclut M. Léveillé.... Cette conclusion ne me paroît nullement déduite de ses principes qui renferment l'expression *presque*, et qui portent sur une supposition qui n'est pas admissible.

§ VIII. On avoit lieu de croire que mon rapporteur, suivant une marche méthodique, commenceroit par poser une proposition contradictoire à celle-ci que j'ai établie. « Desault professoit qu'en général l'application du trépan avoit part-tout une somme d'inconvéniens plus forte que celle de ses avantages ». Mais il étoit impossible de prouver le contraire, parce que cette proposition est consignée dans son journal ; au moins falloit-il prouver qu'il étoit vrai que le trépan étoit plus désavantageux qu'avantageux ; mais il eût fallu renverser l'édifice élevé par l'académie de chirurgie ; il eût fallu faire un travail en raison inverse des deux mémoires de Quesnay, et d'une foule d'autres ouvrages soit français, soit étrangers. Il n'y a donc rien de prouvé directement contre mon assertion

Ce qu'il y a de bien étonnant, c'est que plus loin le rapporteur veut prouver que Desault

Fracture du crane et de la clavicule.

étoit partisan du trépan. « Qui de nous, dit-il, n'a pas entendu cent fois ce grand homme s'écrier : qu'on m'indique qu'il existe un dépôt, qu'on m'assure de son siège, de son mode d'être, et sur-le-champ je trepane ».

Je suis bien éloigné de révoquer en doute cette citation ; mais elle rend Desault tout dissemblable à lui-même. Quoi, ce grand chirurgien, dont le génie lui eût fait inventer le trépan, s'il ne l'eût été, abandonne l'expérience de vingt siecles, celle de ses contemporains les plus célèbres, parce que son œil, son doigt ne peuvent le conduire ! Desault a donc refusé d'opérer l'empième au lieu d'élection ; il n'aura pas osé plonger l'instrument à travers l'aponévrose du fascia lata, parce que la tension de cette partie n'aura pas permis la fluctuation ; et il aura voulu oublier qu'après un phlegmon, la rémission de la fièvre, la diminution de la douleur, une sorte de mobilité plus aisée dans le membre, de petites sueurs douces annoncent que la suppuration est faite. N'est-ce pas méconnoître ce grand praticien que d'imaginer qu'il n'aura pas voulu suivre l'exemple de J.-L. Petit qui, comparant la commotion du tibia à celle du crâne, n'ayant d'autres guides que le raisonnement, trepana cet os en

en présence de Cartes et de Roberdeau, et dont issue à un dépôt ? Est-il naturel de penser que ce chirurgien, doué d'un raisonnement exact, ait voulu bannir les signes rationels de la médecine opératoire, tandis que ces signes conduisent les hommes les plus sensés dans l'exercice de la médecine interne ? N'est-ce pas à ce flambeau que M. Léveillé lui-même doit la réputation dont il jouit comme médecin ?

Fracture du crâne et de la clavicule.

Cette exclamation de Desault présente une foule d'autres oppositions dans son jugement ; par exemple, si on suppose qu'il ait banni le trépan lorsque les signes rationels seuls s'offroient, il a donc dû l'admettre, lorsque les signes *sensuels* ou sensibles se sont rencontrés comme dans les trois genres d'enfoncemens du crâne bien prononcés dans les fractures évidentes. Pourquoi Desault est-il conduit par un doute, lorsqu'il prononce affirmativement la proscription générale du trépan ? Comment Bichat n'a-t-il pas entendu l'exclamation que son maître a renouvelée cent fois ? ou comment ne l'a-t-il pas citée au nombre des raisons qui ont déterminé l'opinion de son maître ? lui qui étoit son secrétaire intime, son disciple chéri. Pourquoi le rapporteur, ayant voulu annuler la valeur

Fracture du crâne et de la clavicule.

de la citation de l'ouvrage de Desault et de Chopart, en le dépréciant, dit-il cependant que Desault reconnoissoit des cas où le trépan est le seul moyen de sauver le blessé? n'est-ce pas ce que j'avois cité? Comment la sagesse du rapporteur lui permet-elle d'indiquer aux jeunes gens le doute de son maître? leur faisant oublier la maxime de Celse, reçue et préconisée depuis dix-huit siècles? pourquoi ne leur prescrit-il pas de lire les conseils que leur donne Quesnay, *Mém. de l'Acad. tome* 1er. *in*-4°., *page* 231, etc., etc.?

Il est inutile de parler du reproche qu'on fait au rapporteur d'avoir outré les opinions de Desault sur le trépan et sur beaucoup d'autres sujets. On a lieu d'attendre un commentaire de M. Léveillé sur ces points : d'ailleurs ce reproche porte plus directement sur Bichat.

§ IX. Il est certain que Bichat a imprimé dans le Journal de Chirurgie, *tom.* 4, *p.* 326, que le trépan est toujours dangereux; tandis que j'ai avancé la proposition contradictoire, qui trouve sa preuve dans une multitude de cas, et sur-tout dans ceux où la dure-mère a été mise à découvert dans une grande étendue.

M. Léveillé ne s'occupe pas de démontrer que le danger accompagne toujours le trépan;

dirige son attaque sur ce que j'ai dit de la couche muqueuse, gluante, visqueuse, établie par Bichat, et s'exprime ainsi : « M. Boucher révoque en doute cette couche. »

Fracture du crâne et de la clavicule.

Mon manuscrit n'annonce pas que je révoque en doute décidément cette couche ; mais on y voit les raisons qui atténuent ou même qui annulent l'importance qu'on veut y attacher. En effet, on ne peut jamais être certain qu'elle existe ; et on ne sait pas l'époque où elle se sera formée s'il arrive qu'elle le soit, et par conséquent si on doit trépaner, ou renoncer à opérer : heureusement ce doute ne doit pas paralyser la main du chirurgien, ainsi que je l'ai dit, le trépan ayant été appliqué avec succès quelques semaines après l'accident. J'ai observé que nos auteurs les plus estimés n'ont point parlé de cette couche. Cette dernière considération est, ce me semble, d'un grand poids, et acquiert encore bien plus de prépondérance, lorsqu'on réfléchit que Desault, ou ne la connoissoit pas cette couche, ou n'y attachoit aucune importance ; c'est ce que l'on doit inférer du silence de Bichat, qui eût dû en parler, lorsqu'il a annoncé les quatre motifs qui avoient déterminé son maître à proscrire généralement le trépan. Il le devoit d'autant plus qu'il avoit besoin d'une autorité puissante

Fracture du crâne et de la clavicule.

étant le premier qui en parlât. M. Léveillé lui-même ne l'a pas comptée au rang des causes qui ont influé sur l'opinion de Desault : et cependant on doit penser qu'il est porté à défendre l'opinion de son maître, autant que celle de son condisciple.

Le rapporteur dit qu'il a rencontré cette couche, *souvent*, ... *trop de fois* pour ne point affirmer qu'elle existe.

Souvent, ... *trop de fois*, ces expressions, employées avec confiance, ne sont pas favorables à M. Léveillé : tous ces cadavres, sujets de ses recherches, sont autant de victimes de la nouvelle opinion. Si M. Léveillé nous eût dit : tous ces sujets ont été trépanés dans un moment éloigné du terme de la vie : à la levée des couronnes, la couche visqueuse s'est présentée : quoiqu'on ait essayé de la dissoudre par les injections, ces blessés ont succombé : à l'enlèvement de la calotte osseuse, l'œil a vu cette couche fatale dans toute son étendue, et les doigts en ont reconnu la ténacité : alors M. Léveillé eût apporté une preuve irréfragable. Mais jusqu'ici on n'a pas encore cité une seule observation semblable : et cependant on prétend renverser cette foule de faits, sur lesquels l'académie avait établi une doctrine,

enseignée à Paris par tous les professeurs, suivie à Londres par Pott, à Berlin par Eguer, à Milan par Moscati; préconisée à Vienne par Vanswieten, etc.

Fracture du crâne et de la clavicule.

§ X. Le rapporteur expose dans les deux dernières pages sa pathologie particulière; en la lisant on observera facilement qu'elle ne comprend que les cas où il se forme une inflammation latente, semblable à celle qui peut se former dans tout autre viscère, et dont la terminaison donne lieu à l'exsudation des sucs, qui se réunissent pour former une couche glaireuse sur leur surface.

Cette pathologie est étrangère comme on voit à la majeure partie des blessures graves de la tête, qui sont accompagnées de plaie, d'enfoncement au crâne, de fracture, d'affection comateuse. M. Léveillé veut cependant en faire l'application au trépan, pour en prouver l'inutilité; de plus, il objecte que, dans aucun cas, on ne peut prononcer sur un décollement primitif de la dure-mère, quand il n'y a ni plaies extérieures, ni fractures.

Le cas particulier qui est présenté ici, ne détruit donc pas la nécessité de trépaner dans les autres cas; mais je dis plus, il n'exclut même pas le trépan, lorsque l'œil du

Fracture du crâne et de la clavicule.

chirurgien ne lui présente pas de plaie. En effet, il est de principe de raser la tête, de passer les doigts avec attention sur toute la surface de la tête; si alors on rencontre un point qui soit constamment douloureux toutes les fois qu'on le touche, il y a indication de trépaner, si d'ailleurs des symptômes graves se sont présentés. On sait que Maréchal trépana avec succès une jeune demoiselle, pour une douleur violente et constante, occasionnée par un coup qui n'avoit produit ni plaie ni fracture. Morel fournit deux autres observations semblables.

§ XI. M. Léveillé regarde comme inutile la méthode de Desault, parce que l'émétique ne peut rien contre un cas qu'il suppose être toujours mortel vers le 30e. jour. Comme on ne peut absolument prévoir ce cas, il ne sera, je pense, pas moins indiqué d'avoir recours à ce remède, qui d'ailleurs se donne généralement dans la léthargie, dans l'apoplexie par cause interne.

§ XII. Le rapporteur a desiré que je rendisse mes idées nosologiques plus claires; je crois qu'elles le paraîtront à tout le monde. S'il est question de la formation d'un épanchement et de ses suites, du moins c'est à cette occasion qu'une explication est demandée: voici

Fracture du crâne et de la clavicule.

En de la tre ux di- p- ue le t

mes idées qui se trouvent liées, je pense, à notre thérapeutique.

L'autopsie anatomique nous présente constamment dans tous les cas, où après avoir scié le crâne on enlève la calotte osseuse, une infinité de goutelettes de sang, qui s'écoulent des vaisseaux qui unissent la dure-mère à la boëte osseuse, lesquels ont été déchirés par le décollement opéré par la main de l'anatomiste. La quantité de ce sang est assez abondante dans le cadavre : elle doit l'être bien davantage, si le décollement arrive chez un être vivant, sur-tout si ce sujet est naturellement pléthorique ; si au moment de l'accident il est gorgé de vin et d'alimens (état dans lequel se trouvoit notre blessé). Ce décollement, et par conséquent l'épanchement du sang, est nécessairement en proportion, et de la fracture et de la rétrocession de la masse cérébrale enveloppée de la dure-mère. Or, l'œil fait reconnoître l'étendue de la fracture ; le raisonnement fait juger de l'étendue de cette rétrocession ; le raisonnement est fondé sur les loix des chocs, c'est-à-dire, sur le poids du corps auquel a été imprimée une force vive, sur sa vélocité comparée avec la force d'inertie qu'a opposée le corps choqué. D'après ces principes, on pouvoit se former une idée juste de l'étendue

Fracture du crâne et de la clavicule.

du décollement de la dure-mère, et par conséquent de la quantité de l'épanchement chez le couvreur ; en considérant sa taille qui étoit élevée, sa chûte qui étoit de la hauteur de 15 mètres sur le pavé; enfin, en découvrant, après l'incision des tégumens, une fracture qui parcouroit la moitié du coronal, et s'étendoit au-delà de sa jonction avec la grande aile du sphénoïde. L'opération du trépan fut donc clairement indiquée, et elle donna issue à ce prodigieux épanchement, que l'on reconnut ensuite s'étendre en longueur de quatre travers de doigts et de 18 lignes en largeur ; les moyens traumatiques ont été nécessaires pour déterger ce foyer; et la méthode de Desault a été propre, par son irritation éloignée, à prévenir ou à détourner de la plaie ce que les anciens appeloient judicieusement fluxion.

Si on ne s'en fût rapporté qu'aux moyens de Desault, il est évident que chez ce blessé les sucs retenus dans l'espace du décollement s'y seroient accumulés de plus en plus; qu'ils s'y seroient épaissis par la chaleur de la fièvre, et qu'ils auroient formé une couche, laquelle auroit pu augmenter de consistance par le froid de l'agonie, par celui de la mort; enfin qu'ils auroient donné lieu, si on veut, à la

couche visqueuse de Bichat ; ou bien ces sucs auroient pu, si la maladie avoit été longue, s'altérer et donner naissance à la gangrène de la dure-mère. Le malade pouvoit donc périr ou par compression du cerveau ou par gangrène des méninges, s'il n'eût été trépané.

Fracture du crâne et de la clavicule.

Conclusion.

De l'analyse des réformes thérapeutiques, proposées par le rapporteur, il résulte, ou qu'elles manquent de justesse par elles-mêmes, ou qu'il n'en a pas fait une juste application au cas dont il s'agit. Ainsi, nous resterons fidèles, M. la Forterie et moi, à notre méthode opératoire et curatoire, jusqu'à ce qu'une masse de faits irrécusables soit venue renverser la doctrine établie par les premiers maîtres de l'art que nous avons cités.

Et il reste vrai de dire, 1°. que Desault est tombé dans l'erreur, en professant qu'en général le trépan avoit une somme d'inconvéniens plus forte que celle de ses avantages ; 2°. que Bichat a donné dans une autre erreur en publiant que le trépan est toujours dangereux.

Ces deux grands chirurgiens sont une preuve, qu'avec vérité le chancelier Bacon a dit que les hommes célèbres devoient à

la foiblesse humaine un tribut, en raison de leurs facultés.

Observation sur l'efficacité de la valériane sauvage dans une affection nerveuse compliquée, caractérisée par plusieurs symptômes d'épilépsie, et qui devint presque continue après avoir été périodique pendant plus de dix ans; par M. MACARTAN, *docteur en médecine de l'Université d'Aberdeen* (Ecosse), *et de l'Ecole de Paris; membre libre de la Société de médecine, titulaire de l'Académie de Médecine, etc.*

Sur la valériane sauvage dans une affection nerveuse.

Lue à l'Académie de Médecine.

Mlle. Henriette C. de Tours, née de parens sains, âgée de 19 ans, d'une constitution forte et vigoureuse, éprouva dès l'âge de huit ans une attaque de nerfs très violente, à la suite d'une frayeur causée par la vue d'un mendiant, qu'on lui dit être sorcier. Toutes les bonnes femmes du voisinage ne doutèrent point qu'elle n'eût été ensorcelée. Pendant près d'onze ans, les accès eurent lieu tous les soirs de chaque hiver, depuis huit heures jusqu'à minuit; et ce n'étoit qu'au

printems suivant qu'ils devenoient moins fréquens jusqu'à la fin de l'année.

Sur la valériane sauvage dans une affection nerveuse.

Cependant, à l'époque où l'on me fit consulter à Paris, c'est-à-dire, le 19 mars 1804, les crises n'avoient pas cessé de revenir tous les soirs depuis quinze mois, et se reproduisoient quatre à cinq fois pendant le jour, de sorte que la maladie étoit devenue presque continue.

Voici la marche de ces crises : d'abord le côté droit devenoit si froid qu'on ne pouvoit jamais parvenir à le réchauffer; une douleur aiguë se faisoit sentir au sommet de la tête; et tous ceux qui portoient la main sur cette partie, y éprouvoient une chaleur mordicante : venoit ensuite un malaise extrême et général, suivi de mélancolie et de perte de connoissance; alors, borborygmes très-bruyans, gonflement prodigieux de l'estomac, globe hystérique effrayant, serrement des mains continuel: quelques instans après, la malade ouvroit les yeux; ses membres vigoureusement roidis exerçoient des mouvemens variés, produisoient des craquemens déchirans, même pour ceux qui en étoient témoins depuis plusieurs années: à cet état pénible succédoient le calme, le relâchement des muscles et une immobilité de plusieurs heures : enfin, le paroxysme

Sur la valériane sauvage dans une affection nerveuse.

étoit terminé par des bâillemens, par le retour de la souplesse dans les articulations des doigts; et la jeune personne se mettoit à rire, à sauter et à manger comme si elle n'avoit jamais souffert.

Plusieurs médecins avoient employé vainement les sangsues, les bains, les calmans et les antispasmodiques à l'intérieur et extérieurement; chaque remède débilitant semblait augmenter le mal. Je conseillai le traitement suivant :

1°. Un vomitif assez énergique, composé de quinze grains d'ipécacuanha et d'un grain de tartrite antimonié de potasse : ensuite un pédiluve tiède de dix minutes seulement; un peu de vin chauffé et aromatisé, dans le cas où les vomissemens seroient trop fréquens.

2°. Quelques pilules purgatives avec la scammonée d'Alep, la poudre de girofle et le savon long-tems triturés, pour le surlendemain du vomitif, et un plus petit nombre à prendre comme apéritives, pendant le cours de la maladie.

3°. Un scrupule de racine de petite valériane sauvage bien pulvérisée, dans du pain à chanter mouillé, trois fois le jour, et pardessus chaque dose, une demi-tasse de forte infusion de menthe, d'anis et de camomille.

Quant au régime, etc., viandes blanches et de digestion aisée; peu de pain, point de légumes, de pâtisseries, ni de friandises; bon vin, café, s'il n'empêche point de dormir; exercice en plein air et dissipation.

Sur la valériane sauvage dans une affection nerveuse.

Ma lettre, très-rassurante d'ailleurs, produisit une crise en arrivant, par le grand espoir qu'elle donna; le vomitif fit rendre en plusieurs fois, et sans efforts, une quantité de glaires prodigieuse; les pilules purgèrent doucement et à différentes reprises: les deux premiers jours qui suivirent ces évacuations, furent sans accès; la malade eut seulement les mains fermées, et perdit connoissance pendant plusieurs heures. Les accès revinrent à la vérité les jours suivans; mais avec le secours de la valériane, ils diminuèrent très-sensiblement et de fréquence et d'intensité jusqu'au 22 avril 1804, époque où ils disparurent tout-à-fait; et la peau, de sèche qu'elle étoit habituellement, devint moïte dans le creux des mains et de la poitrine. La cure fut opérée en moins d'un mois.

Comme la valériane, loin de causer des pesanteurs d'estomac, augmentoit l'appétit, je n'avois apporté d'autre changement que celui d'ordonner quatre paquets au lieu de trois, de renforcer l'infusion carminative par

Sur la valériane sauvage dans une affection nerveuse.

une très forte décoction de valériane, et de recommander que l'on continuât le tout pendant quinze jours après la guérison. La malade montra beaucoup de persévérance, qualité fort rare chez les femmes hystériques; elle est actuellement à Paris, et jouit depuis près de cinq ans de la santé la plus brillante.

Réflexions sur les propriétés de la valériane sauvage.

Cette plante, ainsi appelée de Valérius (1) qui, le premier, en donna une description particulière, passe généralement pour un antispasmodique, et mérite d'autant plus notre attention qu'elle est indigène. Si quelques praticiens français, dignes de la plus grande confiance, ne l'ont pas trouvée très-utile, ne pourroit-on pas aussi l'attribuer à l'époque de la récolte, à la variété, à l'âge de l'espèce employée, à la manière dont elle est conservée et pulvérisée, au mode d'administration, à l'incurabilité des cas auxquels on l'a opposée? Dans l'épilepsie, par exemple, qui a fait la réputation de ce médicament, il ne réussit pas, quand le mal a sa cause dans le cerveau: dans ce cas,

(1) Voyez le Dict. de Méd. du Doct. Bisquet.

il est inutile de recourir à la valériane. Le printems est la saison généralement fixée pour recueillir cette racine avant la pousse des feuilles; quelques auteurs la conseillent de préférence pendant l'automne ou l'hiver; et le Collége de Londres, après avoir prétendu que la petite valériane sauvage, à feuilles étroites et croissant en plein air sur les montagnes sèches, étoit très-supérieure en qualités à la grande valériane à feuilles plus larges, d'un verd plus foncé et plus luisant, s'empressa de bannir cette dernière de toutes les officines anglaises (1). L'on a observé que même la petite valériane, transplantée dans les terrains humides naturels à la grande, y perd bientôt les trois-quarts de son odeur et de ses propriétés; cependant nons donnons tous les jours indifféremment ces deux espèces très-différentes, confondues par Linnæus, sous le nom de *valeriana officinalis foliis omnibus pinnatis*; avons-nous, d'après cela, le droit d'espérer toujours les mêmes résultats?

Sur la valériane sauvage dans une affection nerveuse.

La racine de valériane, pour avoir du succès dans les cas graves, demande à être employée en substance de préférence, à la dose d'un

(1) *Lewis's new Dispensatory*, pag. 243.

Sur la valériane sauvage dans une affection nerveuse.

ou de deux gros plusieurs fois le jour, essayée pendant un mois au moins, sur-tout dans l'épilépsie; mais peu de personnes ont le courage d'avaler long-tems une drogue dont l'odeur fétide appelle les chats, imprégne les habillemens, etc., et qui, malgré les aromates auxquels on l'associe, déplaît souverainement au goût (1).

Ce remède ne réussit peut-être si bien aux Anglais, malgré leur mauvais estomac, que parce que chez eux il est réduit, ainsi que les racines médicinales les plus dures, même le jalap, en poudre aussi impalpable que celles de nos parfumeurs. Cette pulvérisation est aisément opérée à l'aide des meules pharmaceutiques qui, pour huit sous la livre, donnent en un quart-d'heure ce qu'on ne peut obtenir de nos pharmacies en plusieurs jours. L'usage de la valériane veut être précédé par quelques évacuans, et doit être accompagné de légers laxatifs et de subtan-

(1) Tout le monde sait que la valériane cesse d'attirer les chats, quand elle a perdu ses propriétés. J'ai vu un de ces animaux devenir presque fou, après avoir léché un mortier dans lequel il y avoit eu de la poudre de cette racine; l'action artérielle augmenta: ce qui arrive également à l'homme en santé pendant l'usage de ce médicament.

ces

Sur la valériane sauvage dans une affection nerveuse.

aromatiques. Cette plante réussit souvent mêlée au camphre et au gingembre dans les vertiges nerveux et l'hypocondrie; enfin, lorsqu'elle commence à perdre de son action antispasmodique sur un individu, on la lui restitue assez fréquemment, en ajoutant à chaque dose un grain et demi de bon ipécacuanha. Le savant Chrichton, actuellement médecin de l'Empereur de Russie, et dont je m'honore d'avoir été long-tems l'élève, a guéri sous mes yeux, par ce moyen, une épilepsie rebelle à tous les remèdes depuis *sept* ans.

J'ai cru devoir joindre ces réflexions à mon observation, parce que l'affection nerveuse qui en est l'objet, a présenté plusieurs caractères de l'épilepsie; c'est même à raison de la grande analogie que je lui ai trouvée avec cette dernière maladie, que j'ai employé la valériane de préférence à tout autre antispasmodique.

Réflexions sur l'emploi de l'écorce d'æsculus-hypocastanus (maronnier d'Inde) dans les fièvres intermittentes, par suite des expériences faites sur cette écorce par JH. BOURGES, *médecin de la Grande Armée.*

Sur l'écorce du maronnier d'Inde.

Les fièvres intermittentes sont les maladies les plus communes, le plus universellement répandues, et celles qui ont occupé plus particulièrement les médecins de tous les siècles. Leurs symptômes, leur marche, leurs types, les causes physiques de leur existence, les pays et les climats où elles sont endémiques, toutes ces circonstances premières, essentielles pour leur étude et leur traitement, sont déjà connues d'une manière certaine; on a même presque apperçu le siège de leurs causes efficientes : on sait qu'un émétique donné dans le principe fait souvent avorter des fièvres intermittentes simples; les toniques qui portent leur impression directe sur l'estomac, suffisent quelquefois pour empêcher leur développement ou pour les détruire lorsqu'elles existent. On sait aussi qu'un purgatif et des moyens relâchans favorisent leur création, leur durée, leurs rechûtes, et sont même quelquefois la cause des accidens consécutifs, plus dangereux que la fièvre

elle-même. Il a été et il est beaucoup plus difficile de parvenir à la connoissance de leur méthode curative ; il n'est point de maladies pour lesquelles on ait tenté plus de remédes, les uns fondés sur des théories plus ou moins futiles, les autres sur les préjugés et la superstition, et quelques-uns enfin sur les heureuses découvertes du hasard et de l'analogie. Le médecin praticien, faisant abstraction de tout système absolu et outré, n'écoutant que la voix de l'expérience et de l'observation, base sa méthode curative sur les indications d'un empirisme raisonné.

Sur l'écorce du marounier d'Inde.

La maladie déterminée, l'urgence des indications premières une fois saisie et remplie, la fièvre réduite à ses élémens simples, et le médecin ne voyant plus d'autres indications que la destruction de l'état fébrile lui-même, doit déterminer si la nature opérera elle seule la cure, d'après la marche de ses loix invariables, ou s'il est besoin que l'art emploie les ressources que l'expérience lui fournit. Dans le premier cas, le médecin se borne à soutenir les forces du malade par un bon régime ; il éloigne toute espèce de médicament à moins qu'il ne soit alimentaire, comme le vin par exemple ; et il donne les conseils hygiététiques relatifs aux circons-

Sur l'écorce du marronnier d'Inde.

tances. Dans le second, il ne doit s'occuper qu'à combattre la fièvre, et il ne lui est plus permis d'en laisser la cure aux seuls soins de la nature; car la fièvre peut être ou devenir pernicieuse et de mauvais caractère; elle peut tendre à la rémittence ou à la continuité, ou elle menace de laisser des accidens consécutifs.

La matière médicale fournit à la thérapeutique une nombreuse liste de médicamens fébrifuges simples ou composés; mais tous ne jouissent pas de cette propriété au même degré, il s'en faut de beaucoup : certains n'ont qu'une action relative; d'autres qu'une action secondaire ou coadjutrice; et un seul, jusqu'à présent, a une action directe. Il est des fièvres intermittentes que l'opium et ses diverses préparations guérissent complettement; mais ce n'est que d'après une propriété relative aux circonstances de la fièvre et non à l'état fébrile lui-même. Les amers en infusion, en teinture ou en extraits, n'ont qu'une vertu secondaire; ils n'agissent point d'une manière spécifique comme le quinquina qui, d'après les expériences faites et de nombreuses observations, possède une propriété absolue et directe contre l'état fébrile. Lors donc qu'il est de toute nécessité d'arrêter la fièvre à cause des dangers ou des accidens qui peuvent

Sur l'écorce du maronnier d'Inde.

autre, c'est au quinquina seul qu'on doit avoir recours ou à ses succédanées (*surrogata* comme disent les Allemands), s'il en existe. Jusqu'à présent on a fait beaucoup de tentatives vaines pour en découvrir; mais tous les observateurs instruits et de bonne foi n'ont trouvé encore aucune substance qui puisse le remplacer: je crois que ce sera long-tems la pierre philosophale et la quadrature du cercle de la médecine; car chaque corps de la nature, possédant une manière d'être essentielle et propre qui compose son *soi*, qui le distingue de tout autre, doit avoir nécessairement des propriétés qui n'appartiennent qu'à lui seul: c'est la raison principale qui s'opposera toujours à la découverte heureuse des succédanés pour les remèdes héroïques, tels que le quinquina, l'opium, le mercure, le soufre, etc.

Cette idée, trop vraie jusqu'à présent, ne doit point cependant arrêter les pas de l'observateur; car il est permis à l'art de faire des essais sages et dirigés par la prudence, toutes les fois qu'on est convaincu que ces essais ne peuvent nuire, et que l'on croit que les résultats pourroient en être utiles à la société, sous les rapports du commerce ou de l'économie.

Sur l'écorce du marronnier d'Inde.

Ces essais doivent donc être basés sur deux principes : 1°. l'individu soumis au traitement par un nouveau remède sera-t-il réellement guéri dans un tems donné, et après avoir pris une quantité déterminée de ce médicament, et n'aura-t-il aucun accident consécutif à craindre ? 2°. Y a-t-il économie réelle en employant un remède présumé congénère pour un autre, en mettant en balance tous les genres d'intérêts ?

Ces deux considérations sont encore beaucoup plus essentielles dans la médecine militaire que dans la médecine civile ; car le Gouvernement doit songer non-seulement à économiser dans l'administration des hôpitaux, qui sont toujours une très-forte charge pour lui ; mais il doit aussi examiner si le genre d'économie qu'on lui propose, est réellement une économie sous tous les rapports. Il doit donc calculer le prix des deux substances comparées ; savoir : les quantités qu'il faut de l'une et de l'autre pour parvenir au même but ; et chose encore plus importante, s'assurer du tems ou du nombre des journées que le militaire sera obligé de rester à l'hôpital, en le traitant par l'une ou par l'autre de ces substances.

C'est d'après ces principes que j'examinerai

quels résultats économiques et efficaces on peut espérer de l'emploi de l'écorce d'*æsculus-hipocastanus* (maronnier d'Inde), au lieu de quinquina dans les fièvres intermittentes.

Sur l'écorce du maronnier d'Inde.

Je fus chargé, dans le mois de juillet 1808, de faire des essais sur cette écorce; j'étois, à cette époque, médecin de l'hôpital militaire français de Jablonowski à Varsovie (1). Les maladies les plus nombreuses étoient les

(1) La lettre, dont je donne copie, me fut écrite par M. Micallef, médecin en chef d'armée, et principal du 3e. corps de la grande-armée. Plusieurs de mes collègues furent également invités à faire les mêmes épreuves : leurs résultats furent semblables.

Varsovie, le 3 juillet 1808. — L'intention de Son Excellence Monsieur le Maréchal étant de connoître jusqu'à quel point l'écorce de maronnier d'Inde pourroit remplacer le quinquina, et M. le premier médecin de l'armée m'ayant autorisé à la soumettre à une expérience sagement dirigée, je vous préviens, monsieur, que je vous ai désigné pour remplir ces intentions. Vous voudrez bien, en conséquence, employer cette écorce, tant en décoction qu'en poudre et en extrait, en ayant l'attention de choisir ceux de vos malades qui sont robustes, et pour lesquels il n'est pas dangereux de retarder l'administration du quinquina. Je vous prie de me faire connoître tous les quinze jours le résultat de vos observations, etc.

Signé MICALLEF.

Sur l'écorce du maronnier d'Inde.

fièvres intermittentes ; elles se montroient sous divers types, mais principalement sous le type tierce et quotidien ; je n'en ai rencontré aucune qui eût un caractère ataxique, toutes suivoient la marche ordinaire et présentoient les phénomènes habituels ; il y avoit cependant quelques particularités dans la terminaison de ces fièvres ; certaines disparoissoient par le développement de divers symptômes scorbutiques, et quelquefois même par celui du scorbut parfait : cette dernière affection attaquoit alors un grand nombre de nos malades (1).

Ces fièvres intermittentes étoient presque toutes accompagnées, dans le principe, d'un embarras gastrique qu'un simple émétique parvenoit bientôt à détruire ; quelquefois

(1) Le scorbut étoit, à cette époque, la maladie qui faisoit le plus de ravage dans nos hôpitaux militaires de Varsovie. Nous avions très-peu de moyens pour le traiter, et ceux même qu'on accordoit, d'après nos pressantes réclamations, étoient en très-petite quantité, de mauvaise qualité ou falsifiés. C'est encore une de ces époques où la médecine militaire peut se glorifier que, si l'on avoit suivi ses conseils, on auroit prévenu très-souvent le développement du scorbut au dernier degré, et par conséquent les accidens mortels qui en ont été toujours les suites.

Sur l'écorce du maronnier d'Inde.

que la fièvre cédoit à l'administration de l'émède, et il suffisoit, pour en assurer les bons effets, de donner un vin médicamenteux, tel que le vin amer. On n'étoit pas toujours aussi heureux: ces premières indications remplies, on voyoit encore la fièvre persister; lorsqu'elle étoit tierce, et que les accès ne devenoient ni plus intenses, ni plus longs, et que le sujet paroissoit bien constitué, j'attendois jusqu'après le septième paroxisme avant d'employer des moyens plus énergiques que le vin amer, les infusions de camomille, de centaurée. Si la fièvre étoit quotidienne ou double tierce, rarement laissai-je passer le septième jour, sans m'occuper de la détruire; car c'étoit celle qui affoiblissoit le plus nos malades, et qui les disposoit au développement du scorbut. Je suivois cette marche tout autant que les soldats étoient envoyés dès le principe de leur maladie; mais quelquefois et trop souvent on ne les faisoit venir qu'après les avoir gardés quelque tems aux infirmeries régimentaires ou à la caserne, et après leur avoir déjà administré un ou deux émétiques, et même des purgatifs.

D'après les ordres reçus, je fis usage de l'écorce de maronnier d'Inde. Avant de

Sur l'écorce du manguier d'Inde.

l'employer, je suivois les mêmes principes thérapeutiques que pour l'administration du quinquina ; je commençois par remplir les indications préliminaires, et j'attendois que la fièvre eût une marche bien régulière et fixe ; c'est entre les deux paroxismes que je faisois donner les diverses préparations de cette écorce, ayant soin que les dernières doses fussent prises une heure et demie à deux heures avant l'accès suivant. L'écorce dont je fis usage, provenoit des branches moyennes et supérieures de l'arbre ; on choisissoit à-peu-près celles qui avoient un pouce et demi de diamètre ; elle fut cueillie vers la fin de juin et le commencement de juillet, et desséchée, je crois, par la chaleur naturelle du soleil. Les préparations dont je fis usage, furent la décoction, l'extrait et la poudre : la décoction se faisoit avec une once d'écorce concassée, sur huit onces d'eau réduites à six, qui étoient la dose ordinaire que le malade prenoit chaque fois ; je la faisois réitérer deux, trois fois, suivant le tems de l'apyrexie : l'extrait, préparé d'après les régles pharmaceutiques, étoit donné en bols ; il y entroit un gros d'extrait dans chaque bol ; le malade en prenoit deux, trois et quatre dans l'apyrexie : j'administrois la poudre à la

Sur l'écorce du maronnier d'Inde.

dose d'un gros dans six onces de décoction de la même écorce; elle étoit réitérée deux ou trois fois entre les deux paroxismes : je fis toujours prendre ces diverses préparations seules et sans mélange d'aucune autre espèce de médicament. Les seules tisanes accordées aux fièvreux étoient la tisane commune du formulaire, ou l'infusion amère; ils avoient pour régime celui qu'il est permis de donner dans nos hôpitaux: le vin étoit en trop petite quantité et d'une qualité trop foible, pour qu'on puisse dire qu'il ait eu la plus petite action dans le traitement.

La décoction laissoit dans la bouche un goût acerbe tout particulier sans incommoder l'estomac; mais elle ne produisoit aucun effet: les accès n'en étoient ni plus ni moins forts. Il y a des malades qui ont pris de 20 à 30 onces d'écorce en décoction sans laisser appercevoir aucune espèce de changement. La poudre a toujours fatigué, elle a quelquefois provoqué des vomissemens et gêné la respiration; j'ai été presque toujours obligé d'en suspendre l'usage. L'extrait étoit pris avec moins de répugnance; j'en ai donné à des malades jusqu'à 50 gros sans qu'ils aient éprouvé aucune incommodité; il en est cependant qui n'ont pu le supporter, et qui

Sur l'écorce du marronnier d'Inde.

par suite de la durée de la fièvre. Il est donc dangereux de persister dans leur administration, lorsque la maladie résiste, puisqu'on perd par là un tems précieux, pendant lequel on auroit donné le quinquina avec succès. Cette considération très-importante doit nous engager à ne jamais faire usage d'un remède incertain, sur-tout lorsqu'il s'agit de guérir et de prévenir des accidens. Tant qu'on a droit d'espérer que la fièvre disparoîtra d'elle-même, on peut essayer d'en hâter la terminaison par l'usage de ces moyens qui, d'après mon avis, sont inférieurs aux fébrifuges amers déjà connus et si souvent éprouvés dans nos hôpitaux militaires: mais aucun de ces remèdes, quel qu'il soit, ne remplace point le vrai quinquina.

3°. Y a-t-il économie réelle pour le Gouvernement d'employer l'écorce de marronnier d'Inde au lieu de quinquina, en mettant en balance tous les genres d'intérêt? Je suis pour la négative. Certainement si l'on ne fait attention qu'à la différence des prix du quinquina et du marronnier d'Inde, il est évident qu'il est plus économique de se pourvoir de ce dernier ou de tout autre fébrifuge, que de l'écorce du Pérou. S., au lieu de vrai quinquina, on fait prendre au Gouvernement

à craindre, et 3°. s'il y a économie réelle en employant ce remède au lieu du quinquina, en mettant en balance tous les genres d'intérêt.

Sur l'écorce du maronnier d'Inde.

1°. Tout le monde sait qu'il est impossible de pouvoir fixer d'une manière précise combien il faut de tems à un remède pour aider à opérer la cure d'une maladie : on peut dire cependant, d'une manière générale, que le mercure, le soufre et le quinquina bien administrés agissent dans un tems et d'après des doses à-peu-près fixes. Par exemple, il est comme certain, généralement parlant, que deux, trois onces de vrai quinquina en poudre données à propos enleveront une fièvre intermittente, et que le quatrième accès, à compter du jour de l'administration du remède, ne paroîtra point. Sans présenter d'autres preuves que ce que j'ai déjà dit, il est plus que démontré que cette vérité pratique ne peut être appliquée à l'écorce de maronnier d'Inde.

2°. Je ne crois point que les diverses préparations de cette substance, excepté la poudre, puissent faire du mal : on peut les porter, sans crainte, à de très-hautes doses ; mais comme leurs effets sont peu de chose, ils ne sont souvent à-peu-près nuls, on peut voir quelquefois survenir des accidens

Sur l'écorce du marounier d'Inde.

la préparation même la plus ac-
culus. Un semblable malade
poudre de quinquina, ayant sub
préparations antérieures, et se
suppose, dans les mêmes circon
reste à l'hôpital que jusqu'au 25e.
moyen), si on lui a donné le
après le septième accès. Les acci
cutifs et les rechûtes sont moins
pour celui-ci que pour le premie
a été moins affoibli par la maladi
au plus trois onces de quinquina,
environ 12 fr. (à 64 fr. la livre). E
relevé sur le tableau énoncé de
d'*œsculus* prises, et les réduisan
il faut au moins (terme moyen) 3
d'extrait pour avoir une espèce
ils reviennent à 3 francs enviro
rence du prix est donc : : 4 : 1 ..
Gouvernemennt a 25 journées de
pital à payer et 25 jours de service
malade a de plus grands accidens
Quelle différence!..... (1)

(1) Tout cet exposé est en thèse gén
que les exceptions sont nombreuses
mais elles ne servent point à détruire
généraux.

soumis au tis (maronnier d'Inde)

ctive *Jablonowski*, Page 49.
ayan
bi le
trou

ESPECES	OQUE	OBSERVATIONS.
parations administrées.	ssation de la fièvre.	
ec six onces décoction et e cessation au poudre, à répéter trois fo. jour. apyrexie.		*Les rechûtes étoient généralement fréquentes sans qu'on le sût ; parce que les malades n'entroient pas toujours dans le même hôpital.*
un gros d'extrait N. 3 dai exie.	au 5oe. jour.	
s de décoction faite avec ur écorce ; trois fois par jour ème dose.	de la fièvre, le e. jour.	
s N. 2 dans l'apyrexie.		
vec 6 onces de décoction re, d		

SERVAN

Fièvre tierce.

s N. 2 et 3 dans l'apyrexi

GELINOT.

Fièvre quotidienne tenace.

Aucune espèce d'effet.

Cessati

ÉPOQUE la Cessation de la Fièvre.	OBSERVATIONS.
remière cessation, le jour — La fièvre emnt dans la rec ûte, rescrit le quinquina dre. 3 onces ont fait la fièvre le 48e. jour.	*Le mauvais état du malade a forcé d'administrer le quinquina.*
onces de quinquina rêté l'intensité de la Scorbut consécutif.	*Le scorbut qui est survenu a prolongé le séjour de ce malade à l'hôpital. Je ne sais quel a été son sort Il a été évacué après la suppression de l'hôpital Jablonowski*
tion de la fièvre, le 37e. jour.	
on de la fièvre, le 44e. jour.	*Malgré cet épiphénomène, la fièvre a cessé.*
re cessation, sans i de l'æsculus, le our. e cessation le 58e.	
re a cessé le 34e. après deux onces et de quinquina en	*J'ai suspendu les Bols pendant la diarrhée, et je les ai fait prendre après, sans nul effet.*
vre a cessé d'elle-e, le 60e. jour.	
on de la fièvre, le 41e. jour.	
nces de quina en ont fait cesser la le 80e. jour.	
on de la fièvre,	*Je crois que la fièvre s'est terminée d'elle-même plutôt que*

Sur l'écorce du maronnier d'Inde.

D'après cet apperçu comparatif, on ne peut, je pense, révoquer en doute qu'il ne soit dans économique d'employer le quinquina, de la manière dont je l'ai énoncé, que toutes les préparations de maronnier d'Inde. J'ajouterai de plus qu'on doit lui préférer dans les cas ordinaires la gentiane, l'absinthe, la camomille et la petite centaurée. Ces substances simples, utiles dans beaucoup de circonstances, et que l'on trouve dans presque toutes les régions de l'Europe, sont encore plus économiques que l'écorce d'*œsculus-hippocastanus*. De toutes ses préparations je crois qu'il n'y a que l'extrait, que le médecin puisse raisonnablement introduire dans la pharmacie.

Histoire de la constitution médicale des trois premiers mois de l'an 1809, *observée à Paris ; par* F. J. Double.

Per assiduos imbres morbi magnâ ex parte oriuntur cum febres longæ, tum alvi fluxiones, putredines, comitiales, apoplexiæ et anginæ.

Hipp aphor. 16 s. 3.

Const. méd. des 3 prem. mois de 1809.

Nous verrons, dans le trimestre qui va nous occuper, la juste confirmation de l'aphorisme que nous venons de rapporter ; et si l'histoire des maladies, qui ont régné durant

Const. méd. des 3 prem. mois de 1809.

cette époque, présente peu de moyens d'instruction; seulement parce que nous avons eu très-souvent occasion de parler de ces maladies, notre tableau de ce trimestre aura moins l'avantage de fournir une nouvelle preuve à l'appui de l'assertion du père de la médecine.

Janvier. Une grande humidité et une température douce ont été les caractères dominans de la constitution de l'air pendant tout le mois de janvier; il faut toutefois en excepter de fortes gelées, survenues du quinze au vingt, et qui ont fait descendre au-dessous de sept degrés la liqueur thermométrique. Durant ce froid, les vents soufflèrent du nord nord-est: du reste, ils nous venoient du sud-est ou du sud-ouest. Il a plu beaucoup, et il n'a neigé que peu.

Malgré les gelées que nous avons notées, malgré la neige qui est tombée, la température, heureusement secondée d'ailleurs par l'humidité, très-propre à la végétation, a été généralement si douce, qu'à la fin du mois les arbres à noyaux, et particulièrement les amandiers et les abricotiers, même ceux qui n'étoient point abrités, se trouvoient en pleines fleurs.

Février. La constitution de la sa[illegible]

offert pour ce mois-ci à-peu-près les mêmes caractères que pour le mois de janvier; on peut dire seulement que le mois de février a été moins humide, moins pluvieux et moins froid. Il y a eu aussi pendant ce mois une plus grande quantité de beaux jours; le vent a soufflé presque habituellement du sud-est ou du sud-ouest, et ces deux modifications se sont partagées d'une manière à peu-près égale, la durée totale du mois.

Const méd. des 3 prem. mois de 1809.

Nous avons noté deux sortes d'ouragans ou de tempêtes; le premier, arrivé le 14, a donné lieu à un orage avec grêle, éclairs et tonnerre, ce qui est rare à cette époque; le deuxième, qui a eu lieu le 21, a produit de la neige, de la grêle et de la pluie.

Les eaux de la Seine ont été fort élevées.

Mars. Les pluies ont été encore fréquentes et abondantes pendant ce mois, dont la constitution de l'air ne diffère du précédent qu'en ce qu'elle a été un peu plus froide. En mars, les jours de gelée se sont aussi montrés plus fréquens et le froid plus vif; nous avons eu cependant à noter un assez grand nombre de beaux jours, pendant lesquels le soleil réchauffoit considérablement l'horizon, et nous donnoit tous les avantages d'un beau printemps; tel a été l'état

Commencement de janvier 1829.

de l'air depuis le 15 jusques au 24 ; alors le vent a soufflé du sud-ouest, et il a plu de nouveau par petites averses. Il est vrai, mais repetées tous les jours une ou plusieurs fois.

Nous avons éprouvé, dès les premiers jours de janvier, l'influence qui résulte toujours du changement prompt et du passage rapide d'un très-grand froid et d'une extrême sécheresse à une température douce et humide : on se rappelle que le dernier trimestre a été terminé par des froids vifs et piquans; et le dégel qui avoit commencé dès les derniers jours de ce même trimestre, s'est continué pendant les premiers jours de janvier. On a vu de plus que l'humidité de l'air a été considérable dans tout le cours du trimestre qui nous occupe.

De là, ainsi que l'avoit observé Hippocrate, le règne des maladies catarrhales, accompagnées de la cohorte d'affections rhumatismales aiguës ou chroniques, de fluxions diverses et autres maladies, toutes caractérisées par une atonie plus ou moins forte, qu'elles traînoient à leur suite : telles sont les apoplexies séreuses, différentes affections comateuses avec ou sans fièvre ; des paralysies ou de simples débilités dans telle ou

telle extrémité, soit supérieure, soit inférieure, des angines dans lesquelles l'indication bien établie de la saignée ne se présentoit peut-être jamais; des diarrhées par atonie et quelques maladies éruptives, particulièrement chez les enfans.

Const. méd. des 3 prem. mois de 1809.

Il y a eu encore, nous écrit M. Menuret, des exemples et des victimes de la petite-vérole.

En général les maladies ont été de longue durée, et il a fallu dans leur traitement insister plus qu'à l'ordinaire sur les toniques empruntés moins encore des moyens pharmaceutiques, que de la diététique et de la gymnastique.

On a dû remarquer parmi le grand nombre de toux et de rhumes, une intensité et une ténacité peu communes, même dans ce pays, où ce genre d'affections se trouve si fortement favorisé par toutes les circonstances.

Jamais peut-être, mais sur-tout depuis huit ans que date ma collection des Constitutions Médicales, à Paris, on n'avoit observé un si grand nombre de rhumatismes fébriles ou non fébriles et presque tous accompagnés d'embarras gastrique: j'ai même vu chez les vieillards de; rhuma-

Comm. avec. des 3 prem. mois de vieg.

tismes se terminer plusieurs fois par des paralysies partielles. Dans tous les cas, on commençoit avec succès le traitement de ces maladies par les émétiques que l'on étoit même obligé de réitérer, et qui devenoient aussi utiles par la secousse qu'ils imprimoient à l'économie, que par les évacuations auxquelles ils donnoient lieu.

Il semble que les fièvres intermittentes printanières aient cherché à s'établir parmi les maladies dominantes : nous en avons eu deux exemples dans lesquels nous avons vu la fièvre céder aux émétiques, même légers, et aux boissons délayantes. Remarquons en passant que c'est à tort que quelques auteurs scholastiques ont voulu attaquer cette distinction des fièvres intermittentes en autonales et en printanières : sans doute une fièvre intermittente, ainsi qu'ils l'ont remarqué avec juste raison, n'a pas une nature particulière, par cela seulement qu'elle se montre à telle ou telle époque de l'année, et il est très-vrai que pendant le printems on rencontre des fièvres qui ont les mêmes caractères qu'en automne, *et vice versâ* ; mais il est vrai aussi qu'en général les fièvres intermittentes du printems empruntent, sans doute de l'influence de la constitution de l'air, un

caractère d'éréthysme, d'exaltation vitale, qui les rend moins longues, moins opiniâtres que les fièvres d'automne et moins disposées aussi aux stases et aux engorgemens; ce qui diminue de beaucoup les indications des toniques en général et spécialement du quinquina, et ce qui fait enfin que, dans le plus grand nombre de cas, la nature suffit ou à peu-près à la guérison des fièvres du printemps. Const. méd. des 3 prem. mois de 1809.

C'est, je pense, autant au développement des fièvres intermittentes qu'à la nature même de la maladie, que nous devons l'observation suivante; c'est que plusieurs des fièvres catarrhales bilieuses, malignes ou autres, ont présenté dans leur cours des traces bien marquées d'intermittence : nous avons vu plusieurs fois la maladie marcher, soit par redoublemens, soit même par accès, ayant lieu de deux jours l'un ou tous les jours, en s'alternant alors quant à l'intensité, et suivre ainsi le type tierce ou double tierce bien prononcé : cette considération venoit renforcer heureusement les indications du quinquina, indications suffisamment établies d'ailleurs par la fièvre catarrhale elle-même. Mais ici nous avons eu rarement à employer le quinquina en substance; le quinquina en infusion aqueuse ou en décoction, lorsqu'il étoit ad-

Const méd. des 3 prem. mois de 1809.

ministré dès le principe de la maladie, suffi- soit le plus ordinairement.

L'action quoique modérée de la saison printannière, aux époques où elle s'est manifestée, a produit sur les maladies en général un développement d'action qui a donné naissance à quelques symptômes de pléthore sanguine rarement vraie et le plus souvent fausse ; il a fallu distinguer ces deux cas avec soin pour ne point commettre d'erreur : notre collègue, M. Menuret, avoit fait cette même observation.

Par suite de l'approche du printems, un grand nombre de personnes ont eu des embarras gastriques, des sensations de plénitude générale déterminées par l'espèce de mouvement intérieur que le printems occasionne sur tous les êtres vivans ; c'est par la même raison que, sans être décidément malade, on s'est beaucoup plaint de maux de tête, de fatigues, de lassitudes, de courbatures, d'assoupissemens et d'autres indispositions analogues, auxquelles nous avons opposé avec succès les boissons raffraîchissantes et légèrement toniques, la limonade et l'orangeade entr'autres : les évacuations, soit émétiques, soit purgatives selon l'exigence des cas ; enfin, des doses variées de vin chargé de teintures amères et légèrement

matiques, telles que la gentiane, la centaurée, l'absinthe, l'écorce d'oranges, etc. Le trimestre a sur-tout offert l'avantage de pouvoir étudier avec fruit la fièvre catarrhale, de tous les genres de fièvre, celle que l'on rencontre, sans contredit, le plus souvent dans la pratique de la capitale; elle s'est montrée, tantôt à l'état simple et sans aucune complication, tantôt et le plus ordinairement compliquée à un embarras gastrique, tantôt enfin, compliquée, soit de malignité (ataxie), soit d'atridité (adynamie), quelquefois même de l'un et de l'autre de ces deux états mornes.

Cette fièvre attaquoit les individus de tout âge, de tout sexe et de toutes les conditions; elle étoit cependant plus fréquente chez les enfans et les vieillards. Voici les symptômes généraux qui la caractérisoient dans son état de simplicité: sentiment de lassitude et d'abattement dans les extrémités; courbature générale; pesanteur de tête ou même céphalalgie légère; embarras légèrement douloureux des narines, de l'arrière-bouche et de la poitrine; coryza; toux; enrouement; horripilations souvent mêlées de bouffées de chaleur à la peau; augmentation de tous les accidens le soir, et ces accès avoient quelque-

Const. méd. des 3 prem. mois de 18.9.

fois le type tierce ou double tierce. Assez ordinairement la toux sèche, dans le principe, devient grasse, et le malade rend des crachats blanchâtres, visqueux et fades au goût; enfin, les crachats prennent les caractères de la coction, et la maladie est jugée : le plus souvent aussi la crise est aidée par des sueurs générales, et qui soulagent le malade. La maladie se juge ainsi dans l'espace de sept ou de quatorze jours, à moins de mauvais traitement.

Pour le traitement de cette variété de la fièvre catarrhale, il suffisoit de boissons chaudes, légèrement aromatiques, de l'infusion de véronique, de lierre terrestre ou de coquelicot, du petit lait vineux, alternés avec l'infusion aqueuse de quinquina. On avoit le soin d'entretenir la liberté du ventre par des lavemens : on ne donnoit que des alimens secs et toniques quoique légers, et par exemple, des rôties au vin et au sucre, avec moitié eau, des tartines de pain avec un peu de gelée de groseille, des bouillons maigres, etc. Rarement on étoit obligé de joindre à ces moyens l'usage d'un léger paregorique le soir.

Le plus souvent cette fièvre catarrhale se compliquoit d'embarras gastrique plus ou

prononcé, et on avoit alors les symp-
de cet embarras joints aux symptômes
mmérés de la fièvre. Dans ce cas-là,
es deux ou trois premiers jours de la
: d'irritation, il ne falloit point négli-
mploi d'un ou même de deux émé-
sans cela, on étoit sûr que la maladie
it, soit putride, soit maligne, et que
t elle étoit fort opiniâtre : presque tou-
lle se jugeoit alors vers le vingt-unième
ar des évacuations alvines considé-
, et la convalescence étoit longue et
:.

complications soit putrides, soit ma-
se déclaroient à toutes les époques de
idie : les complications malignes étoient
is fréquentes et les plus dangereuses.
ne nous occuperons que de celle-ci.
n'avons vu qu'une fois l'existence de
plication putride, encore les symp-
n'en étoient-ils pas bien tranchés. Les
ômes qui caractérisoient la malignité
t l'irrégularité de la marche de la ma-
la prostration extrême des forces, le
, le hoquet, l'oppression, de fortes
bations ayant toujours lieu le soir et
e type tierce ou double tierce, la

Const méd. des 3 prem. mois de 1809.

foiblesse du pouls, des irrégularités dans la distribution de la chaleur de la peau, une insomnie opiniâtre ou des assoupissemens profonds, etc. Ajoutons que ces symptômes n'existoient point simultanément chez le même individu, mais qu'on en trouvoit toujours plusieurs réunis.

Nous avons remarqué dans toutes les périodes de la maladie des éruptions sans caractère à la peau et sur les diverses parties du corps, particulièrement aux extrémités supérieures. Elles n'étoient ni salutaires ni nuisibles, ainsi que l'ont avancé quelques auteurs; et c'est sur-tout ici le cas de dire : *exanthemata sunt simplex accidens et symptoma, nec critici quid nec salutis spem faciunt.* Durant ce trimestre nous n'avons point eu d'exemple de fièvre catarrhale jugée par l'éruption psorique, ainsi que cela arrive quelquefois.

Indépendamment des indications générales de la fièvre catarrhale simple, il falloit ici relever les forces et entretenir la liberté des sueurs, des selles, des urines et des crachats par les boissons émétisées, par les frictions à la peau, par les vésicatoires ou par les frictions de liniment volatil dirigées spécia-

it sur la poitrine ; enfin, attaquer l'état
ou l'ataxie par le quinquina en décoc-
ou même en subtance, par des doses
mphre et de nitre, par les antiseptiques
. Nous avons employé avec succès une
re composée de sirop de quinquina ;
distillée de menthe, de fleurs d'orange,
nelle orgée, et d'élixir vitriolique de
ht à forte dose ; il falloit y joindre
quelquefois la teinture de Sydenham.
s avons recueilli et rédigé durant ce
tre trois observations particulières de
catarrhales malignes, qui présentent
ail les vérités énoncées plus haut d'une
re générale ; mais cette maladie est
ommune et trop connue pour que
llions ajouter encore à ce que nous en
dit les histoires particulières de ces
ations.

LITTÉRATURE MÉDICALE FRANÇAISE.

Nosographie chirurgicale. par Anthelme RICHERAND *professeur de la Faculté de Médecine de Paris, chirurgien en chef-adjoint de l'hôpital Saint-Louis* (1).

Extrait communiqué par M. MURAT, chirurgien-adjoint à l'hospice de la Salpétrière.

Nosographie chirurgicale.

L'accueil flatteur, mais bien mérité qu'a reçu l'ouvrage de M. Richerand, justifie le jugement que nous en avons porté (*Magasin Encyclopédique*, février 1806.) Une première édition rapidement épuisée imposoit à l'auteur l'obligation d'en publier une seconde. M. Richerand a voulu, dans cette nouvelle édition, rendre son ouvrage plus digne des succès qu'il a obtenus et de l'honorable récompense qu'il en a reçue (2). Aussi cette belle production se fait-elle remarquer par des additions très-importantes. Dans la première édition, M. Richerand avoit négligé d'appliquer ses nouvelles idées sur *l'inflammation* aux phlegmasies, qui sont du ressort de la chirurgie, comme le phlegmon,

(1) Seconde edition, revue, corrigée et augmentée, 4 vol. in-8°; à Paris, chez Crapart, Caille et Ravier, libraires, rue Pavée Saint-André, n°. 12. Prix broché 24 fr. et 30 fr. franc de port.

(2) Sur la proposition unanime de l'Ecole de Médecine de Paris, de la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut et du ministre de l'intérieur, un décret impérial a nommé M. Richerand professeur public de pathologie chirugicale.

...ypèle, le furoncle et l'anthrax ; il n'avoit peut-...pas consacré à l'histoire du tétanos un article ...tionné à l'importance de la matière ; il avoit ...la description de l'infirmité connue sous la dé...nation d'ongle entré dans la chair, et celle des ...gions ou tumeurs enkystées qui se forment dans la ...des tendons ; il a fait disparoître toutes ces la...s : il a en outre ajouté des considérations géné...s sur les opinions chirurgicales, et décrit celles qui ...ent le domaine de la petite chirurgie, de ma...re qu'il a constamment joint la pathologie et la ...apeutique.

M. Pinel qui a jeté un si grand jour sur les ...ala...s internes, et qui les a classées d'une manière si ...reuse, ne s'étoit pas dissimulé que cette ligne de ...arcation entre la médecine et la chirurgie déса...ée par la nature, purement conventionelle, laissoit ...s objets intermédiaires qu'il est difficile de placer dans ...n cadre nosologique ; mais il pensoit qu'une nosogra...ie chirurgicale, dirigée suivant les principes de l'ana...yse, pourroit dans la suite lever tous les doutes et fixer ...ncertitude sur la distribution de certains genres qu'il ...avoit renfermés, dans les premières éditions, dans sa classe indéterminée.

Ce vœu, ce désir formé en 1797, a été rempli en 1805. M. Richerand, qui s'honore d'avoir été l'élève du professeur Pinel, en répondant à l'appel de son ancien et célèbre maître, a d'abord cherché à établir avec la classification du nosographe français et la ...enne une concordance parfaite ; mais, comme il en a ...ientôt reconnu l'impossibilité, il a été forcé de se ...éer une autre voie.

Nosographie chirurgicale.

La classification des maladies chirurgicales n'a été l'unique but de cet ouvrage. M. Richerand a proposé quatre autres objets non moins impo 1°. faire connoître l'état présent de la chirurgie fra 2°. l'éclairer par l'application des connoissanc siologiques et médicales ; 3°. présenter la prati cet art dans toute sa pureté, dans toute sa simp 4°. appliquer à son enseignement cet esprit d'a introduit actuellement avec tant d'avantage dans l' de la médecine.

L'entreprise étoit belle, hardie, périlleuse m La lecture de cet ouvrage prouvera que la pénible et délicate que s'est imposée M. Riche ne pouvoit être mieux remplie. On connoit ses veaux élemens de physiologie et l'accueil mérité reçu ce livre devenu classique. La nosographie rurgicale, considérée sous les rapports de son e tion et de son utilité, a un mérite bien supé En nous efforçant de faire connoître cette belle duction chirurgicale, nous justifierons l'opinion nous en avons conçue.

Les prolégomènes renferment dans six paragra l'histoire, le génie, les progrès de l'art, la cla fication des maladies et des vues générales sur l flammation, la gangrène et le cancer.

Histoire de l'art : on lira avec le plus grand int l'histoire rapide de la chirurgie que l'auteur a tr avec un pinceau qui lui est propre. Pour dess avec plus de soin et de vérité l'état de la chiru chez les anciens, et suivre ses rapides progrès jus à nous, il lui assigne six époques : dans la prem figurent Hippocrate et les Grecs ; dans la séco

Galien et les Romains ; dans la troisième, les Arabes et les arabistes ; dans la quatrième, Ambroise Paré ; dans la cinquième, J.-L. Petit ; enfin, dans la sixième, Desault.

Privés des secours précieux de l'anatomie, les Grecs ont cultivé la chirurgie avec bien moins de succès que la médecine. Si on trouve quelques vérités utiles, quelques préceptes judicieux dans les livres *de officinâ medici*, *de fracturis*, *de capitis vulneribus*, *de articulis* etc. d'Hippocrate, et dans l'élégant historien de la chirurgie des Grecs, Celse, on est forcé de convenir que ces vérités sont noyées, perdues dans un verbiage scientifique, quelquefois inintelligible et souvent erronné. On trouve chez les Romains et les Arabes peu ou point d'auteurs originaux, quelques commentateurs diffus, beaucoup de froids compilateurs.

Les commentaires de Galien sur quelques livres du vieillard de Cos nous apprennent qu'il avoit étudié la chirurgie, et qu'il l'a exercée à Pergame et à Rome ; « mais bientôt entraîné par le goût » dominant de son siècle vers une science qui se » prêtoit plus facilement aux systêmes et aux bril- » lantes spéculations des sectes philosophiques, il » néglige la chirurgie qui les repousse avec sévérité. »

On connoit chez les Romains les compilateurs Oribase, Ætius, Alexandre de Tralles et Paul d'Egine. « Maîtres d'une grande partie de l'empire romain, » les Arabes exhumèrent les manuscrits grecs enfouis » dans la poussière des bibliothéques, les traduisi- » rent, s'approprièrent leur doctrine, la défigurèrent » trop souvent, l'appauvrirent par ce qu'ils y ajou-

Nosographie chirurgicale.

» tèrent, et ne nous transmirent que d'énormes co
» pilations. » Tel est le précis des efforts de Rha
d'Hali-abbos, d'Avicenne, d'Averrhoès, d'Albuc

Si la chirurgie a fait peu ou point de progrès c
les Arabes, elle s'est dénaturée entre les mains
Arabistes.

On doit regarder la France comme le berceau
principes réguliers et sages, qui ont conduit ce
branche de la science médicale au point de célébr
où elle est parvenue de nos jours : en effet, à la t
de ces trois dernières époques, figurent les noms
trois chirurgiens français : Ambroise Paré, ce vé
rable restaurateur de la chirurgie, auquel nous dev
les plus heureuses innovations dans la pratique
notre art, dont on consultera toujours les ouvra
avec fruit, mérita et obtint la confiance de Henri I
de François II, de Charles IX, de Henri III. C
sait que sa seule présence dans une ville assié
suffisait pour ranimer l'espoir des combattans. L
Mémoires de Sully nous apprennent que sa gran
réputation lui sauva la vie dans l'exécrable nuit d
la Saint-Barthélemi. Successeur de ce grand homm
Pigrai fut loin de le remplacer. Roussel et Guillemeau
ont écrit avec succès sur quelques points de la scien
des accouchemens ; nous devons à Cabrol, à Covillar
et à Habicot une collection d'observations chirurgi
cales précieuses.

Le dix-septième siècle amena de nouveaux progrès
l'Italie s'honora d'avoir élevé dans son sein Cés
Magatus, Fabrice Daquapendente, Marc-Aurèl
Séverin ; l'angleterre, d'avoir donné le jour à Wise
mann, à Guillaume Harvey : la chirurgie n'oublier

jamais qu'elle doit à l'Allemagne les ouvrages de Fabrice de Hilden, de Scultet, de Purmann, de Solingen ; à la Hollande les observations chirurgicales et les trésors anatomiques de Rhisch ; le lévier si long-tems préconisé de Roonhuysen et un des plus grands lithotomistes qui aient paru en Europe, Raw. Nosographie chirurgicale.

Au milieu de ces accroissemens, la chirurgie française languissoit, humiliée par la plus indigne des associations. Mauriceau, Dionis, Faviard, Belloste sont les seuls dont elle puisse s'énorgueillir. Si le beau siècle de Louis XIV ne fut pas favorable à la chirurgie française, arrivés à la cinquième époque, nous voyons que J.-L. Petit et l'académie de chirurgie lui rendirent tout son éclat et une supériorité qui ne lui est plus contestée. Les noms de la Peyronie, de la Martinière, de Quesnay, de Morand, de Louis, doivent se groupper autour de celui de J.-L. Petit, de ce digne chef de la chirurgie française. L'histoire de cette belle époque est consignée dans la collection des mémoires et prix de l'académie de chirurgie. C'est dans ce savant recueil, dans ce vaste dépôt de connoissances chirurgicales, qu'il faut méditer les travaux de Ledran, de Garangeot, de Lafaye, de Verdier, de Foubert, de Hévin, de Pibrac, de Fabre, de Lecat, de Bordenave, de Sabatier, de Puzos, de Levret. Au tableau de ces académiciens célèbres se ratachent les noms de Desault, de Chopart, de Lassus, de Peyrilhe, de Baudelocque, de Pelletan, de Percy, de Dubois, Deschamps, etc. A ces noms bien dignes de figurer dans les fastes de la chirurgie, il faut joindre ceux de Lamotte, de Maître-Jean,

Nosographie chirurgicale.

de Goulard, de Ravaton, de Méjean, de Pouteau, de David, et du Frère-Côme.

Ce rapprochement, bien propre et bien fait pour flatter l'orgueil national, ne doit pas nous rendre injustes : ne craignons pas d'avouer que la chirurgie, à la même époque, a été cultivée avec succès en Angleterre par Cheselden, Douglas, les deux Monro, Cowper, Alanson, Pott, Hawkins, Smellie, les frères Hunter ; en Italie, par Molinelli, Bertrandi, Moscati ; en Hollande, par Albinus, Deventer, Camper ; dans le nord de l'Europe par Heister, Platner, Rœderer, Stein, Bilguer, Anell, Callisen, Brambilla, Theden, Richter.

Une école célèbre, féconde en élèves du plus grand mérite, rivalisoit depuis plusieurs années avec le collège et l'académie de chirurgie. Dirigée par un homme trop tôt enlevé à la science, Desault, cette école prit la place et survécut à la destruction de l'académie. L'époque où a vécu ce grand homme est trop rapprochée de nous, pour qu'il soit nécessaire de déterminer ici les avantages de son mode d'enseignement, de rappeler l'enthousiasme qu'il savoit si bien inspirer à ses élèves : toutes les personnes qui pratiquent la chirurgie connoissent ses ingénieux appareils pour le traitement des fractures, la hardiesse et la simplicité de ses procédés opératoires. De son école sont sortis MM. Boyer, Dubois, Manoury, Lallement, Petit de Lyon, Rougemont, Bichat, Giraud, etc.

Génie de l'art : pour donner une idée exacte de la chirurgie, M. Richerand l'envisage sous le double rapport de son but et de ses moyens, puis il la com-

pare à la médecine sous les deux points de vue de sa certitude et de son efficacité. Ce parallèle est piquant et sera lu avec le plus grand plaisir.

Nosographie chirurgicale.

L'auteur, adoptant les vues et l'organisation de nos facultés de médecine, pense que le chirurgien doit, pour exercer avec distinction, parcourir le champ entier de la science, joindre aux connoissances médicales les plus étendues et les plus exactes, l'habileté de la main. Le chirurgien qu'il faut toujours supposer un anatomiste exercé, doit savoir allier à une hardiesse éclairée, raisonnée et calculée sur la connoissance intime et les rapports de nos organes, une grande fermeté et un imperturbable sang-froid.

La chirurgie, quoique généralement active dans ses moyens, a cependant, comme la médecine, ses cas d'expectation peut-être pas encore assez appréciés. Trop de gens, dit très-sensément M. Richerand, n'apprécient leurs succès que par le nombre de ceux qu'ils mutilent. A l'appui de cette vérité, notre auteur cite une observation infiniment curieuse qui lui est propre, et qui a pour sujet un malade affecté d'un double sarcocèle, pour lequel on avoit proposé l'amputation des deux organes affectés. Cette terrible maladie a cédé à l'usage des mercuriaux poussés jusqu'à la salivation.

Progrès de l'art : cet article est en partie consacré à l'exposition de quelques considérations anatomico-chirurgicales que nous devons aux méditations de M. Richerand : elles peuvent être extrêmement utiles aux chirurgiens éloignés des grandes villes, qui, ne pouvant pas se livrer aux travaux anatomiques, ne conservent souvent que des idées confuses, inexactes

Nosographie chirurgicale.

sur la situation et les rapports de nos organes. La chirurgie doit ses progrès et probablement sa certitude à l'étude des faits. Riche de connoissances positives, son manuel se perfectionne, éclairé par le flambeau de l'anatomie.

Classification des maladies : les méthodes adoptées dans l'exposition et l'étude des maladies chirurgicales étoient vicieuses. Des répétitions le plus souvent inutiles et quelquefois fastidieuses étoient un inconvénient attaché à l'ordre anatomique si longtems suivi. On pourroit diriger des reproches bien plus graves aux auteurs qui, guidés par une fausse analogie, ont rangé dans un même cadre des maladies entièrement différentes, et qui n'étoient susceptibles d'aucune espèce de rapprochement. La méthode de Callisen, quoique moins défectueuse que les autres, offre encore des inconvéniens. M. Richerand, pensant que toutes les maladies consistent en des dérangemens physiques, en des altérations organiques ou en des lésions vitales, propose de les classer suivant les appareils organiques, et de considérer dans chaque appareil, d'abord les lésions physiques, puis les altérations organiques, et enfin les lésions vitales. D'après ces idées, l'auteur range toutes les affections chirurgicales dans huit classes. La première réunit dans deux ordres, plaies et ulcères, les maladies qui affectent tous les systèmes organiques ; la seconde comprend sous trois ordres les maladies de l'appareil sensitif ; la troisième présente les maladies de l'appareil locomoteur ; dans la quatrième classe sont rangées les nombreuses affections de l'appareil digestif ; la cinquième embrasse les maladies de l'appareil circulatoire ; la sixième

tient celles de l'appareil respiratoire ; dans la septième sont comprises les maladies du tissu cellulaire ; enfin, la huitième se compose des maladies de l'appareil réproducteur dans les deux sexes.

L'exposition des maladies chirurgicales dont je viens d'offrir une esquisse rapide, est précédée par l'histoire de l'inflammation, de la gangrène et du cancer ; ces trois articles sont traités d'une manière neuve et piquante. M. Richerand emprunte à ses élémens de physiologie la définition de l'inflammation, qu'il a un des premiers considérée comme l'augmentation ou l'exaltation des propriétés vitales ; il a fait ici, comme dans presque toutes les parties de son ouvrage, l'application la plus heureuse des connoissances physiologiques et médicales.

Les phlegmasies occupent une place importante dans toutes les nosologies ; elles forment une division particulière de maladies ; mais M. Richerand pense, avec quelques bons esprits, que leur classification n'est pas établie sur les fondemens les plus utiles et les plus solides. On a pris pour base de cette distinction la différence des tissus. Notre auteur croit, et il partage cette opinion avec toutes les personnes qui se sont occupées d'anatomie pathologique, que jamais les inflammations ne sont aussi exactement limitées dans les tissus, qu'elles sont distinguées dans les classifications. Une distinction des phlegmasies, fondée sur la nature, a paru à M. Richerand, et plus utile et plus immédiatement applicable à la pratique : c'est ce qui l'a engagé à ranger dans quatre ordres toutes les inflammations dont les organes sont susceptibles. Le premier ordre comprend les inflammations idiopa-

Nosographie chirurgicale.

hiques : le second, les sympathiques : le troisième, les spécifiques : enfin le quatrième, les gangréneuses. C'est dans l'ouvrage qu'il faut lire les développemens de ces ordres, ainsi que le paragraphe consacré à l'histoire de la gangrène et de ses causes. M. Richerand a rapproché avec beaucoup de soin les différentes causes qui peuvent produire ces deux maladies, et en a décrit les phénomènes avec beaucoup de précision. On peut lui reprocher d'avoir établi des traits de ressemblance un peu forcés entre la gangrène et le cancer. Il existe, ce me semble, dans la marche, la terminaison de ces maladies dans la forme qu'elles affectent, dans l'odeur qu'elles exhalent, dans leur étude anatomique, des traits trop tranchans qui ne permettent guères de les rapprocher. Du reste, le tableau de ces deux maladies est très-bien tracé, et annonce que M. Richerand réunit au talent d'une rédaction séduisante, celui bien plus rare et plus précieux de savoir bien observer.

L'auteur range dans la première classe les plaies et les ulcères. L'ordre premier est consacré à l'histoire des plaies : dans le second M. Richerand s'occupe des ulcères. Le second ordre, le plus difficile sans doute, est traité avec une bien grande supériorité. Les chirurgiens sentoient depuis long-tems l'insuffisance du Traité des ulcères de *Bell*, et désiroient un nouveau travail sur cette branche si importante de la chirurgie. Quelques brochures, plusieurs Dissertations inaugurales ont été publiées sur ce sujet, il y a quelques années; mais elles n'ont pas augmenté la sphère de nos connoissances. Il étoit réservé à l'auteur de la Nosographie chirurgicale, de nous offrir un cours complet de doc-

Nosographie chirurgicale.

plus sur ces affections chroniques, M. Richerand a trouvé en lui les moyens, et autour de lui les occasions d'observer et de décrire avec soin les formes, les physionomies variées que présentent les ulcères, d'offrir une distribution méthodique, et des vues de traitement plus certaines. Les ulcères rangés suivant leurs analogies forment huit genres désignés sous les noms d'ulcères atoniques, scorbutiques, scrophuleux, vénériens, dartreux, carcinomateux, teigneux et psoriques.

Cette classification qui s'éloigne, sous beaucoup de rapports, de celles qui ont été déjà proposées, et dont la plupart offrent une grande défectuosité dans les choses et dans les mots, ne me paroît cependant pas à l'abri d'une légère critique. M. Richerand a rangé dans le premier et le deuxième genres des ulcères qui me paroissent avoir trop d'affinités, des rapports trop intimes pour former deux genres bien distincts.

La seconde classe est consacrée à l'histoire des maladies de l'appareil sensitif. Les lésions optiques y sont exposées avec une clarté, une précision qu'on ne trouve pas dans les ouvrages publiés même récemment sur les maladies des yeux.

M. Richerand trace dans la troisième classe le tableau des maladies de l'appareil locomoteur. Dans un premier ordre, il s'occupe des maladies du système musculaire, et dans un second des lésions du système osseux : ce second ordre renferme les matériaux, les vérités pratiques qui ont dû servir de base à l'ouvrage sur les maladies des os, publié par l'auteur, il y a quelques années. Les maladies de l'appareil digestif sont rangées dans la quatrième classe. Dans un premier ordre se trouvent tracées les lésions

Nosographie chirurgicale.

des organes de la mastication ; dans le second, affections des organes de la déglutition ; le troisi ordre est consacré à l'histoire des lésions abdon nales ; enfin, on trouve dans un quatrième ordre maladies des voies urinaires.

La cinquième classe (maladies de l'appareil cir latoire) comprend trois ordres. Dans le premier trouve la description des maladies du cœur, d le second celles des artères, dans le troisième enfi les maladies des veines. Les lésions physiques exc tées, M. Richerand s'est presque borné à indiq les lésions organiques et vitales du cœur, telles q les dilatations anévrismales, les excroissances pol peuses, l'ossification des valvules, les lésions vita de la contractilité qui est tantôt augmentée, tan diminuée, quelquefois suspendue, d'autrefois réglée. Cette réserve, dit l'auteur, nous est comma dée par la publication de l'ouvrage du profess Corvisart, sur les maladies du cœur et des gros va seaux dont ce médecin célèbre a fait depuis long-te l'objet spécial de ses méditations et de ses recherch On lira avec intérêt dans cette cinquième classe l'h toire de la maladie et de la mort de M. le sénat et professeur Cabanis ; celle d'un anévrisme de l'ao pectorale, dans lequel trois kistes se sont formés rompus successivement avant la mort de l'individ plusieurs observations sur l'ouverture des anévris de l'aorte dans les conduits de la respiration, accid dont on ne connoissoit qu'un seul exemple, consi par Maloët dans les mémoires de l'académie sciences.

Dans la sixième classe (maladies de l'appareil r

Nosographie chirurgicale.

...toire) se trouvent tracées les nombreuses affec... qui ont leur siége dans les conduits aériens, ... les parois de la poitrine et dans le poumon lui-même. Cette classe contient une observation curieuse, relative à l'espèce de déplacement qu'éprouve le fragment inférieur dans les fractures du sternum, et de nouvelles remarques sur la véritable raison pour laquelle, dans les épanchemens thorachiques, les malades se couchent sur le côté même de l'épanchement.

Dans la septième classe on trouve consigné un fait de pratique bien rare, c'est l'exemple de la terminaison heureuse d'un abcès par congestion.

A la huitième classe se rattachent les maladies de l'appareil reproducteur. On consultera ici avec fruit les réflexions très-judicieuses de l'auteur sur l'hématocèle, l'histoire très-bien faite de l'hydrocèle, des remarques importantes sur les dangers qu'entraîne la sortie tardive des testicules, sur les suites de l'amputation de la verge, sur celle du clitoris; un cas singulier de fracture verticale et totale du bassin, produite par une chûte sur la plante du pied gauche, et plusieurs cas de cancers mammaires.

M. Richerand termine sa Nosographie chirurgicale par l'Histoire de l'Amputation des membres. On verra avec autant de plaisir que d'étonnement, dans ce long et excellent article, un fait qui constate la réussite d'une amputation de cuisse sur un homme tourmenté trois mois avant et deux mois après l'opération par un dévoiement et par une insomnie continuelle.

Les bornes d'un extrait permettent difficilement de faire connoître un ouvrage; celui que nous annonçons en est moins susceptible que tout autre. Les vérités s'y pres-

Nosographie chirurgicale.

sent tellement ; les préceptes y sont si exact
mais si laconiquement tracés, qu'il faudroit
littéralement la plupart des articles. Le ch
paroîtra bien difficile, si on réfléchit que t
points de ce bel ouvrage sont traités avec le
soin, écrits avec la même pureté, la même éne
je dirai avec le noble enthousiasme qui rapp
beaux jours de la chirurgie française. Si j'osoi
m'étoit permis de devancer le jugement que l'o
tera sur cette nouvelle édition, je recommand
lecture et sa méditation aux hommes déjà inst
à ceux qui desirent apprendre : les premiers y t
ront un tableau serré, concis, rapide, mais b
de la chirurgie ; la Nosographie chirurgicale o
seconds la plus grande clarté, une sévère préci
une richesse de détails qui doivent bientôt la fai
rer à côté des principales productions littéra
notre art.

Recherches sur les catarrhes, par CH. MO
*docteur en médecine de l'ancienne univer
Montpellier, in-8°, 81 pages. Paris* 180
*Méquignon l'aîné, rue de l'Ecole de mé
et chez Croullebois, rue des Mathurins-
Jacques.*

Recherches sur les catarrhes.

L'auteur, après avoir tracé le tableau descr
l'anatomie des membranes muqueuses, do
description des affections catarrhales en gén
il s'occupe ensuite spécialement des catarrhes
leur siège dans la face et dans les organes
respiration.

Description exacte de chacune de ces esp

; indication précise des causes qui les déter-
u qui les entretiennent ; désignation précise
s favorables ou contraires qui se présentent
r marche ordinaire ; distinction judicieuse
iodes thérapeutiques qui leur conviennent
e ou telle circonstance : tels sont les avan-
ncipaux qu'offre le travail de M. Monnier,
uel les médecins ne trouveront rien de neuf,
ai, mais où ils pourront puiser avec utilité
ats de la saine doctrine connue sur ce genre
dies. M. Monnier a fait preuve de connois-
profondies, tant en pratique qu'en théorie ;
voit qu'il a eu soin de se tenir au courant
ouvertes en anatomie, en physiologie et en
itique.

s avons cependant noté à la lecture de
e de M. Monnier une erreur que nous ne
pas nous empêcher de signaler aux prati-
t que l'auteur aura par inadvertance laissé
r à sa plume. Dans l'article du pronostic,
nnier s'exprime ainsi au sujet des rhumes :
ouleurs qui au début se manifestent *derrière*
, présagent un grand danger ; lorsqu'au con-
e n'est que sur la fin de la maladie que ces
s se manifestent au même endroit après avoir
ailleurs, on peut espérer une terminaison
euse. » .

liverses propositions sont émises d'une ma-
aucoup trop générale, et il ne seroit pas diffi-
soutenir et de prouver la vérité de l'assertion
e. Les douleurs qui dans les rhumes se mani-
dès le début aux épaules ou entre les épaules,

Nosographie chirurgicale.

présagent rarement un grand danger ; elles sont l'
ou de la courbature générale ou d'une affection rhu
tismale ; et ces douleurs, on le voit tous les jour
dissipent ou avec le rhume ou même deux ou t
jours seulement après leur apparition. Ces dou
peuvent au contraire inspirer quelques craintes l
qu'elles se manifestent à la fin de la malad
après des efforts de toux plus ou moins violens
ont porté sur le poumon une irritation forte ;
douleurs peuvent être alors le signe de l'inflammati
aiguë ou lente du poumon, et de la phthisie immi
nente ou commencée.

Dans toutes les parties de la médecine pratiq
et particulièrement dans la séméiotique, il faut s'habi
tuer à n'admettre que des propositions claires et évi
dentes, dont la vérité se trouve constatée par l'obser
vation de tous les siècles, et que chaque praticie
puisse voir confirmer à son tour, toutes les fois qu
l'occasion s'en présente.

Essai sur la Jaunisse ou l'Ictère, dissertation inaugurale, par M. Cornac. Paris, in-4°, 1809, avec cette épigraphe

Icteri nunquam spernendi ; nam sub larvâ ac personâ icteri, sæpè magni, periculosi ac repentini absconduntur morbi, et sæpissimè moriuntur à repentè icterici.

Bagliv. d'après Dodonæus lib. 1, p. 112.

Essai sur la jaunisse.

Indépendamment d'une description très-détaillée et même minutieuse des symptômes de la jaunisse

Essai sur la jaunisse.

…l'on trouve dans la dissertation de M. Cornac, …y trouve encore, et c'est en cela sur-tout que consiste … principal mérite, une étiologie très-judicieuse … cette maladie, dont il a d'ailleurs, avec raison, …fié les diverses méthodes de traitement d'après … même étiologie.

Il pense que la jaunisse ou l'ictère peut être déterminée,

1°. Par pléthore bilieuse et par pléthore sanguine des vaisseaux du foie.

2°. Par des douleurs, par la morsure d'animaux venimeux, par des affections morales.

3°. Par la diminution ou suppression des évacuations, des éruptions; par métastase de rhumatisme, goutte, etc.

4°. Par des fièvres, soit que l'ictère les précède, les accompagne ou en soit la suite.

5°. Par des causes qui empêchent plus ou moins complètement l'écoulement de la bile dans le canal intestinal, et qui ont leur siége dans les canaux biliaires, dans le duodenum, ou qui les compriment.

6°. Par des altérations du foie.

M. Cornac traite séparément de chacune de ces variétés de la jaunisse; il traite aussi ensuite de l'ictère des nouveaux-nés; et il indique, dans ces diverses modifications marquées d'une même maladie, les indications différentes à suivre dans telle ou telle circonstance.

On ne saurait donner trop d'éloges à cette manière d'envisager et de traiter les monographies que nous avons déjà plusieurs fois signalées. Les généralités sont d'une médiocre utilité dans l'application clinique;

Essai sur la jaunisse.

il faut se rapprocher le plus possible des individualités qui sont la véritable marche de la nature : c'est là le seul moyen de rendre notre expérience profitable aux siècles à venir.

Fortunatè medebitur, a dit Stoll, *qui remedii exhibendi occasiones sagax captat, quive reperiæ indicationi potiùs quam specificæ cuidam remediorum virtuti confidit.*

Supplément à tous les traités, tant étrangers que nationaux, anciens et modernes, sur l'art des Accouchemens. Par JACQ. AND. MILLOT, de Dijon (1).

Extrait communiqué par M. FOURLET.

Accouchemens.

L'idée de publier, sur les accouchemens, un ouvrage exclusivement composé des vérités et des détails essentiels ou accessoires, qui manquent aux autres traités sur cette matière, de relever les erreurs qui s'y trouvent et d'y substituer des vérités nouvelles, une telle idée, disons-nous, est non-seulement ingénieuse, mais doit tourner infailliblement au profit de la science. De semblables productions, appliquées aux

(1) Seconde édition, revue et augmentée des descriptions et des différens traitemens des maladies qui affligent le plus ordinairement les femmes à la suite des accouchemens, même les plus heureux.

Deux forts vol. in-8°, avec gravures. Prix, à Paris, 12 fr. et 15 fr. par la poste, franc de port. Paris 1820, chez Léopold-Collin, libraire, rue Jacques-Cœur, N° 1, et chez l'Auteur, rue J.-J. Rousseau, maison Dunion, N° 32.

différentes

Accouchemens.

rentes branches d'instruction ne pourroient que ler les bornes des connoissances humaines.

Mais outre que peu d'auteurs sont assez versés dans partie qu'ils professent, pour entreprendre des ouges de cette nature, il est douteux qu'ils puissent faire avec succès, du moins pour l'électricité pour quelques autres divisions de la phisyque animale, de la médecine et de l'histoire naturelle, qui paraissent être demeurées dans un état stationnaire depuis une vingtaine d'années.

Voyons cependant jusqu'à quel point M. Millot, joignant à des études suivies un exercice de quarante ans dans la pratique des accouchemens, aura pu, par son *Supplément à tous les traités, tant étrangers que nationaux, etc.*, sur cette matière, perfectionner l'une des branches les plus intéressantes de l'art médico-chirurgical; observons en même tems qu'il ne peut être bien jugé, même par le commun des médecins, mais seulement par ceux qui ont consacré comme lui toute leur vie à l'étude et à la pratique des accouchemens, de cet art difficile, duquel dépend l'accroissement de la population, l'une des sources de la grandeur et de la prospérité des empires.

Dans cet état de cause, notre tâche doit se borner à rapporter fidèlement les principes, tant théoriques que pratiques, contenus dans l'ouvrage, en y faisant remarquer ceux que l'auteur donne comme lui appartenans. Et puisqu'il cite avec autant d'exactitude que de franchise tout ce qu'on a écrit avant lui, personne ne peut se refuser à lire les détails qu'il ajoute comme nouveaux, soit qu'ils soient tels

Accouchemens.

en effet, soit qu'ils ne résultent pas immédiate des faits exposés par d'autres auteurs, soit que ces derniers n'en aient pas tiré des conséqu aussi étendues que celles qu'il a cru pouvo déduire.

Après avoir redressé, dans les premiers chapi quelques inexactitudes assez fréquentes chez le teurs qui ont décrit les parties sexuelles et le fibreux de la matrice, il met hors de tout l'existence de l'*hymen* et des caroncules myrtif qui en sont l'appendice ; mais il prouve aussi la rupture de cet *hymen*, que son amincisse ou sa destruction apparente ne doit faire naître soupçon contre la vertu des personnes auxquell accident peut naturellement survenir. Ce poi médecine légale, une fois établi, paroit utile à teur pour détruire bien des préjugés, et pour server la paix dans le sein des familles.

Plus loin, il cite quatre observations pos contre l'opinion où sont MM. Gravel et Baudel que la *superfétation* chez les femmes n'a lie lorqu'elles ont deux matrices. Les trois prec observations contraires sont personnelles à notr teur ; la quatrième est due à M. Bousquet, soi lègue, dont il invoque le témoignage.

Un autre chapitre est destiné à prouver, M. Baudeloque et contre d'autres professeurs re mandables, que le système de circulation sar de la mère est totalement distinct de celui de l'e cette vérité nous semble d'autant plus facile à s malgré les autorités contraires, que la mère et l' sont deux individus séparés, et vivant non d'u

commune, mais chacun de sa vie propre. C'est pourquoi l'on a vu si fréquemment des enfans dans le sein de leur mère, survivre à celle-ci ou être retirés vivans plusieurs heures après sa mort. Il soutient, en outre, que la sanguification dans l'*embryon* se prépare par les sucs nutritifs que ce dernier tire du *placenta*; enfin, il prétend avoir assigné le premier la véritable origine de la veine ombilicale dans la veine-porte même de l'enfant, dont cette veine est une branche, comme ses artères sont deux bifurcations des iliaques de l'enfant. Ainsi les trois vaisseaux partent de l'enfant, et aucun ne prend son origine dans le *placenta*. L'opinion contraire ne semble pas à M. Millot pouvoir soutenir un examen anatomique. En vain lui opposeroit-on que, dans la marche ordinaire de la nature, les veines sortent ordinairement des artères dont elles sont le produit : il répond, d'après les expériences formelles de Haller et de Lobstein, que les veines de l'*embryon* paroissent constamment formées, et sont toujours visibles assez long-tems avant les artères. Accouchemens.

Dans un des chapitres de son premier volume, l'auteur développe les procédés analogues à ceux de Levret, mais beaucoup plus étendus, et à l'aide desquels il parvient à arrêter et souvent à prévenir les hémorragies des femmes en couche, quelle qu'en soit d'ailleurs la cause. La compression graduée et médiocre, le régime approprié et d'autres mesures, simples en apparence, sont ses moyens favoris dans presque tous les cas où les accoucheurs échouent, en employant une autre méthode.

Nous prévenons nos lecteurs que nous ne mettons

Accouchemens.

ici sous leurs yeux qu'une foible partie des détails nombreux et variés que renferme ce premier volume, non que nous préjugions rien sur le degré d'importance des articles que nous ne citons pas, mais parce qu'ils seroient trop longs pour un extrait, et qu'il faut nécessairement les lire dans l'ouvrage même.

Passons maintenant au second volume, où l'auteur essaie d'introduire dans la division des accouchemens une nomenclature plus simple et plus lumineuse que celle précédemment usitée. La sienne est déduite du mode dont un accouchement doit être effectué ou terminé, et non de la manière dont l'enfant se présente au passage. Sur cette base, il divise les accouchemens naturels en deux genres, parce que, dans tous les cas compris sous ces deux genres, l'enfant peut être mis au jour naturellement, et le plus souvent sans aucun secours, pourvu qu'on lui conserve la situation qu'il a déjà : par exemple, lorsque sa tête, se présentant la première, est de grosseur proportionnée et dans une position favorable, l'accouchement est alors le plus naturel possible ; lorsque la tête a trop de volume ou qu'elle se trouve dans une position défavorable, l'accouchement sans cesser d'être naturel peut être plus ou moins laborieux : voilà donc le premier genre d'accouchemens naturels et ses deux principales divisions.

S'il arrive que l'enfant presente les deux pieds ou les deux genoux, l'accouchement ne sort pas pour cela du genre naturel, puisque souvent les seules forces de la nature suffisent pour l'opérer : mais comme il peut arriver aussi que la tête sorte diffi-

cilement, et que la main ou l'instrument de l'accoucheur devienne nécessaire pour faciliter le passage, alors ce deuxième genre doit former comme le premier deux nouvelles divisions d'accouchemens *naturels*.

Les accouchemens *artificiels* composent nécessairement un troisième genre, sous lequel se rangeront les cas où, soit à cause de la position vicieuse de la tête de l'enfant, soit à cause de la sortie de ses bras ou de quelques parties, autres que celles désignées plus haut, il devient necessaire de recourir à un travail manuel pour retourner l'enfant, et quelquefois à l'usage des instrumens pour le retirer, à dessein de sauver au moins les jours de la mère, lorsqu'il est possible de les lui conserver.

Le quatrième et dernier genre renferme les accouchemens contre nature, où la sortie de l'enfant par les voies ordinaires est physiquement impossible; et alors on est forcé de pratiquer tantôt la section du ventre, autrement *gastro-tomie*, tantôt l'*utéro-tomo-tocie*, dite vulgairement l'*opération césarienne*: l'auteur propose de procéder à cette dernière opération par le côté opposé à celui où elle se pratique ordinairement, et il cite à l'appui de son nouveau procédé le succès qu'il en a obtenu depuis longtems dans le cours de sa pratique. Il s'attache ensuite à prouver la nécessité de la suture du ventre, autrement de la *gastroraphie*, dans les cas où M. Gardien veut qu'on la proscrive.

Enfin, le reste de l'ouvrage est consacré principalement au traitement des maladies, tant communes que particulières aux femmes en couche.

Ce sont les fièvres malignes, la fièvre dite inflammatoire, la fièvre bilieuse, la fièvre pourpréale, et beaucoup d'autres plus ou moins compliquées, selon la température atmosphérique, les dispositions particulières du sujet, et l'espèce de régime que le malade a pu ou voulu suivre. Mais chacun de ces articles demanderoit une discussion spéciale. C'est une partie généralement connue, et nous avons cru souvent l'occasion d'en traiter plusieurs points qu'il est inutile de répéter ici. D'après l'état actuel de la science, les idées exactes paroissent définitivement acquises sur les connoissances relatives à cette partie de la médecine.

Ce que nous venons de dire de l'ouvrage, suffit pour en donner une idée avantageuse. Le mérite particulier de cet ouvrage, et qui le rend très-recommandable, c'est la manière dont l'auteur a envisagé, et traité les différentes questions qui se rattachent à la médecine légale. Ces questions sont presque toujours délicates, et exigent pour être résolues, non-seulement des connoissances étendues, mais encore un tact particulier, qui ne s'acquiert que par une longue habitude de la pratique. Nous ne pouvons donner une idée de la manière dont ces matières sont traitées, qu'en faisant connoître les principes généraux, d'après lesquels l'auteur a procédé dans la discussion de chacune d'elles. Nous nous bornerons à l'examen de quelques-unes des questions les plus importantes, et qui offrent le plus d'intérêt. Nous commencerons par celle de la grossesse, dont nous allons nous occuper dans l'article suivant.

mens, les muscles et une portion du péritoine. Assurément les procédés dans ces diverses opérations devoient être décrits dans les cas où il devient nécessaire de les employer, et non à la suite des fièvres consécutives de l'accouchement ou des accidens qui accompagnent la grossesse. Accouchemens.

Immédiatement avant ou après les cas précités, devroient se trouver les sections ou paragraphes concernant les *moles*, appelées vulgairement *faux-germes*; nous lisons dans l'auteur un cas assez singulier sur ces sortes de moles : rapportons-le textuellement.

« Quelques-unes (de ces moles) sont, dans leurs substances charnues, parsemées de quelques vésicules éparses çà et là, comme le docteur Nauche en a reçu en 1807 et en 1808, dont voici l'historique. »

« La dame Boulet se crut grosse, en raison de tous les symptômes ordinaires à la vraie grossesse. Au quatrième mois de cet état, elle eut des alternatives d'*écoulemens sanguins et aqueux*, pour lesquels elle consulta plusieurs accoucheurs, qui, après avoir pris connoissance de l'état de cette femme, la déclarèrent grosse. La malade resta dans cette persuasion pendant environ cinq mois, après lesquels les douleurs de l'enfantement se firent sentir. »

« Le docteur Nauche reçut plusieurs portions d'hydatides de différentes grosseurs, mais particulièrement une masse charnue, sur laquelle nous avons remarqué une grande quantité d'hydatides. Cette *parturition* fut suivie et accompagnée de vidanges assez abondantes; le surlendemain, il survint du gonflement aux mammelles, ce qui fut regardé comme un mou-

Accouchemens.

vement heureux ; et la suite de cet accouchement se passa comme dans une vraie couche ordinaire. »

« En examinant la liqueur des vésicules ci-dessus énoncées, nous trouvâmes qu'elle étoit limpide et transparente dans les *plus petites*, mais d'un jaune rougeâtre dans les *plus volumineuses*. La liqueur des unes et des autres, soumise à l'analyse chimique, ne rougissoit point les couleurs végétales bleues ; elle verdissoit légèrement le sirop de violette ; elle ne se coaguloit pas sur le feu, ni dans l'alcool, ni dans les acides : elle donnoit un précipité par le *tanin* ; elle n'avoit, en un mot, aucun des caractères des liquides *albumineux*, tandis qu'elle se rapprochoit beaucoup des sucs *gélatineux*. »

Sans doute on auroit pu pousser plus loin cette analyse chimique ; mais ce n'étoit point le but principal de l'auteur, et nous n'avons rappelé ce fragment que pour donner un apperçu de la variété des faits exposés dans ce *Supplément à tous les traités*, etc. Nous ajoutons, en finissant cet article, que l'impression des deux volumes du *Supplément* est bien soignée ; et ce qui n'est pas indifférent, que les citations nombreuses des ouvrages écrits jusqu'ici sur les accouchemens sont très-fidèles, du moins autant que nous avons pu en juger par toutes celles que nous avons été à portée de vérifier.

LITTÉRATURE MÉDICALE ÉTRANGERE.

Compendio de discorsi che si tengono nella regia università di Bologna dalla cattedra di fisiologia, e di notomia comparata. Bologna 1808, *in*-4°.

Abrégé des discours prononcés dans l'université royale de Bologne, par le professeur de physiologie et d'anatomie comparée, M. AZZOGUIDI.

Physiologie.

Cet ouvrage rappelle justement les *compendium* qu'on dictoit aux jeunes gens autrefois dans les classes de physique, avant que cette science ne fût portée au degré d'illustration auquel l'ont élevée les travaux des physiciens et des chimistes de la dernière moitié du siecle qui vient de s'écouler. Il rappelle aussi les mêmes *compendium* adoptés avant la révolution dans les chaires de théologie. Ces *compendium* se composoient d'un certain nombre de propositions générales mises en avant par le professeur, et auxquelles il falloit nécessairement ajouter foi entière, sans qu'elles fussent aucunement démontrées : elles servoient ensuite de texte ou de matière à des développemens plus ou moins étendus qui formoient le sujet d'une moitié de la leçon, car l'autre s'étoit passée à écrire le compendium dicté par le professeur. Nous ne nous arrêterons point à faire sentir tous les vices de ce mode d'enseignement, nous ferons seulement ici une remarque, et qui est le résultat de nos méditations sur l'ensemble de nos études, c'est que dans les leçons que suit l'homme fait, l'homme capable par conséquent d'apprendre par lui-même, l'élève doit cher-

Physiologie.

cher moins la science elle-même qu'il désire apprendre, que le goût de l'étude de cette science, l'indication de la meilleure méthode à suivre dans cette étude, la désignation des sources dans lesquelles il pourra aller puiser son instruction, et l'ordre suivant lequel il doit recourir à ces mêmes sources : ainsi le professeur, dans ces circonstances, est plutôt un guide qu'un maître, et il ne doit pas se combiner comme s'il créait, comme s'il inventait la matière de ses leçons, mais comme un homme qui est chargé de démontrer, de faire voir, dans un certain ordre et avec une certaine série de développemens, des choses que d'autres ont déjà connues, qui sont connues depuis plus ou moins longtems et qui se trouvent déjà dans les livres.

L'ouvrage du professeur Azzoguidi a tous les inconvéniens de ces sortes de compendium, dont il porte d'ailleurs le nom : il se compose de propositions générales sur des matières très-connues, et pour l'exposition desquelles tout le mérite ne peut consister aujourd'hui que dans le développement qu'on leur donne, et dans l'ordre et la méthode que l'on adopte. Du reste, ces défauts sont ceux du tems dans lequel M. Azzoguidi a commencé à se livrer à l'enseignement : il dit lui-même qu'il a vu s'écouler son quatorzième lustre, et à son âge on doit lui savoir gré d'avoir continué la carrière toujours pénible de l'enseignement, et surtout d'avoir pris les soins de faire imprimer pour ses élèves le texte de ses leçons.

Collectionum dissertationum medicarum in academiâ Gœttingensi habitarum ; tomus secundus, in-4°, pars tertia.

Cette troisième partie du tome second de la collection des dissertations de Gœttingue offre trois dissertations. Physiologie.

1° *Dissertatio inauguralis exhibens catalogum insectorum coleopterorum medicatorum, auctore J.-C. Lallemand.*

L'auteur a donné la liste des espèces et des variétés de coléoptères usités en médecine. On peut lui reprocher d'avoir grossi inutilement cette liste de la même manière qu'il a exagéré les propriétés médicales des espèces dont il parle. Il compte vingt-deux variétés ou espèces de coléoptères usités en médecine du genre des scarabées, d'après Linnæus : tels sont le *melolontha* ou hanneton ; le Sc. *stiticus* ou la petite cétoine ; le *lucanus cervus* ou grand cerf-volant ; les coccinelles *coccinella*, distinguées par les taches ou points de leurs élytères, telles sont les variétés à sept points, à deux points, à six pustules et à six gouttes ; les crysomeles *chrysomelæ* du peuplier, sanglante, céréale ; les charansons *curculio* de la jacée, du bouleau, de la vigne, et l'anti-odontalgique ; le capricorne musqué *cerambyx moscatus ;* les carabes *carabus* ferrugineux et chrysophales ; *pimelia sulcata* la pimélie sillonnée ; *lytta vesicatoria* les cantharides proprement dites ; le proscarabée *meloe proscarabæus*, le melloë de mai et le melloë ou mylabre de la chicorée.

Il est remarquable que presque toutes ces variétés ou espèces jouissent, d'après l'auteur qui s'est d'ailleurs appuyé de plusieurs autorités, de propriétés anti-odontalgiques.

Physiologie.

2°. *De amputatione dissertatio inauguralis, auctore Voenholm.*

Recherches très-érudites sur l'historique de l'amputation chez les anciens et les modernes : indication des principaux cas d'amputation : trois observations particulières dans lesquelles cette opération a été pratiquée.

Il étoit bien difficile de dire quelque chose de neuf sur ce sujet. Le seul point encore susceptible de litige, l'époque de l'amputation, n'a point été traité par l'auteur, qui n'a d'ailleurs pas parlé précisément des amputations après les coups d'armes à feu.

Cette dissertation est terminée par une série d'expériences galvaniques tentées sur les parties de membres retranchés par l'amputation.

3° *De animi affectuum in corpus efficacid, auctore J.-C. Whick.*

L'auteur a présenté dans de très grands détails le tableau de l'influence des passions sur le corps humain et l'action diverse de chacune de ces passions sur la production de telle ou telle maladie. Il a eu sur-tout la sage précaution, dans ce genre d'essai, de tenir compte des diverses modifications apportées dans ces sortes d'influences par l'âge, par le sexe, par le tempérament, par le climat, par la nourriture, par l'éducation, par le genre de vie ; et sous ce rapport, le travail de M. Wick est supérieur à tout ce qui a été fait jusqu'à présent sur le même sujet.

VARIÉTÉS MÉDICALES.

Notices extraites du IVe. volume de l'Annuaire pharmaceutique de Berlin, par M. VOGEL ;
Sur le baume noir du Pérou, par M. LICHTENBERG, *pharmacien à Dantzick.*

Le baume noir du Pérou, soumis avec de l'eau à la distillation, donna d'abord une eau limpide et une huile pesante; il se sublima ensuite une substance d'un blanc de neige. Si la distillation est poussée jusqu'à la carbonisation du baume, il passe, à la fin de l'opération, une huile jaunâtre qui se solidifie par le refroidissement. L'auteur s'est assuré, par d'autres expériences, que les huiles volatiles et les substances analogues éprouvent une altération chimique par la distillation avec de l'eau, c'est pourquoi il n'a pas regardé ce résultat comme concluant. Il mit donc 4 onces de baume du Pérou dans une cornue tubulée, qu'il tint plongée, pendant six heures, au bain-marie; il ne passa dans le récipient qu'un peu d'eau avec quelques gouttes d'huile. La cornue fut alors mise au bain de sable, et le liquide chauffé successivement de 70, 80, 95, jusqu'à 120 degrés de Réaumur. A toutes ces températures, il ne se volatilisa rien; on augmenta le feu; à 130 degrés, il passa de l'huile avec un peu d'eau, environ 1 scrupule A une température de 230° le baume commença à bouillir; à 250 l'huile passa sans être colorée et sans être accompagnée d'eau. La distillation fut très-rapide à 260°, et il s'est dégagé un fluide élastique. Le récipient contenoit de l'huile, de l'eau et de l'acide benzoïque; les

gaz carbonique et un gaz hydrogène carboné et en une plus grande quantité de gaz acide carbonique.

L'auteur a conclu de ces expériences, que le baume du Pérou n'est pas un mélange d'huiles volatiles et de parties résineuses, mais un suc de végétaux composé. M. Lichtenberg a fait, en outre, d'autres expériences dont voici le précis : il fit bouillir une once de baume du Pérou avec de l'eau, la liqueur filtrée donna par l'évaporation de l'acide benzoïque cristallisé, mais l'eau ne contenait pas d'extractif ; on parvint à en séparer l'acide benzoïque par le carbonate de soude. L'action de la potasse caustique sur le baume a présenté quelques particularités. On mêla ensemble une once de baume avec quatre onces de lessive, contenant le quart de son poids de potasse, la liqueur devint brune et opaque. Au bout de quelque tems on aperçut deux couches bien distinctes, la supérieure étoit une huile claire nageant sur quelques flocons grisâtres ; la couche inférieure étoit un liquide opaque d'un brun rougeâtre. On enleva l'huile, et la solution alcaline donna, par les acides, une résine brune gromeleuse, et de l'acide benzoïque.

L'alcool dissout le baume du Pérou dans toutes proportions, mais l'éther rectifié n'agit pas si complettement,

Ce beame ne se mêle point à l'huile de térébenthine ; l'huile d'amandes douces n'en dissout que la moitié de son poids.

Quatre parties de baume noir du Pérou et une de baume de Copahu donnent un mélange semblable au baume non sophistiqué ; sa saveur indique cependant la présence de ce dernier.

Sur le baume de Copahu, par M. Schœnberg de Berlin.

L'auteur observe que le baume de Copahu, distillé sans intermède, donne seulement une huile au moment où la chaleur est assez intense pour le décomposer; et que le baume, distillé avec de l'eau, donne facilement une grande quantité d'une huile volatile, et laisse une matière résineuse pour résidu. Il doute que ce baume soit composé d'huile volatile et de résine, il le regarde plutôt comme un principe immédiat des végétaux, pensant que l'eau dans la distillation avec le baume y opère une séparation des principes, en accumulant l'hydrogène pour former l'huile, tandis que le carbone et l'hydrogène donnent naissance à la résine.

L'alcool dissout le baume de Copahu dans toutes proportions; il en est de même des huiles volatiles, telle que celle de térébenthine; des huiles grasses, comme celle d'amandes douces. La falsification de l'huile grasse se découvre facilement en mêlant à 1 p. le baume sophistiqué, 3 p. d'alcool qui en séparent l'huile grasse. La lessive alcaline n'a pas beaucoup d'action sur le baume.

Sur la gomme-résine ammoniaque, par M. Charles-Louis Wildenow.

La plante qui fournit la gomme-résine ammoniaque nous est entièrement inconnue. On présume cependant que c'est une ombellifère, parce qu'on y trouve souvent la graine. M. Wildenow a été assez heureux pour faire germer ces graines. Il en a fait un nouveau genre qu'il appelle *heracleum gummiferum*,

Variétés médicales.

gaz consistoient en gaz hydrogène carboné et en une plus grande quantité de gaz acide carbonique.

L'auteur a conclu de ces expériences, que le baume du Pérou n'est pas un mélange d'huiles volatiles et de parties résineuses, mais un suc de végétaux composés. M. Lichtenberg a fait, en outre, d'autres expériences dont voici le précis : il fit bouillir une once de baume du Pérou avec de l'eau, la liqueur filtrée donna par l'évaporation de l'acide benzoïque cristallisé, mais l'eau ne contenoit pas d'extractif; on parvint à séparer l'acide benzoïque par le carbonate de soude. L'action de la potasse caustique sur le baume a présenté quelques particularités. On mêla ensemble une once de baume avec quatre onces de lessive, contenant le quart de son poids de potasse, la liqueur devint brune et opaque. Au bout de quelque temps on aperçut deux couches bien distinctes, la supérieure étoit une huile claire nageant sur quelques flocons grisâtres, la couche inférieure étoit un liquide opaque d'un brun rougeâtre. On enleva l'huile, et la solution alcaline donna, par les acides, une résine brune gommeuse, et de l'acide benzoïque.

L'alcool dissout le baume du Pérou dans toutes proportions, mais l'éther rectifié n'agit pas si complétement.

Ce baume ne se mêle point à l'huile de térébenthine : l'huile d'amandes douces n'en dissout que la moitié de son poids.

Quatre parties de baume noir du Pérou et une de baume de Copahu donnent un mélange semblable au baume non sophistiqué : sa saveur indique cependant la présence de ce dernier.

Sur le baume de Copahu, par M. Schœnberg de Berlin.

L'auteur observe que le baume de Copahu, distillé sans intermède, donne seulement une huile au moment où la chaleur est assez intense pour le décomposer; et que le baume, distillé avec de l'eau, donne facilement une grande quantité d'une huile volatile, et laisse une matière résineuse pour résidu. Il doute que ce baume soit composé d'huile volatile et de résine, il le regarde plutôt comme un principe immédiat des végétaux, pensant que l'eau dans la distillation avec le baume y opère une séparation des principes, en accumulant l'hydrogène pour former l'huile, tandis que le carbone et l'hydrogène donnent naissance à la résine.

L'alcool dissout le baume de Copahu dans toutes proportions; il en est de même des huiles volatiles, telle que celle de térébenthine; des huiles grasses, comme celle d'amandes douces. La falsification de l'huile grasse se découvre facilement en mêlant à 1 p. de baume sophistiqué, 3 p. d'alcool qui en séparent l'huile grasse. La lessive alcaline n'a pas beaucoup d'action sur le baume.

Sur la gomme-résine ammoniaque, par M. Charles-Louis Wildenow.

La plante qui fournit la gomme-résine ammoniaque nous est entièrement inconnue. On présume cependant que c'est une ombellifère, parce qu'on y trouve souvent la graine. M. Wildenow a été assez heureux pour faire germer ces graines. Il en a fait un nouveau genre qu'il appelle *heracleum gummiferum*,

Variétés médicales.

dont on trouve la gravure dans son *Hort Berol.*, tab. 53. Mais, comme selon Wildenow, la racine de cette plante ne contient pas de suc laiteux, on ne peut pas encore l'adopter avec certitude pour la plante qui nous fournit la gomme-résine ammoniaque.

Nouveau procédé pour préparer l'acide benzoïque, par M. Suersen.

L'auteur fait bouillir quatre onces de benjoin en poudre avec trois gros de carbonate de soude et une quantité suffisante d'eau, pendant une heure; on retire le benjoin que l'on remet, après l'avoir réduit en poudre dans la même liqueur, et on fait bouillir encore une demi-heure. Après plusieurs ébullitions et triturations alternatives, la soude se trouve entièrement saturée. Le liquide donne, par l'acide sulfurique, cinq gros d'acide benzoïque très-pur, ce qui vaut deux onces et demie d'acide par livre de benjoin.

Sur le précipité noir mercuriel d'Hahnemann, par M. Bucholz.

Depuis l'introduction de ce médicament dans l'art médical, on a publié une foule de procédés qui sont presque tous plus ou moins incertains (1). M. Bucholz le prépare de la manière suivante : il mêle une livre de mercure doux pulvérisé avec deux livres de

(1) Le procédé le plus usité est de dissoudre le nitrate de mercure *au minimum* fait à froid dans l'eau distillée, et de précipiter la liqueur par l'ammoniaque ; le dépôt noir, bien lavé et séché, donne le médicament appelé précipité noir mercuriel.

(*Note du traducteur*)

lessive

mure de potasse caustique, contenant une livre et demie d'alcali; on met le mélange dans un flacon que l'on agite, pendant une demi-heure, à froid; on décante et on lave suffisamment le précipité pour enlever tout le muriate de potasse. On obtient un bel oxide noir de mercure. La première lessive décantée contient encore beaucoup d'alcali libre et une quantité considérable d'oxide de mercure en dissolution.

Avant de suivre ce mode de préparation, il faudroit cependant que les médecins décidassent sur les effets que produit ce précipité, qui ne contient point d'ammoniaque comme celui préparé par la voie ordinaire.

Notice extraite de l'Almanach chimico-pharmaceutique de Weimar, pour l'an 1807, *sur la formation de l'éther acétique, et sur le meilleur mode de le préparer, sous le point de vue pratique, par M. Buchols.*

Schéel a annoncé qu'un mélange d'acide acétique pur et d'alcool produisoit difficilement de l'éther, mais qu'il se formoit aussitôt qu'on ajoutoit un peu d'acide sulfurique, muriatique, etc. Cette opinion fut confirmée par Rose, Lichtenberg, Catel et Bucholz. Les expériences, énoncées dans ce mémoire, prouvent également qu'un excès d'acide sulfurique ou d'acide sulfureux favorise la formation de l'éther acétique. Selon M. Bucholz, l'acide sulfureux agit encore d'une manière plus efficace que ne fait l'acide sulfurique. L'auteur suit le procédé suivant : on introduit dix onces d'acétate de plomb desséché et pulvérisé dans une cornue tubulée; on verse dessus un mélange de cinq onces d'alcool et de cinq onces six gros d'acide

Variétés médicales.

sulfurique concentré de Nordhausen, que l'on soumet à la distillation. Ces proportions produisent à-peu-près six onces 6 gros d'éther acétique.

De l'action de l'alcool sur les huiles grasses, par M. Bucholz.

Rose avoit fait (1) l'intéressante observation que l'huile de ricin se dissolvoit entièrement dans l'alcool; l'auteur confirme ce fait, et prouve que l'huile de ricin se mêle à l'alcool, dans toutes proportions. Par là, on découvre facilement sa sophistication par d'autres huiles grasses. M. Bucholz a trouvé que d'autres huiles grasses n'étoient pas tout-à-fait insolubles dans l'alcool, quoique cela soit en très-petite quantité. C'est ainsi que 60 gouttes d'alcool ont dissous 2 gouttes d'huile d'amande douce, 2 gouttes d'huile de pavot, 1 goutte d'huile de navet et 3 gouttes d'huile de lin ancienne. Leur dissolubilité est cependant plus considérable, à l'aide de la chaleur (2).

Notice extraite du Journal de Trommsdorff.

M. Funke prépare son muriate de fer en décomposant une dissolution du sulfate de fer, par celle de muriate de chaux. La liqueur surnageante décantée du précipité (sulfate de chaux) est évaporée à siccité, ce qui présente le muriate de fer non-sublimé (3).

(1) *Voyez* l'Almanach pharmaceutique de Berlin, année 1805.

(2) M. Planche a lu depuis à la Société de pharmacie de Paris une série d'expériences intéressantes sur le même objet.

(3) Le muriate de fer est très-usité en Allemagne, pour préparer une teinture pharmaceutique; mais il faut pour

Décomposition rapide du corps humain.

Une lettre du général américain William Shepherd fait que le 16 mars 1802, dans une ville de l'état de Massachuset, le cadavre d'une vieille femme s'évapora et disparut par une cause interne inconnue, dans l'espace d'environ une heure et demie. Une partie des individus de la famille étoit allé se coucher, et les autres étoient sortis. La vieille resta levée pour garder la maison. Peu après, un de ses petits enfans rentra et vit le plancher en feu. Il donna l'alarme dans la maison, on apporta des lumières et on procéda à éteindre le feu. Tandis qu'on étoit ainsi occupé, on apperçut quelque chose de singulier sur le sol; il y avoit une espèce de suie grasse et des cendres, avec des restes d'un corps humain, et une odeur extraordinaire

---

cela que ce muriate soit sublimé. On introduit en conséquence le sel desséché dans une cornue de verre muni d'un récipient non luté que l'on place dans un bain de sable; on distille par un feu gradué. La partie sublimée qui est en paillettes d'un rouge brunâtre, doit être mise dans la cave où elle devient entièrement liquide, ce qu'on appelle *oleum Martis per deliquium*. Pour faire la teinture, on mêle une once de ce muriate liquide dans un flacon avec 2 onces d'éther sulfurique rectifié, que l'on agite ensemble pendant quelque tems. On décante ensuite l'éther qui est devenu très-jaune, et on le mêle avec 4 onces d'alcool, ce qui présente la teinture qui est ordonnée par les médecins de l'Allemagne, sous les noms suivans : *Tinctura nervina Bestucheffii. Tinctura tonica nervina ætherea. Liquor anodinus martialis. Liquor de* Lamotte.

Cette teinture a la propriété singulière de perdre entièrement sa couleur jaune en l'exposant aux rayons solaires, et de la reprendre lorsqu'on renferme le flacon sous une cloche

Variétés médicales.

dans la chambre. Tous les vêtemens étoient consumés par le feu, et la grand-mère ne se retrouvoit pas. On crut d'abord qu'en voulant allumer sa pipe de tabac elle étoit tombée dans le feu et s'étoit brûlée. Mais en voyant le feu si petit, on jugea qu'il auroit été impossible qu'elle fût consumée totalement, quand même il y en auroit eu dix fois autant; il y a plutôt lieu de penser que ce cas offre un exemple de plus de la combustion spontanée du corps humain, dont plusieurs ont été cités depuis peu. Il est fâcheux que l'on n'ait pas pris des renseignemens plus détaillés sur un phénoméne aussi singulier.

Le docteur E. de North-Yarmouth dit qu'il a fait usage avec succès des alcalis dans plusieurs maladies, et sur-tout dans la rougeole lorsqu'elle est violente; il prétend que ce moyen neutralise les *acidités*, de même qu'on combat la *débilité* par les *stimulans*.

Le docteur Hildebrand, professeur de médecine à Lemberg, a essayé l'usage du sucre de saturne (acétite de plomb) comme remède contre la consomption pulmonaire. De dix-sept malades qu'il a traités, il assure que quatre furent parfaitement guéris; mais chez les

---

de verre coloré, ou en le laissant séjourner dans l'obscurité. Ce changement alternatif de nuances dépend de l'oxidation et de la désoxidation du fer muriaté qui est en dissolution dans la teinture. Ce procédé expéditif, et bien préférable à l'ancien, est dû à M. Klaproth; depuis l'époque où tous les pharmaciens allemands ont su préparer cette teinture, elle a remplacé et fait disparoître les gouttes d'or de Lamotte, dont l'impératrice de Russie avoit acheté la recette pour trois mille roubles. (*Note du Traducteur.*)

la suppuration des poumons avoit déjà été portrop loin, d'après le témoignage de l'ouverture des autres. Il donne ce sel métallique mêlé à l'opium, selon les circonstances.

M. James Barlow, après plusieurs recherches, a trouvé un remède qu'il assure être efficace contre la teigne, et qui ne cause ni douleurs ni inconvéniens. « L'indocilité de la plupart des enfans, dit-il, lorqu'il s'agit de les traiter à la manière ordinaire, est souvent un obstacle insurmontable à la guérison de cette maladie rébelle; et la célérité avec laquelle les cheveux croissent chez les enfans contribue également aux difficultés du traitement. Ces fâcheuses circonstances me portèrent enfin à adopter le remède suivant, qui lorsqu'on en lave la tête plusieurs fois matin et soir, en la laissant se sécher sans y toucher, produit cet effet que les croutes se détachent, tombent, et laissent les parties au-dessous parfaitement saines; et cela sans tourmenter le malade, soit en lui coupant les cheveux, ou en lui rasant la tête. J'ai trouvé que cette lotion réussissoit invariablement (étant bien appliquée) et chez les enfans et chez les adultes, et dans les cas invétérés où tous les autres moyens avoient été mis en usage sans succès, et même dans des cas où la maladie duroit depuis plusieurs années. »

Voici quel est le remède de M. Barlow.

℞. *Kali sulphurat. (recens prepar.) drachm. iij.*
Sapor. alb. hispan., drachm. j. et sem.
Aq. calc., unc. vij. et sem.
Spir. vin. rect., drachm. ij.

Variétés médicales.

M. f. lotio pro tineâ capitis.

Il demande ensuite si le même remède ne pourroit pas être avantageux dans le trichoma ou plique polonaise.

Des essais ont été faits dans les hôpitaux de Gand pour constater les propriétés de certaines substances proposées pour remplacer le quinquina dans le traitement des fièvres intermittentes ; et voici quels en ont été les résultats.

Il faut d'abord observer que le nombre des malades qui font l'objet de ces observations, étoit régulièrement de 40 ou environ.

On a commencé les essais avec les poudres antifébriles de Grégory, qui consistent en :

R. *Pulv. rad. bistort,*
—— *Calam. aromat. ana, drachm. iij.*
—— *Rad. zinzib., drachm. j.*
Muriat. ammoniac., scrup. iv.
M. f. pulv. N°. viij.

Cette dose étoit administrée dans l'intervalle d'un accès à l'autre, de la même manière que le kina.

Quelques fièvres ont cédé à ce moyen, mais le plus grand nombre a résisté.

On a eu ensuite recours à l'écorce de saule blanc, ainsi qu'il suit :

R. *Pul. cort. salic. alb., unc. j.*
Aq. menth., unc. vj.
m.

Cette dose, prise de la même manière que le kina, a produit plus d'effets que le remède précedent, mais pas assez pour pouvoir l'adopter.

Variétés médicales.

L'écorce du marronnier d'Inde (*hyppocastanus*) a également été employée, mais sans effets sensibles ; on a seulement remarqué qu'une fièvre quarte s'étoit terminée pendant son traitement.

Le lait d'amandes amères, tel qu'il a été recommandé par Hufeland, fut ensuite essayé de la manière suivante :

℞. *Amygd. amar., drachm. iij.*
Aq. com., unc. iij.
F. sec. art. lac. adde
Extract. centaur. minor., drachm. ij.

On a fait prendre cette quantité une heure avant l'accès. Les trois cinquièmes à-peu-près des malades attaqués de fièvres intermittentes ont été guéris par ce moyen. Mais il faut observer qu'ensuite on a administré les extraits amers pour prévenir les rechutes.

Dans certains cas cependant on a été obligé de donner ce lait à deux ou trois reprises, pour en obtenir de bons effets.

BIBLIOGRAPHIE MEDICALE.

Observations générales sur l'usage du vin spécifique fébrifuge et stomachique de SÉGUIN, *dans le traitement de plusieurs maladies, et particulièrement dans celui des fièvres. Brochure in-8.°, Paris 1808, chez Gabon, place de l'Ecole de Médecine.*

Bibliog. médic.

On sait assez ce que nous pensons et ce que pensent les médecins éclairés de tous ces prétendus spécifiques secrets ou connus. La brochure dont on accompagne celui-ci, rappelle toutes les brochures analogues dont

Bibliog. médic.

on faisoit précéder, dans le commencement du siècle dernier, les annonces de ce genre ; il suffisoit de quelques jours pour faire connoître et oublier à la fois et le remède et la brochure, car l'un n'alloit jamais sans l'autre.

Et comment en seroit-il autrement, les médicamens ne peuvent et ne doivent être introduits dans la pharmacie que par les médecins chargés de les employer : or pourroient-ils faire usage de ce qu'ils ne connoissent pas ? Il existe une innombrable variété de vins fébrifuges et stomachiques ; aucun ne sauroit convenir d'une manière générale ; le médecin fait préparer, pour chaque malade, celui qui lui convient, en en modifiant la composition et les doses, selon les diverses circonstances auxquelles l'expérience lui a appris d'avoir égard.

Observations sur l'origine, la cause et les effets de la fièvre, sur l'électricité médicale et sur le magnétisme animal, par M. JUDEL.

L'auteur assigne la cause de la vie à l'agitation du fluide igné, du feu élémentaire ; et c'est la tendance décidée de ce grand agent de la nature à entretenir et à rétablir l'équilibre et l'harmonie qui déterminent les orages dans l'atmosphère et l'agitation fiévreuse chez les animaux, pour ramener l'ordre et rendre à des matières épaissies et dégénérées les dispositions favorables au mouvement.

L'auteur s'est appuyé de ces opinions hypothétiques pour répéter, sur les avantages de la fièvre, tout ce qui avoit été dit de bon et d'après des bases plus solides. C'est d'après de semblables opinions qu'il

prend ressusciter l'usage de l'électricité médicale, et sur-tout du magnétisme animal, auquel l'auteur met fort à cœur de *rendre l'existence morale, et qu'il veut réhabiliter dans l'opinion.*

D'après la manière dont M. Judel a satisfait au titre de son ouvrage, d'après le triple but qu'il s'étoit proposé, il n'est pas difficile de prévoir quel sera le sort de sa brochure.

Examen du recueil de tous les faits et observations relatifs au croup publié par l'Ecole de médecine de Paris, dans le mois de juin 1808, *par J.-C.-F.* CARON, *membre du collège et de la ci-devant Académie de Chirurgie, etc. Paris* 1809, *chez Merlin, libraire, quai des Augustins, etc.*

Mémoire historique et instructif sur l'Hospice de la Maternité, grand in-4.°, avec tableaux. Paris 1808, *de l'imprimerie des Hospices civils; se vend chez Méquignon l'aîné, rue de l'Ecole de Médecine, N.° 9. Prix 6 fr. et 7 fr. 40 c. par la poste; avec cette épigraphe :*

Non nobis solùm nati sumus, ortûsque nostri partem patria vindicat, partem pauper.
Plato, ap. Cicer. de offic.

Nouveaux Elémens de Botanique à l'usage des Elèves qui suivent les Cours du Jardin des Plantes et de l'Ecole de médecine, par M. L., *in-12, 241 pages. Paris*, 1809, *chez Crochard, rue de l'Ecole de médecine, n°. 3. Prix, 3 fr. 25 c. et 4 fr. par la poste.*

Incessamment nous rendrons compte de ces trois derniers ouvrages.

SOUS PRESSE.

Bibliog. méd.-ic.

Deuxième édition des Plantes usuelles, indigènes et exotiques, dessinées et coloriées d'après nature, avec la description de leurs caractères distinctifs, et de leurs propriétés médicales; ouvrage utile aux médecins, aux chirurgiens, aux pharmaciens, aux amateurs de botanique, aux agriculteurs, etc.; par Joseph ROQUES, *docteur en médecine de l'ancienne Faculté de Montpellier, membre de plusieurs Sociétés savantes et littéraires.*

Cette collection formera deux volumes contenant 500 plantes gravées et coloriées, et douze tableaux analytiques représentant les méthodes de Tournefort, de Linnæus et de Jussieu, les principales racines, la position et les formes variées des rameaux et des feuilles, la floraison et ses accessoires, l'insertion des fleurs, enfin la germination et la fructification. Ces tableaux seront également gravés et coloriés.

Deux années se sont à peine écoulées depuis la publication des premiers cahiers de cet ouvrage, et l'édition est presque épuisée. Un semblable succès atteste son utilité et vaut tous les éloges. Une deuxième édition est donc devenue nécessaire; elle sera publiée également par livraisons au nombre de 24; et on peut assurer les amateurs, que rien n'a été négligé pour la rendre digne de leurs suffrages. Les quatre premières livraisons paraîtront à la fois le premier juin prochain, et les suivantes, une à une, tous les quinze jours. Ainsi, l'ouvrage sera complet à la fin de mars 1810. Chaque livraison, format in-4.°, sur beau papier, contenant 24 plantes gravées et coloriées, et trois ou quatre feuilles de texte, suivant l'impor-

tance des matières, coûtera dix francs pour Paris et les départemens, y compris le port. Le prix du papier vélin sera double. Les premiers souscripteurs auront les premières épreuves. On souscrit à Paris, chez l'Auteur, rue des Filles-Saint-Thomas, n.° 17.

Avis essentiel.

L'abrégé de l'histoire des plantes usuelles, par Chomel, qu'on pourroit appeler avec raison l'histoire des erreurs médicales, étoit voué depuis long-tems à un juste oubli, et le public en avoit dédaigné la dernière édition qui a paru en 1803. Le succès qu'a obtenu l'ouvrage du docteur Roques, a excité l'envie au point qu'on ne craint pas d'annoncer aujourd'hui cette même édition, oubliée pendant cinq ou six ans dans les magasins, en y joignant un volume de planches, format in-8°, où se trouvent quelques notes supplémentaires. Mais on se garde bien de révéler au public que chaque planche contient six et même huit plantes, en sorte que leur extrême petitesse les rend méconnoissables. Toutefois, on avoue franchement que l'ouvrage de Chomel contient beaucoup d'erreurs; mais certes, on ne persuadera à personne qu'à l'aide de quelques notes ou additions on ait pu faire un livre utile, d'une production radicalement vicieuse.

Ce n'est pas tout; au lieu de conserver le véritable titre de Chomel, (*abrégé de l'histoire des plantes usuelles*) on s'est emparé, sans aucune modification, du titre adopté par le docteur Roques; et cela, pour lui ravir une partie de son succès, et mettre à profit les méprises que cette identité pourroit faire naître. Mais il suffit d'avertir à tems le public, pour qu'il ne

Correspondance.

soit point dupe de cette supercherie, qui doit indig[illegible] toute personne honnête. Du reste, le docteur Ro[illegible] s'en rapporte entièrement au goût des vrais connoi[illegible] seurs, aux lumières des médecins et à l'impartia[illegible] des écrivains périodiques.

CORRESPONDANCE.

Lettre à M. SÉDILLOT, *réddcteur du Journal Général de Médecine, etc. „ relative au programme publié par la Société médicale d'émulation.*

MONSIEUR,

Ce n'est pas une chose aisée que de bien poser une question, c'est-à-dire, de la poser de manière à rendre intelligible le point sur lequel on desire une solution; indépendamment d'une grande justesse d'esprit et d'une extrême précision dans les idées, il faut encore avoir des données plus ou moins étendues relativement à l'objet sur lequel la question porte : c'est avec raison que l'aimable et l'ingénieux auteur de la *Nouvelle Héloïse* a dit : « L'art d'interroger n'est pas si facile qu'on pense; c'est bien plus l'art des maîtres que des disciples; il faut avoir déjà beaucoup appris de choses pour savoir demander ce qu'on ne sait pas. »

Ces réflexions générales me sont suggérées par le programme que vient de publier la Société médicale d'Emulation, programme dont je desirerois bien entendre le sens pour pouvoir en approfondir les matières; car quoique j'y aie été attrapé plusieurs fois, quoiqu'un grand nombre de prix proposés n'aient jamais été distribués, je conserve cependant la manie

…rer dans ces sortes de lices, et cela par un genre …presse tout particulier à mon esprit qui n'a jamais … que les travaux de commande.

J'ai lu et relu le programme qui se compose d'abord … question proposée, et ensuite de plusieurs pages …plications qui m'ont paru, je l'avouerai, ne rien …pliquer du tout. Je copie la question :

1°. Quelles sont les maladies qu'on doit spécialement …sidérer comme maladies organiques ?

2°. Les maladies organiques sont-elles généralement …curables ?

3°. Est-il inutile d'étudier et de chercher à recon…naître les maladies organiques, d'ailleurs jugées incu…rables ?

Et d'abord peut-on sérieusement demander quelles …nt les maladies qu'on doit spécialement considérer …mme organiques ? Dans la classe des maladies orga…niques, je n'en connois point qui soient plus organi…ques les unes que les autres ; et si avec tous les méde…cins on appelle maladies organiques celles qui atta…quent nos organes dans leur propre substance, dans leur tissu, par opposition aux maladies qui n'intéres…sent que les facultés vitales ou les fonctions de ces mêmes organes, il est aisé de répondre à cette ques…tion, en disant que les maladies organiques sont les maladies organiques : et que dans ces maladies orga…niques, dont les unes peuvent être guéries, tandis que les autres sont incurables, et d'ailleurs plus ou moins graves, il n'y en a cependant point qui soient plus organiques les unes que les autres.

Les anciens connoissoient aussi les maladies orga…niques ; seulement ils leur donnoient un autre nom.

Correspondance.

Galien les appeloit *morbi instrumentales*, et il divisoit ensuite en internes et en externes : en effet, de la même manière qu'il y a des organes intérieurs et d'autres extérieurs, il y a aussi des maladies organiques externes et d'autres internes.

Il est donc évident que jusqu'à présent on a bien connu la distinction qu'il faut établir entre les lésions organiques et les lésions vitales : cependant cette division n'est pas toujours bien tranchée dans la nature, et l'art saisit aussi ces nuances ; ainsi l'on voit souvent les lésions vitales d'un organe, suivre ses lésions organiques, de la même manière que les lésions organiques sont quelquefois l'effet des lésions vitales profondes et de longue durée. Rendons cette proposition plus claire par un exemple. L'organe principal du système artériel, le cœur et les gros vaisseaux qui en partent, dans les dilatations organiques qu'ils éprouvent si fréquemment, deviennent à la fois, par l'effet de la dilatation elle-même, le siége de divers accidens nerveux, purement vitaux ; tout comme un simple état nerveux, fortement fixé sur ces parties, entraîne quelquefois des altérations organiques plus ou moins graves : des palpitations d'abord uniquement nerveuses ont entraîné, par leur durée et par leur intensité, des dilatations anévrismatiques du cœur ou des gros vaisseaux.

Tous les organes, soit internes, soit externes, sont donc susceptibles de lésions organiques, et ces lésions sont toutes celles qui attaquent l'organe lui-même, dans son tissu ou dans sa propre substance ; ce qui les distingue des lésions vitales, qui n'attaquent que les propriétés vitales de ces mêmes organes : de plus, les lésions organiques sont ou externes ou internes ; ce sont-là des choses connues de tout le monde.

Peut-être la société médicale d'émulation a-t-elle eu le projet de changer la signification du mot, *maladies organiques ;* de ne donner cette épithète qu'à quelques-unes de ces maladies, ou d'exclure, peut-être, de cette série, les maladies organiques externes, et probablement aussi une partie des internes. Mais dans cette supposition, pourquoi laisser subsister ce vague, cette indécision dans le pro-

...me ; et si ma supposition étoit fondée, quels ...ches n'auroit-on pas à faire à cette respectable ...té, qui, ainsi que toutes les associations médi... semblables, doit être regardée comme une des ...nelles commises à la garde des lois et des prin... de la médecine.

...e n'est cependant qu'à la faveur de cette suppo... qu'on pourroit expliquer ou rendre raison des ... propositions suivantes, qui d'ailleurs se dé... mutuellement, lorsqu'on applique à leur exa... les règles de la bonne logique.

En effet, comment mettre en question si les ma...dies organiques sont généralement incurables, lors...on connoit toutes les lésions qu'embrasse la classe ...s maladies organiques, lorsqu'on sait qu'il y a des ...ladies organiques externes et d'autres internes. La ...sse des maladies organiques externes comprend la ...esque totalité de la chirurgie ; une très-grande por...n du domaine de la médecine se compose des ma...dies organiques internes : et certes, l'art de guérir ...roit d'un bien foible secours, si les maladies orga...iques étoient généralement incurables. On peut donc ...urer hardiment qu'il y a des maladies organiques ...'on peut guérir, et qu'il y en a d'autres qui sont ...curables ; et si l'on étoit forcé, sans un plus grand ...amen, de dire quelles sont, de ces maladies orga...iques curables ou incurables, les plus nombreuses, ...surément la réponse seroit en faveur de celles qu'on ...eut guérir. Il ne falloit donc pas poser cette question : *Les maladies organiques sont-elles généralement incurables ?*

Mais ce n'étoit pas sûrement là ce que la société ...édicale vouloit demander ; ce n'étoit sur-tout pas ...à ce qu'il falloit qu'elle demandât. La question im...portante sur cet objet est de savoir quelles sont les ...aladies organiques que l'art parvient à surmonter ...u à détruire, et quelles sont celles qui sont au...dessus des efforts de l'art et de la nature.

La troisième question est ainsi conçue :

Est-il inutile d'étudier et de chercher à reconnoître les maladies organiques d'ailleurs jugées incurables :

Correspondance.

ici la première période de la question est évidem
détruite par la seconde ; ou plutôt la seconde pé
est elle-même la solution de la question renfe
dans la première. Est-il inutile d'étudier et de c
cher à reconnoître les maladies organiques *d'ail*
jugées incurables ? Mais il est évident qu'il fa
étudier et chercher à les reconnoître pour les dé
maladies organiques ; il faut sur-tout les étudi
chercher à les reconnoître pour les déclarer incura
ce qui est supposé fait antérieurement par le pr
membre de cette troisième question, laquelle s
duit tout bonnement à demander s'il est inutile
dier et de chercher à reconnoître des maladies
étudiées, déjà reconnues, puisqu'on les a asse
servées pour apprendre qu'elles sont de nature
nique, et qu'elles doivent d'ailleurs se montrer
rables.

Je ne ferai pas remarquer l'immense étend
cette question et les volumes nombreux qu'il fa
composer pour la résoudre pleinement, même
supposant présentée de la manière la plus conven
mais je chercherai à la rédiger dans le sens o
crois que la société médicale a voulu lui donne
demandant toutefois à cette respectable société
l'organe de votre Journal, si l'on peut trai
question d'après l'idée que je crois devoir lui atta
et que je compte pouvoir exprimer comme il su

1°. Donner une énumération précise des mal
organiques internes.

2°. Déterminer, dans le nombre de ces ma
organiques, celles qui sont incurables et celle
l'art ou la nature peuvent guérir.

3°. Indiquer les avantages qu'il y a à obser
à étudier les maladies organiques, même ré
incurables.

Les observations que je viens de vous sour
me paroissent intéresser à la fois et la médeci
les médecins ; je serai flatté que vous les jugiez a
et que vous trouviez convenable de leur donner le
de publicité que votre intéressant Journal met à
disposition.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Par M. BOUVARD, astronome.

JOURS.	THERMOMÈTRE EXTÉRIEUR. Centigrade.			BAROMÈTRE MÉTRIQUE.		
	MAXIMUM.	MINIM.	A MID.	MAXIMUM.	MINIMUM.	
1	+ 8,6 m.	+ 1,9 s.	+ 5,0	7[illegible]1,05 s.	147,20 ma.	ageux.
2	+ 6,0 s.	— 2 s.	+ 5,9	754,86 s.	752,co s.	l'horizon.
3	+ 3,7 s.	— 1,7 s.	+ 3,2	756,60 s.	754,86 ma.	r interval.
4	+ 4,0 mi.	— 2,7 ma.	+ 4,0	762,50 s.	757,05 ma.	l.
5	+ 3,4 mi.	— 3,6 ma.	+ 3,4	765,94 s.	764,00 ma.	
6	+ 5,4 s.	— 3,4 ma.	+ 5,0	767,00 ma.	764,50 s.	l.
7	+ 8,0 s.	— 0,4 ma	+ 6,4	765,00 s.	763,00 ma.	igeux.
8	+ 6,7 s.	— 2,0 ma.	+ 6,0	766,20 s.	765,26 s.	l.
9	+ 7,7 s.	— 1,2 ma.	+ 6,0	753,00 ma.	7[illegible]8,80 s.	ou. d'eau.
10	+ 13,5 s.	+ 2,2 ma.	+ 9,1	767,50 ma.	752,00 s.	verses et g.
11	+ 13,6 mi.	+ 5,7 s.	+ 11,7	747,50 ma.	743,64 s.	
12	+ 9,2 s.	+ 2,5 ma.	+ 8,2	754,62 s.	751,50 ma.	
13	+ 13,7 s.	+ 5,4 ma.	+ 13,1	748,00 ma.	742,82 s.	gr. mêl de g.
14	+ 12,7 mi.	+ 4,0 ma.	+ 12,7	743,24 s.	742,00 ma.	s nuages.
15	+ 12,2 s.	+ 4,2 ma.	+ 11,5	750,70 s.	745,50 ma.	ua. à l'hori.
16	+ 12,0 mi.	+ 7,2 ma.	+ 12,0	745,44 ma.	738,00 s.	
17	+ 13,6 s.	+ 5,0 ma.	+ 13,0	743,32 s.	742,22 ma.	
18	+ 12,7 mi.	+ 2,2 ma.	+ 12,7	747,62 s.	744,00 ma.	
19	+ 5,6 s.	+ 2,5 ma.	+ 5,4	753,00 s.	748,00 ma.	s nuages.
20	+ 9,2 mi.	— 2,5 ma.	+ 9,2	754,24 s.	753,18 ma.	ger brouil.
21	+ 14,2 mi.	+ 1,2 ma.	+ 14,2	753,50 ma.	749,24 s.	ntinuelle.
22	+ 10,5 mi.	+ 5,7 ma.	+ 15,0	752,50 s.	750,0 ma	
23	+ 12,2 s.	+ 5,2 ma.	+ 9,1	760,00 s.	753,72 ma.	
24	+ 1[illegible],9 s.	+ 6,7 ma	+ 9,4	764,[illegible]0 s.	762,50 ma.	s nua. brou.
25	+ 12,2 s.	+ 6,7 s.	+ 10,9	76[illegible],70 ma.	762,00 s.	es nua. blan.
26	+ 15,0 mi.	+ 5,5 ma.	+ 15,0	760,24 ma.	755,80 s.	m.
27	+ 17,5 s.	+ 3,7 ma.	+ 16,9	754,[illegible]0 ma.	746,86 s.	, pluie.
28	+ 17,7 s.	+ 8,5 ma.	+ 15,2	744,[illegible]6 s.	743,32 s.	m.
29	+ 11,7 s.	+ 5,7 s.	+ 11,0	750,50 s.	745,08 ma.	el.
30	+ 8,6 mi.	+ 2,5 ma.	+ 8,6	750,90 s.	749,74 ma.	

Plus grande élévation du mercure. . . . . fois.

Moindre élévation du mercure. . . . . .

Plus grand degré de chaleur. . . . . .

Moindre degré de chaleur. . . . . .

Eau de pluie tombée dans le cours de ce mois . 19,7[illegible]

HISTOIRE *sur la maladie contagieuse qui régna l'année dernière dans les communes de Duhort, Buanes, Bahus, etc., avec un apperçu sur celle qui règne dans les hôpitaux dépendans de la grande armée d'Espagne, parmi le peuple; et sur le traitement et les moyens préservatifs qu'on doit suivre, par* M. DUPIN, *docteur en médecine, ancien médecin dans les armées de S. M. I. et R., actuellement médecin en chef de l'hôpital militaire de la ville de Saint Sever, médecin du Gouvernement pour les maladies épidémiques* (1).

Aliquid semper ad communem utilitatem afferendum

Maladie épidémiq.

Je vais donner l'historique de la maladie contagieuse qui régna l'année dernière dans les communes voisines de celle que j'habite, et qui fit presqu'autant de victimes qu'elle atteignit de personnes. Je parlerai aussi de

(1) Malgré que le mémoire de M. Dupin ne présente que l'historique d'une maladie connue, cependant, comme c'est le tableau d'une maladie qui a régné épidémiquement, nous nous sommes fait un devoir de le publier. On a dû s'appercevoir que nous recueillons avec soin toutes les histoires des diverses épidémies qui règnent en France, ou même dans l'étranger.

Note du Rédacteur.

Maladie épidémiq.

celle qu'on observe actuellement dans les [illegible] pitaux dépendans de la grande armée d'[illegible] pagne, et de celle que j'ai remarquée par[illegible] le peuple, ayant la plus grande analogie av[illegible] la maladie des soldats. Je tâcherai sur-t[illegible] d'être vrai, ayant sans cesse présente à m[illegible] esprit cette belle idée du médecin philosop[illegible] « Si la vérité pour le commun des homm[illegible] » n'est qu'un point d'honneur, pour le méd[illegible] » cin elle doit être sacrée et inviolable ». En[illegible] je tracerai succinctement, d'après l'observati[illegible] et non d'après des hypothèses, le tableau d[illegible] causes tant éloignées que prochaines de la m[illegible] ladie. Il semblera peut-être à certaines pe[illegible] sonnes que, l'épidémie ayant cessé d'exerc[illegible] ses fureurs dans les communes où je l'ai re[illegible] marquée et traitée, ce mémoire, donné apr[illegible] coup, devient inutile. L'objection seroit rai[illegible] sonnable, si l'expérience ne nous démontro[illegible] pas que les épidémies telles que celle dont [illegible] vais parler, peuvent revenir, sur-tout nou[illegible] trouvant au voisinage d'une armée considéra[illegible] ble où elle paroît régner avec plus ou moins [illegible] d'intensité, et d'où nous pouvons recevoir de[illegible] nouveaux malades infectés de ce levain délé[illegible] tère. D'ailleurs, ce n'est pas pour les médecins [illegible] mes collègues que j'écris: ils ne peuvent s'y [illegible] méprendre; mais bien pour les chirurgiens

s campagnes, qui ordinairement donnent ces malheureux les premiers secours, d'où pend très-souvent l'issue de la maladie. Maladie épidémiq.

La fièvre contagieuse dont je vais parler bord, régna principalement dans les com- nes de Duhort, Buanes, Bahus, etc., etc.; , en supposant que d'une commune à une tre il y ait eu quelque différence dans quel- es-uns des symptômes qui ont accompagné tte maladie, on doit cependant la ranger tou- urs dans la classe des lésions dont elle porte s signes propres et caractéristiques; par con- équent, une curation qui tombe sur une pidémie, est certainement applicable (à quel- es modifications près, exigées par les cir- onstances) à toutes les épidémies qui portent ncièrement les mêmes caractères.

La terreur et la crainte que ne manquent mais de répandre parmi le peuple les ma- dies épidémiques, sont une des premières uses qui concourent à leur propagation. tte aveugle prévention qui les frappe, per- rtit leur digestion, et porte le désordre dans r économie. Il seroit alors bien important faire voir que ces maladies n'ont aucun ca- ctère contagieux, et que ce n'est que la ter- ur, les préjugés ou la négligence qui les ndent si meurtrières. On n'a pas, dans les

Maladie épidémiq.

campagnes, des notions claires sur les malad
contagieuses, qui se trouvent le plus souv
compliquées, et qui se masquent aussi qu
quefois sous des symptômes qui leur par
sent étrangers. Une constante expérience d
les armées et dans ce pays m'a fait connoî
que les fièvres ataxiques dites malignes é
démiques, ainsi que presque toutes les ma
dies aiguës, deviennent ordinairement i
domptables lorsqu'on néglige de les attaqu
dans leur commencement; ce n'est qu'alo
qu'on est à tems de brider leur férocité,
maîtriser leurs symptômes. Aussi, je cr
devoir exhorter ceux qui auront le malhe
d'en être attaqués, et en particulier les gé
du peuple, d'appeler les médecins au co
mencement de leur maladie : que ce ne s
ni la timidité ni l'indigence qui les arrêten
les médecins se feront toujours un devoir
secourir les pauvres; il est bien juste que c
derniers éprouvent dans leurs maladies com
dans leurs besoins, que nous les reconno
sons pour des hommes; que comme membr
de la même société, ils ont droit aux mêm
secours et aux mêmes avantages que la Pro
dence et la saine politique ont si sageme
établis pour la conservation des citoyens. C'
dans les calamités publiques, et sur-tout da

ıladies populaires, qu'un honnête homme Maladie épidémiq.
cré par état au bien de la société doit,
ɔn zèle et ses travaux, se sacrifier généament pour elle.

maladie dont je vais entreprendre l'histo-, m'a présenté, dans le cours de ses pé-ɜ, des singularités et des phénomènes ɔnt fixé toute mon attention; je me ɜrai à parler de ce que j'ai vu et observé ɑne seule famille, dont tous les membres é successivement atteints au plus haut de cette cruelle maladie. Je parlerai ıblement de ce qui se passa dans cette n avant que j'y fusse appelé. La femme ɓarthe en la commune de Bahus, dite Boueilles, âgée de 55 ans, alla à es dans les premiers jours de janvier de ernier, pour donner des soins au mari sœur, attaqué de la maladie qui mois-ıit les habitans de cette commune. Le frère guérit, mais son épouse, sœur lle de Labarthe, mourut de la même lie; celle de Labarthe qui avoit absorbé nin délétère, retourna dans le sein de nille, s'alita et communiqua, avant de ɜir, le germe contagieux à son mari e Boueilles, âgé de plus de soixante ans; ı fils Pierre, âgé de trente ans; à sa

Maladie épidémiq.

belle-fille Jeanne; à son autre fils Jean, [illegible] de 25 ans; à un neveu qui étoit dans [illegible] maison; et à un pasteur, âgé de 12 à 13 [illegible] M. Durrieu, receveur des deniers pub[illegible] à S.-Sever, et propriétaire de la métairie [illegible] travailloient ces malheureux, dont qua[illegible] avoient déjà reçu les derniers sacremens [illegible] mains de M. l'abbé Jugnon, desservant [illegible] commune de Bahus, vint me prier d'al[illegible] visiter ses colons abandonnés de tous le[illegible] parens, voisins et amis, et qui lui paro[illegible] soient condamnés à une mort certaine. [illegible] me transportai de suite auprès de ces infect[illegible] et chemin faisant je passai à Mont-Gaillar[illegible] chez l'officier de santé, nommé Latour, q[illegible] paroissant rassuré sur l'état de ces malade[illegible] n'envisageoit pas ma visite comme leur étan[illegible] essentiellement nécessaire; cependant je le[illegible] priai de me suivre, et nous arrivâmes dans[illegible] cette maison, asyle de toutes les infortunes, [illegible] et servant d'épouvantail aux habitans de ce[illegible] quartier. Je fis faire d'abord un grand feu; [illegible] mon attention se porta sur l'habitation des [illegible] malades, sur leurs lits et leurs chambres; les [illegible] rideaux furent ouverts par-tout, l'air se renou[illegible]vela dans tous les appartemens, je les inondai [illegible] de vapeurs de vinaigre. J'ordonnai des fomen[illegible]tations aux extrémités supérieures et inférieu[illegible]

rés avec l'eau et le vinaigre, qu'on renouveloit toutes les deux heures.

Maladie épidémiq.

N'ayant que peu de moyens pharmaceutiques à ma disposition, je composai de suite un remède où entroient principalement la thériaque et le bon vin. Le père de ces malheureux sur-tout alloit rendre le dernier soupir; je leur administrai à tous provisoirement la même mixture; j'appelai les voisins, que je rassurai de mon mieux, que j'instruisis, que je ranimai. M. Durrieu, à qui j'écrivis en conséquence, m'envoya beaucoup de vinaigre, du bon vin, des servans étrangers; et à l'aide des soins soutenus qu'on administra nuit et jour à cette famille infortunée, et par les salutaires secours de la médecine que je leur prodiguai pendant plus d'un mois, la vie et la santé leur ont été insensiblement rendues: la confiance revint peu à peu, la terreur fut bannie, et la commune préservée des funestes effets de la propagation meurtrière de cette maladie.

La maladie contagieuse, qui fait le sujet de ce travail, et qui a été reconnue sous le nom de fièvre des prisons par le docteur Pringle, de putride maligne par Huxham, de fièvre catharrale maligne par Eller, et dont se sont occupés avec le plus grand succès les

Maladie épidémiq.

médecins Lind, Monro, Sydenham, et qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de fièvre ataxique, m'a paru une véritable fièvre nerveuse aiguë, rarement vermineuse, et encore plus rarement compliquée de diathèse inflammatoire. Les symptômes qui se sont présentés d'abord, et ceux qui se sont déclarés dans le cours de la maladie, annonçoient ce caractère d'une manière très-évidente.

Les maladies qui attaquent généralement un grand nombre de sujets dans le même tems et dans le même pays, et qui par là portent le caractère d'épidémie, dépendent nécessairement d'une cause générale, d'un agent universel et commun, mais accidentel aux habitans de telle ou telle commune; or, on ne peut trouver cet agent universel et commun que dans les alimens dont nous usons, et dans l'air que nous respirons, deux choses communes et nécessaires à tous les hommes; ici la maladie paroît avoir été excitée en grande partie par les qualités physiques de l'air. Après un automne très-humide, l'hiver qui suivit plongea la nature dans l'engourdissement; le froid pénétrant qui régna avec tant de constance, dut nécessairement empêcher en totalité ou en partie l'issue de l'humeur de la transpiration; l'expérience, d'ailleurs, nous prouve que la constitution froide et boréale devient nuisible quand

elle passe certaines bornes. La crainte et les autres passions de l'ame ont aussi contribué, outre les causes matérielles, à développer la maladie. Il ne paroît pas qu'il ait existé de cause pandémique délétère: la diarrhée n'a point précédé la maladie comme on le rencontre actuellement dans les hôpitaux de l'armée d'Espagne, et parmi ceux du peuple infectés par contagion de cette maladie. Maladie épidémiq.

Jusqu'à ce jour, un empyrisme aveugle avoit été le seul guide qui eût conduit les médecins dans le traitement d'un genre de maladie qu'on avoit qualifiée de maligne, moins à raison des funestes effets qu'elle avoit coutume de produire, que parce qu'on les attribuoit à certains délétères dont on n'avoit pas même tenté de découvrir l'origine ni la nature. L'ouverture d'un grand nombre de cadavres, les observations les plus réfléchies furent le flambeau à la faveur duquel on pénétra dans le labyrinthe inextricable des symptômes qui accompagnent ce genre de maladies; la force du génie a fait découvrir les principes dont ils émanent, et la véritable méthode de les combattre. Cette méthode, établie sur les fondemens les plus solides, n'a cessé d'avoir, entre les mains des médecins qui l'ont employée, les succès les plus constans. Il faut suivre pas à pas la nature; quand une fois on connoît cette

Maladie épidémiq.

liaison de rapports, cette harmonie de mouvemens qui la constitue, il faut observer et réfléchir sur les faits de pratique ; il faut les comparer entre eux, les envisager sous les différens rapports de l'âge, du sexe, du tempérament, du climat. Le tableau des signes que nous avons recueillis avec toute l'attention possible, nous ont prouvé que cette maladie, quoique variant singulièrement dans ses degrés d'intensité et dans la rapidité de ses périodes, quoique chez les enfans, les femmes et les hommes d'une constitution foible, ces périodes fussent moins rapides et moins funestes que chez les hommes d'une constitution pléthorique, quoiqu'enfin on ait vu des individus attaqués brusquement de la maladie par voie de contagion et sans aucun prodrôme, du moins apparent, on n'a pas moins reconnu en général dans cette maladie trois degrés bien distincts. Le premier étoit annoncé par des lassitudes spontanées ; par le mal de tête, qui a été le symptôme le plus constant, en général très-violent, quelquefois se bornant à un sentiment pénible de stupeur ou de pesanteur, n'ayant pas ordinairement de siège fixe, tantôt placé sur la partie inférieure, tantôt sur la postérieure ou supérieure de la tête ; par des insomnies ; un sommeil laborieux et acca-

blant ; l'engourdissement des membres ; des vicissitudes de froid et de chaud, le pouls petit, un peu dur et inégal ; la langue blanche, sèche, rabotense, tremblante : il y avoit souvent des envies de vomir, sans aucun signe de turgescence gastrique ; les yeux étoient brillans chez les uns, fixes ou ternes chez d'autres, etc. Le deuxième degré a été marqué par un délire continuel, le plus ordinairement tranquille et concentré, quelquefois cependant furieux ; par des mouvemens spasmodiques, etc., etc. Le troisième degré offroit comme symptôme caractéristique la carpologie ; la surdité ; l'assoupissement ; une prostration extraordinaire des forces ; la petitesse du pouls ; le hoquet ; des sueurs colliquatives ; des pétéchies ; la langue sèche et noire ; enfin la décomposition de la face, dont l'existence est toujours un signe d'un grand danger, de même que sa non-existence étoit le signe le plus certain du rétablissement : les signes de la putridité étoient aussi manifestes dans le troisième degré. Maladie épidémiq.

La durée en général de la maladie a été de vingt-un jours ; après ce temps, les symptômes les plus alarmans cessoient, la convalescence étoit longue, et on devoit craindre les récidives. Dans le plus haut degré de la fièvre, on remarquoit toujours deux exacer-

Maladie épidémiq.

bations dans la journée; l'une commençoit le matin, et étoit à son état vers midi; l'autre, qui commençoit vers le soir, atteignoit son état vers minuit: l'urine paroissoit pendant toute la maladie semblable à de l'eau limoneuse; elle étoit d'autant plus épaisse que la maladie présentoit plus de danger; le péril devenoit extrême lorsqu'au plus haut degré de la maladie l'urine se montroit tout-à-coup claire et limpide; le signe le plus certain d'une amélioration prochaine étoit lorsque les urines devenoient insensiblement plus claires, et qu'elles déposoient moins de sédimens.

Le traitement de la maladie que j'eus à combattre, consistoit principalement à relever et à soutenir les forces par l'emploi général, et proportionné à l'intensité de la maladie, des incitans volatils, tels que le camphre, le musc, l'éther, la valériane, la serpentaire de Virginie, l'ammoniaque, le quinquina, et sur-tout le bon vin et la thériaque; il falloit ici, pour obtenir une guérison complète, non seulement relever les forces, mais encore combattre la cause délétère de l'oppression.

En consultant les plus fameux médecins qui ont traité des maladies contagieuses, tels que Sydenham, Huxham, Pringle, Lind, Monro, nous voyons qu'ils les ont considérées

sous les deux rapports suivans, ou comme dépendantes d'un miasme qui flotte encore dans l'estomac et le tissu cellulaire, ou comme étant fixée dans ces parties, et ayant formé des lésions profondes et septiques. C'est dans le premier état de maladie que nous avons vu réussir avec le plus grand succès le tartrite antimonié de potasse; ce remède nous a paru agir moins en évacuant l'estomac qu'en produisant une détente suivie d'une sueur salutaire : non seulement il a l'avantage de chasser au-dehors les matières nuisibles contenues dans l'estomac, et de combattre ainsi quelquefois la cause de la contagion; mais encore il relève les forces par suite de l'action imprimée à tout le système nerveux. Nous avons aussi, comme le pratiquoit Sydenham, soumis dans cette occasion, et souvent dans les hôpitaux militaires, les malades à un traitement sudorifique et anti-spasmodique. J'ai vu des sueurs décidées, soit par la nature, soit par l'art, terminer la maladie à cette époque. Un remède dont le succès a été évident dans le même cas, c'est le vésicatoire appliqué entre les deux épaules; le délire, l'embarras de la tête, les douleurs vagues qui avoient résisté au vomitif, cédoient à l'action de ce moyen curatif. Dans le second état, et lorsque le

Maladie épidémiq.

Maladie épidémiq.

miasme contagieux avoit décidé une lésion septique ou produit des stases, nous avons combiné avec le plus grand succès les anti-spasmodiques avec les anti-septiques. Le mélange dont nous avons eu le plus à nous louer, c'est celui du quinquina avec le camphre, la serpentaire de Virginie, la valériane, etc.; mais le remède qui a décidé la guérison de nos malades, ainsi que de ceux qu'a visités mon respectable collègue M. Dufour, dans les communes de Buanes, Bahus, etc., a été la pratique des saignées locales par les sangsues, qui ont paru réunir le double avantage d'évacuer directement la partie malade; de dégorger l'intérieur de la tête, comme foyer de la maladie; et de porter moins sur les forces qu'une saignée générale, que nous avons reconnu devenir, par suite de l'affaissement total qu'elle produisoit, aussi nuisible et aussi funeste que les purgatifs qu'il falloit proscrire. Nous avons appliqué, d'après les mêmes vues, sur les extrémités inférieures, des fomentations avec l'eau tiède, le vinaigre et le muriate de soude, qu'on avoit soin de renouveler toutes les deux heures jusqu'à ce que l'embarras de la tête parût diminuer. Nous n'avons pas négligé l'usage des lavemens, pour tenir le ventre libre.

La propreté des malades et de tout ce qui les environnoit, a toujours fixé notre attention; ainsi, faire tenir les rideaux des lits ouverts, faire renouveler l'air de l'appartement, employer avec ménagement les fumigations prescrites par M. Guyton-de-Morveau, étoient pour nous autant d'objets qui nous préoccupoient particulièrement. Maladie épidémiq.

Un symptôme qui s'est spécialement manifesté chez les militaires de l'armée d'Espagne, et parmi les individus du bas peuple qui ont contracté cette maladie, a été et est encore une diarrhée séreuse, qui, lorsqu'elle est modérée et qu'elle paroît diminuer la maladie, ne doit pas être arrêtée; mais lorsqu'elle devient trop abondante et qu'elle prend visiblement sur les forces, j'ai administré avec succès des bols faits avec deux parties d'ipécacuanha et une d'opium, l'arnica montana en décoction ou en poudre, les vésicatoires appliqués à différentes reprises, à titre de rubéfians, c'est-à-dire, sans enlever l'épiderme; j'ai donné aussi à cette époque le vin à haute dose, comme fortifiant et comme anti-septique : on sait quels avantages en a retiré le docteur Pringle. Asclépiade disoit que le vin, par ses effets dans ces maladies, le disputoit au pouvoir des dieux. Dans l'état le plus avancé de la maladie, c'est-à-dire

Maladie épidémiq.

dans le troisième degré, j'augmentois la dose des remèdes à l'intérieur; je les variois, je les associois suivant les circonstances, j'employois les lotions spiritueuses aromatiques, j'avois recours aux incitans externes dans leur plus grande énergie possible, et je les appliquois sur presque toutes les parties du corps, pour conserver et ranimer le flambeau de la vie. J'appliquois, dans le dessein de diminuer l'érethisme intérieur, plus rarement les vésicatoires par les cantharides que les sinapismes, parce que les premiers agissant plus lentement produisoient facilement dans cette maladie des ulcères de mauvais caractères, principalement lorsqu'on appliquoit les cantharides aux jambes. Le père Boueilles, déjà cité dans ce mémoire, nous en offre un exemple frappant; les plaies établies à ses jambes, par l'effet des vésicatoires que je n'avois pas ordonnés, se gangrenèrent, perdirent tout leur sentiment, il en découloit une sanie puante, cadavéreuse; j'ordonnai des scarifications plus ou moins profondes, suivant que la gangrène avoit plus ou moins pénétré, je fis bassiner les plaies avec l'eau de vie camphrée, etc., etc.; et à mesure que le malade guérissoit par le moyen des remèdes pris à l'intérieur, ces plaies prenoient un meilleur aspect; elles finirent, quoiqu'à la longue,

longue, par se cicatriser, avec cependant grande déperdition de substance. M. Dufour, médecin du premier mérite, a fait dans ce genre une observation digne d'être citée. Une malade nommée Anne Philippe, qu'il alla visiter à Duhort, où il s'étoit rendu d'après l'invitation de M. notre Sous-Préfet, perdit, par l'effet de la maladie, tous les muscles et cartilages de son nez, qui s'ulcérèrent, se gangrenèrent, tombèrent en sphacèle, et laissèrent à découvert tous les os propres de cette partie. La malade, malgré cet accident qui supposoit un grand danger pour la vie, fut sauvée par les soins de ce savant médecin. Les bains domestiques m'ont paru salutaires au-delà de toute expression: aucun moyen n'opéroit aussi promptement pour relever les forces, pour diminuer la vîtesse, et rétablir l'égalité du pouls, pour calmer les spasmes, les convulsions, le délire, les douleurs pleurétiques et celles du bas-ventre; enfin, pour favoriser une bonne transpiration, et développer régulièrement les autres sécrétions. Les bains devenoient plus salutaires, si on les rendoit aromatiques par l'addition des fleurs de camomille, sommités de romarin, de lavande, de thym, de marjolaine, deux onces de chaque pour un bain, dont la chaleur devoit être tou-

Maladie épidémiq.

Maladie épidémiq.

jours du 27e. au 28e. degré, et dont la dur ne devoit jamais excéder huit minutes, sur-to pendant l'état de la maladie. J'ai appliq avec quelque succès un sachet d'espèces ar matiques bouillies dans du vin sur la régio de l'estomac, etc., etc.

Passons maintenant aux moyens préserv tifs; mais avant d'aller plus loin, nous rema querons, d'après Hippocrate, qu'il est bie difficile de résister à l'action des causes dél tères qui nous environnent. *Plerumque h minis natura universi potestatem non su perat.* L'homme, comme tous les autres êtr organisés, est sous la dépendance des objet extérieurs avec lesquels il est forcé, par s nature, d'entretenir des rapports; il est sou mis à subir toutes les altérations que les élé mens lui impriment; le riche dans son palai le pauvre dans sa chaumière sont forcés d respirer, et sujets par-là à éprouver les in fluences de l'air.

Nous dirons un mot du régime le plus con venable, de l'état de l'ame le plus propre à se défendre contre le fléau contagieux, et nou passerons ensuite aux moyens à employer pou se garantir de l'infection.

Tous les changemens brusques sont nui sibles, lorsqu'il règne une maladie épidémiqu

ou contagieuse, et nous ne conseillons pas à celui qui fait du lait sa seule nourriture, d'en cesser subitement l'usage, et de passer de suite à celui de la viande et de l'eau-de-vie. Les rapports que les malades éprouvent, les vents qu'ils rendent constamment dans le cours de leur maladie, les vers qui compliquent quelquefois ces affections, semblent nous autoriser à condamner l'usage des végétaux. Nous désirerions, par exemple, qu'on se privât des fruits tels que les pommes, les poires, les figues et le laitage. Les farineux nous paroissent aussi condamnables, sur-tout pour les enfans. Les plantes tétradynames, les alliacées, comme, par exemple, le nasitort, le raifort, le cresson, la rave, le navet, la roquette, l'oignon, l'asperge, l'oseille, l'ail, le poireau, etc., un usage modéré de la viande et du vin, sont les alimens les plus convenables. En suivant ce régime, il faut avoir soin de ne pas se livrer à aucun excès, d'éviter le froid et l'humidité, deux choses essentielles qui disposent à la maladie. L'esprit doit être calme et tranquille; la crainte, le chagrin et toutes les passions énervantes doivent être bannies par tous les moyens possibles, et sur-tout par des distractions convenables, par une dose modérée de bon vin, etc.

Maladie épidémiq.

Maladie épidémiq.

Pour s'opposer à la propagation de la n
die contagieuse, il faudroit empêcher la
munication libre des infectés avec les
sonnes saines, éloigner du centre de la
les hôpitaux, établir des gardes qui défendi
la sortie des malades avant leur entier
blissement, et avant que leur linge, leurs h
et leurs corps eussent été désinfectés. Le
lades doivent être tenus très-propremen
draps des lits et les couvertures souvent
gés. Nous avons observé que chez les ma
privés de feu, l'affection étoit beaucoup
grave. Wagler et Rœderer avoient fait la n
observation à Gœttingue, et Lind à l'h
de Harler. Les selles des malades doiven
promptement enlevées: il seroit même
dent de les enfouir dans la terre. On doit
per les linges pendant quelque temps
l'eau froide, et les lessiver ensuite; sans
précaution, il arrive que l'évaporation de
entraîne les miasmes contagieux, et peu
propager la maladie. L'air de l'apparte
doit être souvent renouvelé; et, sans se b
à la seule introduction de l'air frais, on
avec ménagement pour la poitrine du ma
répandre dans la chambre des vapeu
gaz muriatique oxigéné, ou toute autre v
propre à remplir les mêmes vues; on

lement exposer les meubles et les hardes malades à ces fumigations.

ERVATION d'hydropisie ascite, heu-usement terminée par une crevasse ontanée faite dans un point de la cir-nférence de l'ombilic, par M. BERTRAND, *édecin au Pont du Château.*

Ascite jugée par une crev. à l'ombilic.

uanon Longare, cultivateur, âgé d'en- a quarante-huit ans, d'une très-grande sta- et d'une forte constitution, éprouva dans urs de l'été de 1807, une fièvre qui, après ir affecté différens types, prit enfin celui ermittente tierce, qu'elle couserva long- ps, et contre laquelle quelques moyens 'art, mis d'abord en usage très-irrégulière- ent, ou plutôt négligés, et bientôt suivis emploi de différentes recettes conseillées des commères, ne firent que suspendre nentanément cette tendance du mouve- t fébrile, qui, après s'être revêtu de nou- de formes diverses, sur-tout à chaque rudence que commettoit le malade dans régime, ou en s'exposant aux vicissitudes osphériques, se prolongea très-avant dans omne suivante. Mais les effets qui devoient rellement résulter de l'action continue

Ascite jugée par une crev. à l'ombilic.

d'une puissance aussi débilitante, ne tardèr pas à se manifester; et une diarrhée chron que, nouvelle source atonique, vint se joind aux circonstances maladives premières. Enfi le défaut d'exercice en plein air, auquel le m lade avoit coutume de se livrer en santé, l état morose et la perversion de l'appetit réunirent à l'affection diarrhoïque, et dès-lo l'action successive de ces causes, en diminua le ton des solides, et par suite la consistanc des fluides, porta atteinte à l'activité départi aux fonctions de l'exhalation et de l'absorp tion. Bientôt l'une de ces fonctions l'empor sur l'autre, et les extrémités inférieures s'i filtrèrent. Cette infiltration, ou œdématie pa tielle, indice d'une diffusion générale, en se pr pageant de proche en proche, s'accompagn enfin des phénomènes morbifiques qui con tituent l'hydropisie ascite ou abdominale, q j'ai cru devoir, dans ce cas, ranger parmi l hydropisies ascites primitives ou essentielle à raison de l'atonie imprimée à tout le sy tême.

Vers le milieu du printemps de la présen année 1808, j'eus occasion de voir le malad qui m'apprit les différens détails dont je vie de rendre compte, et qui ajouta que depu que la tuméfaction de l'abdomen avoit par

lère s'étoit faite d'abord par la région infé- Ascite jugée par une crev. à l'ombilic.
rieure de cette cavité à membranes perspira-
toires, et s'étoit accrue d'une manière uniforme
En un point où je la voyois. La distension des pa-
rois abdominales étoit alors très-considérable ;
et il me fut facile de sentir la fluctuation de
la collection aqueuse accumulée dans cette
capacité. Les différens moyens thérapeutiques
que je proposai alors n'ayant pas été mis en
usage, je perdis de vue le malade.

Mais l'augmentation de volume du bas-ventre, et conséquemment la gêne plus grande de la respiration suscitèrent à ce malheureux, comme je l'ai appris postérieurement lorsqu'il fut contraint de réclamer mes soins, de s'appliquer un vésicatoire à une jambe, dans l'intention, m'a-t-il dit depuis, d'évacuer par cette voie les eaux contenues dans la capacité de l'abdomen. L'emploi inconsidéré de ce moyen confirma bientôt cet axiôme latin : *ubi fit stimulus, ibi fit etiam affluxus.*

La jambe où étoit le vésicatoire devint d'un volume triple, et néanmoins il s'écoula une quantité si abondante de liquide par cette exutoire, que le malade put vaquer, au bout de quelque temps, à des travaux peu soutenus ; mais cette amélioration ne fut que précaire, attendu que l'écoulement du vésicatoire de-

Ascite jugée par une crev. à l'ombilic.

venu habituel, ne compensa plus l'accumulation de la sérosité dans la cavité abdominale. Cette nouvelle masse de liquide, en devenant de jour en jour plus considérable, distendoit tellement le ventre, que le malade étoit menacé d'une suffocation inévitable, quand la nature (qui a toujours de grandes ressources lorsque la constitution individuelle annonce la vigueur des forces radicales de la vie) se préparoit elle-même une voie de guérison. En effet, un commencement d'engorgement inflammatoire s'étoit manifesté au pourtour du nombril dans les premiers jours du mois d'octobre 1808; et dans la nuit du 6 au 7, il se fit spontanément, dans un point, une crevasse, (l'ouverture pouvoit recevoir un stilet ordinaire) par laquelle il s'évacua une si grande quantité d'eau, qu'une très-grande foiblesse s'empara du malade. Appelé à son secours, j'employai d'abord une potion excitante qui fut ensuite remplacée par des moyens toniques propres à ranimer l'action languissante des solides, et j'insistai enfin pendant quelque temps sur un régime analeptique.

Peu à peu la sérosité abdominale s'est évacuée par la petite ouverture survenue vers l'ombilic; l'engorgement œdémateux des extrémités inférieures s'est dissipé; et les facultés

de l'inhalation et de l'absorption ayant dès-lors cessé d'agir irrégulièrement, toutes les fonctions sont rentrées dans leur rythme naturel. Ascite jugée par une crev. à l'ombilic.

Aujourd'hui que cet effort critique date de trois mois, cet homme peut se livrer à ses occupations ordinaires; mais la petite plaie de l'ombilic, restée fistuleuse, produit quelquefois de légers suintemens.

Cette solution favorable d'hydropisie ascite, qui prouve combien sont puissantes les ressources de la nature en de certains cas, se présente quelquefois dans la pratique, et a été anciennement observée. Néanmoins je n'ai pas négligé de recueillir ce nouvel exemple, pleinement convaincu que, dans les sciences exactes, un grand nombre de faits ne sauroit nuire.

DIX-SEPTIÈME FRAGMENT DE SÉMÉIOTIQUE.

Considérations seméïologiques sur les odeurs, par F. J. DOUBLE.

On a souvent parlé, dans divers ouvrages de médecine, de l'importance et des avantages qu'offre l'étude des odeurs, considérées dans la théorie de leur action, la physiologie; ou dans les divers modes d'influence qu'elles exercent sur l'homme, soit qu'elles concou- Séméïotique des odeurs.

Séméïotique des odeurs.

rent au développement de diverses affections morbifiques, soit qu'on les fasse servir au contraire à combattre et à détruire ces mêmes affections. Ainsi, l'on a tour-à-tour envisagé l'impression des odeurs comme un fait physiologique; on a aussi examiné cette impression comme cause des maladies et comme moyen thérapeutique, prophilactique ou curatif. Mais il est un autre point de vue sous lequel il convient de considérer les odeurs, et qui n'a guères été qu'indiqué par un très-petit nombre d'auteurs, c'est la séméïotique des odeurs, ou la doctrine des signes qu'elles peuvent fournir au praticien. Le médecin, habitué à voir des malades et à réfléchir sur sa pratique, s'est plusieurs fois convaincu de la nécessité d'appliquer à-la-fois tous ses sens à l'étude des maladies; il n'en est aucun qui, dans telle ou telle autre circonstance, ne lui ait rendu des services plus ou moins signalés; et s'il en est quelqu'un d'eux qui lui soit moins souvent et moins évidemment utile, c'est très-probablement d'abord parce qu'on a peu d'habitude de l'exercer, et ensuite parce que la réflexion a moins de prise sur les sensations qui en sont le produit ou le résultat, sous ce rapport que ces sensations sont très-fugitives, infiniment variées, et que nous n'avons que

des moyens incertains et inexacts de les retracer à notre esprit.

Séméïotique des odeurs.

Ceci est sur-tout applicable aux odeurs, genre de sensation, dont on tient en général peu de compte au lit des malades, sur laquelle on insiste peu, parce qu'on n'y trouve au premier abord rien que de repoussant, et qui présente enfin un nombre infini de variations, dont l'impression, assez difficile à saisir, ne peut d'ailleurs être représentée ensuite à l'esprit que d'une manière très-vague. Aristote avoit déjà noté cette lacune dans nos connoissances, et elle n'a pas encore été remplie. Les hommes, dit-il, n'établissent que peu de différence entre les odeurs; ils n'expriment dans leur langage que les bonnes ou les mauvaises, les agréables ou les désagréables. En effet, aujourd'hui même les langues, dont l'exactitude et la clarté sont presque toujours en harmonie avec la précision et la netteté des idées, ne nous fournissent point des expressions suffisantes pour caractériser les diverses modifications des odeurs; et toutes les fois que nous voulons parler d'une odeur, nous ne pouvons que la comparer à une autre, toujours plus ou moins différente.

Mais l'habitude supplée jusqu'à un certain point à ce défaut du langage; et si l'on ne peut pas dire d'une manière rigoureuse que telle

Séméïotique des odeurs.

odeur déterminée et fixe indique, dans telle ou telle autre circonstance, tel ou tel signe, on peut du moins, d'après les faits que nous allons rapporter, assurer que la considération des odeurs nous a servi à agrandir le domaine de la séméïotique. On peut sur-tout assurer qu'en cultivant plus soigneusement et plus généralement cette branche du diagnostic et du pronostic des maladies, on parviendra à en étendre plus ou moins les bornes. Hippocrate a, dans plusieurs endroits de ses ouvrages, considéré les odeurs comme signes dans les maladies. C'est ainsi que dans le livre *de Arte* il dit expressément que dans les affections de la poitrine, par exemple, où les signes sensibles manquent presqu'entièrement, la médecine peut s'aider de l'examen des fonctions de l'organe de la voix, des sécrétions de ces organes, et des odeurs de ces sécrétions: *Earumque partim quidem odoribus partimque coloribus.*

Dans le livre des prénotions, il parle aussi des sécrétions alvines et de leurs qualités dans l'état sain. Il faut, dit-il, qu'elles soient jaunâtres et pas trop fétides. *Sit etiam alvi egestio subfulva neque admodum graveolens*, etc. Dans le livre 6 des épidémies, s. 8, Hippocrate conseille d'étudier les diverses mo-

dications que présentent les odeurs, et les effets qui en résultent. *Odores, partim oblectantes, partim offendentes, quidam etiam implentes et obsequentes, eorumque mutationes ex quibus contingant et qualiter se habeant, animadvertendum.*

Séméïotique des odeurs.

Tel est l'ordre de la nature, dit Bordeu; telle est aussi la marche de la médecine: elle juge de l'essence des parties et de leur état sain ou malade par l'odorat. Tous les médecins s'en sont aidés, et ont appris depuis Hippocrate à calculer ou classer dans leur mémoire les odeurs propres à leur faire asseoir un jugement convenable sur le diagnostic et le pronostic.

Déjà nous possédons des données assez nombreuses sur les signes que fournissent les odeurs de chacune des sécrétions et des excrétions en particulier. C'est ainsi que c'est un signe mortel que la sérosité du sang sorti accidentellement ou par la saignée offre une odeur fétide plus ou moins forte dans les maladies adynamiques ou putrides, et dans les ataxiques ou malignes. Huxham en avoit fait plusieurs fois la triste expérience dans les malades attaqués de la fièvre lente nerveuse qu'il a décrite. On peut en dire autant de l'extrême fétidité des urines et des matières fécales, des sueurs et des crachats, dont nous aurons d'ail-

Séméiotique des odeurs.

leurs occasion de parler en traitant des signes de chacune de ces excrétions.

Nous nous occuperons en ce moment de l'odeur générale qu'exhalent les individus dans les maladies, et nous remarquerons que ces odeurs exhalées sont fournies à-la-fois par la partie chevelue de la tête, par les oreilles, par les narines et par la bouche, par les aisselles, par les intestins, par la vessie, par les voies spermatiques, par les aînes et par les interstices des orteils. Nous remarquerons de plus que dans l'état de santé chacune de ces parties fournit une odeur particulière et qui varie suivant l'âge, suivant le sexe, suivant le climat, suivant le genre de vie et suivant la nourriture. Nous remarquerons aussi qu'il est très-important d'avoir une idée claire de ces diverses modifications dans l'état sain, afin de pouvoir en apprécier plus exactement les aberrations dans l'état de maladie; et comme il seroit beaucoup trop long d'entrer ici dans ces divers détails, nous renverrons pour cela au mémoire sur les odeurs, inséré par M. Brieude dans la collection de la Société royale de médecine, année 1789, mémoire très-bien fait, et auquel il ne manque guère que la partie séméïotique qui est l'objet de cet article. On peut consulter également une excellente dissertation publiée et soutenue à Montpellier par mon confrère

et mon condisciple Rocacher; enfin, l'article sur les odeurs inséré au tome 1er. des mémoires de la Société médicale d'émulation par M. Alibert, et un autre très-bon mémoire sur les odeurs, par M. Virey, inséré au tome VIII du journal de médecine. Du reste nous nous contenterons d'indiquer ici, de la manière la plus concise, les signes constans que présentent, dans les diverses maladies, les odeurs générales qu'exhalent les malades. Séméïotique des odeurs.

Baglivi assure qn'il reconnoissoit souvent à la nature de l'odeur exhalée si la maladie devoit être légère ou grave, aiguë ou chronique, etc. : *Ex odore quem ægri spirant soleo sæpè utrum morbus facilis vel difficilis, brevis vel diuturnus, vel alterius generis futurus sit judicare.* Ailleurs il dit dans le même sens : *Frequenter ex odore habitûs, oris ægrotantium aut sanorum, vel curativas indicationes resumo, vel futuros morbos eorumque eventus, veluti exacto speculo, prævideo.* -- Il est à regreter que Baglivi ne soit pas entré à ce sujet dans quelques détails qui nous aient mis à même de réitérer ses propres observations; la science y auroit beaucoup gagné.

Le passage suivant, également rapporté par Baglivi, avec des développemens satisfai-

Séméiotique des odeurs.

sans, et dont l'observation a été répétée par par un grand nombre de praticiens, augmente encore les regrets que nous venons d'exprimer. Dans les malades qui sont près de mourir, dit Baglivi, j'ai souvent senti, quelques jours avant la mort, en leur tâtant le pouls, une odeur fétide et comme cadavéreuse, semblable à celle qu'exhalent les morts dans les églises: je desire que les médecins suivent cette observation avec attention: *In ægris qui morituri sunt, nonnullis antè mortem diebus, solet, dùm pulsum tangimus, ab eorum exhalare corpore fœdus quidam ac veluti cadavericus odor, qualem spirant in templis cadavera, ut sœpè observavi, et velim ut seriô animadvertant medici.* Dans les conférences que j'ai eues, soit en consultation, soit ailleurs, avec M. Jeanroy, l'un des médecins le plus employés de la capitale, ce praticien m'a communiqué plusieurs fois le résultat de ses méditations à cet égard; il m'a dit avoir très-souvent fait la même observation que Baglivi: quelquefois même, il a été frappé de cette odeur mortelle, en entrant dans les pièces voisines de la chambre du malade et avant de s'être approché de son lit.

On trouve dans Meibomius le même résultat

sultat d'observations. Il déclare, dans son traité des fiévres malignes, parag. 6, qu'il a souvent reconnu dans ces maladies une odeur particulière qui lui faisoit prédire la mort, dès le troisième ou quatrième jour. *In ægris, malignâ febre laborantibus, talem percepi odorem, undè mortem tertio aut quarto die prædixerim.*

Séméiotique des odeurs.

On lit dans les Ephémérides des curieux de la nature, déc. an 1, obs. 144, le fait suivant que je ne puis m'empêcher de consigner ici.

Terram oluit quidam apud Borel, *cent. IV, obs.* 8, *p.* 342; *et paulò post fato cessit. Idem Martisburgi in puellâ infante febre consumptâ animadverti, et statim primo accessu nil boni ominabar. Post obitum mater cùm signum instantis mortis ex me scire desideraret, odorem terræ fetidum allegavi. Consentiebat et non solùm in hâc et in aliis quatuor infantibus, instante fato, se eumdem odorem propriis hausisse naribus sanctè asseverabat. Quod ipsum et in aliis morituris posteà observare licuit.*

L'étude des odeurs devient particulièrement utile dans les épidémies. Il n'est pas rare de voir qu'elles s'annoncent par des

Séméiotique des odeurs.

émanations particulières, dont la nature, la durée, l'intensité, etc. servent à reconnoître le caractère de la maladie, ses dangers, ses périodes, etc.

Tous les praticiens, les anciens sur-tout, savent que c'est spécialement à une odeur propre que, d'après une grande habitude, on reconnoissoit l'existence de la petite vérole. Cette odeur d'un caractère aigre, particulier dans les petites véroles simples, prenoit et se compliquoit d'une putridité, d'une fétidité plus ou moins forte dans les petites véroles confluentes malignes; et le degré de cette fétidité étoit souvent la mesure du danger attaché à la maladie.

En général, cette fétidité est toujours d'un mauvais augure dans les maladies graves; elle annonce l'excessive prostration des forces vitales, et par suite un commencement de décomposition ou de putréfaction de l'organisme. Cependant cette fétidité jointe à d'autres symptômes de crise favorable, et ayant lieu d'ailleurs aux époques critiques de la maladie, devient au contraire d'un heureux présage. *At scitu dignum existimo*, a dit Prosper Alpin, *in lib. 2, cap. 11, prœnoscendos esse tum graveolentiæ gradus, tum humorum seu excretorum varietatem quæ varium præ-*

dictionis judicium reddent. Nam etsi dicat Hippocrates in excretis per vomitum omnes putres graveolentesque odores esse malos; attamen non omnes lethales existunt, sed qui impensè graveolent cujus modi sunt alvi fluxus colliquativi vocati quos in pestilentibus febribus observamus. In morbi vero vigore cum signis coctionis interim summè putres graveolentesque humores criticè excernuntur.

Séméiotique des odeurs.

J'ai plusieurs fois eu occasion de me convaincre de la vérité de cette assertion ; je m'en suis même servi avec succès comme d'une indication suffisante pour l'emploi des purgatifs dans les maladies gastriques bilieuses putrides, dans lesquelles, par l'effet de l'oppression de la prostration des forces, je craignois que la nature ne pût point fournir aux évacuations critiques annoncées. Alors l'odeur fétide, dont le caractère est celui de l'hydrogène sulfuré, exhalée dans l'atmosphère qui environne le malade, me suffit pour me décider à l'emploi de légers purgatifs toniques, donnés *per epicrasim*, et ce signe m'a rarement induit en erreur : l'évènement en a presque toujours justifié la solidité.

C'est à une odeur analogue que, dans de simples embarras gastriques, je reconnois

Séméïotique des odeurs.

souvent la nécessité d'un ou de plusieurs purgatifs; et le succès en est presque toujours le résultat.

Tout le monde connoît l'odeur aiguë douçâtre qu'exhalent les femmes en couche. Quel est le médecin expérimenté, dit M. Brieude, qui, en entrant dans la chambre d'une accouchée, ne devine point à l'odeur aigre qui le frappe, que le lait coule dans l'ordre naturel; il peut même prédire que la fièvre laiteuse prend un caractère de malignité, si cette odeur change et devient fétide. Cette même odeur caractérise la fièvre puerpérale, la fièvre miliaire des accouchées, la dyssenterie qui se déclare souvent à cette époque, etc.

Il s'exhale encore du corps des individus attaqués de scorbut une odeur particulière que j'appellerois volontiers alkalino-acide; elle a été reconnue par plus d'un praticien. Un de mes confrères m'a assuré, dit M. Brieude, avoir connu un chirurgien à Rochefort qui ne se trompoit jamais sur l'état scorbutique d'un malade, par la seule odeur du pus de ses plaies, et sans en avoir fait d'autre examen. Le docteur Ledelius a consigné à ce sujet dans les Éphémérides des Curieux de la nature, dec. III, an 7-8, cas. 63, une observation qui

mérite d'être rapportée. Je vais en donner la traduction.

Séméiotique des odeurs.

Il arrive tous les jours, dit-il, d'observer pendant la vie divers signes de mort.

Cette année 1698, je vis une dame très-illustre mourant par suite d'une affection scorbutique. Quelques jours avant sa mort, elle exhaloit une odeur non pas cadavéreuse, mais douçâtre et nauséabonde. En entrant dans la chambre de la malade, je fus frappé de cette odeur; je demandai d'où elle pouvoit provenir, et le chirurgien me répondit que la malade l'exhaloit depuis plusieurs jours. *Quamobrem*, ajoute l'auteur, *cùm præter alia signa mortifera et hocce concurreret prædicebam mortem; notat enim dissolutionem humorum salibus rebellantibus et fermentationem ad corruptionem vergentem.*

Le médecin trouve deux sources principales de signes dans la considération des odeurs; la première source, et c'est celle qui nous occupe aujourd'hui, consiste dans les odeurs qui s'exhalent des malades, odeurs indépendantes jusqu'à un certain point de leur transpiration et autres sécrétions, puisqu'on les observe même lorsque toutes ces sécrétions sont suspendues; la seconde, et celle-ci ap-

Séméiotique des odeurs.

partient aux lésions, aux dérangemens de l'odorat, dont nous avons parlé ailleurs, consiste dans les impressions odoriférantes que les malades éprouvent ou croient éprouver des exhalaisons des corps environnans. Malgré que je ne doive pas m'occuper aujourd'hui de cette deuxième source de signes, je consignerai cependant ici l'observation suivante, qui s'y rapporte exclusivement.

M. Chambon de Montaut a trouvé dans l'impression des odeurs sur les femmes attaquées de symptômes nerveux obscurs, quant au diagnostic, un moyen de distinguer si l'affection qui se manifeste provient de quelque lésion de l'organe utérin ou d'un état non naturel, fixé sur le système des nerfs. Les substances aromatiques sont très-salutaires lorsque la cause de la maladie consiste dans une lésion organique de la matrice; leur action est au contraire nulle ou nuisible dans l'autre supposition. M. Chambon ajoute que les femmes hystériques, exposées à l'action des émanations âcres et fétides, sont communément soulagées; tandis que celles qui sont purement hypochondriaques s'en trouvent presque toujours plus mal.

C'est autant pour recueillir le fait en lui-même que pour en faire remarquer la source

dans Vallésius, que j'ai rapporté ici l'observation de M. Chambon. Je vais citer en entier le passage du médecin espagnol : *In odoribus quoque jubet considerare*, dit-il en commentant le 6e. liv. s. 8 des épidém., *mutationes quomodo fieri debeant, sœpè enim expedit voluptatis gratiâ uti delectantibus ac nonnumquam gratiâ refectionis pro eis uti replentibus ; quin etiam pro placantibus oportet aliquandò uti molestiam inferentibus. Velut si, cèrnens mulierem animo linqui, admoveas illius naribus odores delectantes, aut replentes, videasque illam ob id magis suffoedri, intelliges morbum esse uteris præfocationem, et commutabis cum inferentibus molestiam.*

Séméiotique des odeurs.

Enfin, nous noterons ici quelques considérations relatives aux odeurs particulières qui appartiennent à telle ou telle autre maladie, sans vouloir cependant épuiser ces considérations, sur lesquelles nous aurons plusieurs fois occasion de revenir.

Dans les fièvres intermittentes, et plus généralement dans les fièvres gastriques bilieuses, il existe une odeur particulière qui s'exhale de la bouche par la respiration ou par la salive, et qui est plus sensible le matin que dans la journée. Tous les praticiens ont senti cette

Séméiotique des odeurs.

odeur, tous l'ont reconnue comme un des signes de la gastricité, et tous s'en sont servis comme d'une indication aux évacuans. Lorsque cette odeur est très fétide, et qu'elle se prolonge dans le cours de la journée, on a à craindre les complications putrides, et par conséquent à employer les moyens capables d'arrêter, d'empêcher ces complications toujours fâcheuses. Il est à remarquer que, dans ces maladies, tant que l'haleine conserve cette odeur, et que les urines sont au contraire inodores et crues, la fièvre persiste opiniâtrement. Dans ces mêmes maladies, il faut avoir égard aux odeurs des rapports ou vents qui montent de l'estomac à la bouche, et de la matière des vomissemens qui ont lieu dans le principe du frisson fébrile. Les odeurs acides, dans ce cas, indiquent l'état de crudité de la maladie.

Tous les praticiens connoissent l'odeur alliacée, qui caractérise l'haleine des enfans attaqués de vers; on ne risque rien, d'après cette seule indication, d'employer les anthelminthiques; et si cette odeur est très-forte et qu'elle se combine avec l'odeur alkaline, on doit craindre les complications putrides si fréquentes à la suite des affections vermineuses. Il ne faut point confondre cette odeur avec

l'odeur aigre de la lactation, odeur particulièrement sensible dans cette affection, connue sous le nom de croûtes laiteuses. Séméiotique des odeurs.

Qui est-ce qui n'a pas reconnu dans l'odeur particulière des matières fécales les caractères des dyssenteries malignes épidémiques? Ici ce n'est point l'odeur de l'hydrogène sulfuré; seulement cette dernière odeur acquiert dans ces cas une fétidité qui lui est propre, et que l'on retrouve sur-tout dans les dyssenteries épidémiques des armées.

Les teignes, les cancers, les gangrènes, les ulcères de la matrice sur-tout, et autres lésions, présentent chacune un caractère d'odeur qui leur est propre, qu'il est impossible d'exprimer, mais qu'il est très-aisé de reconnoître.

Dans l'appréciation de ces odeurs, il faut se tenir en garde contre les odeurs habituelles à certains individus, à certaines professions, à l'usage de certains alimens, et contre les erreurs qui pourroient être la suite de l'oubli de ces considérations. On sait que la carie d'une ou de plusieurs dents donne à l'haleine une fétidité très-analogue à celle qui suit presque toujours la respiration des individus attaqués d'embarras gastriques avec tendance à la putridité. Les fossoyeurs, en santé comme en

Séméiotique des odeurs.

maladie, exhalent l'odeur cadavéreuse que nous avons donnée plus haut comme un signe mortel ; les tanneurs et les vidangeurs sont presque habituellement environnés de l'odeur fétide animale, qui paroît en général un des caractères de la putridité, et une indication à l'emploi des purgatifs, etc.

En voilà assez sans doute pour prouver l'importance de la considération des odeurs en médecine, et pour démontrer que l'expérience a déjà fourni à ce sujet une série de faits qui ne peuvent qu'augmenter par l'observation. Il faut tirer encore une conséquence de ce que nous avons avancé sur les odeurs, c'est que le médecin doit éviter soigneusement de se charger lui-même de substances aromatiques plus ou moins fortes. Indépendamment de la mauvaise impression que ces odeurs pourroient exercer sur ses malades, indépendamment des craintes qu'elles pourroient leur inspirer en les leur faisant considérer comme des préservatifs qu'il emploieroit contre la contagion, indépendamment encore de quelques autres inconvéniens attachés à ce genre de précautions, il en est un plus grand, c'est de masquer les odeurs exhalées par le malade, et de les rendre, par conséquent, nulles pour l'instruction du médecin.

Observations sur les plaies de tête, recueillies par M. DAVID, *chirurgien major du 57e. régiment, et communiquées par* M. CHAPPE, *chirurgien principal du 4e. corps de la grande-armée, et aujourd'hui du 2e. de l'armée d'Espagne.*

1°. *Histoire de deux plaies de tête compliquées de fractures non-caractérisées avant la mort du sujet.*

Plaies de tête.

A l'occasion d'une femme disputée pour une valse, dans une fête de village à quelques lieues de Landshut (en Bavière), une rixe, qui fit émeute, s'éleva entre des militaires français et des paysans bavarois, le dimanche 13 juillet 1806. Du nombre des blessés fut Augustin Lucas, soldat au 57e. régiment d'infanterie de ligne, âgé de 22 à 23 ans, d'une taille moyenne et d'une bonne constitution; il reçut plusieurs coups de bâton, dont deux sur la tête; l'un, sur la bosse frontale gauche, fit une plaie d'environ 5 centimètres de longueur, et cette plaie se dirigeant obliquement de dedans en dehors et de bas en haut sembloit faite par un instrument tranchant; l'autre, vers l'angle postérieur et inférieur du pariétal droit, avoit déterminé une plaie qui paroissoit

Plaies de tête.

plus contuse, et offroit un peu moins d'étendue et de régularité.

Lucas rentre à son cantonnement, ne se plaint que d'une douleur légère à ses plaies; il conserve son appétit et sa gaieté ordinaires. De la charpie est posée sur ses blessures, et un mouchoir entoure sa tête.

Le surlendemain, contre son avis, il est envoyé à l'hôpital militaire français de Landshut, où il arrive vers le soir. Ses plaies sont presque sans douleur et offrent un commencement de suppuration et fort peu de gonflement à leurs bords, légèrement écartés; la sensibilité n'est augmentée dans aucun autre point de la tête; le seul contour des plaies est rasé; l'on panse avec de la charpie humectée d'eau chaude et convenablement soutenue.

Le 16, le blessé continue à plaisanter avec ses camarades, de même que les trois jours suivans, sur la cause première de son accident; il n'obtient cependant que la demi-portion d'alimens le matin, le quart le soir, et a pour boisson la limonade faite avec l'acide tartreux.

Les 17, 18 et 19, même état; la langue, seulement ce dernier jour, est légèrement jaunâtre à sa surface; à la limonade est substituée

l'infusion de camomille aiguisée d'un grain de tartrite de potasse antimonié par pinte. Plaies de tête.

Le 20, Lucas se plaint de malaise, de céphalalgie, d'anorexie et d'amertume à la bouche; sa langue est couverte d'un enduit plus épais et plus jaune, son pouls est plus élevé, plus accéléré, la chaleur générale est peu intense et sans sécheresse à la peau, la sensibilité des plaies est augmentée, les bords en sont un peu gonflés, et la suppuration moindre; il prend une potion émétique, et refuse à boire de l'eau chaude; point de vomissemens, seulement plusieurs selles bilieuses. Depuis cette époque jusqu'au 31, constamment deux selles par jour: l'infusion de camomille aiguisée entretient la liberté du ventre.

Les 21, 22, 23 et 24, mieux être manifeste, suppuration de bonne nature, retour de l'appétit; soupe et quelques pruneaux.

Le 25, langue redevenue saburale, anorexie, quelques nausées, propension au sommeil, gonflement aux tégumens vers la plaie postérieure, qui est plus douloureuse, érysipèle à la nuque, céphalalgie sans désignation de lieu; diète, dose de l'émétique doublée dans la tisane, cataplasme arrosé d'eau végéto-minérale.

Le 26, augmentation d'intensité dans les

Plaies de tête.

symptômes ; l'érysipèle s'étend au dos et aux épaules ; gonflement des paupières et des joues.

Le 27, enduit jaunâtre de la langue moins épais, céphalalgie diminuée ; petites vésicules parsemant la nuque, érysipèle apparent à la face; sur le soir, l'érysipèle s'étend à la partie supérieure de la poitrine et au bras droit. Le malade qui n'avoit eu que du bouillon les deux jours précédens, demande des alimens solides ; quelques pruneaux lui sont accordés.

La tête, qui la veille n'avoit pu être rasée complètement, vû la grande sensibilité des tégumens, l'est dans le jour ; la suppuration toujours bonne est plus abondante ; il sort aussi du pus de la partie supérieure de la plaie postérieure, où la sonde fait reconnoître une dénudation peu étendue, répondant un peu plus en arrière et en haut à des inégalités non à nu, jugées appartenir à la suture lambdoïde. Le bon état de la plaie, les craintes du blessé éloignent l'idée de mettre à découvert cette dénudation : même pansement.

Le 28, céphalalgie presque nulle, moins de propension au sommeil ; érysipèle de la face beaucoup diminué ; aux autres parties

il s'efface en s'étendant au loin ; ainsi il disparoit bientôt après avoir gagné les mains : desquammation à la nuque et au dos. Plaies de tête.

Le 29, amélioration plus marquée ; cessation de la céphalalgie ; œdème de la tête borné aux paupières ; desir d'alimens solides : soupe et pruneaux.

Les 30 et 31, le mieux se soutient, le gonflement des paupières est dissipé ; le cataplasme est supprimé.

Le 1er. août, le blessé ne se plaint que d'un léger resserrement de poitrine ; il desire une potion acidulée, et l'obtient. La plaie antérieure promet une prochaine cicatrisation ; celle postérieure offre un mieux décidé, elle ne présente ni gonflement ni sensibilité remarquables.

Le 2, le resserrement de poitrine est devenu douloureux ; un léger mal de tête a reparu avec l'inappétence et la teinte jaune de la langue ; le ventre est moins libre et la soif augmentée. Un grain d'émétique est ajouté à la dose ci-devant prescrite dans la boisson : diète.

Le 3, symptômes de la veille plus intenses ; le ventre, jusqu'alors libre et souple, est ferme et tendu ; la chaleur est peu forte,

Plaies de tête.

le pouls peu élevé : deux lavemens ne produisent aucun effet. L'état des plaies n'a point changé.

Le 4, même état. La limonade minérale est substituée à la première boisson, elle déplaît bientôt et est remplacée par la tisane commune dont le malade boit avec avidité. Le soir, il se plaint seulement de douleur à l'épigastre, mais la poitrine paroît embarrassée ; le délire qui commence à se manifester est plus marqué dans la nuit, et détermine le blessé à sortir de son lit ; il tombe, se relève et se recouche presque seul.

Le 5 au matin, Lucas jouit encore de toute sa connoissance ; il redemande sa première tisane, nous raconte son accident de la nuit, se plaint de gêne dans tous les membres, et a le sentiment du danger où il se trouve ; ses traits sont sensiblement altérés, allongés ; son pouls est déprimé et irrégulier ; sa respiration est embarrassée et entre-coupée de cris plaintifs. La suppuration des plaies est supprimée. De larges vésicatoires sont appliqués aux jambes.

L'affaissement augmente d'heure en heure ; les cris plaintifs se rapprochent en diminuant de force : un délire sourd reparoît vers midi, et le malheureux Lucas expire deux heures

heures après, le 23e. jour de ses blessures, et le 21e. de son entrée à l'hôpital, sans avoir éprouvé ni convulsions, ni paralysie, ni perte de connoissance, ni disposition à se coucher plutôt d'un côté que de l'autre, etc., mais ayant présenté, dans ses derniers momens, l'aspect d'un *adynamique* expirant. Plaies de tête.

Il est à noter que pendant la deuxième quinzaine de juillet le temps étoit devenu pluvieux; que plusieurs orages se firent remarquer; que l'Iser, qui baigne les murs de la ville à l'ouest, grossit considérablement et se répandit au loin sur les prés et les terres basses qui l'environnent, et que cette rivière ne rentra dans son lit, qu'elle avoit surmonté de plus de deux mètres, que dans les premiers jours d'août: c'est le 3 qu'elle commença à baisser.

Cette inondation considérable n'a pu manquer d'ajouter à l'humidité de l'atmosphère, et d'influer défavorablement sur les malades et les maladies renfermés dans notre hôpital, bien qu'il fût situé sur une haute montagne, coupée à pic, qui domine Landshut du sud au nord, et touche cette cité à l'est.

Il est utile de remarquer aussi que le 1er. août je trouvai, à six heures du matin, la salle des blessés baignée d'eau; elle venoit d'être

Plaies de tête.

lavée par un nouvel infirmier, qui voulut ainsi faire preuve de zèle.

Pendant cette quinzaine, les vents d'ouest et de sud-ouest régnèrent plus constamment.

Autopsie cadavérique.

Avant de procéder à l'ouverture, 16 heures après le décès, en présence de M. Boisset, médecin attaché à la grande-armée, de M. Vaidy, médecin de l'hôpital, et des chirurgiens y faisant le service, nous observâmes que l'extérieur du corps, d'un embonpoint sensible et bien musclé, étoit de couleur purpurine, et que cette couleur n'existoit point à la figure, qui étoit retirée, pâle, et sembloit exprimer encore les dernières sensations douloureuses, non plus qu'aux jambes, où les vésicatoires avoient déterminé de fortes ampoules contenant de la sérosité jaunâtre : Le bas-ventre, vergeté de la même couleur, étoit météorisé.

Les plaies étoient affaissées, livides ; celle du front sans dénudation à l'os, et presque cicatrisée ; l'autre, qui avoit éprouvé une perte de substance par suppuration, ovalaire et d'une ouverture de 5 centimètres dans son plus grand diamètre ; celle-ci avoit, à sa partie supérieure et postérieure, un point de dénu-

dation qui se dirigeoit à peu de distance vers la suture lambdoïde, dont la sonde sembloit encore faire reconnoître les inégalités. Plaies de tête.

Les tégumens de la tête ne présentoient rien qui pût faire présumer un désordre sous-cutané ; en les enlevant, en même-temps que la calotte aponévrotique et le péricrâne, partout adhérent, nous découvrîmes dans leur épaisseur, et aux environs des plaies, de celle postérieure sur-tout, des échymoses peu étendues et des petits points de suppuration commençant à leur centre, en rapport avec les fractures ci-après.

Le crâne découvert offrit extérieurement :

1°. Une fracture oblique de haut en bas et de droite à gauche, qui divisoit la ligne médiane de l'os frontal et la bosse frontale gauche ; elle sembloit le résultat d'un coup de sabre qui auroit brisé la table externe de l'os dans une largeur de 3 millimètres sur 3 centimètres et demi de long.

2°. Un léger écartement de la suture coronale dans la partie supérieure et droite, et une fêlure qui en partoit et descendoit en ligne directe sur la suture écailleuse de l'os temporal droit ; elle avoit 4 centimètres de longueur.

3°. Une autre fracture, ou plutôt un broye-

Plaies de tête.

ment de la table externe du pariétal droit, au-dessus de son angle postérieur et inférieur, dans une étendue de trois centimètres de circonférence, et ayant au centre un enfoncement remarquable, ce qui est sans doute le produit d'un nœud du bâton dont étoit armé l'adversaire du défunt.

Lorsque le crâne fut scié postérieurement et au-dessous de la plaie, environ 34 grammes de sérosité jaunâtre s'échappèrent.

La calotte osseuse enlevée présenta à sa surface interne :

1°. Une saillie oblique de la table interne du coronal à gauche et près du lieu d'union des deux pièces primitives de cet os, correspondant à la première fracture observée extérieurement, et de deux millimètres au-delà du niveau, avec une légère fêlure dans son milieu.

2°. A la suture coronale, la désunion et la fracture indiquées, (ainsi, cette fracture comprenoit les deux tables du pariétal droit, et en divisoit net l'angle antérieur et inférieur soudé au coronal); plus, une fêlure oblique peu étendue à la table interne du bord antérieur du pariétal gauche.

3°. Au-dessous de l'enfoncement remarqué extérieurement, une pièce osseuse presque

ovoïde, de 3 centimètres dans son plus grand diamètre et de deux dans le plus petit; elle étoit à-peu-près détachée du pariétal et en dépassoit la surface interne d'un millimètre dans tout son contour. Plaies de tête.

La dure-mère avoit une teinte jaunâtre et des petits points de suppuration à droite, correspondant aux deux principales fractures.

Les vaisseaux étoient gorgés de sang, particulièrement le sinus longitudinal supérieur.

La surface du lobe droit du cerveau étoit, comme celle interne de la dure-mère correspondante, recouverte d'un enduit plus épais antérieurement où il étoit puriforme dans quelques points ; cet enduit ne pénétroit ni la substance cérébrale ni ses anfractuosités; le ventricule droit contenoit environ 64 grammes de sérosité limpide et sans couleur.

Le lobe gauche n'a présenté de remarquable qu'un léger enduit muqueux superficiel à sa partie supérieure et moyenne.

Rien de particulier au cervelet ni à la base du crâne.

A l'ouverture du thorax, un hectogramme ou deux de sérosité jaunâtre sortirent entraînant quelques flocons blanchâtres; la surface des plèvres costale et pulmonaire étoit couverte d'une sécrétion muqueuse blanchâtre,

Plaies de tête.

plus abondante du côté droit où elle avoit l'aspect puriforme, et où existoit une forte adhérence du poulmon. Cet organe, incisé profondément, s'est trouvé parfaitement sain dans toutes ses parties.

De la sérosité, beaucoup moins colorée et limpide, existoit, mais peu abondamment dans le péricarde: phénomène assez ordinaire après la mort.

Dans la cavité abdominale, nous observâmes le tube intestinal distendu par des gaz, mais du reste parfaitement sain, ainsi que les autres viscères, même le foie, d'ailleurs assez volumineux et peu foncé en couleur.

2°. *Histoire d'une plaie contuse à la tête, dont les accidens primitifs et secondaires pouvoient faire craindre des suites fâcheuses, guérie sans opération.*

Louis Lereste, âgé de 36 ans, d'une stature moyenne, assez robuste, et d'une constitution bilioso-sanguine, soldat au 36e. régiment d'infanterie de ligne, fut aussi l'un des principaux objets de nos soins. Voici à quelle occasion:

Il venoit de terminer son repas du soir, lorsque, voulant prendre l'air sur le balcon de la maison, une planche fléchit sous ses pieds, et le laissa tomber d'environ 5 mètres de haut

par-dessus l'appui trop peu élevé, sur un pavé très-inégal. La tête ayant particulièrement frappé le sol, il se fit plusieurs contusions à la face et une plaie longitudinale d'un décimètre au côté gauche de la ligne médiane du front. Plaies de tête.

Ce blessé étoit sans connoissance lorsqu'on le releva; il ne la recouvra, dit-il, que le lendemain matin à l'instant où il fut mis sur une voiture pour être envoyé à notre hôpital. Du sang sortit par le nez et les oreilles. Pendant le trajet de quelques lieues, il eut des nausées, il vomit même trois fois des alimens mêlés d'un peu de sang caillé, qui probablement venoit des arrière-narines.

Arrivé à Landshut le 1er. juillet 1806 vers midi, la plaie étoit encore sanglante, les bords en étoient écartés et légèrement tuméfiés; il ne parut point y avoir de dénudation aux os, ni d'autres points douloureux sur la tête; mais il y avoit échymose et gonflement considérables aux paupières, sur-tout du côté gauche. Au lieu de penser à débrider, à inciser la plaie, je jugeai qu'il valoit mieux tâcher de restreindre l'écartement de ses bords, qui est toujours un obstacle à une plus prochaine guérison, en tant que cause d'irritation. Les environs rasés dans une étendue suffisante, la plaie fut

aies de pansée avec deux bandelettes agglutinatives étroites, de la charpie mise à plat et un cataplasme arrosé d'eau végéto-minérale; les orbites furent recouvertes de charpie qui remplissoit les enfoncemens, et de compresses convenables; le tout fut doucement comprimé par des tours de bande, pour favoriser la résolution.

La propension au sommeil étoit remarquable, la langue blanchâtre, l'appétit nul; je prescrivis pour boisson l'infusion de camomille aiguisée d'un grain de tartrite de potasse antimonié par pinte. Avec cette infusion simple, je nétoie ordinairement ces sortes de plaies.

Le même pansement fut continué les jours suivans.

Dès le 4, toute application sur l'œil droit cessa; la tuméfaction des paupières diminua successivement; la suppuration de la plaie ne tarda pas à s'établir en quantité et qualité réquises; mais l'assoupissement subsistoit toujours, il parut même augmenter : la peau offroit un peu de chaleur, la langue devenoit jaune, les selles étoient rares et n'avoient lieu qu'à l'aide de lavemens, souvent encore ce moyen étoit sans effet; je doublai la dose de l'émétique.

Le 5, le ventre étoit parfaitement libre, le blessé avoit eu plusieurs selles bilieuses qui continuèrent les 6, 7 et 8, pendant lesquels l'infusion de camomille fut donnée sans addition. Plaies de tête.

L'appétit étant revenu, j'accordai une soupe légère et quelques pruneaux.

Un petit foyer purulent s'étant manifesté à gauche de la plaie au-dessus du sourcil, il fut ouvert le 9; le pus qui en sortit étoit de bon aspect; la douleur qui en avoit précédé la formation se dissipa bientôt.

L'assoupissement n'existoit plus, seulement le malade parut encore pendant quelques jours désirer de la tranquillité; il étoit plus habituellement couché sur le côté gauche; mais le courant d'air de la porte placée à sa droite pouvoit l'y déterminer, comme la sensibilité de ses plaies le déterminoit à porter la main sur le point de la tête où elles existoient.

Lorsqu'il n'y avoit point eu de selles dans les vingt-quatre heures précédentes et que l'appétit étoit moindre, j'aiguisois de nouveau la boisson, et chaque fois on voyoit diminuer la propension au sommeil et se dissiper les autres phénomènes.

Je continuai le traitement jusqu'à la fin du mois; alors le blessé ne restoit plus au lit

Plaies de tête.

pendant le jour, sa plaie secondaire étoit cicatrisée ; celle primitive, sur laquelle on ne mettoit plus le cataplasme que de temps à autre et seulement la nuit, avançoit vers sa guérison. La quantité des alimens avoit été graduellement augmentée.

Depuis l'accident, l'œil gauche avoit été recouvert par sa paupière supérieure, même après la disparution de l'échymose et du gonflement : cet organe paroissoit avoir perdu une portion de sa faculté visuelle. Louis Lereste assuroit ne voir de cet œil qu'à travers un nuage verdâtre.

Lorsqu'il retourna à son régiment, le 16 août suivant, la cicatrisation étoit parfaite, la paupière commençoit à se relever volontairement, mais non complètement ; l'œil paroissoit sain, seulement la pupille un peu moins dilatée que celle de l'œil droit, étoit aussi moins contractile, et toujours un nuage s'opposoit à la vision : accident secondaire, qui probablement est dû à la section du nerf frontal lors de l'ouverture du foyer de pus au-dessus du sourcil.

V. Remarques sur les deux Blessés.

Lucas reçut sur la tête des coups de bâton qui lui sont assenés par un [illegible]

roucé; et aucun des symptômes primitifs ou secondaires qui indiquent une fracture du crâne, une compression du cerveau, résultat de l'enfoncement d'une portion d'os ou de l'épanchement d'un fluide, ne se manifeste. Cependant la mort du sujet nous apprend qu'il a éprouvé sur-le-champ et à différens points de la tête les deux premiers accidens, fractures et enfoncemens.

Plaies de tête.

Il en est tout autrement de Louis Lereste: il tombe de plus de quinze pieds de haut, sa tête est arrêtée par un sol inégal qui en ouvre longitudinalement les tégumens, et il éprouve à l'instant même, ainsi que les 15 jours suivans, des phénomènes inquiétans qui pouvoient justifier des incisions douloureuses et des recherches fatigantes; mais une heureuse guérison nous dispense de la triste obligation de vérifier des doutes, de nous assurer si son crâne est resté intact pendant cette chûte, bien qu'un âge plus avancé sembloit le rendre plus susceptible de fracture.

En incisant la plaie de ce dernier blessé, en divisant ou débridant particulièrement l'aponévrose, le péricrâne, et mettant à découvert les os, j'aurois peut-être reconnu une fracture qui, peut-être aussi, m'eût déterminé à pratiquer une opération dont les résultats

Plaies de tête.

heureux ne me paroissent pas en compensation avec les non-succès, si on en restreint l'usage aux seuls cas qui semblent l'indiquer ; mais aurois-je obtenu une guérison plus prompte et plus complette ? J'ose encore en douter.

Quant à Lucas, sans me permettre de croire exempt de reproches le traitement que j'ai mis en usage et qui fut si favorable à son camarade, je bornerai mes réflexions à l'examen de cette question :

Le trépan étoit-il indiqué, pouvois-je en attendre du succès ? Pendant les six jours et plus qui suivirent celui de la rixe, aucun accident ne nécessita ni incision ni recherches; en mettant les os à découvert, j'eusse rendu indispensables ou plus grandes des exfoliations, qui, comme on le dit, pouvoient se faire d'une manière insensible, par les seules forces vitales : le blessé étoit presque en parfaite santé, et ses plaies dans le meilleur état.

Les phénomènes qui se manifestèrent ensuite, pouvoient n'appartenir qu'à une disposition bilieuse, qui attira plus particulièrement mon attention et céda deux fois à l'usage de l'émétique étendu dans l'infusion de camomille ; disposition dont la cause occasionnelle étoit, sans doute, la percussion de la

tête et à laquelle a dû concourir l'état humide de l'atmosphère. L'érysipèle, qui suivit sa marche ordinaire, participoit de cette disposition, et est un accident fréquent des plaies de tête, même sans autre complication. C'est sûrement son établissement subséquent à l'intérieur qui a occasionné la sécrétion muqueuse, observée après la mort sur les méninges et la plèvre.

Plaies de tête.

Loin de prévenir cette fixation de l'érysipèle, je crois au contraire que la perforation du crâne en eût accéléré les progrès en mettant les parties contenues en rapport immédiat avec l'atmosphère humide qui nous enveloppoit; et dans tous les cas, une légère compression du cerveau, par une pièce d'os plane, n'avoit point une influence aussi funeste, sur-tout dans un hôpital.

Certainement, pour relever, pour extraire celle détachée du pariétal, il eût fallu multiplier les couronnes de trépan; et encore, sans une attention particulière, on eût été exposé à enfoncer cette esquille dans la substance du cerveau, puisqu'elle étoit peu adhérente et d'une dimension plus que double de celle appréciable, d'après le désordre extérieur: malheur plus certain, s'il fût venu à la pensée d'employer le tire-fond, qui ne

Plaies de tête.

peut être appliqué sans un point d'appui préalable.

Je regarde donc comme quelque chose d'heureux de n'avoir pas découvert les os, de n'avoir pas tenté l'usage du trépan chez le sujet qui m'occupe, et dont j'aurois ainsi accéléré la perte. Je suis persuadé que, si l'inflammation érysipélateuse interne eût eu plutôt des signes manifestes, et que si j'eusse pu la détourner par des vésicatoires sur la tête et à la poitrine, ce blessé auroit très-bien guéri de ses fractures, qui eussent été probablement toujours ignorées.

Cette opinion a pour appui la pratique heureuse d'un grand chirurgien, de Desault, dont la perte sera long-tems regretée, et plusieurs faits rapportés par des auteurs célèbres, même par ceux qui ont le plus préconisé l'opération du trépan. Voyez les mémoires de l'académie de chirurgie. T. 1er., etc.

Plantes usuelles, indigènes et exotiques, dessinées et coloriées d'après nature, avec la description de leurs caractères distinctifs et de leurs propriétés médicales; ouvrage utile aux médecins, aux chirurgiens, aux pharmaciens, aux amateurs de botanique, aux agriculteurs, etc.; par Joseph ROQUES, *docteur en médecine de l'ancienne Faculté de Montpellier; membre de plusieurs Sociétés savantes et littéraires. Deuxième édition* (1).

La rapidité avec laquelle la première édition de cet ouvrage s'est écoulée, est un sûr garant de l'accueil que le public lui a fait; et les éloges que tous les savans lui ont donnés, doivent être pour l'auteur la plus belle récompense de ses travaux.

M. Roques, en publiant cette seconde édition, n'a point voulu y apporter de changemens trop notables; il n'en a point apporté au texte, et il n'a rien ajouté au nom-

(1) Deux volumes in-4°. sur beau papier, cartonnés et étiquetés, contenant 500 plantes gravées et coloriées avec soin, et 12 tableaux analytiques représentant les méthodes de Tournefort, de Linnæus et de Jussieu, la floraison et ses accessoires, la germination, la fructification, etc. Prix, 150 fr., à Paris, chez l'auteur, rue des filles S.-Thomas, n°. 17.

Ceux qui voudront se procurer cet ouvrage par petites sommes, seront libres de prendre quatre, six ou huit livraisons à-la-fois. Chaque livraison coûte 6 fr. pour Paris et les départemens, y compris le port. Les deux volumes contiennent vingt-quatre livraisons. *Voyez* la première annonce de cette deuxième édition plus haut p. 106.

Plantes usuelles.

bre des planches; seulement il en a fait retoucher quelques-unes pour donner aux figures plus de vérité et plus d'exactitude. Cette louable retenue de la part de l'auteur lui étoit commandée par les égards qu'il devoit aux premiers souscripteurs; il étoit trop près de l'époque de la première publication de son ouvrage pour avoir médité des changemens réellement utiles; il en étoit trop près sur-tout pour s'en permettre qui eussent pu inspirer des regrets aux personnes qui avoient acheté son ouvrage.

Il a déjà paru quatre livraisons des plantes usuelles; l'auteur semble être en mesure pour les faire succéder ainsi en grand nombre et très-rapidement. Aussitôt et à proportion qu'il en sera publié de nouvelles, nous aurons soin d'en avertir nos lecteurs.

Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de dire avec quel art l'auteur avoit su réunir dans chaque article les objets les plus importans à connoître relativement à la plante dont il traite, avec quelle concision il présente les détails divers dans lesquels il est entré, et enfin combien il a eu le soin de tenir son ouvrage au niveau des connoissances les plus modernes en botanique, en thérapeutique, en matière médicale et même en pharmacologie. Nous profiterons de cette nouvelle circonstance pour en donner encore une preuve, et nous choisirons pour cela l'article relatif à l'*arnica*, plante sur les vertus et les usages de laquelle on ne sauroit trop insister.

Je remarquerai d'abord que je l'ai employée avec avantage en décoction comme diurétique excitante et dans une affection catharrale atonique de la vessie; que je l'ai également administrée avec succès dans une

leucorrhée

leucorrhée atonique simple et dégagée de toute complication. Dans cette circonstance j'ai fait prendre l'arnica en décoction, demi-once de tiges, de feuilles et de racines mêlées pour une pinte de décoction; en poudre à prendre à la dose d'un demi-gros avant la soupe; et enfin en injection avec la décoction mentionnée plus haut.

Mais rapportons l'article relatif à l'arnica inséré dans l'ouvrage de M. Roques; il suffira pour donner une idée plus étendue et des propriétés de l'arnica et du mérite du Traité des plantes usuelles.

« L'arnique ou bétoine des montagnes est également connue sous le nom de doronique. On la trouve sur les Alpes, dans la Bohême, dans la Laponie, etc. Sa racine est inégale, noirâtre et fibreuse; ses feuilles sont radicales, oblongues, entières et marquées de nervures longitudinales. Du milieu des feuilles s'élève une tige simple, velue, cylindrique, et garnie de deux ou trois paires de feuilles opposées, petites et lancéolées. Elle est terminée par une, deux ou trois fleurs assez grandes et d'une belle couleur d'or. Ses semences sont noires, menues, oblongues et aigrettées.

» La fleur et la racine de cette plante précieuse exhalent une odeur balsamique. Elles ontune saveur âcre et piquante, et paroissent contenir plus de parties gommeuses que de parties résineuses. L'extrait aqueux de la plante entière est beaucoup plus abondant que son extrait spiritueux. On doit mettre l'arnica au nombre des meilleurs médicamens employés par la thérapeutique. Fehrius en a le premier recommandé l'usage à la suite des chûtes violentes, et l'a appelé la panacée

Plantes vulnéraires.

des blessés. Les médecins de Berlin et de Breslaw ont confirmé ses vertus dans des cas semblables. Nous ne répéterons point avec Vogel et Cartheuser que l'arnica a la propriété de résoudre le sang extravasé à la suite des contre-coups, de diviser l'humeur épanchée, de la dissoudre et de l'évacuer, soit par les urines, soit par les émonctoires de la peau, de la manière la plus prompte et la plus efficace. Ces éloges sont assurément exagérés, et il ne faudroit pas s'en tenir à ce seul moyen pour remédier aux accidens qui résultent des contusions graves. Néanmoins, après avoir employé des remèdes généraux, on peut avoir recours à la décoction des fleurs d'arnica, dont on donne une tasse de trois en trois heures, et préparer, avec ces mêmes fleurs, des cataplasmes qu'on applique avantageusement sur les parties contuses.

« Mais ce n'est pas seulement comme plante vulnéraire que l'arnica jouit d'une réputation distinguée dans l'art médical. Le docteur Collin, médecin de Vienne, qui a longuement disserté sur cette plante héroïque, en a obtenu des effets surprenans dans la curation de la paralysie et de l'amaurose ou goutte-sereine. Haller l'a recommandée dans les maladies convulsives. Kampf, dans son *Enrichidium medicum*, excellent ouvrage qui mérite d'être mieux apprécié par les médecins modernes, en fait l'éloge dans les affections paralytiques compliquées d'atonie, dans la phthisie ulcéreuse et le catarrhe chronique ; dans ces deux dernières maladies, il combine l'arnica avec les fleurs de sureau, le lierre terrestre et l'oximel scillitique. Cette plante offre encore un moyen précieux dans les affections goutteuses froides, et à la

in du rhumatisme aigu, lorsqu'une espèce d'empâtement a remplacé le spasme et la douleur. Plusieurs observateurs font mention de son efficacité dans l'engorgement des viscères, à la suite des fièvres intermittentes rebelles. Nous ne parlerons pas des maladies laiteuses, dont on a si mal-à-propos aggrandi le domaine, et auxquelles on peut opposer l'arnica, d'après l'opinion de Desbois de Rochefort. On trouve dans le bel ouvrage de M. Alibert, sur la thérapeutique et la matière médicale, des expériences négatives tentées par M. Vacca Berlinghieri, professeur à Pise, et consignées dans un de ses ouvrages (*Saggio intorno alle principali et piu frequenti malattie del corpo umano*). Mais ces essais du docteur italien sont bien peu concluans, puisqu'il ne cite que l'exemple d'une jeune dame attaquée d'une maladie convulsive à laquelle s'étoit réunie une fièvre intermittente très-légère, et où les fleurs d'arnica ne procurèrent aucun avantage. L'émétique guérit-il toujours les affections bilieuses? Le quinquina lui-même triomphe-t-il toujours des fièvres intermittentes? Mais hâtons-nous de parler des fièvres muqueuses et adynamiques, que l'arnica combat avec tant de puissance par l'excitation prompte et durable qu'elle imprime aux organes, et appuyons notre doctrine des observations recueillies par le célèbre Stoll, le plus grand médecin clinique du dernier siecle. Cet habile observateur avoue, avec la candeur qui le caractérise, que les effets de ce remède ont surpassé son attente, et qu'aucun autre moyen ne lui a procuré autant de succès dans le traitement des fièvres putrides. Il faut d'abord évacuer le canal digestif par l'émétique lorsqu'il y a turgescence; ensuite, on a

Plantes usuelles.

recours à la décoction de fleurs d'arnica qu'on adoucit avec un sirop convenable, et dont on donne une tasse de deux en deux heures. La langueur des forces vitales, un délire obscur et tranquille, un pouls foible, accéléré, indiquent l'usage de ce médicament: il existe par fois des vomissemens qui se répètent à de longs intervalles, et qui, dès-lors, imitent le mouvement critique qui survient dans les fièvres putrides; mais le plus souvent il décide une douleur violente au creux de l'estomac, laquelle se dissipe lorsqu'on le donne à des doses moindres. Stoll pense que la qualité spécifique de l'arnica dépend de cette impression vive qu'elle porte sur le système gastrique.

» Le docteur Collin a également prouvé son efficacité dans le traitement de la dyssenterie bilieuse, sans le secours des évacuans. Nous croyons néanmoins que, dans le cas observé par ce médecin, l'atonie du canal intestinal étoit le principe de la fluxion dyssentérique: car l'usage de l'arnica pourroit être suivi de grands inconvéniens, si la dyssenterie étoit compliquée d'une affection inflammatoire ou éminemment gastrique. Dans ces circonstances, les partisans de la méthode excitante sont dans une étrange erreur, quand ils emploient l'arnica, le vin et l'opium. Il faut réserver ces grands moyens pour la dyssenterie adynamique, et les employer assez tôt; car, s'il ne faut pas oublier que la liberté du canal intestinal prévient les accidens les plus graves, tels que les métastases au cerveau et à la poitrine, il faut se rappeler aussi qu'il est des cours-de-ventre symptomatiques et vraiment pernicieux, qui tendent à énerver les forces et à développer une ataxie prompte et mortelle. On n'a que trop

d'exemples de ces diarrhées excessives, qui triomphent de tous les secours de l'art, lorsqu'on s'est borné pendant trop long-tems à une méthode expectante et pusillanime. Dans ces cas extrêmement difficiles, il faut se hâter de donner le remède par excellence, la racine d'arnica. Nous l'avons employée d'après la méthode de Collin et de Stoll, et elle nous a réussi quelquefois, sans autre moyen auxiliaire qu'un vin généreux. Néanmoins on peut lui associer avec avantage le cachou, le quinquina et l'opium, en excitant en même tems l'organe cutané par des applications épispatisques renouvelées tous les deux jours, sans enlever l'épiderme, afin de calmer, par révulsion, le mouvement des intestins.

» On prescrit l'arnica de diverses manières. On fait bouillir les fleurs depuis demi-once jusqu'à une once dans deux livres et demie d'eau, et l'on ajoute à deux livres de colature deux onces de sirop d'écorce d'orange. On donne une tasse de ce mélange de deux en deux heures. La dose de l'extrait préparé avec les fleurs est depuis vingt grains jusqu'à un gros. On emploie la racine à la dose d'une once en infusion théiforme, dans deux livres d'eau, et encore mieux en substance, à la dose d'un demi-gros ou d'un gros, à des intervalles plus ou moins rapprochés.

F. J. D.

Anatomie des anim. domest.

Anatomie des animaux domestiques, par J. GIRARD, *professeur d'anatomie à l'école impériale Vétérinaire d'Alfort* (1).

La vétérinaire a fait depuis quelque tems des progrès tels, qu'on doit être surpris qu'il n'ait pas paru sur les diverses parties qui constituent cette science, une plus grande quantité de traités divers, un plus grand nombre d'ouvrages que l'on puisse citer, comme des guides sûrs à ceux qui embrassent cette carrière.

Une lacune aussi sensible ne peut manquer d'être bientôt remplie ; elle le sera sûrement par la génération d'hommes instruits qui ont été récemment formés, et qui se forment encore dans les écoles vétérinaires d'Alfort et de Lyon ; elle commence même à l'être par les professeurs, aussi laborieux qu'éclairés, qui ont porté ces deux écoles au degré d'illustration qui les distingue de celles qui existent chez les nations voisines.

Mais de toutes les branches de la vétérinaire, la moins cultivée, quoique la plus utile, celle sur laquelle on a peut-être le moins écrit, est sans contredit l'anatomie : et cependant les connoissances anatomiques, en vétérinaire comme en médecine, sont la base des connoissances physiologiques, pathologiques et même thérapeutiques. Ces considérations se présentent naturellement et d'après les plus légères réflexions, à tous

(1) 2 Vol. in-8°., Paris, 1807, de l'imprimerie et dans la librairie de mad. Huzard, rue de l'Eperon, n°. 7.

Prix pour Paris, 12 fr., et 15 fr. franc de port pour les départemens.

ceux qui méditent sur ces objets. Elles n'ont point échappé à M. Girard, et voici comment il s'exprime à ce sujet :

« Connoître, élever et conserver les animaux les plus utiles à l'économie domestique, tel est l'objet de la vétérinaire. Mais pour faire de ces animaux l'emploi le plus judicieux, pour tirer de leurs forces et de leurs produits le parti le plus avantageux, suivre et signaler les diverses maladies auxquelles ils sont exposés, les prévenir ou les guérir lorsqu'ils en sont atteints, il est, avant tout, nécessaire et indispensable de connoître leur organisation, la structure, la disposition des diverses parties qui constituent leur corps, les fonctions qu'elles exercent, les lois qu'elles suivent dans leurs développemens, dans leurs rapports, dans leurs actions successives ou simultanées ; et ces diverses connoissances s'acquièrent par l'anatomie..... C'est l'anatomie qui sert de guide dans les recherches des phénomènes qui s'observent sur l'animal vivant ; dans la connoissance de l'harmonie ou du dérangement de ces mêmes phénomènes ; ainsi que dans les opérations que l'on pratique quelquefois pour remédier à certaines maladies. »

Il est bien étonnant que l'on en soit encore réduit à prouver la nécessité des connoissances anatomiques dans la vétérinaire ; il est bien surprenant que cette partie ait été si fort négligée et si peu avancée, lorsque, en consultant les fastes de l'histoire de l'anatomie, on trouve que c'est par la dissection des animaux que l'anatomie a commencé. En effet, le respect que les Egyptiens et les peuples auxquels ceux-ci ont légué leurs connoissances, leur goût et leur amour pour les

Anatomie des animaux domest.

arts et pour les siences, conserveient pour les morts, devoit leur interdire les dissections des cadavres humains; et alors ils étudioient l'anatomie sur les animaux. C'est pour avoir trop généralement transporté et appliqué à l'homme les notions anatomiques prises sur les animaux, que l'on trouve un grand nombre d'erreurs anatomiques dans Hippocrate, dans Galien, dans Aristote, dans ce dernier sur-tout qui avance positivement : « Que les parties de l'homme sont incon-» nues ou qu'on n'a rien de bien certain sur ce sujet; » mais qu'il en faut juger par la ressemblance qu'elles » doivent avoir avec les parties des autres animaux » qui ont du rapport avec chacune d'elles. »

Remarquons cependant en passant que les Egyptiens devoient être plus avancés que nous ne le pensons dans les connoissances anatomiques de l'homme : avec le goût naturel qu'ils avoient pour les siences utiles, sur-tout avec leur génie ardent qui les rendoit propres à toutes les découvertes, il est bien difficile qu'ils n'aient pas acquis plus de notions anatomiques en travaillant comme ils le faisoient aux embaumemens et à la conservation des cadavres.

Quoi qu'il en soit, il est certain que malgré que l'anatomie ait commencé par les dissections des cadavres des animaux, et que ces dissections leur ait servi de base à l'anatomie humaine, cependant celle-ci, l'anatomie humaine, est bien plus avancée que l'anatomie des animaux, à laquelle elle est même aujourd'hui que la première sert de base en effet, presque toutes les traités d'anatomie vétérinaire sont composés d'après les traités d'anatomie humaine. Il faut se hâter de remarquer, toutefois à la gloire [illegible], dans

l'anatomie de M. Girard, malgré qu'il l'ait relevé lui-même dans les ouvrages des anatomistes vétérinaires qui avoient écrit avant lui. Nous en donnerons plus bas la preuve.

Anatomie des anim. domest.

Cependant ces deux anatomies, l'anatomie humaine et l'anatomie des animaux, ayant un but bien différent, leur méthode ne devroit pas être la même. L'anatomie humaine n'a pour objet que l'étude de l'homme, la connoissance d'un seul genre d'êtres créés ; tandis que l'anatomie vétérinaire doit embrasser les notions anatomiques d'un grand nombre de genres d'animaux divers et dont l'organisation est loin d'être semblable. Elle doit donner en effet l'anatomie de tous les animaux domestiques, de tous les quadrupèdes et de tous les oiseaux dont les travaux ou les produits sont jusques à un certain point utiles à l'économie domestique. Le plan de celle-ci ne sauroit être unique comme l'est celui de l'anatomie humaine, et c'est cependant là la méthode qui a été suivie dans toutes les anatomies des animaux ; c'est celui qu'a adopté M. Girard dans le travail que nous examinons.

Rendons ce défaut sensible par un exemple pris de l'anatomie même de M. Girard, celle qui nous occupe en ce moment, et remarquons d'abord que l'auteur qui a pris pour titre *Anatomie des animaux domestiques*, n'a parlé que de l'anatomie des quadrupèdes en général ou même que de l'anatomie du cheval, ainsi qu'on peut s'en convaincre en lisant avec attention son traité de l'anatomie des animaux domestiques : seulement on voit qu'il a exprimé d'une manière très-générale quelques différences qui existent entre les monodactyles et les didactyles ; mais il n'a rien dit de l'ostéologie

Anatomie des anim. domest.

ni de la myologie des oiseaux domestiques, il n'a presque rien dit non plus de leur splanchnologie, etc., et cependant on ne peut pas dire que ces animaux ne doivent pas faire partie d'un traité d'anatomie des animaux domestiques. L'auteur ne l'a pas pensé lui-même, puisqu'à la page 73 du deuxième vol. il a consigné le passage suivant : « Dans les animaux domestiques, l'intestin grêle forme près du gésier une dilatation qui peut être considérée comme le vrai réservoir gastrique où se fait la conversion des alimens en chyle. Le cœcum est remarquable par sa division en deux branches symétriques, terminées chacune par une pointe spiroïde. Le rectum présente une dilatation que l'on nomme ouraque ; et où se rendent les matières fécales, les uretères, ainsi que l'*ovi ductus*.

Cette manière de traiter l'anatomie des animaux domestiques d'après un plan analogue à celui de l'anatomie humaine, c'est-à-dire, d'après un plan unique, laisse à chaque instant des vides, des lacunes plus ou moins sensibles. Ainsi, dans la description des organes de la digestion, et plus particulièrement de l'estomac, l'auteur, après avoir dit qu'il prendra pour type l'estomac des monogastriques, ne parle en effet que de l'estomac de ces animaux ; il a rejeté hors de son anatomie, et dans un mémoire particulier la description des estomacs des ruminans, et il n'a rien dit du tout de l'organisation des deux ou trois estomacs des oiseaux domestiques, dont la considération devient cependant si importante en anatomie et en pratique vétérinaire, autant qu'en anatomie et en physiologie comparées.

Mais ces lacunes, ces vides ne sont pas seulement sensibles dans la comparaison des quadrupèdes et des

oiseaux domestiques, ils le sont aussi dans la comparaison des quadrupèdes domestiques entre eux. Nous en trouverons un exemple dans l'histoire anatomique du sternum et des côtes.

Rapportons en entier ce que l'auteur a dit du sternum, et nous aurons là une occasion de rendre sensible à-la-fois toute la manière de faire de l'auteur.

« Caractère. Os impair, long, spongieux, inégalement épais et plat, pourvu de facettes sur ses côtés pour s'articuler avec les côtes, situé obliquement de devant en arrière et de haut en bas à la partie inférieure du thorax, s'étendant depuis le cou jusqu'à l'abdomen, entre les côtes antérieures auxquelles il sert de point d'appui.

Division. Deux faces, dont une externe et l'autre interne, deux extrémités, une antérieure et l'autre postérieure, deux bords latéraux distingués en droit et en gauche.

Faces. L'externe est raboteuse et donne attache à des muscles, tandis que l'interne polie forme les parois inférieures de la cavité thoracique.

Extrémités. L'antérieure, qui est plus élevée que la postérieure, offre, dans plusieurs quadrupèdes, un prolongement appelé *trachélien.* L'extrémité postérieure ou abdominale présente aussi un prolongement cartilagineux, palmiforme dans les grands quadrupèdes, et que l'on appelle *prolongement abdominal.*

Bords. Chaque bord offre, de distance en distance, des facettes articulaires, concaves, incrustées de lames cartilagineuses, destinées à recevoir les cartilages des côtes sternales; comme la dernière de ces facettes reçoit deux cartilages, c'est pour cela qu'il y a toujours dans

les grands quadrupèdes une facette de moins qu'il n'y a de côtes sternales.

CONNEXIONS. Elles sont ligamenteuses, très-serrées, et ont lieu avec les cartilages des côtes sternales au moyen d'une charnière peu mobile.

VARIÉTÉS. Dans le jeune âge, le sternum est composé de plusieurs pièces réunies par une substance cartilagineuse qui, à cette époque, forme la plus grande partie du sternum, et finit par s'ossifier dans la vieillesse ; il faut cependant excepter le sternum des monodactyles, qui reste en partie cartilagineux.

Monodactyles. Cet os est aplati d'un côté à l'autre, et trifacié dans sa moitié postérieure.

Didactyles. Point de prolongement trachélien ; dans le bœuf il est de deux pièces articulées par charnière, et dont la séparation a lieu entre la première et la deuxième côte ».

Il faut remarquer qu'à ces généralités sur le sternum il y auroit beaucoup de détails à ajouter relativement à telle ou telle autre espèce, et par exemple l'absence de la clavicule dans tous les animaux à sabots, l'existence de petits os claviculaires suspendus dans les chairs, et qui ne touchent ni le sternum ni l'acromion chez le chien et le chat ; la clavicule complète et très-remarquable par sa grosseur chez la taupe, où elle est extraordinaire par sa figure, sans compter qu'elle se trouve d'un côté assez solidement liée à l'acromion par un ligament particulier, et qu'elle s'articule avec l'humérus par une large facette ; l'organisation spéciale de l'épaule chez les oiseaux, où elle se compose de trois os, la clavicule, la fourchette et l'omoplate : ici la clavicule est un os droit, large, aplati d'avant en ar-

rière, qui s'articule par une tête large et comme tranchante dans une fossette correspondant au côté du bord antérieur du sternum, dans laquelle elle a peu de mouvement; elle se porte en avant et un peu de côté, où elle s'élargit pour se diviser en deux courtes apophyses: l'une antérieure, inférieure et interne, s'unit à la fourchette; l'autre extérieure, supérieure et externe, s'articule avec l'omoplate, et forme avec elle une fossette dans laquelle est reçue la tête de l'humérus: la nature et l'organisation de l'os furculaire ou de la fourchette, formé en V, de figure presque parabolique chez les gallinacées, peu mobile chez les oiseaux domestiques, où l'usage de cet os est d'autant plus borné que ces animaux sont moins appelés à voler, etc.

Le sternum offre des variétés bien remarquables dans les diverses espèces d'animaux domestiques; ainsi le cheval a le sternum prolongé antérieurement et aplati sur les côtes; le cochon l'a très-élargi en arrière et étroit en devant; dans la taupe, l'extrémité claviculaire du sternum est prolongée en avant des côtes, elle s'aplatit latéralement, et reçoit sous le cou les deux courtes clavicules, etc.

Le sternum des oiseaux offre une organisation spéciale; il est très-large, peu épais et presque carré, concave intérieurement et convexe à l'extérieur; il recouvre non-seulement le thorax, mais une grande partie de l'abdomen. Le sternum du coq, du cygne, du canard, etc., présente aussi des particularités, mais qu'il seroit trop long de spécifier ici; il en est de même de quelques parties du sternum, et particulièrement de la crête plus ou moins saillante, plus ou moins épaisse, plus ou moins prolongée chez telle ou telle autre espèce d'oiseaux.

Anatomie es anim. omest.

Les détails relatifs au nombre des vertèbres et des côtes ne sont pas moins variables, et ne demandoient pas moins des descriptions spéciales que M. Girard a à peine indiquées. Dans les mammifères domestiques, les vertèbres cervicales sont toujours au nombre de sept, mais les autres vertèbres varient beaucoup en nombre; ainsi le chat a treize vertèbres dorsales, sept vertèbres lombaires, trois vertèbres sacrées et vingt-deux vertèbres coccygiennes; il en est de même du chien, si ce n'est que dans celui-ci les vertèbres lombaires ne sont que six en nombre. Le cochon a quatorze vertèbres dorsales, cinq vertèbres lombaires, trois vertèbres sacrées et plus de quatre vertèbres coccygiennes; le bouc, la brebis et le bœuf ont chacun treize vertèbres dorsales, six vertèbres lombaires, quatre vertèbres sacrées; la brebis et le bœuf ont seize vertèbres coccygiennes, le bouc n'en a que douze; le cheval a dix-huit vertèbres dorsales, six vertèbres lombaires, deux vertèbres sacrées et dix-sept coccygiennes.

La variété du nombre des vertèbres est encore bien plus grande dans les oiseaux domestiques; ici les vertèbres du cou varient comme toutes les autres en nombre. On peut pour tous ces objets consulter l'anatomi comparée de M. Cuvier, à laquelle M. Girard au pu emprunter beaucoup de détail sable plan de son ouvrage.

Ce que nous avons dit des verté d'autant plus de r hist côtes et de la mêm ue tèbres n'est assuj rè classes ou aux esp s'en convaincre plu

d'autres règles, quant à leur quantité, que celle des vertèbres. En effet, le nombre des côtes est toujours relatif au nombre des vertèbres dorsales, ainsi que l'a fait observer M. Girard: le cheval a dix-huit vertèbres dorsales et dix-huit côtes; le bouc, la brebis et le bœuf ont chacun treize vertèbres dorsales et treize côtes, etc.

Les côtes, on le sait, se divisent en côtes vertébrales ou fausses côtes et en vertébro-sternales ou vraies côtes. Eh bien, il existe encore une grande variété relativement au nombre de chacune de ces espèces de côtes; ainsi, le cheval a huit côtes vertébro-sternales et dix vertébrales; le bœuf a huit côtes vertébro-sternales et cinq côtes vertébrales; le cochon a sept côtes de chaque espèce; le chat a neuf côtes vertébro-sternales et quatre côtes vertébrales, etc.

Les objections que nous venons de consigner ici, M. Girard les avoit prévues; il avoit même cherché à les réfuter jusqu'à un certain point dans les passages suivans de son introduction:

« Trop généraliser comme trop particulariser, c'est, dans l'un comme dans l'autre cas, s'éloigner également du but essentiel. Si le vétérinaire a besoin d'étendre ses connoissances sur plusieurs animaux à-la fois, il a aussi besoin de s'arrêter à un certain nombre, afin de mieux assurer ces mêmes connoissances. L'anatomie vétérinaire a ses limites, il ne s'agit que de savoir l'y fixer. Assurément, par les services importans qu'il rend, le cheval a droit à une attention particulière; mais le vétérinaire ne doit pas borner exclusivement ses considérations à ce quadrupède; tous les autres animaux

Anatomie des anim. domest.

qui, comme lui, deviennent les instrumens de nos besoins, ont aussi des droits à sa sollicitude.

» D'après cet exposé, il résulte que l'anatomie vétérinaire doit s'étendre également sur tous les animaux que l'homme conserve, élève pour ses besoins, et qui sont l'objet particulier de l'économie rurale et domestique. Ces animaux sont, parmi les quadrupèdes, le cheval, l'âne, le mulet, le bœuf, le mouton, le cochon, le chien et le chat; parmi les volatiles on comprend tous les oiseaux de basse-cour.

» De ces animaux, les uns très-utiles pendant leur vie offrent encore après leur mort des avantages plus ou moins grands, tandis que d'autres sont élevés avec soin, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à un certain degré où l'homme trouve dans leurs dépouilles de quoi se dédommager amplement des sacrifices qu'il a faits pour leur nourriture. En général, les débris cadavériques dont on ne peut retirer aucun autre profit, sont d'excellens engrais pour les terres; ils fournissent aussi une huile noire, fétide, appelée *empyreumatique*, qui, dans quelques cas, est un excellent vermifuge. Les os des grands animaux servent à faire des moules de boutons, des jetons à jouer, des manches d'instrumens, etc.

» Les quadupèdes sont ceux qui rendent le plus de services, et leur valeur est infiniment supérieure à celle des oiseaux de basse-cour; c'est pour cela que les premiers sont l'objet essentiel de nos recherches anatomiques. Nous ne portons l'attention des élèves sur la structure des volatiles qu'en parlant du vol, de la respiration, de la digestion, de la disposition des organes urinaires et génitaux. Dans l'examen successif des parties,

ties, nous nous arrêterons plus particulièrement à en indiquer la disposition dans les grands quadrupèdes, qui sont pour nous les plus utiles et les plus précieux.

Anatomie des anim. domest.

» Tous les quadrupèdes domestiques sont dans la classe des mammifères. Le plus grand nombre est herbivore, tels que le cheval, l'âne, le mulet, le bœuf et le mouton ; le cochon est omnivore, tandis que le chien et le chat sont essentiellement des carnivores ».

Mais il n'en résulte pas moins que les oiseaux de basse-cour aussi bien que les mammifères désignés sont, les uns comme les autres, des animaux domestiques, et par conséquent du ressort de la vétérinaire ; que cette sience est appelée à prévenir ou à guérir les maladies des uns et des autres ; et que par conséquent les connoissances anatomiques vétérinaires doivent se porter également sur chacune de ces espèces d'animaux. L'anatomie n'est point une science qui se compose d'abstractions, c'est une sience de faits, une sience de détails, et ni les détails ni les faits ne doivent y être négligés. Il est évident qu'un traité d'anatomie des animaux domestiques doit s'étendre et s'appliquer à l'anatomie de tous les animaux domestiques ; il ne faut sans doute pas décrire séparément l'organisation entière de chaque espèce, parce qu'il est dans plusieurs espèces des choses communes ; mais il faut aussi que toutes les particularités soient spécifiées ; on peut prendre un certain nombre de types généraux, par exemple, et à côté de ces types indiquer les exceptions particulières à telle ou telle autre espèce. Déjà, nous avons dit que M. Girard auroit pu emprunter heureusement à l'anatomie comparée de M. Cuvier, des détails dont il eût enrichi avec succès son anatomie

Elémens de l'art vétérin.

des animaux domestiques ; nous ajouterons ici qu'il auroit pu emprunter jusques au plan de cette anatomie comparée, en y apportant toutefois quelques modifications que dictoient naturellement les objets dont M. Girard avoit à traiter.

Malgré ces lacunes, qu'il est du reste très-aisé de remplir, et que l'auteur pourra faire aisément disparoître dans les éditions subséquentes, l'anatomie vétérinaire de M. Girard est encore la meilleure et la plus complète qui existe. L'auteur ne s'est pas contenté de réunir, de disposer dans tel ou tel ordre les connoissances acquises, il a eu quelquefois à parler de découvertes qui lui sont propres, et, par exemple, dans l'histoire anatomique des sinus, etc.

Indépendamment des détails de l'anatomie, l'ouvrage de M. Girard contient un grand nombre de vues physiologiques sur les diverses fonctions des animaux domestiques, et ici on voit que la physiologie vétérinaire est tout-à-fait au niveau de la physiologie humaine. On trouve encore dans l'ouvrage de M. Girard quelques faits pathologiques qui sont le résultat de sa propre expérience, et qui ajoutent tous quelque chose au domaine de l'art vétérinaire.

Tous ces objets sont exposés avec clarté et précision; le style de l'auteur est simple, mais correct; presque toujours il est tel que le comporte la nature des objets dont il traite; d'ailleurs dans les livres scientifiques, malgré qu'il ne faille point négliger la forme, il ne faut pas cependant que la forme emporte le fonds.

Nous ne dirons rien de la nouvelle nomenclature anatomique de M. Chaussier, que l'auteur a entièrement appliquée à son anatomie des animaux domesti-

ques. Déjà nous nous sommes plusieurs fois assez longuement appesantis sur les erreurs et les inconvéniens nombreux inséparables de cette nomenclature, que l'anatomie humaine a entièrement et opiniâtrement rejetée. Ici ces inconvéniens sont moins nombreux peut-être; mais il en existe toujours, et ces inconvéniens sont également liés à des idées insuffisantes, à des notions fausses que donne cette nomenclature.

Anatomie des anim. domest.

F. J. D.

Élémens de l'Art Vétérinaire. Traité de la conformation extérieure du cheval, de sa beauté et de ses défauts, des considérations auxquelles il importe de s'arrêter dans le choix qu'on doit en faire, des soins qu'il exige, de sa multiplication ou des haras, etc., à l'usage des élèves des écoles impériales vétérinaires, par CL. BOURGELAT (1).

« La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite, est celle de ce fier et fougueux animal qui partage avec lui les fatigues de la guerre et la gloire des combats; aussi intrépide que son maître, le cheval voit le péril et l'affronte, il se fait au bruit des armes, il l'aime, il le cherche et s'anime de la même ardeur; il

Elémens de l'art vétérin.

---

(1) Sixième édition, publiée avec des notes par J. B. Huzard, vétérinaire, membre de l'institut de France, commissaire du gouvernement, inspecteur-général des écoles impériales vétérinaires, etc., 1 vol in-8°. avec figures. Paris, 1808. De l'imprimerie et dans la librairie de madame Huzard, rue de l'Eperon, n°. 7.

Prix pour Paris, 5 fr., et 6 fr. 80 cent. franc de port.

partage aussi ses plaisirs à la chasse; aux tournois, à la course, il brille, il étincelle; mais docile autant que courageux, il ne se laisse point emporter à son feu, il sait réprimer ses mouvemens; non-seulement il fléchit sous la main qui le guide, mais il semble consulter ses désirs; et obéissant toujours aux impressions qu'il en reçoit, il se précipite, se modère ou s'arrête, et n'agit que pour y satisfaire; c'est une créature qui renonce à son être pour n'exister que par la volonté d'un autre, qui sait même la prévenir, qui, par la promptitude et la précision de ses manœuvres, l'exprime et l'exécute, qui sert autant qu'on le désire, et ne veut qu'autant qu'on veut; qui, se livrant sans réserve, ne se refuse à rien, sert de toutes ses forces, s'excède et même meurt pour mieux obéir.

» Voilà le cheval dont les talens sont développés, dont l'art a perfectionné les qualités naturelles, qui, dès le premier âge, a été soigné, et ensuite exercé, dressé au service de l'homme; c'est par la perte de sa liberté que commence son éducation, et c'est par la contrainte qu'elle s'achève, etc. »

C'est ainsi que s'exprime le peintre habile de la nature, l'immortel Buffon, en célébrant la beauté et les avantages du cheval. Il eût été curieux sans doute de rechercher l'époque à laquelle remonte cette grande conquête de l'homme, et de connoître quand et comment a commencé l'éducation du cheval. Si l'on s'en rapporte aux notions imparfaites que nous avons acquises sur la nature, l'organisation, les fonctions, les maladies et le traitement de cet animal, comparées à l'utilité et à l'importance dont seroient pour nous ces diverses notions, on pourroit être tenté de croire que

la domesticité du cheval n'est pas très-ancienne; mais si l'on consulte les fastes historiques des nations, on voit jusques dans la plus haute antiquité des traces de la domesticité de cet animal; et en suivant, avec soin, le champ historique des gouvernemens et des empires, on trouve sans cesse, depuis les plus anciens peuples jusqu'à nos jours, de quoi constater l'universalité des services du cheval. C'est ainsi que l'on peut remonter jusques au siècle de Jacob, et, en consultant les écrits du plus ancien des historiens, qui sont seuls capables de répandre quelques lumières sur les premiers temps historiques, citer des preuves qui constatent les services qu'à cette époque le cheval rendoit à l'homme.

On peut en effet établir, sur l'autorité des écrits de Moïse, l'ancienneté de l'usage du cheval chez les Hébreux; ce peuple si remarquable par sa politique, par sa sagesse, par ses lois, par ses usages, par ses mœurs, par ses coutumes, et sur-tout par l'étonnante stabilité, par la prodigieuse immutabilité et par l'éternelle durée qu'ils ont su imprimer à leur nation, à leurs dogmes et à leurs lois.

Après s'être montrées pendant quelques siécles à l'univers, les grandes monarchies de l'antiquité ont disparu; à peine nous reste-t-il le souvenir de leur gloire et de leur puissance. Leurs travaux sont mal connus, leurs exploits souvent incertains, les monumens de leur grandeur écroulés; ou, s'ils existent encore, la main du temps qui secoue et agite tous les jours ces masses chancelantes, n'en fera bientôt que d'augustes débris. Les lois de tant de nations superbes se sont englouties comme elles; dédaignées par les vainqueurs, elles ont subi le destin des peuples qu'elles dirigeoient.

Dans cette submersion générale, on ne voit pas sans étonnement, dans un coin de l'Asie, sous un climat peu fertile, entre des forêts et des montagnes, deux petites tribus sans force et sans opulence, quelquefois sans liberté et sans patrie, échapper seules du naufrage des siècles et des empires. Minos et Sésostris, Lycurgue et Numa, Solon et Zaleucus ont cessé d'être obéis, et la législation de Moïse survit à celles de tous les peuples de la terre. Bannis des lieux qui parurent longtemps n'être destinés qu'à la race de Jacob, dispersés dans toutes les parties du monde, n'ayant ni souverains, ni foyers, ni protecteurs, achetant au poids de l'or le droit naturel d'asyle et d'hospitalité, environnés de toutes parts d'oppression et d'infamie, les Hébreux conservent depuis plus de trois mille ans cette législation sacrée; par-tout les lois ont fléchi sous les circonstances; par-tout elles ont éprouvé les vissicitudes qu'entraînent les révolutions des mœurs et des gouvernemens: celles des Juifs sont restées immuables. Des défaites nombreuses, une longue servitude, des menaces, des tourmens, des promesses séduisantes, la nécessité d'une vie errante et fugitive, l'excès du malheur et de la misère n'ont presque rien changé à la législation des Juifs; elle n'a pas même été altérée par leur suppression du rang des peuples, et par leur dégradation civile et politique.

La nation judaïque a rendu des services trop peu appréciés aux siences et aux arts, à la législation et aux mœurs; et si l'on étudie le caractère de ce peuple toujours plus étonnant, on voit que presque toutes les grandes choses qu'il a produites sont dues à l'homme plus étonnant encore qui le gouvernoit, à Moïse.

C'est dans les ouvrages de cet immortel écrivain de l'histoire sacrée que nous lisons les premières et les plus anciennes preuves de l'existence de l'équitation et des chevaux : chantons, s'écrie Moïse dans le célèbre cantique où il célèbre le passage de la mer rouge, chantons des hymnes en l'honneur du très-haut, parce qu'il a fait éclater sa grandeur ; il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier..... Il a renversé dans la mer les chariots de Pharaon et son armée : *cantemus domino, gloriosè enim magnificatus est; equum et ascensorem dejecit in mare..... currus Pharaonis et exercitum ejus projecit in mare. Exod. cap. XV, v. 1 et 4.*

Ce passage indique non-seulement que les chevaux étoient connus et dressés à cette époque, il indique encore qu'ils l'étoient depuis long-tems. Les Egyptiens en faisoient en effet un très-grand commerce ; et l'empressement que l'on mettoit à acheter leurs chevaux, prouve qu'ils dûrent être alors les plus beaux, les mieux conformés et les plus propres à la guerre, au manège et aux pompes religieuses. C'est sans doute pour arrêter cette manie d'avoir des chevaux égyptiens, qui avoit aussi gagné les Juifs, que Moïse défend aux rois hébreux d'avoir un trop grand nombre de chevaux. Moïse avoit encore deux motifs puisssans, celui de diminuer les relations de son peuple avec les Egyptiens et de leur ôter les moyens de l'émigration à laquelle ils étoient si fortement enclins : *cumque fuerit constitutus rex*, est-il dit dans le Deutéronome, chap. XVII, vers. 16., *non multiplicabit sibi equos., nec reducet populum in Ægyptum.*

A cette époque, le service de l'homme se partageoit

d'ailleurs entre le chameau, le cheval, le bœuf et l'âne, ainsi qu'on en trouve la preuve dans plusieurs passages du Pentateuque. Lorsque Jacob quitta la Mésopotamie où il avoit épousé une des filles de Laban, il employa des chameaux pour retourner dans sa maison : *surrexit itaque Jacob et impositis liberis ac conjugibus suis super camelos abiit. Genes., cap. XXXI, vers.* 17.

Le commerce des chevaux chez les Egyptiens est suffisamment prouvé par ces deux passages du troisième livre des rois : Salomon, y est-il dit, pouvoit tirer de l'Egypte autant de chevaux qu'il vouloit en en payant le prix convenu ; il avoit quatre chevaux d'attelage pour six cents sicles d'argent, (environ neuf cent soixante douze livres de notre monnoie) et cent cinquante sicles ou deux cent quarante-trois livres par cheval de monture ; Salomon vendoit ensuite ces chevaux aux rois des Syriens et des Hétéens : *et emebantur equi Salomoni de Ægypto et de Coa negociatores enim regis emebant de Coa et statuto pretio perducebant. Egrediebatur autem quadriga ex Ægypto sex centis siclis argenti, et equus centum quinquaginta. Atque in hunc modum cuncti reges Hethæorum et Syriæ equos venumdabant. Lib.* 3 *regum, cap. X, v.* 28 *et* 29.

Plus haut, même chapitre, v. 25 et 26, en parlant des richesses et de la puissance de Salomon, il est dit qu'on lui donnoit tous les ans en présent des chevaux et des mulets en grande quantité : *et singuli deferebant ei munera, vasa argentea et aurea, vestes et arma bellica, aromata quoque, et equos et mulos per annos singulos. Congregavitque Salomon currus et equites, et facti sunt ei mille quadringenti currus*

et duodecim millia equitum, et disposuit eos per civitates munitas et cum rege in Jerusalem.

Mais en voilà assez pour prouver la domesticité du cheval dans les tems les plus reculés de la haute antiquité. Ajoutons à présent qu'il est étonnant que l'homme n'ait pas cherché avec plus de soins à connoître l'organisation et les lois qui président aux fonctions vitales, aussi bien que les causes et les remèdes des maladies de cet animal depuis long-tems le compagnon et l'instrument des travaux et des amusemens du genre humain. L'ouvrage de M. Bourgelat, avec les notes instructives de M. Huzard, est jusqu'à présent ce que nous avons de mieux sur cet objet; encore cet ouvrage offre-t-il bien des lacunes que les travaux utiles de Lafosse et autres vétérinaires instruits ont vainement cherché à faire disparoître entièrement. Il nous reste beaucoup de choses à faire là-dessus.

L'ouvrage de M. Bourgelat traite spécialement de la conformation extérieure du cheval et de ses différentes parties, des proportions relatives de ces mêmes parties dont l'ensemble et la juste harmonie constituent la beauté particulière de cet animal: il indique la nature des soins les mieux entendus à prodiguer au cheval en santé; il parle assez longuement des moyens de reproduction du cheval, des sages précautions à prendre pour améliorer les races et pour en prévenir les dégénérations; enfin, il s'occupe très-longuement de l'histoire des haras, de leur formation, de leur régime, du croisement des races, de l'origine et de l'utilité des courses de chevaux, etc.

On nous a souvent reproché de ne pas parler assez souvent *vétérinaire* dans notre journal; nous ignorons

Elémens de l'art vétérin.

jusqu'à quel point cette branche des connoissances physiques pourroit intéresser la majorité de nos lecteurs ; toutefois ce reproche nous autorise en quelque sorte à insérer ici les détails suivans relatifs aux alimens des chevaux : ces détails, tirés de l'ouvrage de M. Bourgelat et des notes de l'éditeur, M. Huzard, travaux que nous sommes chargés de faire connoître en ce moment, auront plus d'un genre d'utilité.

« Le foin est plus ou moins bon, suivant le terrein qui le produit. La qualité de celui des bas prés est toujours très-inférieure à celle du foin cueilli dans les prés élevés. Celui qui est vasé, qui est semé ou mêlé de joncs (*junci*) et de lèches (*carices*), ne vaut rien. Celui qui est très-fin, très-délicat et très-substantiel, a un inconvénient ; les chevaux qui y sont accoutumés refusent tous les autres foins qui leur sont présentés ; ils dépérissent insensiblement quand ils sont forcés de se nourrir de ceux-ci, et ne se rétablissent qu'après en avoir contracté une longue habitude. C'est ce qui arriveroit à l'homme qui passeroit subitement des plus excellens mêts à un ordinaire frugal, et même d'une vie dissolue à un excès d'abstinence et de sagesse. On ne doit jamais, au surplus, leur donner que le foin de la première récolte ; le regain ne convient qu'aux chevaux de vil prix, ou aux bêtes de somme, aux bœufs, aux vaches, etc. ; celui qui est nouveau n'est bon qu'autant qu'il a été renfermé trois ou quatre mois dans les fenils (1) ; quand il n'a pas eu le temps de suer, il sus-

(1) Si l'on met dans les greniers du foin mouillé, non-seulement il pourrit et se change en fumier, mais il est à craindre qu'il ne s'embrâse plus ou moins sourdement, et que le feu ne consume le bâtiment qui le contient.

cite, à raison de sa fermentation dans l'estomac, c'est-à-dire dans un viscère pourvu lui-même de sucs fermentescibles, de très-violentes maladies. Un foin trop vieux n'a plus de substance ni de goût, il tombe comme en poussière sous la dent de l'animal, lorsque le besoin le plus pressant le sollicite à en manger ; et il fait sur lui la même impression qu'un foin poudreux, qui altère ordinairement le flanc, quelque précaution que quelques-uns aient de le secouer et de le mouiller, car l'agitation ne le rend pas plus net, et l'eau sert, pour ainsi dire, à fixer la poussière sur chaque brin. Un foin trop court se dessèche trop promptement, il n'est point, en général, aussi alimenteux que celui qui est long, néanmoins il est d'une très-bonne nature, et les chevaux le dévorent.

Les qualités de cette espèce de fourrage dépendent, au surplus, de celles des plantes qui lui sont associées : la pimprenelle (*sanguisorba officinalis*), les paquerettes (*bellis perennis, chrysanthemum segetum, chrysanthemum leucanthemum*), les chiendents (*triticum repens, panicum dactylon, festuca fluitans*, etc.), les prêles (*equisetum fluviatile, equisetum arvense*), la sarriette (*satureia*), le tussilage (*tussilago farfara*), la scabieuse (*scabiosa arvensis*), la petite chélidoine (*ranunculus ficaria*), le trèfle des prés (*trifolium pratense*), le sainfoin (*hedysarum onobrychis*), les orchis (*orchis mascula, orchis morio*), le carvi) *carum carvi*), la jacée noire) *centaurea jacea*), la pédiculaire (*pedicularis palustris*), la grassette des prés (*pinguicula vulgaris*), etc., sont autant de de plantes bienfaisantes et appétissantes (1). Si le

(1) On ne peut se dissimuler que, dans les plantes indiquées

foin ainsi composé est fauché dans sa juste maturité, c'est-à-dire, avant qu'il ait séché sur pied, et s'il est fané dans un tems sec et favorable, il formera pour l'animal une nourriture très-salutaire.

Un mélange des espèces de pentaphyloïdes (les argentines, *potentillæ*), de linaire (*antirrhinum linaria*), d'aunée (*inula helenium*), d'euphraise (*euphrasia officinalis*), de cardamine (*cardamine pratensis*), de daucus (*daucus carotta*), de jacobée (*senecio jacobæa*), d'eupatoire (*eupatorium cannabinum*), des lysimachies (*lysimachia vulgaris*, *lysimachia nummullaria*), de dent de lion (*leontodon taraxacum*), de pouliot (*mentha pulegium*), de scordium (*teucrium scordium*), de primevère (*primula officinalis*), de lèche (*carex*), de juncago *triglochin palustre*) (1), de scabieuse des bois (*scabiosa succisa*), de mousse terrestre (*hypnum tri-*

comme devant former le meilleur foin, il s'en trouve qui doivent en être rejetées, telles que la petite chélidoine (*ranunculus ficaria*), la pédiculaire (*pedicularis palustris*), et la grassette des prés (*pinguicula vulgaris*); que d'autres comme la sarriette (*satureia*), le tussilage (*tussilago farfara*), les prêles (*equisetum*), la première sur-tout, ne peuvent jamais contribuer à faire un bon fourrage. *Bourgelat* aura sans doute été induit en erreur dans cette nomenclature par les noms vulgaires que reçoivent souvent différentes plantes; c'est ce qui m'a déterminé à ajouter les noms Linnéens à la suite des noms ordinaires.

(1) Les lèches (*carices*), les joncs (*junci*) et les roseaux (*arundines*), sont non-seulement de mauvais fourrages, mais ils ont encore l'inconvénient de couper les lèvres, la langue et la bouche des animaux, lorsque la misère oblige à les leur faire manger, sur-tout sur place.

quetrum), de trèfle sauvage jaune (*lotus corniculatus*), de jonc fleuri (*butomus umbellatus*), etc., fait un *foin* d'une qualité très-inférieure au premier.

Enfin, tous les tithymales, tels que l'amygdalin (*euphorbia helioscopia*), le verruqueux (*euphorbia verrucosa*), la petite ésule (*euphorbia cyparissias*), l'ésule (*euphorbia palustris*), l'épurge (*euphorbia lathyris*), etc.; la gratiole (*gratiola officinalis*), la ptarmique (*achillea ptarmica*), les persicaires (*polygonum persicaria*, *polygonum hydropiper*), les différentes renoncules, telles que la douve (*ranunculus lingua*), la flammèche (*ranunculus flammula*), la graminette (*ranunculus gramineus*), la lierrée (*ranunculus hederaceus*), la grenouillette *ranunculus bulbosus*), la scélérate (*ranunculus sceleratus*), la renoncule âcre (*ranunculus acris*), etc., sont autant de plantes qui, confondues avec les bonnes, détériorent totalement ce fourrage et le changent en une nourriture, sinon mortelle, du moins très-nuisible et très-malfaisante.

Il est facile, d'ailleurs, de comprendre l'impossibilité dans laquelle nous serions de fixer d'une manière positive les substances végétales d'où peuvent résulter les différens degrés d'excellence des prairies, attendu que, d'une part, ces substances ne sont pas toujours exactement les mêmes dans les divers pays; qu'il en est de particulières qui y sont propres et plus communes, qu'elles y diffèrent très-souvent par leurs qualités, et que, d'un autre côté, ce n'est que d'après l'expérience la plus réfléchie que l'on peut décider de leurs effets; car toutes les décompositions, toutes les analyses par lesquelles on tenteroit d'en découvrir la

nature, enfanteroient beaucoup de raisonnemens sur les principes qu'elles contiennent et dans lesquels elles se résolvent, et ne nous instruiroient pas davantage de leur action sur les solides et sur les fluides du corps animal.

Quoi qu'il en soit, le *foin* sur lequel on doit arrêter le plus ordinairement son choix, est, en général, celui dont les parties fibreuses ou vasculaires, à peine altérées dans le conduit alimentaire, puisque la fiente du cheval ne présente que des filamens combustibles, ne sont ni trop déliées, ni trop fortes; dont la couleur n'offre point un verd noir ou brun, ou trop de blancheur, et dont l'odeur enfin n'a rien de fétide et que d'agréable, etc., etc.

L'avoine (*avena nigra*) donne de la force et de la vigueur à l'animal. La meilleure est celle qui est noire, pesante, luisante, bien nourrie, et non mélangée de mauvaises graines que certaines plantes y déposent, telles que celles de colsa (*brassica campestris*), de coquelicot (*papaver rheas*), de psylium (*plantago psylium*), de cardamine (*cardamine pratensis*), de perce-pierre (*aphanes arvensis*), de sénevé (*sinapis arvensis*), d'orobanche (*orobanche major*), de nielle (*nigella arvensis*), qui dégoûtent inévitablement l'animal. Celle qui n'est pas parvenue à son degré de maturité, est aqueuse, flatueuse, peu nourissante.

On doit encore faire attention qu'elle n'ait pas souffert d'altération dans le champ, ou dans le grenier: dans le champ, si, après avoir été fauchée ou abattue, et y avoir été étendue, pour lui donner le tems de javeler au moyen de la pluie ou de la rosée qui gonflent et affermissent les grains dans leur épi, elle a souffert

ne pluie trop abondante et de longue durée, de façon u'elle soit en partie pourrie et en partie germée : dans e grenier, si, par la négligence qu'on a eue de la emuer, elle a fermenté et s'est échauffée ; car, dès-ors, ses principes se développent ; elle contracte une odeur désagréable, rance, fétide, et elle tombe dans une espèce de putréfaction capable de donner aux chevaux, s'ils la mangeoient, toutes les maladies qui sont le produit d'une nourriture corrompue.

La paille de froment est un excellent aliment lorsqu'elle est blanche, menue, fourrageuse, c'est-à-dire, associée à de certaines plantes, telles que la gesse (*lathyrus sativus*), la fume-terre (*fumaria officinalis*), le pied-de-lion (*alchemilla vulgaris*), la perce-feuille (*buplevrum rotundifolium*), le grateron (*galium aparine*), le mélilot (*trifolium melilotus officinalis*), la bourse-à-pasteur (*thlaspi bursa pastoris*), la perce-pierre (*aphanes arvensis*), etc., et lorqu'elle n'a point été couchée, les blés étant sur pied ; mais il ne faut pas en donner beaucoup quand elle est nouvelle, car elle provoque des tranchées. On doit certainement la préférer, quand on le peut, à celle qui est grossière et noire, celle-ci étant plus dure, moins capable de réparer les déperditions animales, et assez souvent ayant une odeur qui répugne au cheval.

M. Bourgelat fait aussi beaucoup l'éloge de la paille hachée, sur-tout de celle qui est fine et déliée ; il conseille de la donner seule ou mêlée avec l'avoine, en ayant soin de mouiller légèrement le tout, pour éviter que le cheval n'en écarte pas et n'en perde point par son souffle la plus grande partie.

F. J. D.

Elémens de botan.

Nouveaux Elemens de Botanique à l'usage des élèves qui suivent les cours du Jardin des Plantes et de l'Ecole de médecine de Paris, par M. L. professeur de botanique (1).

De tous les êtres créés, les plantes sont ceux qui se rapprochent le plus des animaux; ce sont aussi ceux dont l'étude est plus agréable à l'homme, ceux qui lui offrent une plus grande variété d'intérêts et d'agrémens. Les avantages que retirent de la botanique le medecin, le chirurgien, le pharmacien, l'herboriste, l'agronome, le jardinier; les plaisirs qu'elle promet aux amateurs des siences et des beaux arts sont immenses: en effet, quelle variété d'objets curieux, de faits importans, parmi les phénomènes qu'offrent les végétaux aux savans qui s'en occupent? Le retour régulier et périodique des fleurs aux diverses époques de l'année, retour qui caractérise ainsi chaque saison; la floraison ayant lieu pour quelques plantes à des heures fixes de la journée, ce qui avoit donné l'idée à Linnée de composer son horloge de Flore; cette même floraison suspendue ou recommencée selon que le tems est beau ou disposé à la pluie, et par exemple, dans le *calendula pluvialis* dont la fleur s'ouvre quand il doit faire beau et se ferme quand il va pleuvoir; les rapports qui unissent les plantes entr'elles; les caractères qui les distinguent; les formes et les mouvemens divers qui leur sont propres; leurs fonctions organiques; leur vie et leurs moyens parti-

(1) Un vol. in-12. Paris, 1809, chez Crochard, libraire-éditeur, rue de l'école de médecine, n°. 3. Prix, 3 fr. 25 cent. et 4 fr. par la poste.

culiers

uliers de reproduction et de croissance ; leurs mœurs ; eurs qualités; leurs vertus et leurs propriétés; l'action les corps environnans sur elles et leur action particulière sur ces corps ; l'échange perpétuel de leurs fluides avec ceux de l'atmosphère et des animaux; les secours qu'elles empruntent à ces derniers pour le soutien de leur vie ; les soins multipliés que la nature prend des végétaux et que l'homme s'empresse de partager ; tels sont les principaux objets continuellement soumis à l'observation du botaniste.

Chaque partie de la plante fournit en outre une foule d'observations particulières ; la racine, la tige, les feuilles et les fleurs, ou la fructification sont devenues chacune autant de sources de grandes découvertes ; et c'est précisément cette variété dans les objets des recherches en botanique, qui est la base des attraits de cette sience. Qu'on me mette à la bastille quand on voudra, disoit Jean-Jacques, pourvu qu'on m'y laisse des mousses.

De ces diverses parties des plantes, c'est-à-dire, des organes qui servent à l'accroissement des végétaux, tels que la racine, la tige et les feuilles, et des organes destinés à la reproduction des espèces, la fructification, dont les diverses parties sont le réceptacle, le calice, la corolle, les étamines, le pistil et le fruit ; de ces diverses parties, dis-je, les feuilles ne sont pas les moins importantes à considérer ; les feuilles ont d'abord servi de base à une méthode de classification qui n'a pas pu, il est vrai, survivre à son auteur ; mais leurs admirables diversités considérées dans leur insertion, dans leur forme, dans leur substance et dans leur durée, sont autant de caractères employés

Elémens de botan.

tous les jours par les plus grands botanistes et avec les plus grands succès pour la distinction des espèces : les feuilles sont aussi l'ornement le plus durable et quelquefois aussi le plus beau du règne végétal ; c'est à elles que nous devons l'ombre et la fraîcheur des forêts ; c'est aussi à elles que nous devons cette belle verdure qui fait un des principaux charmes de la campagne ; enfin ce sont les feuilles dont le retour annonce le renouvellement de la nature entière et l'arrivée prochaine de la plus belle époque de l'année.

Les feuilles par les usages auxquels elles sont destinées relativement à la plante elle-même, offrent en outre une source très-féconde d'instruction.

« Les feuilles, dit l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons, peuvent être considérées comme autant de racines aériennes, qui ont la propriété, non-seulement d'excréter le superflu des liqueurs par la transpiration, mais encore de puiser dans l'atmosphère, par voie d'absorption, une partie des élémens nécessaires à l'accroissement des plantes.

» Les feuilles transpirent principalement par leur surface supérieure qui est lisse, d'une consistance serrée et recouverte d'une espèce de vernis. Cette transpiration est très-considérable, comme on le verra bientôt. On a remarqué que celle qui se fait le jour est saine, et que celle qui a lieu pendant la nuit est dangereuse.

» Les feuilles absorbent sur-tout par leur surface inférieure, qui est ordinairement tapissée d'un tendre duvet. On peut, avec la vapeur de l'eau, conserver des feuilles vertes pendant vingt jours. Quand pendant les chaleurs il vient à pleuvoir, l'eau pénètre les feuilles à

demi-fanées par l'ardeur du soleil, les gonfle, les redresse et les fait reverdir. Si on détache des feuilles et qu'on applique leur surface inférieure sur un fluide, elles l'absorberont. Si l'on abaisse une branche et qu'on la fasse plonger dans l'eau, les feuilles renversées sur leur pétiole se retourneront d'elles-mêmes, et prendront la position qu'elles ont ordinairement exposées à l'influence de la lumière. Si on tient leur surface inférieure exposée au soleil, elles périssent. Elémens de botan.

» Les feuilles communiquent entr'elles par des vaisseaux; car une seule étant plongée dans l'eau conserve les autres pendant quelques jours, elle périt même la première. Exemple: le *maronnier d'Inde*. Il est important de les arroser pendant les grandes sécheresses, parce qu'elles communiquent aussi avec les fruits.

» La plupart des feuilles exercent des mouvemens qu'on ne peut attribuer qu'à une sensibilité qui leur est particulière; il y en a qui se meuvent spontanément, d'autres ne se meuvent que quand on les touche; elles n'ont pas la même position la nuit que le jour; elles se closent et s'endorment le soir, pour s'ouvrir et se réveiller le matin. Ces mouvemens se remarquent surtout dans les *légumineuses*. Les *casses*, par exemple, ont des feuilles pinnées, dont les folioles s'abaissent en décrivant un quart de cercle et se correspondent en bas en s'appliquant dos à dos les unes contre les autres. Les folioles du *févier* prennent une attitude toute opposée pour s'endormir; au lieu de s'abaisser elles s'élèvent en décrivant un arc de 90 degrés, et s'appliquent les unes contre les autres par leur face antérieure.

» On trouve dans les pays septentrionaux de l'Amérique une plante appelée *dionæa muscipula*, qui pré-

Elém ns du botan.

sente un phénomène très-curieux ; si on touche ses feuilles, elles se replient sur elles-mêmes en formant un piège par l'entrecroisement de leurs dentelures. C'est ainsi qu'elles emprisonnent les mouches qui viennent sucer une liqueur visqueuse et sucrée qui s'y sécrète. *Folia sensibilia, insecta incarcerantia.* L.

Si ces mouches avoient l'instinct de n'exercer qu'une succion légère, sans faire aucun autre mouvement, la prison s'ouvriroit d'elle-même et les feuilles se rétabliroient peu à peu dans leur état naturel ; mais comme ces insectes se débattent beaucoup, ils irritent de plus en plus les feuilles, dont la contraction croissante les étouffe.

» On voit dans les serres du jardin du muséum une plante qui croît naturellement sur les bords du Gange ; c'est une espèce de *sain-foin* (1) ; ses feuilles sont ternées ; la foliole du milieu n'affecte aucun mouvement ; les deux autres, opposées entr'elles, s'élèvent et s'abaissent alternativement en décrivant un demi-cercle. Le professeur Desfontaines, qui a observé ces mouvemens, a compté jusqu'à 50 oscillations dans une minute : c'est presque la vitesse du pouls. Ce professeur célèbre pense que tous ces mouvemens sont un effet de la vie et de l'organisation des plantes, et qu'ils établissent la plus grande analogie entre celles-ci et les animaux. Ce seroit une erreur de les attribuer aux influences atmosphériques, car les animaux sont soumis à ces influences, auxquelles cependant on n'attribua jamais les mouvemens qu'ils exécutent, mais bien à un principe vital moteur de leur organisation : il en est de même

(1) Hedysarum gyrans. *Miraculosa planta motu suo quasi arbitrario.*

des plantes. Jamais on ne rendra raison des phénomènes qu'elles présentent, tant qu'on n'en cherchera la cause que dans les lois de la mécanique, ainsi que l'a fait Hill, en attribuant le sommeil des plantes à la privation de l'action du fluide lumineux. Le fait suivant appuie cette vérité.

» Une *sensitive* fut enfermée dans une malle, qu'on recouvrit exactement, afin d'intercepter toute communication de cette plante avec l'air extérieur. La malle fut ensuite déposée dans une chambre obscure. Cette plante n'en exécuta pas moins des mouvemens très-marqués. Ses feuilles se fermoient la nuit et s'ouvroient le jour.

» On trouve au Cap de Bonne-Espérance un oxalis (*oxalis sensitiva*), dont les feuilles se meuvent quand on les touche.

» *L'acacie pudique* est d'une sensiblité si exaltée, que l'ombre d'un homme qui passe, la présence d'un nuage, une commotion électrique la mettent en mouvement; elle est, ainsi que l'homme, sujette aux influences délétères des boissons narcotiques; et un naturaliste a assuré au professeur Desfontaines qu'elle perdoit sa sensibilité et cessoit ses mouvemens, si on l'arrosoit quelques jours de suite avec une décoction d'opium.

» Les anciens ont eu quelque connoissance du mouvement des plantes. Pline rapporte qu'il y avoit près de Memphis un arbre dont les feuilles étoient disposées comme les plumes des oiseaux, et que, si on les touchoit, elles s'abaissoient et se relevoient ensuite: *folia tactu cadunt*, dit-il, *et renascuntur* ».

Par la manière dont on vient de voir que l'auteur a traité l'article relatif à l'usage des feuilles, on peut

sûrement juger de l'ensemble de l'ouvrage qui contient tout ce qu'il est important de savoir en élémens de botanique, en physique végétale et en classification.

L'auteur a de plus joint à ces élémens la distribution et la description de tous les genres de végétaux d'après la méthode des familles naturelles, en sorte qu'en ajoutant à ce volume in-12 les deux volumes du même format de la botanique de Persoon, on aura un traité complet de botanique très-facile à transporter dans les courses et les promenades destinées aux herborisations, et qui suffira à ces herborisations quels qu'en soient l'objet et l'étendue. F. J. D.

BIBLIOGRAPHIE MEDICALE.

Dissertation médicale (inaugurale) *sur l'hématémèse, par* C. M. Simon de Machault; *in*-4°., *Paris*, 1809, 31 *pages*.

Bibliogr. médicale.

L'auteur a composé cette monographie sur l'hématémèse d'après le résultat de ses méditations, soit dans les livres qui ont servi à son instruction médicale, soit dans les cours qu'il a suivis durant sa carrière scholastique: il a considéré l'hématémèse comme accidentelle et comme périodique; il a donné à ces deux espèces d'hématémèses, à leur diagnostic, à leur étiologie et à leur thérapeutique les principaux développemens que l'on peut désirer sur ce sujet; mais, dans l'exposition des différens détails qui composent sa dissertation, il a employé une foule de divisions et de sous-divisions qu'il a puisées dans les cours, et que, comme tous les jeunes médecins, il sera forcé de laisser de côté dès qu'il approchera du lit des malades.

Donnons une preuve de ce que nous avançons. L'auteur parle des variétés de l'hématémèse relatives aux di-

verses modifications qu'elles présentent; il admet un grand nombre de ces variétés, et entr'autres les *variétés relatives aux coïncidences*. «Ces variétés sont 1°. *physiques*: l'hématémèse présente des phénomènes mieux dessinés en automne; 2°. *physiologiques*: les phénomènes sont plus prononcés dans les sujets pléthoriques et nerveux, dans ceux qui sont atteints de l'hypocondrie que dans les autres; 3°. *pathologiques*: elles peuvent exister de trois manières, 1°. comme cause, 2°. comme simple coïncidence, 3°. comme effet. Ainsi, l'hématémèse devient la cause des syncopes, sueurs froides, inflammations abdominales, infiltrations variées, etc. Dans ce cas, elle est la maladie principale, et c'est contre elle qu'on doit diriger le traitement. D'autre part, on la voit coïncider avec des maladies appartenant à d'autres classes, comme simple coïncidence, c'est-à-dire sans qu'elle en soit ni la cause ni l'effet par des causes identiques ou différentes; ainsi avec différens flux ou épanchemens, phlegmasies variées, etc. Dans ce cas, les affections coïncidentes ont plus ou moins d'importance chacune en particulier; celle qui prédomine demande le plus grande attention. Enfin elle peut coïncider comme effet; c'est ainsi qu'on la voit dépendre d'affection saburrale, de diverses phlegmasies, etc., de quelque effort critique; alors la maladie coïncidente allie ses symptômes à ceux de l'hématémèse qui est purement symptomatique, et subordonnée à la marche des maladies coïncidentes. *Torti* rapporte, à l'article des fièvres intermittentes dyssentériques, l'exemple d'une hématémèse qui n'étoit autre chose que le symptôme d'une fièvre double tierce pernicieuse ».

Je demande si toutes ces divisions, purement ima-

Bibliogr. médicale.

ginaires, au lieu de rendre les objets plus clairs et plus intelligibles, ne sont pas autant d'énigmes et pour l'auteur et pour les lecteurs ?

La vaccine soumise aux simples lumières de la raison, ou conférences villageoises sur la vaccine ; ouvrage dédié aux pères et mères de famille des villes et des campagnes. par C. C. H. MARC, *docteur en médecine, etc. ; 100 pages in-12. Paris, 1809, chez Crochard, rue de l'Ecole de médecine.*

Dans des conversations ou conférences supposées entre un curé, M. Martin, chirurgien, Georges Bonne-Foi et Lise Bonne-Foi sa femme, Mathurin Vaillant et Catherine Vaillant sa femme, Jean Rétif et plusieurs autres villageoises et villageois, l'auteur a exposé, avec autant de clarté que de simplicité, l'historique de la découverte de la vaccine et ses heureux effets ; il a mis en opposition les objections vagues que l'on a faites à cette découverte, et les réponses auxquelles ces objections ont donné lieu, et l'on sent bien que la vaccine sort triomphante de cette espèce de lutte.

Il seroit à désirer que cet ouvrage fût très-répandu dans le public, qu'il éclaireroit avantageusement sur l'utilité et l'importance d'une découverte à la pratique de laquelle on n'oppose tant d'obstacles que parce qu'on ne la connoît pas, et qu'on ne peut point en concevoir l'efficacité.

Mémoire sur la vaccination pratiquée avec l'aiguille à coudre, et sur la manière d'employer utilement les croûtes vaccines, suivi de quelques corollaires relatifs à la vaccine ; par R. TARBÉS. *In-8°., 32 pages. Paris, 1809, chez Croullebois, libraire rue des Mathurins ; et chez Méquignon l'aîné, rue de l'Ecole de médecine.*

Par des expériences concluantes, l'auteur a prouvé

que l'on peut vacciner avec des aiguilles à coudre, et produire des boutons en tout semblables à ceux qui résultent de la vaccination par la lancette. M. Tarbés a aussi employé avec succès les croûtes de vaccin pour la propagation de la vaccine. Ce moyen, qui avoit réussi à plusieurs vaccinateurs, a échoué entre les mains de quelques autres.

Analyse des nouvelles eaux minérales de Passy, communiquée à l'École de Médecine de Paris par M. DÉYEUX. *Paris, chez Méquignon l'aîné, libraire rue de l'Ecole de médecine, n°. 9, in-8°., 34 pages.*

Après tous les procédés d'analyse mis en usage par M. Déyeux, avec toute la sagacité et toute l'exactitude que les chimistes lui accordent, il a trouvé les résultats nouveaux qui suivent : une pinte d'eau contient : sulfate de chaux 43-020; sulfate acidule de fer au *minimum* d'oxigénation 17-245; sulfate de magnésie 22-600; muriate de soude 6-600; sulfate d'alumine et de potasse 7-500; carbonate de fer 0-800; acide carbonique 0-360; matière bitumineuse, quantité inappréciable.

Mémoire et observations sur le tournis des moutons, par M. VALOIS, *vétérinaire, membre de la société d'agriculture du département de Seine et Oise, lus à cette société dans sa séance du 6 janvier 1809, in-8°., 20 pages, petit-texte.*

Recherches sur la nature, la cause et le traitement du croup, traduit de l'anglais de Home, par F. RUETTE. *Paris 1809, chez Allut, rue de l'Ecole de médecine, prix 1 fr. 50 c. et 1 fr. 75 par la poste.*

Incessamment nous rendrons compte de ces deux derniers ouvrages.

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. LÉVEILLÉ *à M.* BOUCHER, *chirurgien à la Flèche, associé national de la Société de Médecine de Paris* (1).

Correspondance.

Je ne réponds pas à une réclamation ni à des remarques sur l'extrait et le rapport faits de l'observation d'une fracture du crâne et de la clavicule, que la Société a bien voulu publier dans le 33.e volume de

(1) Si l'impartialité la plus sévère doit être la principale vertu d'un rédacteur de journal scientifique, personne de sens ne me blâmera sans doute d'avoir inséré les remarques de M. Boucher relativement au rapport fait dans le sein de la Société sur son travail et sur sa doctrine ; j'en appelle à M. Léveillé lui-même, qui n'aguères, en pareille circonstance, a *professé hautement les principes* sur lesquels je me fonde aujourd'hui. Ces principes sont d'ailleurs parfaitement d'accord 1°. avec l'intérêt de la science, qui ne doit ses progrès qu'à l'examen approfondi et à la discussion contradictoire des faits ; 2°. avec le but que se propose la Société de médecine d'éclaircir les doctrines par la publication de controverses qu'elle livre à la méditation des savans, et dont elle ne s'établit jamais ni le garant ni le juge suprême ; 3°. enfin avec la justice due aux Lecteurs du journal, lesquels, jugesnés de tous les faits et de toutes les doctrines qu'on leur présente, réclament la connoissance des diverses pièces du procès.

D'ailleurs M. Boucher dans ses remarques, dont il a sollicité l'impression, s'est maintenu dans les bornes du respect que se doivent mutuellement les hommes de notre profession : et il n'a pas composé une *véritable récrimination*, qui n'auroit trouvé aucun accès auprès de moi.

M. Léveillé me fait parvenir comme réplique une lettre que je crois encore devoir publier, en prévenant mes deux confrères que l'arène ne peut plus leur être ouverte dans ce journal que sur de nouveaux faits. *Note du rédacteur.*

son journal ; mais à une véritable récrimination d'autant plus injuste, que je n'ai pas eu l'intention d'attaquer votre pratique ni vos connoissances. Votre procédé m'a fait d'autant plus de peine, que j'étois loin de m'attendre que je vous déplairois dans la manière dont j'ai présenté l'observation intéressante qui a provoqué la discussion à laquelle je me suis livré. Correspondance.

Maintenant, monsieur, c'est vous qui m'attaquez réellement et qui provoquez une explication que j'aurois voulu éviter, mais que je crois nécessaire à ma propre justification ; sans doute la Société de médecine n'a pu apprécier à sa juste valeur l'observation que vous lui avez communiquée, puisqu'elle ne l'a pas fait imprimer en entier ; vous pouviez donc en demander la publication, parce que c'eût été un moyen plus direct de prouver les erreurs involontaires que j'ai commises à votre égard. Cependant je vois avec une satisfaction très-grande que vous ne réclamez pas contre l'extrait qui est connu ; et par cet aveu tacite de son exactitude, je dois être convaincu que jusques-là je n'ai rien à discuter. Vous vous élevez principalement contre mon rapport ; mais avant de me justifier, je prie mes lecteurs de juger mon intention et de relire ce que j'ai écrit, tom. 33, n°. 145, pag. 66. « Mais en mettant de côté tout ce qui tient précisément à l'objet du travail de M. Boucher, ne négligeons point ce qui concerne *la pratique générale* ; c'est sous ce dernier rapport que nous envisagerons les moyens de traitement adoptés par l'auteur de l'observation, relativement aux fractures du crâne et de la clavicule ». D'après cet énoncé, monsieur, il étoit loin de ma pensée de vous critiquer, je ne voulois que discuter des propositions générales sur la pratique

Correspondance.

universellement adoptée. C'est ici précisément que commence votre injustice envers moi, et que vous vous méprenez sur le plan que je m'étois tracé. Vous rapportez tout à vous, et je ne parlois pas plus de vous que de tout autre. Dès-lors, je n'ai donc pas pu vous faire croire que je n'étois pas partisan de l'excision des lambeaux résultant de la section cruciale que vous avez pratiquée. En thèse générale j'ai dû dire que les incisions sont nécessaires dans les fortes contusions du cuir chevelu, dans les fractures des os du crâne avec dénudation, et je me suis demandé si l'excision des lambeaux est utile : en disant qu'elle ne l'est pas, en principe, je n'ai point porté atteinte à la conduite que vous avez cru devoir tenir dans un cas qui vous a été particulier.

Je vous serai obligé, monsieur, d'indiquer l'endroit de mon rapport où je désapprouve les deux couronnes du trépan que vous avez jointes au trépan naturel. Encore une fois, vous ne voyez que vous, vous rapportez tout à vous, et vous me prêtez ce que je n'ai ni pensé ni écrit. En effet, avancer que le trépan est inutile toutes les fois que des esquilles enlevées laissent une ouverture suffisante pour l'écoulement des fluides, ou lorsqu'une fracture présente un écartement suffisant ; dire que cette opération est indispensable dans le cas contraire ; qu'il ne faut pas multiplier les applications de couronne, quand une première a parfaitement secondé les vues proposées ; qu'il vaut mieux attendre une indication nouvelle plus tardive, est-ce désaprouver votre pratique dont je ne parle pas ; est-ce émettre une opinion si étrangère à celle reçue ; est-ce s'écarter des principes que j'avois seuls en vue ?

Où ai-je prétendu, monsieur, que vous avez eu

l'intention de hâter les exfoliations à l'aide du baume de Fioraventi, etc. ? Ouvrez les mémoires de l'académie de chirurgie, et vous trouverez que ce topique et d'autres ont été préconisés, appliqués sur des nécroses dont l'exfoliation s'est faite fort loin dans les chairs, sous l'influence seule des parties environnantes saines et pleines de vie ; voilà donc la cause de ma digression. En continuant de tout rapporter à votre conduite personnelle, pourquoi vous justifier de la manière dont vous avez administré l'émétique. Je n'ai pas encore prétendu rien reprendre sur ce point ; je n'ai considéré que les avantages de ce médicament comme excitant, et j'ai proposé de le mettre, quant aux doses, en rapport avec l'état d'insensibilité actuelle des organes digestifs.

Soyez bien persuadé, monsieur, qu'il ne m'est rien échappé dans l'observation dont il s'agit, et que je ne l'ai pas eu entre les mains pendant une année, comme vous le dites. Je n'ai pas oublié de consigner dans mon extrait que vous aviez ouvert le onzième jour, (p. 59), un dépôt dans la région de la clavicule, et que cette plaie avoit été dilatée le 16. J'ai seulement dit, p. 73 : « La fracture de la clavicule dont il est parlé, fait encore naître quelques remarques qui peuvent ne pas être sans intérêt » Ces remarques ont été générales ; personne ne peut se les appliquer, puisque je me suis constamment servi de la particule *on* : dès-lors je n'ai donc rien à répondre à cette partie de vos réflexions, je n'ai donc pas désaprouvé l'usage des tenailles incisives pour l'excision des pointes osseuses qui tourmentoient votre malade.

Dans le dessein, dites-vous, de blâmer l'appareil contentif que vous avez voulu appliquer, je présente

Correspondance.

un paradoxe à substituer aux préceptes généraux adoptés pour les fractures obliques, et enseignés par Duverney, Petit, Boyer. D'abord, vous ne me prouvez pas que j'ai eu le dessein de blâmer votre conduite; en second lieu, j'ai dit moi-même que ma proposition paroîtroit paradoxale; je me suis donc le premier fait justice. Mais si l'anatomie, la physiologie, la pathologie sont en faveur d'une opinion opposée à celle reçue, pourquoi paroîtroit-elle si paradoxale? Je n'ai pas plus blâmé votre appareil que je n'ai défendu d'appliquer en principe des bandages extensifs. Je ne défends rien, je propose seulement et je donne des raisons que les bornes d'un rapport ne m'ont pas permis de développer. Faites-moi le plaisir de le relire sans prévention, et vous me rendrez plus de justice.

Ce n'étoit point en plaisantant que Desault enseignoit à l'école pratique; mais Desault, professeur de cette école, n'étoit pas alors Desault, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu. Voilà ce que ce grand maître a encore dit un grand nombre de fois : L'avez-vous entendu? C'étoit dans les mémorables années 1790, 91 et 92, qu'il s'exprimoit ainsi; l'expérience l'écrasoit alors, et son jugement peu commun la faisoit tourner à notre instruction. Telles sont les époques où il étoit question de ses *delectamenta juventutis*. Sur ce point, je n'ai avancé que des faits connus d'un grand nombre d'auditeurs, mes condisciples. Bichat n'a paru à l'Hôtel-Dieu de Paris qu'en 1793; et c'est en mai 1794 que nous avons perdu Desault : c'est encore un fait qu'il n'est pas possible de nier. Voilà pourquoi, monsieur, ce physiologiste célèbre n'a pas entendu cette exclamation : « Qu'on m'indique qu'il existe un dépôt, qu'on m'assure de son siège, de son mode d'être

et sur-le-champ je trépane ». Après cette citation, je n'ai envisagé que le doute méthodique de Desault sur un point de pratique aussi difficile, et je l'ai présenté comme très-instructif. Correspondance.

Je n'ai point dit dans mon rapport, p. 81, que vous révoquez *décidément* en doute cette couche muqueuse que l'on trouve sous le crâne de quelques personnes mortes à la suite d'une plaie de tête. J'ai annoncé purement et simplement votre doute et les motifs sur lesquels il est fondé : que pouvois-je faire de plus ? Oui, monsieur, j'ai employé avec confiance ces mots *souvent .... trop de fois*, pour donner plus de force à mon énoncé sur l'existence de ces couches muqueuses : j'en ai le droit après avoir fréquenté pendant près de cinq années la clinique particulière de Desault dont j'avois l'honneur d'être le pensionnaire et le commensal jusques peu de mois avant sa mort; après neuf années d'études à l'Hôtel-Dieu de Paris, sur lesquels j'en compte six d'internat ; enfin après trois années d'existence comme chirurgien de première classe des armées. Mes condisciples ne m'ont jamais connu oisif, et on ne peut me faire ce reproche depuis huit années que je me livre à une pratique particulière. J'ai donc des droits à parler chirurgie, que je n'ai pas été assez malheureux d'oublier en travaillant au rapport qui me vaut une agression aussi injuste de votre part.

Relativement à cette couche muqueuse, je n'ai voulu que constater un fait d'anatomie pathologique ; il n'étoit pas de mon objet de l'appliquer à l'usage du trépan ; aussi m'en suis-je abstenu, quoi que vous en disiez ; encore une fois, lisez-moi, p. 81 et suiv.,

Correspondance.

et vous ne préjugerez pas qu'on doit penser que je suis porté à défendre l'opinion de mon maître et celle de mon condisciple, puisqu'il ne s'agit que d'un fait et non d'une opinion; vous ne trouverez non plus nulle part mon desir de vous voir rendre vos idées nosologiques plus claires. Voilà ma réponse:

Je conclus, monsieur, 1°. que votre récrimination ne porte pas sur l'extrait de votre observation de l'exactitude duquel je réponds; 2°. que vous n'attaquez que mon rapport, qui n'en est pas un à dire vrai, mais plutôt une discussion générale à laquelle votre observation et vos réflexions ont permis de me livrer; 3°. que nulle part je n'ai entendu critiquer votre conduite chirurgicale, et que je m'en suis sévèrement abstenu; 4°. que tout ce que vous avez pris la peine d'écrire contre moi, n'est ni juste ni fondé.

J'ai l'honneur de vous faire remarquer que, s'il avoit fallu parler doctrine, j'aurois eu à noter que vous n'êtes pas toujours très-judicieux dans les observations que vous citez et dans les grands noms que vous offrez comme garans de tout ce que vous avez fait dans la circonstance où vous vous êtes trouvé.

J'ai l'honneur de vous saluer.

LÉVEILLÉ, D. M.

Paris, ce 1er. juin 1809.

Fautes importantes à corriger.

Dans le dernier Cahier, t. XXXV, p. 80, lig. 12, on lit *Fourlet*, lisez *Tourlet*.

Dans l'avant-dernier Cahier, t. XXXIV, p. 386, lig. 2, *Leroux*, lisez *Roux*.

OBSERVATIONS MÉTÉOR

Par M. Bouva

JOURS.	THERMOMÈTRE EXTÉRIEUR. Centigrade. MAXIMUM	MINIM.	A MID.	BARO MÉT MAXIMUM.	M	R.
1	+ 12,7 mi.	+ 0,[illegible] ma.	+ 12,7	750,59 ma.	7[illegible]	
2	+ 9,7 s.	+ 3,7 ma.	+ 9,0	753,00 s.	74	
3	+ 12,7 s.	+ 5,5 s.	+ 12,0	759,60 s.	7[illegible]	ages.
4	+ 13,7 s.	+ 1,9 ma.	+ 12,9	761,76 mi.	7[illegible]	
5	+ 15,4 mi.	+ 6,5 s.	+ 15,4	761,52 s.	7[illegible]	
6	+ 14,0 mi.	+ 3,5 ma	+ 14,0	767,12 s.	7	
7	+ 16.0 s.	+ 3,7 ma.	+ 15,0	768, 6 mi.	7[illegible]	
8	+ 19,0 s.	+ 7,5 ma.	+ 18,3	767,12 ma.	7[illegible]	
9	+ 21,4 s.	+ 7, ma.	+ 19,2	762,86 ma.	7[illegible]	
10	+ 23,2 s.	+ 8,0 ma.	+ 20,8	759,68 ma.	7[illegible]	
11	+ 27,5 s.	+ 9,5 ma.	+ 2[illegible]	760,00 s.	7[illegible]	
12	+ 26,1 s.	+14,1 ma	+ 24,4	76 ,98 mi.	7[illegible]	
13	+ 24,4 s.	+10,2 ma.	+ 23,8	759,50 ma.	7[illegible]	
14	+ 26,2 s	+14,7 m[illegible]	+ 25,5	757,72 ma.	7[illegible]	lair.
15	+ 25,2 mi.	11,9 m[illegible]	+ 2[illegible]	756,10 ma.	7[illegible]	
16	+ 24,5 mi.	10,0 ma.	+ 24,5	755,28 mi	7[illegible]	
17	+ 26,2 s.	15,6 ma.	+ 26,1	755,62 mi.	7[illegible]	
18	+ 27,5 mi.	15,0 s.	+ 27,5	755,00 ma.	7[illegible]	nt.
19	+ 21,0 mi.	+13,2 ma.	+ 21,0	754,00 s.	7[illegible]	e.
20	+ 20,0 mi.	+ 9,0 ma.	+ 20,0	750,64 s.	7[illegible]	
21	+ 21,0 mi.	+ 7,0 ma.	+ 21,0	763,7[illegible] s.	7[illegible]	
22	+ 21,0 s.	+12,2 ma	+ 20,[illegible]	764,94 s.	7[illegible]	ages.
23	+ 23,6 s.	+12,4 ma	22,8	64,32 ma.	7[illegible]	
24	+ 21,[illegible] s.	+11,8 ma.	20,6	761,84 ma	7[illegible]	
25	+ 16,6 mi.	+11,1 ma.	16,6	7 9,00 ma.	7[illegible]	x.
26	+ 22,2 s.	+10,7 ma.	+ 20,6	757,40 ma.	7[illegible]	couv.
27	+ 22,8 mi.	+15,5 ma.	+ 22,8	753,[illegible]0 mi.	7[illegible]	erv.
28	+ 24,9 mi.	+14,0 ma.	+ 24,9	753,00 s.	7[illegible]	, ton
29	+ 2[illegible],4 mi.	+12,[illegible] ma.	+ 22,4	752,58 ma.	7[illegible]	erv.
30	+ 18,4 s.	+11,9 ma	+ 15,7	759,63 s	7[illegible]	
31	+ 19,7 s.	+ 7,6 ma	+ 18,5	759,60 ma	7[illegible]	s.

Plus grande élévation du mercure. . . .
Moindre élévation du mercure. . . . .

Plus grand degré de chaleur. . . . . .
Moindre degré de chaleur. . . . . .
Eau de pluie tombée dans le cours de ce moi

Résultats du traitement de la gale fait à Paris à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, au moyen de l'eau appelée quintessence anti-psorique de M. METTEMBERG, *officier de santé.*

Notes rédigées d'après une communication verbale faite à la Société de médecine, dans sa séance du 6 juin 1809.

Traitem. de la gale.

Un des objets les plus importans de la médecine pratique est sans doute de débarrasser la matière médicale de la quantité d'arcanes dont le charlatanisme a toujours cherché à la surcharger ; de réduire à leur juste valeur la nature et les propriétés de ces arcanes ; et de prémunir les gens de l'art et le public contre la tendance qu'ils auroient à en faire plus ou moins d'usage, d'après les guérisons vraies ou fausses qui ont suivi leur emploi, et que les auteurs et les prôneurs de ces médicamens secrets savent si bien faire valoir.

L'expérience n'a que trop appris, depuis qu'il existe des charlatans, vendeurs de remèdes cachés, qu'il n'est pas un seul de ces remèdes, quelque mauvais qu'il soit, qui n'ait produit des guérisons, ou pour parler plus correctement, dont l'usage n'ait été suivi

Traitem. de la gale.

quelquefois de la cessation de la maladie ou de sa diminution : mais qui ne sait d'abord qu'un très grand nombre de malades éprouvent à diverses époques des crises salutaires spontanées, et qui peuvent coïncider avec l'emploi de ces arcanes ; qui ne sait aussi que la nature, seule et sans art, *natura licet indocta*, sans médicamens ou même malgré les médicamens, peut, par ses mouvemens autocratiques, produire des guérisons partielles ou complettes, et que l'on ne manque pas d'attribuer au remède, si on a eu le tems de l'administrer avant ces guérisons. Ces erreurs sont d'autant plus fréquentes qu'il faut avoir des notions assez étendues en médecine pratique pour apprécier, jusques à un certain point, quelle a été, dans la guérison d'une maladie, l'influence de la nature et celle des médicamens, et que ces notions manquent toujours aux marchands de remèdes secrets.

Quoi qu'il en soit, ils vont toujours prônant leurs remèdes, dont ils exhaltent les propriétés en publiant des certificats destinés à célébrer des cures vraies ou supposées. Il n'est point de cas contre lequel leurs médicamens n'aient réussi ; ils comptent beaucoup sur ces assertions, et ils ne voient pas qu'on peut

es terrasser, en leur disant avec le mysanthrope : Traitem. de la gale.

Pour les trouver ainsi vous avez vos raisons.

On ne sauroit trop encourager les médecins à dévoiler ce charlatanisme, le plus nuisible de tous ; on ne sauroit trop engager l'autorité publique à seconder les efforts des médecins à cet égard ; on ne sauroit sur-tout donner trop de publicité aux résultats de ce genre de travaux.

Déjà la Société de médecine a cherché à fixer l'attention des praticiens sur les dangers de l'eau anti-psorique de M. Mettemberg, en publiant les expériences de M. Mandel, tome 14, p. 301 de son Journal, et les observations pratiques de M. Salmon, même vol., p. 410. Depuis cette époque, il a été communiqué dans diverses séances de cette Société, et par quelques-uns de ses membres, plusieurs observations attestant, soit les dangers de cette eau, soit son inefficacité contre l'affection psorique. La Société a également reçu de ses correspondans quelques observations rédigées dans le même sens. Mais il falloit opposer à M. Mettemberg et à ses adhérens une masse plus imposante de faits ; il falloit leur opposer sur-tout des observations dont ils ne pussent point révoquer l'authenticité, et

Traitem. de la gale.

qui présentassent le mauvais succès d'un traitement dirigé par M. Mettemberg lui-même. Voilà précisément ce qui a eu lieu dans les expériences dont les résultats ont été communiqués verbalement à la Société de médecine.

M. Mettemberg avoit obtenu en l'an 9 la permission de traiter à l'hospice de la Maternité, par le moyen de l'eau dont il se prétend l'inventeur, quelques femmes et enfans attaqués de gale. Quoique ces essais, auxquels on avoit procédé sans beaucoup de précautions, parussent peu concluans, il fut fait à S. Ex. le ministre de l'intérieur, le 21 ventose an 9, un rapport favorable sur les effets de la *liqueur anti-psorique* de M. Mettemberg. Mais bientôt le médecin et le chirurgien en chef de l'hospice de la Maternité protestèrent contre l'inexactitude de quelques procès-verbaux qu'ils avoient signés trop facilement, et et ils présentèrent de nouveaux faits mieux constatés, qui prouvoient l'inefficacité et les inconvéniens de l'usage de cette eau.

Dans cet état de choses, le ministre ne voulut prendre aucune décision; et M. Mettemberg fut réduit à colporter dans les départemens ses bouteilles et ses certificats, ainsi que ses affiches et ses imprimés, qu'on ne lisoit plus à Paris.

Cependant, accoutumé comme tous les gens à secret à ne pas se rebuter, il porta ses vues du côté des militaires, qui sont trop souvent exposés à contracter la gale dans les routes et dans les camps, et il proposa plusieurs fois au gouvernement d'introduire dans les hôpitaux militaires l'usage de sa *quintessence anti-psorique*, avec laquelle il se faisoit fort :

1°. De guérir dans les hôpitaux, dans les casernes, et même dans les camps, tous les militaires attaqués des différentes espèces de gales nouvelles ou anciennes, simples ou compliquées, rebelles, invétérées ou dégénérées.

2°. De préserver de la gale, au moyen de deux lotions faites tous les huit jours en été, et tous les quinze jours en hiver, tous les individus qui, n'étant pas attaqués de cette maladie, se trouveroient en contact avec des galeux.

3°. De fournir la preuve d'une guérison parfaite ou incomplette, chez tous les malades traités de la gale par les autres méthodes; en sorte qu'on devoit regarder l'eau de M. Mettemberg, 1°. comme *curative* de la gale, 2°. comme *préservative*, 3°. comme *indicative*.

Traitem. de la gale.

D'après ces propositions, présentées avec assurance, M. Mettemberg fut autorisé en septembre 1808 à faire à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, en présence de six commissaires, dont deux sont membres de l'Institut, les expériences nécessaires pour constater l'efficacité de sa *quintessence*.

Les premiers essais, destinés à prouver la vertu *curative* de cette liqueur, eurent lieu sur des hommes attaqués de gale simple.

A cet effet, on mit à la disposition de M. Mettemberg et on plaça dans une salle isolée onze malades que les commissaires, les officiers de santé en chef de l'hôpital du Val-de-Grâce, et M. Mettemberg lui-même, reconnurent attaqués, savoir : quatre de gale simple et légère ; trois d'une gale simple et récente, mais plus prononcée ; trois autres d'une gale simple, mais plus ancienne et présentant un plus grand nombre de boutons de l'espèce dite humide ; enfin, le onzième offrant une gale assez forte et de nombreux boutons, dont plusieurs miliaires groupés sur les bras : aucun de ces malades n'avoit encore été traité pour cette affection psorique.

M. Mettemberg, assisté soir et matin des médecins, chirurgiens et pharmaciens du Val-de-Grâce et très-souvent de quelques membres de

commission, qui d'ailleurs se réunissoit, régulièrement tous les huit jours, fit subir à ces malades le traitement qui lui est propre, et qui suit : Traitem. de la gale.

Après quelques légères frictions faites à sec, chaque malade sera lotionné généralement sur tout le corps, le matin aprés la visite et le soir en se couchant, entre six et sept heures avec une demi-once de la quintessence anti-psorique, dite eau de Mettemberg, mélangée avec trois onces et demie d'eau commune chaude ; ensuite il sera bien essuyé.

Immédiatement après la lotion générale du soir, on lui fera absorber, par le frottement aux quatre membres exclusivement, deux gros de la quintessence mêlée avec six onces d'eau commune chaude.

On donnera deux chemises à chaque malade, il en changera à chaque lotion ; la chemise portée sera exposée à l'air pour sécher et servir de nouveau. Il sera donné aussi à chaque malade une serviette et un torchon propres pour essuyer le corps.

Le régime alimentaire devoit consister dans les trois-quarts de la portion, suivant le réglement des hôpitaux militaires, et la boisson des malades devoit être un litre par jour de tisane commune ; mais au bout de quelques

jours M. Mettemberg augmenta et varia ce régime, et y ajouta la portion de vin.

Anim. de la gale.

Telle fut la méthode employée d'abord par M. Mettemberg qui augmenta ou diminua la dose de son eau, et ensuite la quantité des lotions suivant qu'elles produisoient des effets plus ou moins marqués; la liqueur a été donnée pure pendant deux jours à un individu, et pendant dix et même quatorze à d'autres. Mais la condition à laquelle il paroissoit tenir le plus, consistoit à avoir 15 à 16 degrés de chaleur dans la salle d'expérience, et à recommander aux malades de ne point sortir et de s'habiller chaudement.

De cette première série d'expériences, il est résulté 1°. que sur onze malades attaqués de gale simple et traités par M. Mettemberg lui-même, un seul a été reconnu guéri, après cinquante jours de traitement pour une gale légère;

2°. Que les dix autres ont été traités sans succès, savoir : sept pendant soixante-dix jours, deux pendant soixante-trois jours et un pendant cinquante-six jours;

3°. Que pendant l'usage de la liqueur de M. de Mettemberg, tous les malades ont éprouvé des douleurs dans les membres, des cuissons et picotemens à la peau avec insom-

nie, des sueurs fréquentes et des éruptions continuelles sous différentes formes inflammatoires ; qu'enfin six d'entr'eux ont eu des symptômes d'irritation aux gencives, aux glandes salivaires et aux intestins.

On confia encore aux soins de M. Mettemberg un malade attaqué de gale ancienne et de maladie vénérienne et un autre attaqué de dartres à la suite d'une gale. Le premier avoit des boutons psoriques assez nombreux aux jarrets, aux épaules, aux bras, et au dos, pour lesquels il avoit été frotté irrégulièrement et sans suite depuis six semaines avec la pommade de soufre. Il étoit attaqué en même tems de maladie vénérienne caractérisée par des pustules et par un bubon ulcéré à l'aine gauche ; il avoit été traité de cette affection syphilitique depuis trois mois, avec les sudorifiques et la dissolution de muriate sur-oxigéné de mercure ; il avoit les gencives en bon état.

Le second portoit une dartre supurante sur le bout et l'aréole du sein gauche, de la largeur de trois pouces ; il déclaroit être atteint de cette dartre depuis environ huit mois, et il disoit qu'à la même époque il avoit eu dans son pays une gale assez forte, dont il fut guéri ; que vers le mois de juillet dernier il

Traitem. de la gale.

avoit contracté à la caserne une gale légère, dont il fut traité par le chirurgien major du régiment, mais il n'avoit quant à présent aucun bouton de gale.

Suivant M. Mettemberg, cette dartre étoit le résultat d'un vice psorique dégénéré, et il se flattoit de démontrer à-la-fois la vertu *curative* et la vertu *indicative* de son eau, en guérissant la dartre et en faisant reparoître la gale; son eau devoit aussi guérir le malade précédent, atteint, suivant M. Mettemberg, de gale vénérienne.

Ces deux hommes furent confiés à M. Mettemberg, et le résultat de cet essai fut que sa liqueur appliquée pure et à très-haute dose, pendant trente-trois jours sans interruption, sur ces deux malades, ne produisit aucune amélioration sur ces deux militaires; et que, loin de les soulager, l'usage de cette eau fut suivie au contraire de douleurs dans les membres, d'irritation à la peau, de cuissons vives, d'agitation et d'insomnie.

La deuxième série d'expériences, ayant pour objet de constater la vertu prétendue *préservative* de l'eau *anti-psorique*, fut ainsi dirigée.

On a vu plus haut que, sur onze malades atteints de la gale simple, un seul, de l'aveu

de la commission et de M. Mettemberg lui-même, avoit été guéri après cinquante jours de traitement. On a pris ce malade, et en lui faisant continuer l'usage de l'eau anti-psorique, suivant la méthode curative, on l'a exposé au contact immédiat du vice psorique, au moyen du linge et de fournitures ayant servi aux galeux; il étoit même convenu qu'il seroit obligé de coucher avec un galeux, si on le jugeoit nécessaire, et M. Mettemberg assuroit qu'il le préserveroit de la gale. Traitem. de la gale.

Ces expériences furent exécutées, et elles ont donné les résultats suivans :

1°. L'emploi continué de cette liqueur n'a pu empêcher le militaire qui en faisoit usage de contracter la gale dans moins de cinq jours, quoique M. Mettemberg ait employé dans cette expérience *trois lotions* par jour au lieu d'*une* tous les huit jours qu'il recommande au public et à l'armée pour se préserver de la gale ;

2°. Que pendant l'emploi de cette méthode le sujet a éprouvé des douleurs dans les membres avec tuméfaction et irritation des gencives;

3°. Que ce militaire a été traité en vain pendant quinze jours de cette seconde gale simple, légère et certainement bien récente,

Traitem. de la gale.

puisqu'il venoit de la contracter malgré l'emploi du prétendu *spécifique préservatif*;

4°. Enfin, que pendant ce dernier essai la liqueur a évidemment excité sur le soldat dont il s'agit, des douleurs continuelles dans les membres et aux gencives, et un commencement de salivation avec dégoût, mal de tête, fièvre, etc., accidens qui ne se sont dissipés qu'après la cessation de l'emploi de la liqueur de M. Mettemberg.

La troisième série d'expériences, destinée à vérifier ce que M. Mettemberg appelle la vertu *indicative* de son eau, avoit pour objet de décider si des malades traités et guéris par la méthode ordinaire que M. Mettemberg regarde comme répercussive, étoient réellement guéris de la gale, ou si la gale n'étoit que répercutée.

On choisit quatre galeux pris à l'hôpital de Val-de-Grâce; c'étoient des militaires qui avoient été traités d'une gale humide et crouteuse par la méthode usitée à l'hôpital, avec la pommade soufrée.

Après que les commissaires et les officiers de santé en chef eurent reconnu et déclaré que ces quatre hommes étoient bien guéris de la gale et bien portans, il furent mis à l'usage

de l'eau de M. Mettemberg, dirigé toujours par M. Mettemberg lui même. Traitem. de la gale.

Il leur administra, dès le lendemain, la liqueur pure, qui fut continuée pendant 20 à 24 jours, sans autre effet que de produire la plûpart des accidens attachés à l'usage immodéré des solutions du muriate sur-oxigéné de mercure.

Il est résulté de cette expérience faite avec les mêmes précautions et avec la même exactitude que les précédentes, que la liqueur appliquée pure, à haute dose et pendant long-tems sur quatre militaires, n'a fait éclore sur eux aucun bouton psorique, et que par-conséquent, de l'aveu même de M. Mettemberg, ils avoient été bien guéris de la gale, par la méthode ordinaire de l'hôpital. L'un de ces malades, Prussien d'origine, ayant la peau sèche, dure, presque écailleuse et comme tannée, n'éprouva qu'un peu de cuisson aux bras après les lotions; mais cette liqueur occasionna aux trois autres sujets, qui avoient le tissu de la peau très-sensible, des douleurs dans les membres, des cuissons vives avec picotemens et irritation à la peau; à l'un d'eux, des coliques et le dévoiement pendant trois jours, des sueurs, la fièvre, des insomnies et des maux de tête, l'éruption de deux

Traitem. de la gale.

boutons miliaires qui ont duré cinq ou six jours ; enfin, à un autre des crampes aux jambes, de la tuméfaction aux gencives, pendant six jours des sueurs fréquentes et un érysipèle miliaire très-intense et très-douloureux aux plis des bras et des jarrets, qui s'est soutenu pendant dix-huit jours et qui ne s'est dissipé que lorsque le malade ne s'est plus frictionné avec la liqueur de M. Mettemberg.

Dans toutes ces expériences, la commission avoit apporté les mesures les plus sages et les précautions les plus rassurantes. M. Mettemberg dirigeoit lui-même le traitement des malades, les résultats étoient consignés chaque jour sur un double cahier de visite et relatés ensuite dans des procès-verbaux signés des membres de la commission, des officiers de santé en chef de l'hôpital et de M. Mettemberg. Enfin, pour éviter toute erreur, toute méprise sur la nature de la liqueur à employer, on en fit verser dans un grand vase cinquante bouteilles destinées à ces expériences. La liqueur fut agitée, mêlée, et, en présence de la commission, remise dans les mêmes bouteilles, scellées ensuite du sceau de M. Mettemberg et de celui de l'administration de l'hôpital. Ces bouteilles ainsi cachetées furent confiées au pharmacien en chef

pour être remises à M. Mettemberg, à mesure qu'il en auroit besoin pour traiter les galeux soumis à ses expériences. Traiten de la gale.

Ces cinquante bouteilles n'ayant point suffi, M. Mettemberg proposa d'en déposer cent autres, sur lesquelles on fit des expériences comparatives pour s'assurer si cette nouvelle liqueur étoit de même nature que la première, et il fut reconnu que la liqueur fournie en dernier lieu contenait les mêmes principes, mais que la dose du sel mercuriel qui en fait la base, paroissoit moindre de quatre à cinq grains par pinte dans les bouteilles du second dépôt.

Le résumé général de ces expériences, d'après les faits observés et dont l'exactitude est constatée par les procès-verbaux et les journaux de visite les plus authentiques, démontre donc :

1°. Que dans les expériences faites par M. Mettemberg pour prouver la vertu *curative* de sa liqueur, sur onze malades attaqués de gale simple, dont cinq étoient légèrement affectés, un seul de ces derniers a été reconnu guéri le cinquantième jour de son traitement.

Les dix autres malades ont été abandonnés par M. Mettemberg sans être guéris, quoique cinq d'entr'eux eussent été traités

Traitem. de la gale.

pendant 70 jours sans interruption; deux pendant 63 jours; un autre pendant 56 jours; deux pendant 50 jours, et 20 jours passés en observation;

2°. Que dans le traitement curatif des gales que M. Mettemberg appelle compliquées, invétérées et dégénérées, sa liqueur appliquée par lui à haute dose pendant 32 jours sur un malade attaqué de gale ancienne et de maladie vénérienne, et pendant 28 jours sur un autre malade affecté d'une dartre que M. Mettemberg attribuoit au vice psorique dégénéré, n'a produit aucune amélioration dans l'état de ces deux militaires, malgré le traitement le plus actif.

D'où il suit que ces deux expériences, destinées à prouver la vertu curative de l'eau de M. Mettemberg, ont donné des résultats négatifs, excepté dans un seul cas de gale simple et légère; et si l'on fait attention que dans quelques circonstances il suffit d'une extrême propreté et de simples lotions d'eau froide ou d'eau salée pour guérir la gale, on aura une idée de la valeur qu'il convient d'attribuer à cette seule guérison produite par l'essence de M. Mettemberg.

Il résulte aussi de ces expériences que la vertu curative de cette liqueur a paru entièrement

ement nulle dans le traitement des gales que M. Mettemberg appelle compliquées, invétérées et dégénérées. Traitem. de la gale.

3°. Que dans l'épreuve de la vertu *préservative* attribuée à cette liqueur, son usage continué à deux ou trois lotions par jour n'a pu empêcher un militaire de contracter la gale, malgré que M. Mettemberg ait employé, pour le préserver, une méthode beaucoup plus active que celle qu'il recommande au public et aux armées pour se débarrasser de la même contagion.

D'où il résulte que cette vertu préservative est absolument nulle.

4°. Que l'expérience, faite par M. Mettemberg pour démontrer la vertu *indicative* de sa liqueur, prouve que cette eau appliquée pure, en lotions, à la dose d'une ou de deux onces, et continuée quelque temps, sur quatre militaires qui venoient d'être guéris de la gale par la méthode ordinaire de l'hôpital, n'a fait paroître sur eux aucun bouton de gale; mais elle a excité sur trois d'ent'reux qui avoient la peau plus sensible, des douleurs vagues avec insomnie: sur un, des symptômes d'irritation aux intestins, aux gencives, aux glandes salivaires; sur un autre, des crampes assez fortes et une inflammation mi-

Traitem. de la gale.

liaire et érysipélateuse aux bras et aux jarrets qui a duré trois semaines; sur un autre enfin, dont la peau étoit dure, sèche et écailleuse, elle n'a produit que de légères cuissons.

5°. Que dans le cours de ces diverses opérations l'action de la liqueur s'est manifestée sur les dix-huit militaires qui en ont fait usage, par des effets irritans, qui ont paru à des époques et à des degrés différens, suivant la sensibilité des individus.

D'où il faut conclure que la liqueur ou quintessence antipsorique de M. Mettemberg ne jouit d'aucune des propriétés qu'on avoit voulu lui attribuer, et que son usage, loin d'être, comme on l'a dit, *indifférent*, *simple*, *sain*, *facile*, *sans inconvénient et sans danger*, présente au contraire, ainsi que l'expérience l'a indiqué, tous les inconvéniens et tous les dangers attachés aux préparations mercurielles administrées sans mesure et sans nécessité.

Indépendamment des indications fournies par les complications diverses de la gale, la thérapeutique offre un moyen à-peu-près constant et sûr de guérir cette affection lorsqu'elle est simple; ce moyen consiste dans l'usage du soufre. On l'emploie exclusivement au Val-de-Grâce, et le court séjour qu'y font les militaires ainsi traités de la gale, offre un grand

contraste avec la durée du traitement de M. Mettemberg. En effet, le mouvement de cet hôpital démontre que depuis le 1er. juillet 1808, époque où les galeux y ont été admis, jusqu'au 31 décembre de la même année, 415 militaires ont été traités sans interruption dans cet établissement et parfaitement guéris de différentes espèces de gale, et que le terme de la durée de leur traitement a été : Traitem. de la gale.

Pour 53 d'entr'eux de 9 à 12 jours. Pour 30 de 12 à 15. Pour 52 de 15 à 20. Pour 58 de 20 à 25. Pour 58 de 25 à 30. Pour 79 de 30 à 40. Pour 38 de 40 à 50. Pour 33 de 50 à 60. Pour 16 de 60 à 80. Enfin, pour 4 de 80 à 90.

Mémoire sur la Plique polonaise, par M. Robin, *ancien chirurgien du grand Frédéric.*

Rapport fait à la Société par M. Louyer-Willermay, le 17 janvier 1809.

Je dois témoigner à la Société mon embarras et la difficulté que j'éprouve à remplir la tâche qu'elle m'a imposée. Chargé de vous rendre compte d'un mémoire sur la plique par M. Robin, ancien chirurgien du grand Frédéric, j'ai lu avec la plus grande attention son travail, et je ne puis vous le faire connoître ni par une analyse ni par un jugement, 1°. parce qu'il se compose uniquement d'opi- Sur la plique.

Sur la plique.

nions mises en avant par notre collègue Roussille-Chamseru, et réfutées ou attaquées par l'auteur du mémoire; 2°. parce qu'il seroit peu convenable de s'établir juge entre deux praticiens qui discutent sur des faits qu'ils ont vus et que je n'ai pas été à même d'observer: *non licet inter nos tantas componere lites*; 3°. enfin parce qu'il me semble prudent, dans l'état d'incertitude où se trouve la science sur ce point de doctrine médicale, de ne pas hasarder une opinion qui seroit susceptible d'erreurs. Je vais seulement vous soumettre les réflexions qu'il m'a suggérées. Sans doute, Messieurs, l'opinion de nos collègues Boyer, Percy, Larrey et Roussille, qui tend à prouver que la plique n'est point une maladie endémique, mais le résultat d'une dégoûtante malpropreté et de la crainte exagérée qui empêche de couper les cheveux pliqués; cette opinion, dis je, est pour nous d'un grand poids; toutefois les assertions de M. Delafontaine (dont l'ouvrage vient d'être traduit par un jeune médecin, M. Jourdan,) demandent une réponse; et les faits qu'il a rapportés me paroissent offrir un tel degré de probabilité, qu'avec le désir de compter une maladie de moins, je ne puis encore sortir du doute, d'autant que la même question a été discutée autrefois, et qu'il paroît que chacune de ces

deux opinions a compté de nombreux partisans.

Sur la plique.

Nos célèbres chirurgiens français considèrent la plique comme le partage presqu'exclusif de la classe indigente et la moins jalouse de la propreté. MM. Robin et Delafontaine assurent qu'on l'observe dans la classe aisée et chez les enfans tenus le plus proprement possible, aussitôt que l'époque fixée par la nature pour le développement du trichoma vient à se manifester; tandis qu'en France, malgré la saleté la plus dégoûtante, les malheureux qui gémissent des 10, 20 ou 30 ans dans les cachots ne sont jamais pliqués; ils ajoutent que le défaut de propreté ne peut expliquer la plique qu'on observe sur les chiens polonais, et qu'on ne voit point en France sur les mêmes animaux.

Les observateurs français attribuent le vice trichomatique à la structure des lits polonais composés de plumes amoncelées, aux sueurs excessives qu'ils provoquent, aux bonnets fourrés en dessus et en-dedans des paysans polacres, à leurs capotes de peau de mouton, à leurs longues barbes et à leurs cheveux qu'ils ne peignent jamais.

Mais pourquoi, dit M. Robin, n'observe-t-on pas, dans les mêmes circonstances, le tri-

Sur la plique.

choma ni en Prusse, ni en Russie? c'est, dit-il, que la plique est endémique en Pologne; ce qui tient, suivant lui, à l'air et aux eaux: il pense que les Polonais sont pliqués, comme les nègres ont des cheveux crépus. La plus simple réflexion suffit pour faire sentir combien ce parallèle est défectueux. Tous les nègres ont les cheveux crépus par une disposition d'organisation primordiale, tandis que le plus grand nombre des Polonais sont exempts de cette maladie.

Une objection très-forte contre le caractère endémique ou épidémique de la plique, c'est la possibilité de la prévenir par la tonsure ou coupe des cheveux, phénomène pratique dont convient à-peu-près M. Robin.

M. Delafontaine prétend à son tour qu'il y a une plique fausse qu'on peut couper impunément, et que la coupe des cheveux dans le vrai trichoma, lorsqu'il est parvenu à la période de maturité, est également exempte d'inconvéniens; mais il affirme que la plique véritable, *naissante ou en plein travail*, ne peut être enlevée sans exposer le malade aux suites les plus fâcheuses, dont il rapporte plusieurs exemples. Il termine en indiquant les caractères propres à ces différens états du vice trichomatique.

Les accidens qu'ils attribuent à la section

des cheveux pliqués ne me surprennent point, et ne me semblent point fournir une preuve à l'appui de leur système. Ne sait-on pas qu'une simple diminution dans le volume ou la quantité des cheveux suffit souvent pour occasionner des céphalalgies cruelles, des ophtalmies, des surdités et autres affections. *A fortiori*, la section subite et complète d'une chevelure très-épaisse qui a rendu le cuir chevelu en quelque sorte étranger au contact de l'air, peut-elle amener les résultats les plus déplorables, bien qu'il n'existât préalablement aucun état pathologique? Il me semble qu'on n'avoit point assez réfuté cette dernière objection proposée à nos chirurgiens français, et qui me paroît détruite par cette simple observation. Sur la plique.

Les moyens de curation mentionnés par M. Robin sont nuls de son aveu, quant à leur influence sur la marche du trichoma ou sur sa guérison, et je me crois dès-lors dispensé de vous les faire connoître.

Du reste, le travail de M. Robin mérite des éloges pour le fonds et pour la forme; il règne dans cet écrit polémique un ton de décence et de modération qui fait honneur au caractère de l'écrivain; ce mémoire est en outre bien écrit et renferme des observations qui

Sur la plique.

semblent très-judicieuses ; mais par la nature du sujet et par l'impossibilité où nous sommes de résoudre quant à présent la question en litige, je pense qu'on ne doit tirer maintenant aucun parti de ce travail, qu'on pourra peut-être dans un autre temps consulter avec avantage. Je demande en conséquence qu'il soit déposé aux archives, et que des expressions de gratitude et des remercimens soient adressés à l'auteur.

Réponse à la lettre ou mémoire de M. Delafontaine, sur le Plica Polonica *; par M.* Roussille-Chamseru.

Paris, ce 7 juin 1809.

Le mémoire de Mr. D. L. F. inséré dans le Journal général de médecine, tome XXXIV, p. 161, et dirigé contre mes opinions, ayant été transmis à l'Institut de France, à la Société de médecine de Paris et ailleurs, je ne puis me dispenser d'adresser à l'auteur une réponse particulière (1).

Je n'ai observé, dit-on, que de fausses pliques au-lieu des vraies pliques, et mes assertions sont toutes erronées : pour que cette objection fût valable, il faudroit, je crois, démontrer la réalité d'une distinction dans

(1) Voyez aussi l'extrait de son livre, inséré au journal général, tom. 34, pag. 161 et 302.

laquelle, et dans plusieurs autres, il n'existe que de futiles hypothèses. La dissertation de Mr. D. L. F. ne m'a d'ailleurs rien fourni qui pût corriger les préjugés accrédités ni servi directement à la solution que je me suis proposé d'obtenir d'un problême bien intéressant, celui d'extirper le mal endémique. Pouvois-je me méprendre aux assurances répétées par lui et par ceux qui l'ont précédé, d'avoir été à même de traiter médicalement le plica, de l'observer journellement, de régler ses nuances, de distinguer ses espèces, d'examiner les maladies masquées ou non-masquées que l'on prétend en être les avant-coureurs, etc. ? Pouvois-je me livrer de confiance à tous ces lieux communs, lorsque le programme de l'académie de Wilna demandoit la révision d'un objet qui, depuis plus de cinq siècles, est encore l'opprobre de la médecine, de la politique et de la civilisation ?

Sur la plique.

Puis-je m'arrêter à des promesses pompeuses de guérisons méthodiques, lorsqu'après la publication de son livre, l'auteur en donne aujourd'hui lui-même la critique, en avouant qu'il a eu besoin d'ajouter de nouvelles lumières à une étude de quinze ans, et d'épier différentes circonstances qu'il n'avoit pas encore eu occasion d'observer ? Il cite,

Sur la plique.

pour preuve de ce qui lui étoit inconnu, l'exemple rapporté par beaucoup d'auteurs, et que j'ai trouvé moi-même assez fréquent, de la plique dont il dit que les cheveux deviennent gris à cause de la vieillesse. J'observe d'abord que ce phénomène doit être autrement énoncé : ce sont les cheveux de la tête, et non de la plique, qui deviennent gris ou blancs avec l'âge ; tellement que les nodosités d'une plique invétérée offrent à l'examen des cheveux de tous les âges, les plus jeunes occupant le centre, et les autres venant se feutrer à la surface. Ensuite il est des remarques à faire sur la décoloration, sur la mort absolue des cheveux, des poils, des crins proprement dits de la plique, chez l'homme et chez les animaux : ces objets sont naturellement liés avec les expériences de M. le chevalier Vauquelin, rapportées par le docteur Alibert.

En rapprochant la connoissance du pays, les habitudes, la manière de vivre, les mœurs, les usages, les influences, les alimens, l'air, les boissons, le climat, en un mot, tout ce que mon adversaire veut que l'on étudie pendant très-long-tems sur les différens points du vaste horison de la Pologne, on apperçoit soudain et sans obstacle ce dont il n'a pas dit

en mot, savoir, les circonstances spéciales qui nécessairement produisent et perpétuent l'endémie. Ailleurs, de telles causes n'ayant plus d'existence, leurs effets restent ignorés : c'est ainsi que des classes entières de la nation polonaise sont à l'abri du plica ; et sur le sol même qui l'a vu naître, ce mal a disparu de plusieurs endroits où il s'étoit auparavant naturalisé. Ces considérations si importantes sont étrangères à M. D. L. F., et lui ont pleinement échappé, soit dans sa lettre, soit dans son livre. Aux reproches plus ou moins directs de n'avoir point fréquenté des personnes éclairées, de n'avoir pas étudié cette étrange, cette étonnante maladie, de ne pouvoir offrir, comme auteur, aucun précepte utile, de n'avoir pas vu la vraie plique ou tout au plus la fin, la crise (qui n'en est pas une) d'une plique formée, d'une maladie cessée (sans l'être), etc., je réponds que, faute à M. D. L. F. d'avoir pu prendre connoissance du contenu de mes mémoires, de telles attaques sont sans motifs ; et je n'ai rien à lui opposer que mon silence.

Sur la plique.

La manière dont il présente mon avis, quant aux cheveux pliqués à couper, est très-incomplète ou inexacte ; il en est de même de ce qu'il me fait dire sur la cause du mal,

Sur la plique.

sur la proportion des femmes qui en sont atteintes, etc.

Je n'ai point négligé les précautions à prendre pour couper la plique, parce qu'il n'est point d'habitude durable, vicieuse ou non, dont la suppression, opérée imprudemment, ne puisse exposer à de grands dangers. Tout ce que mon adversaire allègue concernant les milices polonaises n'en est pas moins basé sur un faux système : il est bon de noter qu'à ce sujet l'article de son livre est moins sévère que celui de sa lettre ; mais dans l'un et dans l'autre le *post hoc, ergo propter hoc* est toujours suspect ; et rien n'a empêché jusqu'à présent que les recruteurs n'aient continué, tous les ans, de faire tomber les pliques récentes ou vieilles, vraies ou fausses, mâles ou femelles, etc., sans s'embarrasser de ces vaines différences, ayant l'attention seulement de mettre à l'écart les individus faibles et cachectiques, pliqués ou non. L'opération a été exécutée pendant mon séjour à Posen, sous les ordres de M. le comte Leizzinski, homme plein de connoissances, fort incrédule en fait de médecine trichomatique, et qui a su délivrer du plica les vassaux de son domaine. Il m'a fait voir les recrues que l'on avoit tondues indistinctement, et sans inconvénient :

on ne les rase point ; on se contente de raccourcir les cheveux à la Titus. Le cas de plique n'entraîne pas la réforme. Sur la plique.

Mr. D. L. F. revient toujours à généraliser des anomalies ; il répète l'assertion gratuite des vraies pliques fortement attachées à la tête, tandis qu'il n'y en a aucune qui n'ait au moins un pouce ou deux centimètres de racines libres, le mécanisme du feutrage ne pouvant avoir lieu que dans la longueur moyenne du cheveu. Pendant qu'il ne cesse de répandre la terreur, ai je tort d'avoir reproché aux Sarmates un préjugé national qu'il cherche à consacrer ? Comment peut-il avoir raison lui-même, lorsqu'il convient que le Polacre se refuse à ce que l'on coupe sa plique, de quelque nature qu'elle soit, et lorsqu'il ajoute que bien souvent de vraies pliques sont entièrement détachées de la tête, celles-là même qu'il a dit plus haut (d'accord avec moi) pouvoir être enlevées impunément? Le préjugé veut néanmoins qu'elles restent jusqu'à ce qu'elles tombent, ou jusqu'à ce qu'il s'en forme de nouvelles. Est-ce là une maladie cessée que celle qui recommence ? A quoi bon la prétendue crise ? Peut-on dire qu'un malade soit convalescent, quand il est près de la rechûte? Je ne conçois rien à cette

Sur la plique.

clinique, si ce n'est que le malheureux Polonais, toujours sous l'empire des causes dont on le laisse environné, doit en ressentir de nouveau les effets : moins il a de force de réaction, plus il a de maux à attendre; il n'en est pas quitte pour le trichoma; ce n'est qu'un épiphénomène.

Je ne me soumettrai donc en aucune manière à la réfutation dont on se prévaut à mon sujet; mais je consens volontiers avec M. D. L. F. que l'humanité, et sur-tout les habitans du nord y gagneroient, si la plique, comme je l'ai avancé, n'étoit pas une maladie. Dans quel sens dois-je défendre et justifier cette espèce de paradoxe? dans celui que je vais expliquer, et où il m'a été assuré que je m'étois pleinement rencontré d'opinion avec notre collègue M. le chevalier Boyer. A côté de l'insigne malpropreté, de l'abjection physique et morale des serfs et des juifs polonais, de l'encombrement de leurs cabanes, de la misère et de toutes les causes sans cesse renaissantes d'épidémies et de dépopulation, j'ai recueilli les données spéciales de ce qui porte les cheveux et les poils à grandir, à s'épaissir, à se feutrer et à se mastiquer; tellement que la plique, considérée sous ce véritable aspect, n'est plus qu'un accident mécanique dont on

peut développer les élémens par une application lumineuse de la belle théorie de Barthès sur les fluxions. J'ai dit aussi, et je le répète, que la plique n'étoit à mes yeux qu'un mal local, accidentel et factice; plus il y a d'activité dans son foyer, plus les effets de cette corruption peuvent devenir pernicieux; je m'en prends avec raison aux épaisses fourrures qui composent les bonnets et les vêtemens, et aux grabats où l'on dort enfoui dans la plume. Les sueurs excessives du cuir chevelu et des régions garnies de poils alternent suivant moi dans les mêmes surfaces avec des inhalations infectes et délétères; je n'en veux pas davantage pour me rendre raison de ce que doit être le plica dans ses suites les plus graves et dans ses plus fâcheuses vicissitudes, sans que j'aie eu besoin de me prêter aux préjugés hypothétiques d'un vice inné au sang polonais, d'une maladie *sui generis* (que l'on peut fabriquer de toutes pièces!) d'un principe virulent primitif susceptible de contagion, d'infection, de transmission héréditaire, etc.; enfin, si l'on convient avec moi que le problème de l'extirpation du plica polonica est résoluble, il ne reste, je pense, qu'une difficulté à éclaircir, savoir: si ce que l'on a présumé jusqu'à présent être une affec-

tion primitive universellement répandue, n'est pas plutôt un vice consécutif assez diversifié dans ses phénomènes, et borné de tout temps à un petit nombre de malades.

Observations d'engorgement des membres abdominaux, par François-Marie Mercier, *docteur en médecine à Rochefort, département du Puy-de-Dôme.*

Engorgem. des membr. abdomin.

Les accoucheurs et les médecins qui ont traité de l'engorgement des membres abdominaux, l'ont considéré sous divers points de vue, lui ont assigné des causes différentes et ne l'ont pas décrit sous le même nom. Les partisans de la métastase laiteuse en ont tiré des preuves spécieuses en faveur de leur opinion. Les remèdes prétendus anti-laiteux qu'ils avoient employés, font présumer qu'ils n'avoient pas observé cette maladie chez les hommes, et chez les femmes dans d'autres circonstances que celle des couches. Nous errerions encore dans le vague des hypothèses, si M. Gardien n'avoit dissipé les ténèbres et tracé la marche de la nature. (1) Plu-

---

(1) Traité d'accouchemens, de maladies des femmes, etc., tom. III, pag. 369. Voy. aussi le Journal généraleurs

sieurs exemples d'infiltration ou d'engorgement des membres abdominaux, recueillis avec soin, et comparés avec la doctrine de ce médecin judicieux, m'ont convaincu qu'elle étoit basée sur la vérité. C'est donc pour la confirmer, que je transmets les observations suivantes.

Engorgem. des memb. abdomin.

PREMIÈRE OBSERVATION. Michelle...., femme Sarty de Rochefort, âgée d'environ 38 ans, avoit soigné son mari d'une longue maladie, sur la fin de 1806 et au commencement de 1807. Les peines morales et physiques, le séjour dans un lieu bas et humide la firent avorter au quatrième mois de sa grossesse. L'hémorragie utérine nécessita, entr'autres moyens, l'application du froid sur le bas-ventre et sur les cuisses. Il y eut ensuite beaucoup de foiblesse. Point de sécrétion laiteuse, ni aucun suintement par la vulve. Dix jours après l'accident, elle ressentit de l'engourdissement autour du bassin, et des tiraillemens dans les aînes. Le poids de l'extrémité droite sembloit énorme; ses mouvemens étoient pénibles.

---

ral de Médecine, t. XXIX, p. 89 et suiv. où l'a rapporté en entier les idées de M. Gardien, en rendant compte de son ouvrage.

Engorgem. des memb. abdomin.

Le lendemain à deux heures du soir : frissons, froid, chaleur, soif, toux sèche ; gonflement et sensibilité exquise des glandes inguinales droites, augmentation de volume de la cuisse du même côté.

Le 3e. jour de la maladie, les douleurs se faisoient sentir au pli du jarrêt ; le gonflement avoit fait des progrès, il étoit rénitent, et s'étendoit au tiers inférieur de la jambe, qu'il étoit impossible de faire mouvoir sans causer des douleurs. Un trait de rougeur en zig-zag et non continu étoit placé sur l'artère crurale. Langue naturelle, pouls fébrile, constipation, tension du ventre. Un lavement émollient fit un bon effet ; fomentations émollientes sur le membre affecté. Infusion de fleurs de sureau miellée, pour boisson tiéde.

Le 4, l'hypocondre droit étoit tendu, l'aîne très-sensible. Le pied participoit à l'engorgement général ; l'extrémité avoit doublé de grosseur. Le moindre mouvement faisoit pousser des cris ; la toux produisoit des secousses douloureuses. Le trait de rougeur noté avoit l'aspect d'une corde noueuse ou plutôt d'une longue varice, sa couleur étoit érésypélateuse. Pouls roide, concentré. Urines rouges. Vessies remplies d'eau chaude.

placées autour du membre. Même boisson. Potion huileuse et kermétisée de Doulcet.

Engorgem. des memb. abdomin.

Les 5 et 6, mêmes symptômes. Mêmes moyens.

Le 7, moiteur générale, expectoration, pouls développé.

Le 8, peu de fièvre. La douleur, la tension, la rougeur ont diminué, tandis que l'engorgement paroît plus considérable. L'extrémité est enveloppée de flanelle. Bouillons.

Le 9, la cuisse et l'aîne gauches deviennent tendues, sensibles; plus de douleurs ni de rougeur du côté droit. L'infiltration est molle, elle retient l'empreinte du doigt. Le soir, accès de fièvre. Peau aride, toux sèche.

Le 10, les phénomènes observés au côté droit se transportent successivement au côté opposé, et se maintiennent jusqu'au 16.

Le 17, moiteur générale, expectoration, pouls développé. Infusion de cerfeuil avec demi-gros d'acétite de potasse par pinte. Frictions sèches; flanelles sur l'une et l'autre extrémités.

Le 18, le gonflement œdémateux est énorme au côté gauche, et commence à diminuer au côté droit. Plus de douleur, ni de fièvre. Une selle spontanée; urines troubles et blan-

Engorgem. des membr. abdomin.

châtres. Les frictions sont agréables. Vin ; deux soupes.

Le 20, le gonflement va en diminuant des deux côtés. Appétit, pouls naturel, foiblesse. Un gros d'acétite de potasse par pinte d'infusion de cerfeuil. Nourriture succulente, vin.

Le 24, la malade peut se lever. L'œdème continue de se dissiper. Pantalon de flanelle. Vin de quinquina, régime analeptique. Ces moyens amènent la guérison.

DEUXIÈME OBSERVATION. La femme du nommé Legay dit Ferrand, du bourg d'Orcival, âgée de 40 ans, éprouva plusieurs pertes successives pendant sa grossesse, et une tellement foudroyante, au commencement de février 1807, qu'on fut obligé de recourir à l'accouchement et d'amener l'enfant par les pieds. On avoit fait usage plusieurs fois d'applications froides. Après la délivrance, la perte s'arrêta, et ne fut suivie ni de vidanges, ni de sécrétion de lait. La femme se trouvoit assez bien, quoique extrêmement foible.

Le sixième jour, elle se leva pour faire faire son lit, et fut prise en s'y remettant de frissons, de froid et de chaleur. Bientôt le côté droit du bassin, la cuisse et la jambe

furent simultanément frappés de stupeur, à laquelle succédèrent des douleurs lancinantes à l'aîne, la rénitence et l'engorgement de la cuisse. On m'appela le quatrième jour de la maladie. Engorgem. des memb. abdomin.

Les glandes inguinales et poplitées étoient tuméfiées et douloureuses ; la cuisse et le genou infiltrés, sans changement de couleur à la peau ; le mouvement le mieux ménagé étoit intolérable. Il y avoit eu chaque soir un accès de fièvre, qui persistoit jusqu'au lendemain matin. La tension de l'épigastre, des nausées, la céphalalgie, l'amertume de la bouche, l'enduit jaune de la langue indiquoient une complication gastrique. L'ipécacuanha administré sur-le-champ fit vomir une grande quantité de matières saburrales. Le soir, l'accès fébrile fut retardé. Flanelles chaudes autour du membre affecté ; décoction de chiendent édulcorée avec le sirop de limon.

Le 5, l'accès de fièvre fut encore retardé et moins intense ; l'engorgement avoit gagné toute l'extrémité ; il étoit douloureux et rénitent au toucher ; les flanelles irritoient trop, on leur substitua des fomentations émollientes.

Le 6, la langue étant limoneuse et la constipation opiniâtre, on administra une once

Engorgem des memb. abdomin.

de phosphate de soude dans une chopine de véhicule. La malade fut évacuée plusieurs fois ; l'accès de fièvre diminua, et l'engorgement fit des progrès ; les mouvemens occasionnés par les évacuations avoient aggravé les douleurs ; toute la partie interne de la cuisse étoit d'un rouge clair et érésypélateux.

Les 7 et 8, redoublement fébrile seulement marqué par des frissons et des bouffées de chaleur ; la rougeur, la tension et les douleurs étoient moindres, le volume au contraire étoit accru. Flanelles ; addition de l'acétite de potasse à la boisson.

Le 9, on s'avisa de frictionner plusieurs fois le membre engorgé avec de l'eau-de-vie camphrée ; vers l'heure du redoublement fébrile, délire, puis syncopes, assoupissement, convulsions. On s'apperçut dans la nuit de la disparition de l'engorgement.

Le 10, on me rappela précipitamment. L'extrémité n'avoit pas plus de volume que l'autre ; tous les symptômes réunis d'une ataxie cérébrale me firent porter un pronostic fâcheux. Application de deux larges sinapismes, l'un au mollet, l'autre à la partie interne de la cuisse. Potion éthérée. Eau de tilleul pour boisson.

Le 11 matin, l'engorgement reparoissoit ;

la place qu'occupoient les sinapismes étoit douloureuse, d'un rouge vif; le soir le membre étoit presque aussi enflé qu'auparavant; pouls moins déprimé; mais toujours intermittent; rêvasseries; quelques mouvemens spasmodiques. Il y eut un intervalle lucide dont on profita pour donner demi-once de quinquina.

Engorgem. des memb. abdomin.

Le 12 et jours suivans, l'extrémité offroit l'aspect qu'elle avoit les 7 et 8; accidens occasionnés par la métastase presque nuls. Quinquina, vin.

Le 17, le pouls étoit naturel, la tête libre; le membre restoit engorgé; de grosses vessies remplies d'une sérosité jaunâtre occupoient les endroits sinapisés. Refus du quinquina; vin généreux, nourriture légère.

Le 21, la malade a des forces et de l'appétit; elle peut mouvoir l'extrémité; l'engorgement conserve l'impression du doigt; il n'est entièrement dissipé que le 50e. jour.

TROISIÈME OBSERVATION. Le nommé Gratadeix, du village de Massages, cultivateur, âgé de 21 ans, d'un tempérament sanguin, sujet aux hémorrhagies du nez, en eut une le 3 janvier 1806, qu'on arrêta subitement par l'application de l'eau froide sur le scrotum et sur les cuisses. Quelques heures après,

Engorgem. des membr. abdomin.

sentiment de formication dans ces parties, gêne et roideur en marchant. Le soir, frissons, froid prolongé, puis chaleur, soif, élancemens qui traversent, comme des traits, des aînes aux symphises sacro-iliaques. Le lendemain, on apperçoit un gonflement qui part des deux aînes, suit la partie interne de chaque cuisse et va se perdre sous le jarret. La chaleur et la fièvre sont plus fortes; le gonflement des cuisses augmente en tous sens avec douleurs vives au moindre mouvement et sans changement de couleur à la peau.

Le 4, pouls dur, peau souple et moite; les cuisses uniformément engorgées, l'engorgement rénitent; les glandes des aînes et des jarrets très-tuméfiées, sensibles et douloureusement tiraillées lorsque les jambes sont étendues. Saignée du bras; petit-lait clarifié et tartarisé pour boisson. Les cuisses et les jambes maintenues dans la flexion; application de vessies remplies d'eau chaude.

Les 5 et 6, l'engorgement devient de plus en plus douloureux, rénitent et considérable; il gagne les jambes et puis les pieds. Les hypocondres sont tendus; les urines rouges, la fièvre est forte. Deux lavemens émolliens soulagent; moyens précédens.

Les 7 et 8, on distingue une corde tendue

enflammée çà et là, comme noueuse, dans la direction de l'artère crurale de chaque côté; l'engorgement et la rénitence augmentent; la violence des douleurs tient le malade dans la supination et l'immobilité. Ces phénomènes persistent jusqu'au 12; mêmes moyens. Engorgem. des memb. abdomin.

Le 12, amendement des douleurs et de la tension; souplesse du pouls; l'infiltration acquiert beaucoup d'extension. Hémorragie nasale qui donna plus d'une livre de sang. Même boisson; étoffes mollettes autour des extrémités.

Le 13, il n'y a plus d'inflammation ni de fièvre; les douleurs ne se font sentir que par le mouvement; le volume des membres est considérablement accru; l'abdomen et les lombes participent à l'infiltration. Une selle naturelle et spontanée; infusion de cerfeuil avec un gros d'acétite de potasse par pinte; frictions sèches, souvent renouvelées parce qu'elles sont agréables; les membres enveloppés dans des étoffes sèches et mollettes.

Du 14 au 18, l'engorgement s'amollit; il conserve par-tout l'empreinte du doigt; l'infiltration gagne le dos, l'abdomen, le thorax; pouls naturel; foiblesse. Régime restaurant; un gros et demi d'acétite de potasse par pinte. boisson.

Engorgem des memb. abdomin.

Du 18 au 24, le cou et les membres supérieurs s'infiltrent successivement. Oximel scillitique.

Du 24 au 30, le malade offre les phénomènes d'une anasarque complète; cependant les forces sont meilleures, il peut se promener; appétit; les urines et les selles comme en santé. Oximel scillitique et moyens précédens.

Du 30 au 40, même état. Deux pilules mercurielles et scillitiques de M. Demangeon (1), une le matin et une le soir; régime tonique.

Du 40 au 50, les urines coulent abondamment; le volume des membres et du tronc diminue progressivement.

Le 60, l'infiltration est entièrement dissipée.

QUATRIÈME OBSERVATION. Une fille de la commune de Saint-Sauves, âgée de 19 ans, point encore réglée quoique fortement constituée, éprouvoit depuis deux mois un catarrhe utérin avec flux muqueux abondant, prurit des parties génitales. On lui conseilla une injection astringente dont elle fit usage les 9, 10 et 11 avril 1807.

---

(1) Journal général de médecine, etc., tom. 24, pag. 277.

L'écoulement fut supprimé, et elle se plaignit bientôt de pesanteur aux lombes, de sensations pénibles dans l'intérieur du bassin, de douleurs aux aînes et d'engourdissement à la cuisse gauche. Ces symptômes s'aggravèrent, et le 17 ils s'accompagnèrent de fièvre et d'engorgement qui partoit de l'aîne et se propageoit à la cuisse. Engorgem. des memb. abdomin.

Le 20, des douleurs lancinantes prenoient leur source à l'anneau suspubien du côté gauche, et se répétoient au jarret du même côté; l'engorgement étoit augmenté, et les souffrances très-aiguës au moindre mouvement.

Le 21, toute l'extrémité étoit infiltrée; la roideur, la tension et la sensibilité étoient considérables; pouls concentré, visage rouge, peau brûlante. Huit sangsues furent appliquées à la vulve; on dirigea ensuite des vapeurs émollientes vers le vagin; on couvrit l'extrémité de fomentations de même nature. Petit-lait tartarisé pour boisson.

Les jours suivans, on continua ces moyens (les sangsues exceptées); la constipation obligea de recourir aux lavemens.

Le 29, la tuméfaction étoit molle, elle cédoit à la pression; mais des douleurs commençoient à se faire sentir du côté opposé.

Engorgem des memb. abdomin.

Le 30, la fièvre s'étoit rallumée; les douleurs s'étoient accrues à l'aîne et à la cuisse droites; l'engorgement avec rénitence y parut et s'y développa avec les phénomènes déjà observés. Nouvelle application des sangsues à la vulve; moyens précédens.

Le 6 mai, la fièvre et les douleurs étoient dissipées, et l'engorgement parut des deux côtés. Flanelles et frictions sèches; l'infusion de cerfeuil avec l'acétite de potasse.

Le 10, l'engorgement persiste avec mollesse extraordinaire de la peau; la malade est foible. Vin amer et chalybé; régime analeptique.

La guérison ne se fit pas long-tems attendre; le catarrhe utérin ne reparut point, et l'éruption des règles eut lieu dans le courant du mois de juin suivant.

CINQUIÈME OBSERVATION. Sept jours après un accouchement heureux, la femme du nommé Malval, cultivateur au lieu du Fraisse, alla laver à une fontaine très-froide; elle ressentit d'abord quelques frissons et resta quelque tems dans un état de mal-aise, se plaignant sur-tout d'élancemens à l'intérieur du bassin, d'engourdissement et de crampes douloureuses à l'extrémité gauche; la sécré-

tion du lait ne fut pas interrompue, mais l'écoulement des lochies parut moins abondant.

Engorgem. des memb. abdomin.

Le 2 septembre de l'année dernière, voulant sortir du lit, elle ne put se mouvoir sans beaucoup d'efforts et de souffrances; il y eut des nausées, du dégoût, de l'accablement pendant la journée; picotemens douloureux rapportés à la partie interne de l'os des îles; élancemens à l'aîne; formication et gonflement à la cuisse; le soir, froid fébrile qui dura deux heures, et qui fut suivi de chaleur, d'agitation et de céphalalgie.

Le 5, jour où je fus appelé, la cuisse avoit presque doublé de volume; l'engorgement s'étendoit à la jambe et au pied; la rénitence et la sensibilité étoient si exaltées, qu'on ne pouvoit presser ni mouvoir l'extrémité, sans arracher des cris; le pouls étoit fréquent, la peau aride, la bouche amère, la langue sale; soif, céphalalgie frontale, tension de l'épigastre, desir de l'eau froide; les lochies supprimées; les seins distendus par le lait, parce qu'on n'avoit pas osé faire téter l'enfant. Après avoir rempli cette première indication, ipécacuanha qui fit vomir plusieurs fois et copieusement; le soir, douleurs abdominales qui furent calmées par un lavement; celui-ci évacua des matières fétides et deux lombrics;

Engorgem. des memb. abdomin.

vessies remplies d'eau chaude, placées à côté du membre malade. Conseil pressant d'allaiter ; eau d'orge avec le sirop de vinaigre pour boisson.

Les 6 et 7, symptômes de l'engorgement plus aigus, sans changement de couleur à la peau. Sécrétion du lait diminuée, malgré l'allaitement ; redoublemens fébriles le soir, rémission pendant le jour ; chaleur mordicante, peau aride, langue brune ; oxicrat.

Les 8 et 9, l'engorgement est à son plus haut degré d'intensité ; la langue et les dents fuligineuses ; le pouls accéléré ; syncopes pendant l'allaitement ; peu de lait ; déjections alvines fétides avec des vers ; rêvasseries : oxicrat ; potion confortante ; quinquina pendant la rémission.

Le 10, le membre est plus volumineux, mais presque sans tension ni douleurs ; prostration des forces, et autres symptômes adynamiques : mêmes moyens ; frictions ; l'extrémité enveloppée de flanelles.

Le 14, l'engorgement retient l'impression du doigt ; il y survient de la démangeaison ; les frictions sont si agréables qu'une personne s'en occupe constamment ; la langue et les dents commencent à se dépouiller. Quinquina, vin.

Le 16, la langue et les dents entièrement dépouillées, plus de redoublement; l'engorgement est tout-à-fait atonique, pâteux; démangeaison; friotions toujours agréables. Vin d'absynthe. Engorgem. des memb. abdomin.

Du 17 au 25, des forces et l'appétit reparoissent; la sécrétion du lait se rétablit; l'engorgement diminue; la malade remue le membre avec facilité.

Du 26 au 29, l'engorgement diminue de plus en plus; la malade allaite et soigne son enfant.

Le 30, elle se croit guérie et s'expose imprudemment à l'air libre.

Le 1er. octobre, les symptômes de l'engorgement se manifestent au côté droit. D'abord marche aiguë de la maladie avec fièvre purement symptômatique; puis décroissement progressif; la sécrétion du lait diminuée de beaucoup, mais non interrompue; la démangeaison a été une sorte de crise, comme cela étoit précédemment arrivé; l'infiltration atonique des deux extrémités a persisté long temps; la convalescence a été longue, mais non troublée.

Le nom d'engorgement des membres abdominaux, par lequel M. Gardien a désigné l'affection dont je viens de tracer quelques histoires et que j'ai adopté d'après lui, ne

Engorgem. des membr. abdomin.

me paroît cependant ni le plus propre, ni le plus caractéristique. Il est vrai qu'il ne s'agit que de s'entendre; mais lorsque les dénominations sont vagues, elles donnent souvent lieu à la confusion, et quelquefois à l'erreur.

Cette maladie est fréquente, quoique peu connue: et j'ai eu de nombreuses occasions de l'étudier dans le climat froid que j'habite, tant à la suite des couches que dans d'autres circonstances. M'étant convaincu que le froid en étoit la cause la plus commune, s'il n'en étoit pas la seule: qu'elle débutoit constamment avec un appareil phlogistique plus ou moins prononcé, et qu'elle s'accompagnoit toujours d'une fièvre proportionnée à sa violence: je me l'étois représentée comme une vraie phlegmasie du système lymphatique, que je distinguois par son siège et par ses complications, s'il en existoit.

Comme la plupart des autres phlegmasies, elle a une marche régulière, quand elle est simple, et elle se divise naturellement en deux périodes, celle d'accroissement avec fièvre et douleur, et celle de décroissement sans fièvre ni douleur. Elle se termine le plus ordinairement par la résolution, et elle peut se compliquer avec d'autres maladies, et particulièrement avec les fièvres gastriques, mu-

queuses,

queuse, adynamique, ataxique, etc. L'hyver est la saison qui lui est le plus favorable, et dans laquelle elle règne le plus communément.

E gorgem. des memb. abdomin.

La disposition individuelle et certaines circonstances paroissent nécessaires à son développement, et leur concours favorise l'action du froid, qui sans elles eût été nulle, ou eût produit d'autres lésions. Elle est déterminée par les hémorragies actuelles et passées, soit qu'elles aient précédé, accompagné ou suivi l'avortement, l'accouchement, la délivrance; par les autres hémorragies, soit que l'application du froid et des astringens y soit devenue indispensable, soit qu'elle ait été faite à contre-tems; par l'état hémorrhoïdal, puerpéral, chlorotique, etc.

C'est sans doute pour ne l'avoir observée qu'après l'accouchement, que Puzos et d'autres praticiens non moins célèbres l'avoient regardée comme un dépôt laiteux. Mais ils considéroient aussi la fièvre, dite puerpérale, comme produite par le lait. J'ai essayé de démontrer la fausseté de cette opinion, dans mon ouvrage intitulé : « Essai sur cette question : Existe-t-il une fièvre puerpérale ? » Depuis, MM. Gardien (1) et Baumers de

(1) Ouvrage cité, tom. 3.

Engorgem. des membr. abdomin.

Lyon (2) l'ont combattue avec autant d'évidence que de succès.

De même que la péritonite n'est pas uniquement puerpérale, de même l'engorgement des membres abdominaux arrive aux femmes à d'autres époques, *voyez* l'observation IV; la sécrétion du lait n'y est pas toujours suspendue, *voy.* l'observation V; il arrive aux hommes, *voy.* l'observation III. D'ailleurs le peu de succès du traitement anti-laiteux auroit dû dessiller les yeux et ramener à des idées plus saines et plus conformes à l'expérience.

Plus le médecin observateur, dépouillé de préjugés, cherche à se rapprocher de la nature, plus sûrement il est conduit à un traitement rationel et méthodique. Les formules ne sont rien pour lui; il sait varier ses moyens, selon les individus, selon l'intensité du mal, selon ses causes, ses accidens et ses complications; *voy.* les observations II, IV et V.

Le traitement de cette affection se partage comme elle en deux époques. Pendant la première qui est celle d'irritation, il convient d'employer les topiques émolliens, d'entretenir la liberté du ventre, d'administrer les

(2) Réflexions générales sur les maladies aiguës, consid. chez les femm. en couche.

boissons délayantes, etc. Mais ce qu'il y a d'intéressant à bien saisir, c'est la fin de cette première époque, qu'il ne faut même pas tout-à-fait attendre, pour administrer les frictions, la flanelle, et à l'intérieur les excitans, sur-tout ceux qui agissent plus directement sur le système lymphatique, et dont on augmente peu-à-peu la dose : tels sont l'acétate de potasse, dont M. Gardien a signalé les avantages, le kermès, la scille, le mercure doux, le fer, les amers. Engorgem. des memb. abdomin.

Si on la prévient en évitant le froid, et en combattant de bonne heure les causes prédisposantes, on ne parvient guère à la faire avorter, quand elle est une fois développée.

Sa première période est de courte durée en comparaison de la seconde. La longueur de celle-ci m'a paru subordonnée au tempérament des sujets, et au degré de leur foiblesse antérieure. En effet, plus cette foiblesse étoit grande, plus cette seconde période se prolongeoit. C'est cette remarque qui m'a détourné des saignées et des évacuans qu'on prodiguoit autrefois, et qui m'a fait recourir de bonne heure aux excitans appropriés. Je n'ai jamais fait usage des applications astringentes, même dans les cas d'atonie absolue; trois observations m'ayant instruit de la fa-

Engorgem. des membr. abdomin.

cilité avec laquelle se déplaçoit cette affection, pour se porter sur quelqu'une des trois grandes cavités, et menacer ensuite la vie: *voy.* IIe. observation.

Quant au caractère de la maladie et au système qu'elle affecte, M. Gardien (1) les a démontrées avec tant de vérité, qu'il est inutile de s'y arrêter.

Notes additionnelles au mémoire de M. MERCIER, *extraites du rapport de ce mémoire fait à la Société, par* M. DEMANGEON.

Pour bien juger du mérite d'une observation médicale, il faut sur-tout connoître le but où elle tend, et l'utilité dont elle peut être relativement aux progrès de l'art. Il seroit donc à propos de jeter ici un coup d'œil rapide sur les métastases laiteuses dont l'hypothèse est fortement ébranlée par les observations de M. Mercier. Sans vouloir m'engager dans tous les détours de cette espèce de labyrinthe presqu'inextricable, je remarquerai que les anciens médecins ne paroissent pas s'être

(1) Ouvrage cité. *Voy.* aussi le Journal général de médecine, lieu cité.

occupés beaucoup des dépôts laiteux que peut-être ils ne connoissoient pas ; et il est certain qu'il n'en a jamais été tant question que depuis le célèbre *Puzos*, qui écrivit trois mémoires sur ce sujet, lesquels ont été recueillis avec ses autres ouvrages et publiés en 1759, environ six ans après la mort de l'auteur, par *Morisot Deslandes*. Au lieu de m'attacher à comparer entr'elles les autorités pour et contre l'existence des œdématies laiteuses, ce qui me méneroit trop loin, je rappelerai seulement à l'attention des médecins les *Recherches du docteur Whitt sur la nature et la cause de l'enflure des extrémités inférieures chez les femmes en couche* (1), et un petit ouvrage publié récemment par le docteur *Pelissot*, sous le titre d'*Observations sur les laits répandus*. Le premier de ces deux auteurs prouve jusqu'à l'evidence, que les prétendues phlegmasies laiteuses ne sont que des engorgemens lymphatiques (*ecchymomata lymphatica*), et le second fait voir, d'après l'anatomie et par le témoignage d'auteurs

Engorgemens des memb. abdomin.

(1) Inquiry into the nature and cause of that swelling in one or both of the lower extremitiés, wich sometimes happens to lying-in Women.

Engorgem. des memb. abdomin.

très-estimés, qu'il n'existe de dépôt laiteux qu'aux mamelles. Sauvages admet dans sa nosologie l'œdématie laiteuse, et il a fait entrer dans sa 13e. classe éthiologique jusqu'à 28 espèces de maladies lactées, lesquelles, d'après sa définition, ont pour origine la suppression du lait ou sa rédondance dans la masse du sang, comme l'éphémère lactée. « Le chyle surabondant, ajoute ensuite ce célèbre nosologiste, qui s'engendre dans les femmes enceintes et les nourrices bien constituées, va en partie se séparer dans les mamelles et y fournir la matière du lait, et en partie à la matrice pour servir à la production du lait utérin, lequel s'évacue en partie avec les lochies après l'enfantement. L'un et l'autre laits, s'ils ne sortent pas du corps et s'ils refluent dans la masse du sang, produisent divers maux et donnent lieu aux maladies lactées ». L'on voit d'après ce passage que ceux qui ont pris Sauvages pour guide, ont souvent dû voir des maladies laiteuses où il n'y en avoit point ; et en examinant de près la question des laits répandus, l'on verroit qu'ils n'ont jamais eu d'autres preuves que de fausses suppositions et de faux raisonnemens. Dans les élémens de médecine pratique de *Cullen*, traduits en français par M. *Bosquillon*, il est

dit, pag. 556, vol. 2, que c'est à tort qu'on regarde la phlegmasie ou l'infiltration laiteuse comme une métastase laiteuse, puisque les femmes qui nourrissent n'en sont pas à l'abri. Le professeur Callissen de Copenhague paroît n'avoir osé se décider ni pour ni contre l'existence de l'œdématie laiteuse, dans l'édition publiée en 1798 de son *Systema chirurgiæ hodiernæ*, où se trouve, pag. 338, vol. 2, ce passage : « *Singularis œdematis species, puerperorum extremitates inferiores haud infrequenter occupans, nonnullis lacteum, aliis lymphaticum dicta, tumore calente, dolente, renitente, foveam compressi digiti non renitente, à superioribus ad inferiora descendente facilè dignoscitur, ac ab œdemate hydropico omnimodo discrepat* ».

Engorgem. des memb. abdomin.

Dans le cahier de décembre dernier des *annales de la Société de médecine pratique de Montpellier*, l'auteur de l'annonce de l'ouvrage de M. *Pelissot*, sur les laits répandus, se déclare fortement pour l'existence des métastases laiteuses. S'il s'agissoit ici d'émettre mon opinion, et sur-tout s'il m'étoit permis de donner assez d'extension à cet article pour la prouver, je ne crois pas qu'il me fût impossible de démontrer par les faits et le raisonnement que les laits répandus

Rapports, des maladies abdomin.

ne sont qu'un songe uniquement basé sur de fausses analogies, sur le *post hoc ergo propter hoc*, sur la supposition de l'existence du lait dans la masse humorale, sans avoir été préalablement sécrété par les mamelles, sur une acrimonie qu'on lui suppose, quoiqu'elle soit démontrée fausse par l'expérience de tous les jours et de tous les siècles et par l'analogie de la bile, des urines et de toutes les autres humeurs du corps qui ne causent de douleurs que par la distension mécanique des solides. Mais il ne peut être question ici de traiter à fonds un sujet aussi susceptible de discussion. Mon but était de faire voir que, dans un si grand conflit d'opinions sur les causes internes et les suppurations abdominales, le plus grand besoin de se retrancher aux observations. Celles que nous offre M. Warner, chirurgien assez connu, chargé d'inspection, successeur au même titre de M. Pearson, et qui les offrit pour la plupart sur une maladie grave, et souvent mortelle relativement à ses causes et à son traitement.

Apoplexie dans laquelle, entr'autres moyens, on a employé avec succès les applications de glace sur la tête, par M. CATTET, *docteur en médecine.*

Apoplexie.

Un marchand épicier habitant de la ville de Paris, veuf depuis six mois, âgé d'environ 66 ans, d'une constitution foible et d'un tempérament lymphatique, sortit de chez lui le 26 décembre 1807 pour vaquer aux affaires de son commerce. Il étoit environ deux heures après midi, et ce particulier n'avoit point dîné. Arrivé dans la place du palais de justice, il se trouva mal subitement et perdit connoissance. Il fut déposé dans cet état sur le bord d'une boutique, où il demeura ainsi sans sentiment, jusqu'au moment où un individu s'étant approché de lui par curiosité le reconnut, le fit mettre dans un fiacre et reconduire à son domicile dans cet état de mort apparente. Il étoit neuf heures et demie du soir, lorsque je me transportai chez ce malade.

Je le trouvai couché sur le dos, sans mouvement; ayant l'habitude du corps pâle et les extrémités froides.

Le visage étoit défait, grippé, légèrement jaune et ridé; mais la rougeur des pomettes restoit assez prononcée.

Apoplexie. Les yeux entr'ouverts étoient fixes et sans expression; si on écartoit les paupières, bientôt la supérieure retomboit, parce que l'action musculaire manquoit de ressort. La nature des mouvemens pénibles et infructueux auxquels le malade se livroit, prouvoit avec évidence que s'il entendoit quelques sons il n'en comprenoit pas la valeur; il ne pouvoit ni parler, ni agir; en un mot, sa vie active et intelligente paroissoit grièvement lésée.

La bouche entr'ouverte laissoit appercevoir la langue retirée vers le fond du gosier et sans mouvement; tremblante, redressée à sa pointe, elle se dirigeoit vers la voûte du palais.

Le front paroissoit chaud au toucher; le nez et les oreilles n'offroient à cet égard rien de bien remarquable: ils étoient plutôt froids que chauds.

La respiration gênée, embarrassée, légèrement stertoreuse et profonde, se faisoit principalement par la contraction du diaphragme.

Le pouls étoit dur, légèrement fébrile, vibratil et intermittent; sur six à sept pulsations il en manquoit une et quelquefois deux.

Je ne pus obtenir aucun renseignement sur l'état du malade antérieur à son accident.

Tout ce que j'appris des deux seules personnes alors présentes, c'est que le malade n'avoit point encore dîné, et qu'on avoit cherché à lui faire avaler, non sans beaucoup de peine, deux cuillerées d'un élixir dont on ne put me dire le nom, encore moins la composition, au moment où on le mit au lit, et qu'enfin il y avoit près de sept heures qu'il étoit sans connoissance et sans mouvement; le cahotage de la voiture n'ayant point dissipé cet état. Apoplexie.

Je me décidai à faire appliquer 25 sangsues autour de la tête et du cou du malade, avec injonction de bien laisser couler le sang. Je prescrivis quatre grains de tartrite antimonié de potasse à prendre dans un verre d'eau une heure et demie après l'application des sangsues; plus un lavement irritant préparé avec l'eau marinée et vinaigrée. Je me retirai.

Le lendemain dimanche 27, je me transportai chez le malade à 8 heures du matin. L'émétique et le lavement n'avoient produit aucun effet sensible; mais l'application des sangsues et l'abondant écoulement de sang qui en étoit résulté pendant une partie de la nuit, avoient déterminé un résultat avantageux; la tête étoit un peu moins embarrassée, et le libre exercice

Apoplexie. du mouvement commençoit à se faire remarquer ; cependant les idées ne sembloient pas encore nettes, la langue n'étoit pas libre, et les mouvemens du bras droit se montroient difficiles, ainsi que ceux de la cuisse et de la jambe du même côté.

Comme le meilleur traitement est celui qui réussit, je prescrivis une saignée du pied, laquelle eut lieu de suite ; mais considérant que l'état apoplectique ou compressif du cerveau porte une impression funeste à cet organe et tend à le débiliter radicalement, je cherchai un moyen de pouvoir relever le ton de cet organe, sans cependant activer ou exhausser l'état général du système de la circulation. L'emploi de la glace me parut propre à remplir cette double indication : elle ne pouvoit même qu'être utile sous le rapport de la compression du cerveau, en enlevant à cet organe une partie de son calorique combinant et en diminuant graduellement et naturellement son volume. J'allois [illegible] déjà lui raser sur moi-même, mais que les heures s'en [illegible] à la suite d'un traitement assez long que je me mets à suivre pour me guérir des accidens graves que j'éprouvai après une chute à la renverse sur la tête, j'y [illegible] mes [illegible] et pour cacher ma [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Je pilai donc environ quatre livres de glace et à la faveur d'un linge ployé de long et en quatre parties, j'en formai un bandeau autour de la tête du malade dans le temps même où le sang commençoit à couler du pied. Cette application dura environ 18 minutes; le malade s'étant trouvé mal alors, je la fis cesser, et le malade fut remis dans son lit. Apoplexie.

L'impression produite par le froid fut éminemment utile; la tête se dégagea entièrement, les idées furent nettes, et l'état de la langue et du côté droit parut sensiblement amélioré; la contraction des muscles volontaires se prononça vivement.

Ce moyen, dont l'utilité a été marquée dans plus d'une circonstance, n'est peut-être pas assez souvent employé dans ces cas, et les praticiens pourroient en tirer de grands avantages.

Je fis administrer de suite un éméto-cathartique, j'insistai sur l'usage des pédiluves et des lavemens irritans, et je recommandai au malade de mâcher abondamment de la racine de pyrètre et de la graine de moutarde. Ces médicamens produisirent un bon effet; le vomissement et les selles, qui n'avoient point eu lieu lors de ma première prescription, se firent aisément et copieusement.

Apoplexie.

Lundi 28, tout alloit d'une manière satisfaisante; mais malgré la sévérité de la diète le pouls étoit encore dur, quoiqu'intermittent; et il y avoit de la douleur dans l'exercice des mouvemens du bras droit. Je fis appliquer 15 ou 18 sangsues à la tête, et le malade fut mis à l'usage d'une infusion d'arnica montana et de thé, émétisée.

Mardi 29, le malade se trouva assez bien pour se lever, et il fut debout une grande partie de la journée. Je lui fis faire des frictions avec le liniment volatil camphré et la teinture de cantharides sur l'épaule et le bras droit.

Mercredi 30, il reprit ses occupations habituelles, et continua pendant 8 jours son régime médical. Il vint me voir le 11 janvier 1808, autant pour me remercier que pour me témoigner la peine qu'il éprouvoit d'avoir été rendu à la vie. Je le revis près d'un an après, mais il n'étoit pas encore reconcilié avec l'idée de l'existence, et ses chagrins l'affectoient vivement.

Observation sur une plaie de tête faite par une bayonnette lancée par un boulet, par M. FARDEAU, *ex-chirurgien d'armée, membre de la Légion d'honneur, etc.*

Lue à la Société le 20 juin 1809.

Plaies de tête.

Au combat de Pultuska en Pologne, le 26 décembre 1806, le soldat (1) Malva, voltigeur de mon régiment (64e.) fut blessé à la tête par une bayonnette qui avoit été démontée et chassée par un boulet. Ce voltigeur fut frappé à la tempe du côté droit, à deux travers de doigt au-delà de l'angle de l'orbite, et un peu au-dessus : la bayonnette fut dirigée d'avant en arrière, de haut en bas, de manière qu'elle traversa le sinus maxillaire du côté opposé; elle fit une saillie de 5 pouces; elle étoit entrée jusqu'à la douille : les bayonnettes sont de 12 à 14 pouces. Le blessé fut culbuté, mais il ne perdit pas connoissance; il fit des efforts pour retirer cette bayonnette, mais ses efforts furent insuffisans; deux camarades ne purent la dégager, l'un tenant la tête, tandis que l'autre tiroit la bayonnette. Cet intéressant blessé vint à moi, conduit par deux camarades qui lui donnoient le bras. J'étois à portée de canon de la ligne. J'essayai avec un soldat de

(1) De la 2e. compagnie de Montmoyen, département de la Côte d'or.

Plaies de tête.

retirer cette bayonnette, elle me sembloit implantée dans un mur. Le soldat qui m'aidoit dit au blessé de se mettre sur le côté, il lui mit le pied sur la tête, et des deux mains il fit si bien qu'il dégagea la bayonnette : une hémorrhagie considérable eut lieu sur-le-champ, le sang sortoit avec force et en abondance : Malva pour la première fois se trouva mal ; je crus si bien qu'il étoit mort, que je le laissai pour en panser d'autres. Après 20 minutes, Malva revint à lui, en disant qu'il étoit bien soulagé ; je le pansai : nous étions dans la neige, il faisoit grand froid ; je lui couvris bien toute la tête avec de la charpie et des compresses. Il se dirigea sur Varsovie, avec un autre blessé ; il alla à pied, à cheval, en charrette de grange en grange, et souvent de bois en bois, et il arriva (1) à Varsovie au bout de 6 jours. Je l'ai retrouvé à l'hôpital trois mois après, il étoit parfaitement guéri. Il avoit perdu la vue du côté droit : l'œil et la paupière ont été conservés dans leur forme et leur mobilité ; l'iris seulement est restée très-dilatée et immobile.

Dans cette observation bien extraordinaire, il est très-probable que le cerveau a été blessé

(1) Après avoir fait 20 lieues.

à sa base aussi bien que le crâne, par un corps de grandes dimensions et lancé par une cause violente, sans que la mort en ait été la suite: ce qui est contraire aux idées généralement reçues jusqu'à présent. Plaies de tête.

J'ai consigné dans ma thèse une observation de ce genre: il s'agit d'une balle qui a traversé la tête d'un soldat, en passant du sommet de la base pariétale droite, et que j'ai extraite de la fosse zigomatique du côté opposé; le malade a guéri en quatre mois, il se promenoit au bout d'un mois.

Les annales de la chirurgie présentent quelques cas analogues; leur réunion comparée ne peut qu'ajouter à leur authenticité, sous ce rapport qu'ils servent de confirmation les uns aux autres. La plus récente de ces observations est celle qui a été publiée par M. Larrey, dans le Journal génér. de méd., *voy.* tome 27, page 44; mais ici le malade est mort.

On trouve dans l'ancien journal de médecine, tom. 48, pag. 224, une observation à-peu-près semblable à celle de M. Fardeau, et dont le malade a également guéri. Elle a été communiquée par M. de Limbourg, médecin

Plaies de tête.

à Theux au pays de Liége; en voici la substance.

Un jeune homme chargeant un fusil, à poudre seulement, et le bourrant fortement avec la baguette qui étoit de fer, le fusil prend feu et la baguette est lancée contre le nommé Chalesche, qui se trouvoit à quelques pas de là. La baguette entra dans sa tête un travers de doigt, à côté et autant au-desssus de l'angle externe de l'œil gauche, à l'endroit de la pommette où commence l'arcade zygomatique, et sortit par les tégumens derrière la tête, à cet endroit du pariétal droit qui forme son angle postérieur et supérieur, un travers de doigt à côté de la suture sagittale et autant d'espace au-dessus de l'angle supérieur de l'occipital. Le blessé tâcha à l'instant même d'arracher la baguette, ce fut inutilement. Un de ses camarades en vint cependant à bout, mais après de grands efforts et en la tirant par sa base ou par le gros bout. La baguette étoit aussi droite qu'en sortant des mains de l'ouvrier. Le blessé ne perdit que peu de sang et seulement par les ouvertures de la plaie, qui a été suivie d'une guérison prompte et parfaite, au moyen d'un traitement simple, mais méthodique.

Le plus ancien des cas analogues à ceux qui nous occupent, et un de ceux qui méritent le plus d'être connu, est sans doute celui dont Ambroise Paré a parlé dans deux endroits de ses ouvrages, pag. 359 et pag. 1219. Voici comment il le rapporte dans son chapitre *Apologie et Voyages.* Plaies de tête.

Monseigneur le duc de Guise, François de Lorraine, fut blessé devant Bologne (aujourd'hui Boulogne) d'un coup de lance qui, au-dessus de l'œil dextre, déclinant vers le nez, entra et passa outre de l'autre part, entre la nuque et l'oreille, d'une si grande violence, que le fer de la lance, avec portion du bois, fut rompu et demeura dedans; en sorte qu'il ne put être tiré hors qu'à grande force, même avec des tenailles de maréchal : nonobstant toutefois cette grande violence qui ne fut sans fracture d'os, nerfs, veines et artères et autres parties rompues et brisées, mondit Seigneur par la grâce de Dieu fut guéri. Ledit seigneur alloit toujours guerroyer à face découverte; voilà pour quoi la lance passa outre de l'autre part.

LITTÉRATURE MÉDICALE FRANÇAISE.

Mémoire historique et instructif sur l'Hospice de la Maternité, par MM. Hucherard, Sausseret et Giraud.

Non nobis solùm nati sumus, ortûsque nostri partem patriâ vindicat, partem pauper.
Plato, ap Cicer. de offic.

Hospice de la Matern.

Si l'on vouloit se livrer à quelques recherches philologiques sur l'origine et les premières époques de la fondation des hôpitaux, il faudroit remonter à la véritable source de ces établissemens et consulter les ouvrages de littérature ecclésiastique ou de théologie, parce que les hôpitaux sont une institution primitivement religieuse, et que le tems seul a rendue purement civile. C'est ainsi que l'on trouveroit les élémens de ces recherches dans l'histoire du concile tenu à Vienne en 1310, par Clément V, dans le beau livre qu'a écrit là-dessus Mélito, évêque de Sardes, au rapport d'Eusèbe Cæsarien, liv. 4, chap. 4 de l'histoire ecclésiastique; dans Tertullien, *lib.* 2 *ad uxorem*; dans P. Crespetius *summa catholicæ fidei*, p. 472 et suiv.; dans Thomassin, histoire des méreaux ou cartes d'hospitalité; dans Fritschus *diatribe juridique* sur le droit et les priviléges de l'hospitalité; dans Pasichelli *de jure hospitalitatis*; enfin dans la vie des saints et dans les martyrologes.

En suivant avec quelque attention ces divers auteurs dans l'historique de l'établissement des hôpitaux, on voit que, par leur origine, ces établissemens se con-

fondent entièrement avec l'hospitalité ou la charité, la libéralité qu'exerçoient les anciens en logeant chez eux gratuitement les étrangers, les voyageurs bien portans ou malades. A cette époque on faisoit le plus grand cas de l'hospitalité, elle constituoit une des principales vertus de l'espèce humaine. Le droit libre et gratuit d'hospitalité étoit établi par la religion chez les Romains et les Hébreux : chez les Grecs c'étoit une sorte de fonction publique que de recevoir les hôtes et les voyageurs. Pasichelli, en faisant l'éloge de l'hospitalité, rapporte le premier fait peut-être analogue à l'établissement de nos hôpitaux ; il parle de divers exemples mémorables de l'hospitalité des anciens, et il ajoute : « il est inutile de rapporter ici d'autres exemples, quoique ce soit là les aiguillons les plus vigoureux de la raison ; ils se trouvent tous dans le vaste théâtre de la vie humaine. Je citerai seulement ici, comme en passant, le fait de Bassien, prêtre d'Ephèse, qui passa toute sa vie avec les pauvres, et fit bâtir, pour les malades et les ulcérés, un hôpital avec dix lits ».

Hospice de la Matern.

Il est si vrai que, dans les premiers tems dont nous parlons, l'hospitalité envers les malades se confond avec l'hospitalité envers les amis ou les étrangers bien portans, que dans la langue latine ces deux choses s'exprimoient par un même mot : *te in arpinati videbimus*, écrit Cicéron à Atticus dans sa 16e. lettre du livre IIe. *et hospitio agresti accipiemus.* Cicéron dit aussi dans le livre de la vieillesse : *ex vitâ istâ discedo tanquam ex hospitio non tanquam ex domo ; commorandi enim natura diversorium nobis non habitandi locum dedit.*

Hospice de la Matern.

Bientôt cette sorte d'hospitalité s'exerça spécialement envers les pauvres ; et c'est probablement à l'époque suivante que remonte la première origine de cette modification. Pendant qu'Antiochus assiégeoit Jérusalem, Hircanus, chef des Juifs, ayant ouvert le S.-Sépulchre, y trouva trois mille talens d'or ; il en céda trois cents à Antiochus, à condition que celui-ci leveroit le siége, et l'on rapporte que du restant de cette somme il fut le premier à établir des hospices *xenodochia*, dans lesquels on accueilloit les pauvres.

Ce fut sans doute à l'exemple de cet Hircanus, que l'on construisit ensuite les hôpitaux pour les malades que l'on enlevoit des places publiques, où on les exposoit aux soins et à la bienfaisance des passans ; et c'est dans l'histoire des premiers chrétiens, dans les vies des saints et dans les martyrologes que l'on trouve les premières traces de ces établissemens. Bientôt même il ne fut bâti aucun couvent de religieux, sans qu'on y adjoignît un hôpital plus ou moins considérable, ainsi qu'on peut le voir dans l'histoire du Concile de Cologne, art. Hôpital. St. Bazile, évêque de Cæsarée, fit construire plusieurs hôpitaux, entr'autres la superbe maison des lépreux à Constantinople. St. Jean Chrisostôme établit aussi un hôpital dans la même ville, etc.

Parmi les détails historiques de ces établissemens il est curieux de voir, presque dès leur origine, les principaux soins des malades confiés à des femmes : on a senti même à cette époque que la nature semble avoir destiné ce sexe à ce genre de soins, à ces devoirs toujours pénibles et souvent dégoûtans. Patience, douceur, constance, privation, adresse, facilité,

dextérité : les femmes réunissent tout pour remplir cet emploi avec succès. Personne n'a sans doute vanté avec plus de sensibilité et d'éloquence que Bernardin de St. Pierre cette précieuse qualité des femmes, mais personne n'est plus à même de l'apprécier que les médecins : tout le monde connoît ce proverbe honorable pour le sexe, qui dit que par-tout où il y a un être qui souffre, ses soupirs appellent une femme pour le soulager. *Ubi non est mulier, ibi ingemiscit æger.*

Hospice de la Matern.

Mais les chrétiens ne furent pas les seuls à former de ces sortes d'établissemens; ils partageoient jusques à un certain point cet honneur avec les Gentils et avec les hommes bienfaisans de toutes les sectes et de toutes les nations. Trajan établit dans l'Italie des maisons d'enfans alimentaires, d'après le témoignage de Dion, qui rapporte les inscriptions et les médailles gravées en reconnoissance de cette action. Aurel-Victor dans ses lettres à Auguste, chap. 12, avance que Nerva ordonna aussi que tous les enfans et toutes les filles des pauvres dans les villes d'Italie fussent nourris aux dépens du trésor public. Pie Antonin établit aussi des filles qu'il appela Faustines, parce qu'il confia le soin de leur entretien à sa sœur Faustine ; mais jusques-là les enfans trouvés ou exposés manquoient absolument d'hospice ou d'asyle ; on les déposoit dans les carrefours afin de confier à la pitié publique le soin de leur nourriture.

Le devoir sacré de l'hospitalité envers les malades, observe Pasichelli, fut propagé ensuite dans le pays romain par Pammachius ; il fut aussi pratiqué avec beaucoup de courage par la femme Fabiola, née d'une

Hospice de la Matern.

famille très-distinguée du patriciat. Cette femme, étant séparée de son mari pour cause d'adultère, en avoit épousé un autre, croyant que c'étoit permis; elle voulut expier son crime en consacrant toutes ses facultés et tous ses soins aux pauvres. Elle établit un hôpital où elle réunissoit les malades qui se trouvoient exposés sur les places publiques.

Ces sortes d'établissemens, les hôpitaux, en se multipliant successivement, éprouvèrent aussi beaucoup d'améliorations, et l'on finit par en assigner de particuliers à chacune des principales maladies qui attaquent l'espèce humaine. Parmi ces maladies, la lèpre fut celle qui, la première, fixa l'attention des fondateurs d'hôpitaux, et cela devoit être, puisque d'après des mesures aussi sages que bien entendues les lépreux devoient, dans tous les cas, être séquestrés du reste des hommes. C'est à Moïse que nous devons la première description de cette maladie, la lèpre, dont l'histoire a tant parlé; c'est probablement aussi lui qui inventa le premier les moyens thérapeutiques qu'il convenoit de lui opposer; c'est sur-tout lui qui dicta les mesures efficaces qui ont fini par débarrasser les Juifs de cette cruelle affection; ses moyens prophilactiques, spécialement puisés dans l'hygiène, sont remplis de sagesse, et le succès en a heureusement justifié les vues saines et judicieuses. Hérodote, liv. XI, assure cependant que les lois des Juifs sur la lèpre ont été tirées de la pratique des Egyptiens.

Quoi qu'il en soit, on ne peut s'empêcher d'admirer la justesse de ces lois de Moïse; et Montesquieu qui dans toutes les circonstances a fait un juste éloge de la législation judaïque, dit que l'on auroit dû,

pour arrêter la communication du mal vénérien, prendre pour modèle les lois de Moïse sur la lèpre. Hospice de la Matern.

« Il y a deux siècles, dit Montesquieu, qu'une maladie inconnue à nos pères passa du nouveau monde dans celui-ci, et vint attaquer la nature humaine jusques dans la source de la vie et des plaisirs. On vit la plupart des plus grandes familles du midi de l'Europe périr par un mal qui devint trop commun pour être honteux, et ne fut plus que funeste. Ce fut la soif de l'or qui perpétua cette maladie. On alla sans cesse en Amérique et on en rapporta toujours de nouveaux levains.

» Des raisons pieuses firent demander qu'on laissât cette punition sur le crime ; mais cette calamité étoit entrée dans le sein du mariage et avoit déjà corrompu l'enfant même.

» Comme il est de la sagesse des législateurs de veiller à la santé des citoyens, il eût été très-sensé d'arrêter cette communication par des lois faites sur le plan des lois mosaïques, etc. »

Peu de tems après, on institua des hôpitaux exclusivement destinés à recevoir les fous. On y pratiquoit des divisions particulières affectées aux divers genres de folie ; ainsi, la folie, la démence, la fureur et la fatuité avoient chacune un local distinct ; on portoit les précautions jusques à séparer les fous qui l'étoient à des degrés différens. Pasichelli observe d'après Pierre Grégoire, liv. 15, chap. 28, n°. 25, qu'on trouve de pareils hôpitaux en Espagne et dans plusieurs parties de l'Italie. Il forme le désir qu'on reçoive dans ces hôpitaux tous les fous ; mais que les nobles et les riches payent une pension, comme cela se pratique,

Hospice de la Matern.

dit-il, à Rome, dans l'hôpital qui est sur la place St.-Antoine. Les religieuses ou religieux devenus fous, ajoute-il, ne peuvent être traités que dans leur couvent ; on leur choisit pour cela une chambre écartée, à moins que par une permission expresse du pape ils ne puissent être rendus à leurs parens.

Les anciens avoient aussi des espèces d'hôpitaux pour les mendians et les pauvres valides ; ces maisons portoient le nom de *Ptochotrophion*. Plusieurs anciens papes ont singulièrement protégé ce genre d'institution. Il existoit dans la république de Gênes un établissement semblable, qui porte le nom de *Carbonara*, et dont la beauté et l'étendue faisoient l'admiration des voyageurs ; on y pouvoit recevoir et nourrir jusques à deux mille mendians : on en trouvoit aussi plusieurs en Italie, en Espagne, en France et en Allemagne ; on en trouve même parmi les habitans de la Tartarie. Cependant il n'y a pas encore long-tems que, dans quelques villes, à Bâle, à Lyon, à Amsterdam et à Leyde, on recevoit les mendians dans les hôpitaux des malades, *voy.* Fritsch., chap. 4, § 6, sur la mendicité, où l'on trouve d'excellentes vues sur ce sujet si important en économie politique.

Les vieillards, par le souvenir de leurs vertus et de leurs services, commandent le respect et inspirent un intérêt tout particulier. La vieillesse, qui commence ordinairement à soixante ans, est le déclin de la vie, le dernier âge de l'homme. Elle s'accompagne d'un grand nombre d'infirmités, préludes de la destruction qui se prépare ; et sous ce rapport elle exige des soins et des égards sans cesse renaissans. On a eu raison de dire que, sous bien des rapports, la vieillesse se rap-

proche de l'enfance. Les vieillards que l'on peut regarder comme l'histoire vivante des tems auxquels ils ont vécu, et comme les sages conseils de la jeunesse, ont toujours été en grande considération chez tous les peuples : la vieillesse est d'autant plus précieuse pour la postérité qui suit, qu'ayant tout et sachant tout, les vieillards ne jouissent de rien.

Hospice de la Matern.

C'est un honneur dont tous les peuples ont cherché à s'environner, que les soins de la vieillesse à laquelle ils ont tous préparé, élevé des asyles. Vitruve, liv. 2, chap. 8, cite, comme existant déjà depuis long-tems, un établissement de ce genre. Les Lacédémoniens en avoient aussi plusieurs. Il y en avoit de très-richement dotés en Italie, etc.

Une époque non moins importante de la vie, quoique l'intérêt qu'elle inspire soit d'un genre bien différent, est celle de l'enfance. Nous avons déjà vu que les anciens s'étoient aussi occupés de réunir dans des hôpitaux les enfans qui ne pouvoient point rester à la charge de leurs parens ; l'institution de ces sortes d'hôpitaux paroît remonter aux Grecs. Dans la vie de St. Anastase, pape, on lit que « ce bienheureux prélat rétablit et remit sur son ancien pied l'hôpital des Orphelins, qui commençoit à tomber en ruine à cause de son ancienneté ».

La France qui ne l'a jamais cédé en rien aux autres nations dans ces sortes d'établissemens, et qui même en a quelquefois donné l'exemple, vit naître à Paris, en 1638, la première maison consacrée à soigner les enfans abandonnés. C'est spécialement à l'historique de cet établissement qu'est consacré l'intéressant ouvrage que nous annonçons en ce moment. Ce travail

Hospice de la Matern.

dont toutes les classes de gens instruits prendront connoissance avec intérêt, deviendra spécialement utile aux médecins, aux étrangers qui visitent Paris avec le desir de le bien connoître et sur-tout aux gouvernans des nations voisines, qui trouveront là les détails d'un établissement dont l'institution peut être applicable à toutes les grandes villes : c'est aussi de cet ouvrage que nous emprunterons tous les renseignemens que nous allons communiquer à nos lecteurs.

Dans les premiers momens de cette institution, les enfans étoient d'abord reçus par une dame veuve, charitable, qui dans les premiers tems en avoit le plus grand soin ; mais bientôt le nombre de ces enfans ayant augmenté considérablement, les plus grands abus se glissèrent dans cet établissement.

« En 1640, Saint-Vincent-de-Paule convoqua une assemblée de dames charitables, qui avoient bien voulu jusqu'alors concourir au soin des enfans trouvés; des vues furent proposées, le roi les accueillit avec empressement, et accorda le château de Bicêtre pour retirer ces enfans. La vivacité de l'air de cette maison s'opposa à leur conservation; on les ramena dans le faubourg Saint-Lazare, où ils furent nourris et élevés jusqu'en 1670: de là ils furent transférés dans la rue neuve Notre-Dame.

» C'est de cette époque que date la fondation de l'hôpital des Enfans-Trouvés.

» Des réglemens lui assurèrent une organisation positive.

» Les enfans furent confiés aux soins des sœurs de la charité, instituées elles-mêmes par Saint-Vincent-de-Paule.

» L'établissement fixa plus que jamais la bienveillance du gouvernement et le zèle des personnes charitables. On vit successivement les secours abonder, et l'hôpital acquérir des fonds assez considérables par ses économies et sa bonne administration ».

Hospice de la Matern.

A l'époque de la révolution, cet établissement avoit reçu peu-à-peu de grandes améliorations, mais il en réclamoit de plus grandes encore.

« M. D'Hombron, attaché depuis plus de 38 ans à l'hôpital des Enfans-Trouvés, sans cesse occupé de cet établissement, réchauffa dans son esprit les idées de perfection qu'il méditoit depuis long-temps, et que les circonstances rendoient nécessaires. Accoutumé à réfléchir sur la répartition des secours dans les hôpitaux, disposé cependant à respecter un ordre de choses consacré pour ainsi dire par la charité, et que plus d'un siècle avoit sanctionné, il se demandoit pourquoi l'on recevoit exclusivement dans une maison les enfans abandonnés presque tous nouveaux nés, tandis que l'on admettoit dans une autre des mères indigentes faisant fonction de nourrices; pourquoi l'Hôtel-Dieu, séjour des maladies de tous les genres, étoit aussi le refuge unique de ces mères indigentes au moment de l'accouchement; et pourquoi, par suite d'une distribution de secours aussi vicieuse, on avoit pris l'habitude de considérer comme une chose simple et ordinaire d'écarter l'enfant de la mère au moment de la naissance, pour le déposer dans un lieu où, réuni à une foule d'autres infortunés, les nourrices appelées de la campagne pour suppléer aux mères naturelles de ces enfans n'avoient jamais compensé ni en nombre ni en qualités, soit physiques, soit morales, la perte qu'ils éprouvoient.

Ho-piee de la Matern.

« Ah! s'écrie M. Hombron dans un manuscrit, fruit de ses méditations, et qu'il a laissé: « Combien eût » été plus grand le vertueux Vincent-de-Paule, si en » concevant et en réalisant l'idée heureuse, bienfai- » sante, d'ouvrir un asyle aux enfans trouvés, il lui fût » aussi venu à la pensée de faire concourir les mères » elles-mêmes au succès de son entreprise; si au lieu » de partir de l'idée d'un abandon irrévocable, et de » ne s'occuper que des moyens d'en réparer le tort, il » avoit fait tourner ses efforts, son zèle, sa pieuse in- » fluence, vers les mères qui abandonnoient ces en- » fans ou à qui on les enlevoit, pour les engager à les » reprendre, dût-on même les secourir pour les aider » à remplir les devoirs de la maternité! »

» M. Hombron donna donc de la publicité à son projet, et déjà il jouissoit à l'avance des résultats heureux que promettoit une institution fondée sur les principes de la nature; il présenta son plan, et lorsque de toutes parts on voyoit l'œuvre de la destruction se consommer, l'hôpital des Enfans-Trouvés sortit pour ainsi dire de ses ruines, pour présenter, sous la dénomination d'hospice de la Maternité, à la France, à l'Europe entière, un établissement unique dans son espèce, et l'un des plus utiles à l'humanité. Les enfans abandonnés périssoient, et ils alloient incessamment, les uns conserver leurs mères, les autres trouver au moins sur un sein étranger les secours que réclamoit leur chétive existence ».

Les vues de M. d'Hombron furent donc entièrement remplies. Cet établissement se divisa naturellement en deux sections: la section d'accouchement et la section d'allaitement, ayant chacune des réglemens et des attributions analogues à son sujet.

« Dans un gouvernement où l'on s'attache à faire tourner toutes les institutions au profit de la société, un établissement de ce genre ne pouvoit manquer de faire naître l'idée de fonder dans cette maison une école pour former des femmes dans l'art des accouchemens. Hospice de la Matern.

» Cette conception est d'autant plus heureuse, qu'il n'existoit encore en France aucune école de ce genre; les campagnes se trouvoient livrées à l'impéritie de matrônes ignorantes; et, dans les villes de province, l'instruction se bornoit à une théorie imparfaite et à une pratique pour ainsi dire nulle.

» A Paris, à l'Hôtel-Dieu, on recevoit seulement 6 à 8 élèves sage-femmes, qui faisoient un cours de pratique de trois mois.

» Le ministre de l'intérieur (1), pénétré de cette insuffisance d'instruction, considérant les avantages qui devoient infailliblement résulter pour l'avenir d'une école dirigée par des professeurs distingués, et d'où il sortiroit un grand nombre de sage-femmes instruites, fonda en l'an 11, dans l'hospice de la Maternité, une école théorique et pratique d'accouchement.

» Les succès de cette école ont toujours été croissans depuis son origine.

» Déjà 500 sage-femmes sont répandues dans les campagnes.

» Les élèves sont admises ou à leurs frais, ou par le choix des préfets, ou par celui des commissions administratives des hospices de leurs départemens respectifs, qui payent pour elles une pension déterminée.

(1) M. Chaptal.

Hospice de la Matern.

» Tout est prévu sous le rapport de l'instruction théorique et pratique, et de la police intérieure, pour que les élèves consacrent tous les instans du jour à leurs devoirs, pour que la subordination y soit maintenue, que les mœurs y soient garanties. Mais avant tout, le premier soin des professeurs et des chefs de l'hospice est de faire considérer aux élèves que l'établissement est un hôpital avant d'être une école, et que c'est dans son sein qu'elles doivent puiser et pratiquer les leçons d'humanité qu'elles sont appelées à suivre dans les campagnes, plus particulièrement auprès de la femme pauvre et souffrante ».

Il se fait tous les ans dans cet établissement de 18 à 1900 accouchemens par an, et aucun hôpital dans l'Europe ne présente un pareil résultat. La pratique et l'enseignement des accouchemens sont dirigés par M. Baudeloque, dont le monde savant a pu depuis long-tems apprécier les vastes connoissances, et du zèle et de l'activité duquel l'établissement ressent tous les jours davantage les heureuses influences.

« C'est ainsi, disent encore les auteurs de ce mémoire fort instructif, que le premier établissement fondé par Saint-Vincent-de-Paule a reçu l'extension que la nature réclamoit, et que les circonstances commandoient. Voilà comment une institution utile dans son principe se conserve et se perfectionne; aussi le nom de Saint-Vincent-de-Paule sera-t-il à jamais révéré dans cet établissement: son image se présente de toutes parts à la vue, son génie semble planer encore sur l'hospice qui a l'avantage de posséder la magnifique statue en marbre faite par le célèbre Stouf, et dont Louis XVI avoit ordonné l'exécution en 1789 ».

Nous

Nous ne sommes point entrés dans les détails de la partie administrative de cet établissement, si méthodiquement et si clairement exposée par les auteurs du mémoire que nous examinons : on ne peut en prendre une bonne idée qu'en les lisant avec attention dans le mémoire même. Hospice de la Matern.

Il est remarquable que les principales améliorations, introduites dans la belle institution de la Maternité, datent de l'époque de la régénération de toutes les institutions en France, dont elles ont été, en quelque sorte, le signal et le prélude ; on les doit sur-tout, ces améliorations, à la vigilance éclairée et au zèle bien entendu d'une administration plus recommandable encore par les vues saines qui la dirigent et par la sage harmonie qui préside à ses opérations, que par les grands noms des hommes si justement célèbres qui la composent.

F. J. D.

Recherches sur la nature, la cause et le traitement du croup, par F. Home, docteur-médecin de sa Majesté britannique, membre du collége royal de médecine d'Edimbourg.

Ouvrage traduit de l'anglais par F. RUETTE, *docteur en médecine, etc.* (1)

Depuis que le Gouvernement, par une sage et louable prévoyance, a reporté l'attention des médecins sur cette cruelle maladie connue sous le nom de croup, on a dû voir avec plaisir que, pour répondre aux intentions bien- Sur le croup.

(1) Voyez plus haut, p. 217, l'annonce bibliographique de l'ouvrage.

Sur le croup.

faisantes et à la noble sollicitude du Gouvernement, les médecins ont eu quelque sorte fait assaut d'émulation, et qu'indépendamment des nombreux mémoires qui seront arrivés au concours il a été publié beaucoup d'observations particulières, plusieurs dissertations et quelques traductions d'ouvrages jusques-là peu connus sur cette maladie Parmi ces travaux, les uns ont été publiés assez à tems pour pouvoir concourir à éclairer avec plus ou moins de succès l'opinion des concurrens. Les autres, ayant vu le jour plus tard, serviront d'une manière efficace à diriger les juges dans leur prononcé ou dans leurs décisions. L'un et l'autre de ces résultats sont également avantageux pour la sience ; car il importe, ceci soit dit en passant, que les juges du concours connoissent la matière au moins aussi bien que les concurrens, puisque non-seulement les premiers doivent juger de la bonté des travaux de ceux-ci, mais qu'encore les juges sont appelés en quelque sorte à fixer irrévocablement la doctrine médicale de cette maladie, en donnant leur assentiment à telle ou telle méthode d'en envisager les divers points cliniques. Cette nouvelle considération à laquelle nous n'avions pas encore donné toute l'attention qu'elle mérite, nous décidera non-seulement à publier et à faire connoître exactement pendant la durée du concours tout ce qui nous arrivera sur le croup, mais encore à donner, si nous en avons le tems, des traductions de morceaux peu connus, empruntés sur-tout de l'allemand.

Dans tous les cas possibles, il est important pour l'homme qui, lisant un ouvrage, desire en apprécier au juste le mérite ; il lui importe, dis-je, de connoître l'époque précise à laquelle cet ouvrage a été publié,

l'on puisse savoir à qui appartient telle opinion le qui s'y trouve consignée, et qui l'a été éga- t plus ou moins récemment dans d'autres ou- : or, dans les traductions on ne trouve jamais ortes de renseignemens, et cependant bien des nes, d'un très-grand mérite d'ailleurs, ne lisent peuvent lire que ces traductions. Nous voudrions , et nous croyons en avoir ailleurs exprimé le nous voudrions que messieurs les traducteurs osassent la stricte obligation d'indiquer, soit dans re, soit dans la préface, l'époque à laquelle a ublié l'original de l'ouvrage qu'ils traduisent. uette a eu la sage précaution de dire que le traité ome sur le croup parut à Edimbourg en 1765; st en effet à cette époque qu'il parut sous ce titre: *quiry into the nature cause and cure of the croup, rancis Home, M. D. his majesty's physician Fellow, of the royal collège of physicians, in bourg* 1765, *in*-8°., 60 *pag.*

ouvrage de Home est très-avantageusement et très ralement connu dans le monde médical. Personne crit plus ou moins longuement sur le croup sans ir cité; plusieurs personnes en ont donné des nens, et il est traduit presque en entier dans un it qu'en ont donné MM. Kluyskens et Vrancken rand, n°. 28, octobre 1807, pag. 402 des annales ittérature médicale étrangère qu'ils rédigent.

ome, et d'après lui son traducteur ont avancé que vrage que nous annonçons est le premier travail ait paru sur le croup: Home, dit M. Ruette s sa préface, est le premier auteur qui se soit spé- ement occupé du croup; et Home dit dans plu-

Sur le croup.

sieurs endroits de son ouvrage que le croup est une maladie entièrement inconnue.....sur laquelle toutes les recherches que l'on pourroit faire, sur-tout dans les livres, seroient presqu'entièrement inutiles...., qu'il ne connoît aucun écrit sur cette maladie, etc.

Home ne connoissoit point en effet, et on s'en aperçoit bien dans le cours de son mémoire; il ne connoissoit pas, dis-je, la belle dissertation de Ghisi que nous chercherons à nous procurer pour en donner incessamment la traduction, celle de John Starr de Liskand, celle de Wilcke présidée par S. Aurivill; il ne connoissoit pas non plus les observations de Bergius, de Rudberg, de Bergen, etc, ouvrages mentionnés avec honneur dans le travail publié par l'Ecole de médecine de Paris, travail ayant pour titre: *Recueil des Observations et des Faits relatifs au croup, etc.*

Conformément à la bonne méthode de philosopher en médecine, Home pour faire mieux connoître une maladie qu'il regarde en tout comme nouvelle, mais qu'il a raison de considérer comme peu connue, rapporte d'abord douze observations particulières empruntées la plupart de sa propre pratique, et dont le plus grand nombre a été terminé par la mort, et offre conséquemment toute l'instruction attachée à de semblables observations, dans lesquelles les ouvertures de cadavres deviennent si instructives. On voit de plus dans ces observations, que dans les unes la maladie a suivi une marche très-rapide, au point de se terminer en deux ou trois jours, tandis que dans d'autres les progrés ont été bien plus lents, la maladie ayant duré au-delà de onze ou douze jours. Dans certains

ns la plupart des symptômes de la maladie ont été très-graves, ils l'ont été beaucoup moins dans d'autres, et cependant l'issue n'a pas toujours été en raison de la gravité des accidens ; ainsi on voit que les symptômes ayant une grande intensité, le malade guérit ; tandis qu'il meurt dans un autre cas, la gravité des symptômes étant moindre.

A la suite et même avant ses observations particulières, Home a tiré des conclusions générales, des corollaires sur tel ou tel point de la maladie ; voici les principaux :

L'auteur assure que le croup est plus fréquent en certains lieux, principalement sur les bords de la mer ; et plus bas, il ajoute : on le rencontre bien rarement à une grande distance de la mer. Je ferai remarquer ici tous les vices qui résultent de la mauvaise habitude de certains médecins qui cherchent toujours à généraliser leurs observations particulières, pensant que tous les cas doivent être conformes à celui qu'ils observent, et croyant qu'il n'y a de vrai que ce qu'ils ont eu occasion de voir. Certe, depuis que Home a écrit sur le croup, on a prouvé de reste que le croup ne règne ni exclusivement ni principalement sur les bords de la mer. Le très-grand nombre d'observations de cette maladie recueillies en France en est une nouvelle preuve. Pourquoi Home n'a-t-il pas dit avec plus de modestie et plus de vérité à la fois qu'il avoit observé cette maladie principalement sur les bords de la mer, et qu'il l'avoit rencontrée bien rarement à une grande distance du rivage.

Le croup attaque de préférence les enfans ; et plus ils sont jeunes lorsqu'ils ont été sevrés, et plus aussi ils

Sur le croup.

y sont sujets. Ceux qui sont à la mamelle paroissent moins exposés à ses attaques. Peut-être aussi, ce qui est assez probable, comme ils ne peuvent rendre compte de leur mal, le prend-on pour une autre maladie. De tous les malades que Home a traités ou dont il a entendu parler, il n'y en avoit aucun qui fût âgé de plus de douze ans. C'est vers cette époque de la vie, observe Home, que notre constitution commence à éprouver de grands changemens, et qu'elle acquiert assez de forces pour résister aux causes du mal ou pour se soustraire à ses effets.

L'âge, les localités, les saisons, celles où règne une température froide et humide, sont les principales causes prédisposantes du croup; tous les malades atteints de cette maladie que Home a eu occasion de voir, se trouvèrent attaqués pendant l'hiver, depuis le mois d'octobre jusques au mois de mars; un seulement en fut atteint dans le mois d'août.

Voici les symptômes sur lesquels Home établit la distinction du croup, qu'il appelle suffocation striduleuse: une voix grêle aigüe particulière à cette maladie et difficile à décrire; une tranquillité si extraordinaire que les malades ne se plaignent jamais, quoique le danger soit imminent, et si grande qu'ils demandent souvent des alimens quelques instans avant de mourir; une respiration laborieuse et prompte, le pouls fréquent, quelquefois fort dans les commencemens, mais toujours petit et foible vers la fin; la déglutition à peine gênée et tout au plus une légère inflammation à la gorge, souvent une douleur sourde dans ces parties et un gonflement qui paroît à l'extérieur, vers la partie supérieure de la trachée; le libre

exercice des sens, tant qu'il reste un souffle de vie; la rapidité des symptômes.

Sur le croup.

Suivant Home, la toux n'est point constante dans le croup, et elle ne peut par conséquent lui servir de caractère; il en est de même de quelques autres symptômes, tels que l'œdématie des extrémités, les nausées, l'état des urines, etc.

C'est dans l'intérieur de la trachée que Home place le siége de cette maladie. Suivant lui, la partie supérieure de ce canal, à commencer environ un pouce au-dessous du larynx, est celle qui se trouve primitivement et principalement affectée; c'est-là que les malades rapportent la douleur sourde qu'ils ressentent quelquefois. Dans les cas où il y a un gonflement au cou, il répond à cet endroit, et c'est de là que part la concrétion membraniforme qui a lieu dans cette maladie et qui s'étend le long de la trachée. L'inspection des cadavres, ajoute Home, semble prouver que la partie postérieure de la trachée, privée de cerceaux cartilagineux, doit être sur-tout regardée comme le siége principal de la maladie. On y a souvent trouvé des portions de concrétion membraniforme, lorsqu'il n'en existoit pas ailleurs; il faut aussi remarquer que c'est dans cet endroit que les glandes muqueuses se trouvent en plus grande partie, elles sont logées dans les replis de la membrane trachéale, laquelle est percée d'une infinité de petits trous imperceptibles, par où s'échappent les conduits excrétoires; elles sont aussi plus prononcées à la partie postérieure de la membrane, qui dans cet endroit a beaucoup plus d'épaisseur pour suppléer au défaut de cerceaux cartilagineux.

Sur le croup.

La cause du croup, d'après l'opinion de Home, n'est autre chose qu'une fausse membrane blanche, coriace, épaisse, qui recouvre souvent, dans l'étendue de plusieurs pouces, la surface interne de la trachée. Elle est si tenace et si consistante, qu'elle peut rester plusieurs jours dans l'eau tiéde sans s'y dissoudre. Elle ne tient point inférieurement aux parties voisines, et il est d'autant plus facile de l'en séparer, qu'il y a toujours du pus interposé entre elle et la membrane propre.

Ce que Home appelle ici du pus et qu'il répète en plusieurs endroits de sa dissertation avec toute l'opiniâtreté d'un homme qui veut accréditer cette opinion, n'est absolument que de la mucosité, et tous les efforts que Home a faits pour prouver que c'est du pus, attestent au contraire que ce n'est que de la mucosité. Écoutons un instant ce que Home a dit à ce sujet; nous y verrons encore que l'auteur revient à son opinion favorite de l'existence spéciale du croup sur les bords de la mer, particularité qu'il ne se contente pas de mettre en avant, mais qu'il cherche encore à expliquer, et l'on saura comment :

« La sécrétion du mucus est très-abondante chez les vieillards et chez les enfans, qui ont naturellement une grande quantité d'humeurs et dont les vaisseaux ont plus de mollesse et de flaccidité : elle s'accroît surtout pendant le froid et l'humidité de l'hiver, époque où la transpiration diminue, et où la sécrétion des glandes augmente dans la même proportion.

» Toute espèce de stimulus qui agit sur la trachée, sur les bronches, augmente cette sécrétion, comme le prouvent les effets du tabac pris en poudre, ou dont on

respire la vapeur. L'air des environs de la mer doit être regardé comme un stimulus bien propre à augmenter l'action des glandes muqueuses. Les vents pompent en mer des particules aqueuses, chargées de différens sels, et les transportent au loin ; aussi à une certaine distance du rivage, toutes les productions de la terre ont-elles un goût salé. Portés dans le canal de la respiration, ces sels irritent l'orifice des glandes trachéales et provoquent leur sécrétion. Ils agissent bien plus puissamment chez les enfans, à cause de l'extrême sensibilité de leurs nerfs, que chez les adultes. Aussi, pendant les hivers humides et particulièrement sur les bords de la mer, les enfans sont-ils sujets à d'abondantes sécrétions des glandes muqueuses de l'œsophage. La petite vérole, la rougeole, la coqueluche et plusieurs autres causes peuvent produire le même effet. Plusieurs de ces causes peuvent même agir simultanément et prédisposer plus puissamment à la maladie dont nous parlons.

» Lorsque chez les enfans la trachée se remplit ainsi d'un mucus concrescible, ils n'ont pas la précaution ; et souvent ils sont, à raison de leur âge, dans l'impossibilité de s'en débarrasser par l'expectoration ; les parties les plus subtiles s'échappent par cette transpiration, tandis que les autres s'épaississent et s'accumulent de manière à intercepter le libre passage de l'air au travers de la glotte, dont l'ouverture est naturellement étroite. Ainsi tout contribue à la transformation de ce mucus en une membrane ferme et solide, tandis qu'une partie de ce même mucus reste encore fluide, et que celui qui continue à être sécrété s'interpose entre cette nouvelle membrane et celle de la trachée ».

Sur le croup.

Home considère le croup comme offrant dans sa marche ordinaire et totale deux états entièrement différens. Dans le premier, qui est moins grave, on trouve le pouls généralement fort, la face rouge et la toux considérable; les évacuations peuvent devenir utiles. Dans le second, qui est extrêmement dangereux, le pouls est petit et très-fréquent, la langue humide, la toux moins fréquente, la foiblesse et l'anxiété extrêmes, et les évacuations ne font que hâter la catastrophe. Home appelle un de ces états, état inflammatoire, et l'autre état, état de suppuration.

Mais il est évident que cette distinction, sur laquelle Home a cherché à baser ses diverses méthodes curatives et le pronostic à porter dans tel ou tel cas; il est évident, dis-je, que cette distinction n'indique que deux modifications, deux périodes différentes d'une seule et même espèce de maladie, périodes auxquelles l'auteur a encore appliqué des dénominations susceptibles d'induire les praticiens dans des erreurs plus ou moins graves.

C'est par une suite de ces mêmes erreurs que Home a été entraîné à d'autres qui en sont la conséquence; ainsi, il avance sérieusement que, comme le pus est contenu dans les bronches et les vésicules pulmonaires, et qu'il pénètre bientôt toute la surface interne des poumons et de la trachée, surface infiniment plus étendue que celle de toute autre partie qui contiendroit un dépôt purulent, il n'est pas surprenant que l'absorption se fasse avec tant de promptitude: passé dans le torrent de la circulation, il nous est déposé dans les urines, où il forme ce sédiment blanc et purulent que l'on rencontre dans toutes les suppurations de pus.

C'est d'après des considérations aussi hypothétiques que l'auteur a cherché à expliquer à grands frais, et d'une manière fort peu satisfaisante, la plupart des symptômes dont se compose cette maladie.

Home, nous en avons déjà fait la remarque, a calqué sa méthode thérapeutique d'après deux prétendus états à distinguer dans le croup, l'un d'inflammation et l'autre de suppuration. On trouve d'excellens conseils curatifs dans le traitement du premier état; il s'agit seulement d'en faire une judicieuse application aux circonstances de cette maladie qui peuvent en justifier l'emploi.

« Il paroît, dit Home, que dans l'état inflammatoire la saignée a été immédiatement suivie d'un bon effet, et qu'elle doit être regardée, dans ce cas, comme un remède très-puissant. Il faut la faire le plus promptement possible et tirer autant de sang que le permet l'état du pouls. La lancette mérite d'abord la préférence, afin qu'on puisse évacuer en peu de temps la quantité de sang nécessaire; on applique ensuite des sangsues à la partie antérieure et supérieure du cou, et l'on peut, au moyen de fomentations d'eau tiède, entretenir pendant plusieurs heures l'écoulement du sang.

» Il est à propos de tenir constamment le ventre libre au moyen de quelques laxatifs que les enfans puissent prendre sans répugnance; car on ne doit négliger aucune précaution pour prévenir leurs cris, qui seuls suffiroient pour les suffoquer tout-à-coup. J'emploie à cet effet les tablettes de magnésie blanche édulcorées avec du sucre. On donne aussi avec avantage quelques sels rafraîchissans et résolutifs, tels que le sel polychreste (tartrite de soude avec potasse) dis-

Sur le croup.

sons dans du petit-lait, pourvu que le malade veuille les prendre sans répugnance.

» On retire un grand avantage des vésicatoires appliqués autour du cou, après avoir pris la précaution de bien désemplir auparavant les vaisseaux; sans cette précaution, loin d'être de quelqu'utilité, ils peuvent, lorsque l'état inflammatoire est porté à un haut degré, devenir très-nuisibles par le stimulus violent qu'ils exercent sur les vaisseaux.

» Les fomentations, les cataplasmes émolliens autour du cou produisent aussi de très-bons effets, et ils entretiennent les évacuations locales ».

Quant au second état, celui que l'auteur appelle état de suppuration, dans lequel la fausse membrane est complettement formée, il assure qu'aucun médicament, soit interne, soit externe, ne peut avoir d'heureux résultats. Le seul moyen, dit-il, que nous ayons de sauver alors la vie au malade, est de tenter l'extraction de cette membrane, en faisant une incision à la trachée artère. Pourquoi n'auroit-on pas recours à cette opération dans les cas désespérés? je ne vois pas qu'on puisse la combattre par aucune objection solide; on en fait tous les jours de plus hasardeuses, et l'on auroit d'autant plus lieu d'espérer un heureux succès, que, la membrane étant libre, il paroît facile d'en faire l'extraction. Avant cependant d'entreprendre cette opération sur le vivant, je serois d'avis, par précaution et pour plus grande sûreté, de l'essayer sur le cadavre.

Nous n'examinerons point ici les avantages et les inconvéniens de la trachéotomie dans les cas de croup; nous aurons occasion d'en parler incessamment en parlant des deux mémoires de M. Caron, que nous

avons annoncés dans le temps, et que nous ferons connoître sous peu.

Le mémoire de M. Home intéressera vivement tous les médecins, et M. Ruette a rendu un véritable service à la science en le faisant passer dans notre langue.

F. J. D.

Notice sur les fièvres pernicieuses qui ont régné épidémiquement à Bordeaux en 1805, *par M.* COUTANCEAU, *docteur en médecine* (1).

Fièvres pernicieus.

M. Coutanceau a voulu nous conserver l'histoire de l'épidémie de fièvres intermittentes qui a régné à Bordeaux en 1805. Nous avons déjà remarqué plusieurs fois combien la science avoit à gagner à ce genre de travaux, et l'on ne sauroit trop encourager les médecins qui veulent bien s'y livrer. Nous exprimerons à ce sujet un regret que nous avons presque toujours en rendant compte de ces sortes d'ouvrages, c'est qu'ils soient rarement entrepris par les hommes qui seroient le plus dans le cas de les rédiger, par ceux qui, ayant la pratique la plus étendue dans le pays, ont été à même de voir plus souvent la maladie dans toutes ses variétés et dans toutes ses modifications.

La ville de Bordeaux, dit M. Coutanceau, est annuellement exposée aux fièvres intermittentes, qui y règnent spécialement en été et en automne. Cette année 1805, elles furent bien plus nombreuses et sur-tout bien

---

(1) In-8°. Paris, 1809, 91 pages, chez Crochard, libraire-éditeur, rue de l'Ecole de médecine, n°. 3. Prix, 1 fr. 50 c. et 2 fr. par la poste.

Fièvres pernicieus.

plus graves, par suite des travaux entrepris pour le dessèchement du marais de la Chartreuse. Le nombre des victimes s'éleva à près de trois mille dans l'espace de cinq mois, et l'on peut porter à douze mille le nombre des personnes atteintes de la maladie.

Ce marais de la Chartreuse, contigu à la ville du côté de l'ouest, a un canal de dégorgement nommé le Peugue, et qui traverse la ville du couchant au levant pour se rendre dans la rivière; mais ce canal n'est pas à beaucoup près suffisant pour l'écoulement complet des eaux, vu le niveau trop peu élevé des endroits où elles séjournent.

La maladie décrite par M. Coutanceau a commencé juste à l'époque où commencèrent les travaux en question, et elle a régné spécialement dans les quartiers qui avoisinent le marais et dans les rues qui bordent le Peugue; en sorte qu'on peut désigner celles où l'épidémie s'est arrêtée.

« Pendant la durée de la fièvre épidémique, il n'y a eu aucune espèce de maladie dans les quartiers où celle-ci n'a pas pénétré. En général, on avoit la fièvre ou bien on se portoit à merveille. Dans un faubourg situé au couchant et tout auprès du marais de la Chartreuse, il y a même eu beaucoup moins d'intermittentes que dans les étés ordinaires; ce qu'il faut sans doute attribuer à la permanence des vents de nord et de nord-ouest. Il y en a eu encore moins, ou même pas du tout, aux Chartrons, l'un des faubourgs où les fièvres paroissent annuellement en plus grande abondance. L'année a été également salubre dans les campagnes environnantes, même en Médoc, où les intermittentes sont

endémiques, et en général très-opiniâtres et de mauvaise nature ».

Fièvres pernicieus.

Le tableau général de l'épidémie offre une multitude de maladies ayant toutes un caractère commun, mais différant beaucoup sous d'autres rapports, et présentant un grand nombre de variétés remarquables. C'étoit tantôt une tierce simple et bénigne qui se terminoit d'elle-même au bout de quelques accès, et tantôt une pernicieuse des mieux caractérisées, qui menaçoit d'une mort prompte. Entre ces deux extrêmes les nuances ont été très-multipliées et les formes de la maladie très-variées. M. Coutanceau rapporte toutes ces modifications à quatre principaux chefs, savoir : 1°. les tierces simples entièrement dépourvues de tout mauvais caractère et de toute tendance à la continuité; 2°. les fièvres qui tendoient à la continuité ou même à la continence, sans être accompagnées d'aucun symptôme pernicieux; 3°. les fièvres qu'on range quelquefois parmi les pernicieuses, mais qui ne méritent cependant pas ce nom, parce que le symptôme prédominant est légèrement prononcé, et d'ailleurs peu grave de sa nature; 4°. enfin les pernicieuses bien caractérisées, c'est-à-dire celles dont le symptôme prédominant devient en peu de temps mortel, si l'on ne s'oppose promptement à cette funeste terminaison.

1°. *Fièvres intermittentes tierces.* Cette espèce n'a offert d'autre particularité sinon de s'être rarement montrée durant le cours de l'épidémie; et, dans les cas où elle se déclaroit, d'avoir revêtu un tel caractère d'opiniâtreté qu'il falloit la traiter comme si elle eût été moins bénigne.

2°. *Fièvres subintrantes.* Cette dégénération des

Fièvres pernicieus.

fièvres intermittentes presque toujours fâcheuse ne l'a pas été d'une manière constante dans cette épidémie. On a vu, dit M. Coutanceau, ces fièvres intermittentes devenues continues, se prolonger un ou deux septenaires sans offrir aucun caractère alarmant, et se comporter alors comme les fièvres gastriques ordinaires.

Ici nous trouvons une grande lacune dans l'observation, et M. Coutanceau la reconnoît lui-même; cette lacune, et quelques autres que nous pourrions relever, justifient le vœu que nous avons exprimé plus haut de voir toujours les histoires des épidémies transmises par des hommes dont la pratique étendue et ancienne ne puisse rien laisser à désirer.

« Je viens de faire entendre, dit M. Coutanceau, que la subintrante abandonnée à elle-même n'a pas toujours été mortelle; j'ai appris en effet qu'elle s'étoit prolongée fort long-temps, c'est-à-dire un mois et plus (principalement chez les pauvres gens qui étoient dépourvus de secours), et qu'elle avoit fini par se terminer spontanément d'une manière heureuse; mais comme je n'ai jamais été témoin d'un pareil travail de la nature, duquel je n'aurois pas consenti à demeurer long-temps spectateur oisif, et comme d'ailleurs j'ai négligé de recueillir dans le temps des renseignemens positifs et détaillés sur ce genre de terminaison spontanée, je ne saurois dire précisément si dans ces sortes de cas la subintrante se terminoit par une diminution graduelle des symptômes fébriles, ou bien si, avant de se dissiper entièrement, elle revenoit au type intermittent. Je n'ai pas besoin d'ajouter que, dans les cas les plus heureux de cette espèce, les convalescences étoient longues et difficiles ».

3°. *Fièvres*

3°. *Fièvres intermittentes accompagnées d'un symptôme prédominant, mais sans être pernicieuses.* Cette variété des fièvres intermittentes, que M. Coutanceau considère avec raison comme formant le passage des intermittentes simples aux intermittentes pernicieuses, est bien plus fréquente qu'on ne pense, et sur-tout elle a été confondue très-souvent avec les intermittentes pernicieuses. Il arrive tous les jours de voir un accès d'intermittente simple débuter et s'accompagner comme symptôme prédominant de vomissement, de céphalalgie, d'assoupissement, de douleurs pleurétiques, de syncopes, etc., et cependant la fièvre n'est point pernicieuse. M. Coutanceau a spécialement fait cette observation à l'égard de la cardialgie, de l'hémicranie, des douleurs pleurétiques et de ces divers symptômes réunis. Fièvres pernicieus.

M. Jonquet, dont M. Coutanceau rapporte plusieurs fois les observations, a vu durant l'accès fébrile une douleur de sciatique très-prononcée, et dans deux autres circonstances il a noté une douleur lombaire imitant un véritable lumbago, mais disparoissant avec le paroxisme.

Du reste, la distinction de ces sortes d'intermittentes simples d'avec les intermittentes pernicieuses ou malignes n'est pas aisée à tracer d'une manière bien prononcée, et l'on doit peut-être reprocher à M. Coutanceau d'avoir gardé à ce sujet le plus profond silence.

Presque tous les auteurs qui ont écrit sur les fièvres malignes ou pernicieuses périodiques, ont cherché à indiquer cette distinction, et malgré leurs efforts aucun d'eux ne l'a assignée d'une manière satisfaisante; c'est même tout au plus, si en les lisant tous les uns après les

Fièvres pernicieuses.

autres, on parvient à établir quelques règles qui puissent servir de guide sûr et constant dans la pratique. Il est cependant bien important de ne point confondre ces deux ordres de fièvres; il n'est point de médecin qui n'en ait senti la nécessité, et il en est fort peu qui n'aient été exposés à prendre pour pernicieuses des fièvres qui ne l'étoient point, et à traiter comme intermittentes simples des fièvres réellement pernicieuses. Or, ces deux excès sont également funestes; le dernier cependant l'est bien davantage. *Etenim*, dit Torti, *in negligendo aut temerè contemnendo quæ contemnenda non sunt, sicut et in formidando quæ non sunt formidanda, expertes quandòque medicos hallucinari certum est; utrumque equidem malum, sed primum pejus.*

Ce qui augmente la difficulté de cette distinction, c'est que, comme nous l'avons déjà dit, la plupart des symptômes graves des fièvres pernicieuses se présentent également, mais à des degrés moindres, comme symptômes prédominans des intermittentes simples. Voici cependant quelques caractères d'après lesquels on pourra se décider à prononcer sur cette distinction. L'augmentation rapide de la gravité des symptômes prédominans et de l'intensité de la fièvre, après un ou plusieurs accès de fièvre intermittente bénigne: la faiblesse du pouls: un mal-aise pénible que le malade éprouve dans les temps de la rémission: la décomposition de la face: l'inefficacité de tous les moyens curatifs, et au contraire la prompte terminaison de la maladie par la guérison, d'après l'emploi du fébrifuge sous l'influence salutaire de toutes les circonstances favorables qui peuvent en assurer le succès, sont les seuls et les vrais symptômes auxquels on doive s'attacher pour

caractériser les intermittentes pernicieuses ou malignes.

Fièvres pernicieus.

La continuation, quoique à des degrés bien moindres, du symptôme pernicieux hors de l'accès, suivant Mercatus; le sédiment briqueté des urines indiqué par Lautter, par Medicus, etc.; la coïncidence de ces fièvres avec une épidémie de fièvres intermittentes, coïncidence sur laquelle Morton et Torti ont beaucoup insisté, ne sont que des signes accessoires, et qui ne peuvent guère avoir qu'une valeur approximative.

Remarquons aussi que les maladies périodiques avec fièvre, dont Casimir Medicus a le premier établi la doctrine médicale, doivent également en imposer souvent aux yeux des observateurs les plus éclairés, pour des fièvres intermittentes pernicieuses, sous ce rapport que l'on a dans ces maladies le symptôme prédominant même à un degré assez prononcé dans quelques cas, joint en outre au caractère périodique.

4°. *Fièvres intermittentes pernicieuses.* Dans l'épidémie de Bordeaux on a eu occasion d'observer la plupart des variétés décrites par Torti; telles sont la cardiaque, la soporeuse, la dyssentérique, l'hépatique, la syncopale, la délirante de M. Alibert, etc.

M. Coutanceau ajoute que M. Jonquet a eu occasion de voir deux nouvelles variétés d'intermittentes pernicieuses, la cystique et la carditique. Déjà nous avons plusieurs fois remarqué qu'on étoit beaucoup trop porté à multiplier ces variétés de fièvres pernicieuses, et nous trouvons ici une nouvelle occasion de le répéter. La prétendue carditique de M. Jonquet n'est que la syncopale de Torti, ainsi que l'a bien prévu M. Coutanceau, de la même manière que la cystique se confond avec la néphrétique de Morton. De toutes les variétés

fièvres pernicieus. qui se sont offertes pendant le cours de l'épidémie, la plus fréquente a été la cardialgique de Torti.

Quant à la marche générale de la maladie et de ses symptômes, elle n'a point offert de particularités bien remarquables.

On peut en dire autant du traitement, dont la base principale, le quinquina, a été suivie des phénomènes déjà si souvent notés en pareil cas.

Parmi ces phénomènes, quelques-uns peut-être exclusivement dépendans de la fièvre ont été attribués au quinquina; tels sont les suivans, que l'expérience a démontré avoir eu lieu plusieurs fois dans les fièvres intermittentes simples, traitées sans quinquina, et par l'effet de la marche même de la maladie.

« J'ai remarqué, dit M. Coutancean, que le quinquina ne guérissoit pas parfaitement la fièvre, ou plutôt qu'il produisoit lui-même une fièvre d'une espèce particulière; alors les paroxismes de l'intermittence ne se manifestoient plus par aucun signe, les malades se trouvoient assez bien pour aller, venir, vaquer même à leurs affaires; mais ils étoient d'ailleurs dans un état de mal-aise habituel accompagné de soif, d'inappétence, d'insomnie, d'agitation la nuit, de fréquence dans le pouls et d'un sentiment général de chaleur qui se manifestoit plus particulièrement à la paume des mains; les hypocondres étoient tendus, réittens et sensibles au toucher. Dans ces circonstances, je supprimai entièrement l'usage du quinquina, et bientôt tous ces symptômes fébriles disparoissoient complettement par l'exercice, la dissipation et principalement par le séjour à la campagne dans les lieux élevés. Une fois j'ai vu survenir dans un cas semblable une diar-

rhée spontanée qui rétablit la santé; une autre fois une fluxion à la bouche qui produisit le même effet; mais en général les phénomènes critiques ont paru excessivement rares, peut-être parce qu'ils n'ont pas été observés avec assez de soin ».

On trouve dans le cours de la dissertation de M. Coutanceau le tableau des décès qui ont eu lieu; mais l'auteur n'indique pas si ces décès ont tous eu lieu à la suite des fièvres intermittentes; il ne donne ni l'état général de la population, ni l'état des décès ordinaires dans un laps de temps et à une époque semblable: ces détails étoient cependant indispensables pour servir de point de comparaison.

Quatorze histoires particulières de maladies terminent la notice sur les fièvres pernicieuses de Bordeaux, publiée par M. Coutanceau; quelques-unes de ces observations, la 4°. et la 5°. entr'autres, laissent des doutes sur la véritable nature de la maladie; la 4°. sur-tout manque d'une infinité de détails indispensables pour en motiver l'application.

Toutefois est-il vrai que la notice de M. Coutanceau contient des détails infiniment précieux pour l'art, et spécialement pour l'histoire générale des épidémies de fièvres intermittentes pernicieuses. Les praticiens éclairés la rapprocheront avec avantage d'une autre dissertation très-bien faite sur le même sujet, publiée à Paris par M. Dupont des Landes, dont nous avons donné dans le temps un extrait, et qui se vend à Paris chez Croullebois, libr., rue des Mathurins-St.-Jacques.

F. J. D.

Mémoire et observations sur le tournis des moutons, par M. VALOIS, *vétérinaire; lus à la société d'agriculture de Versailles dans sa séance du 6 janvier* 1809.

Sur le tournis.

Dans les provinces, la plupart des médecins sont appelés à rendre aux habitans des campagnes des services de plus d'un genre. Ce n'est pas assez que de surveiller leur santé et de leur prodiguer toutes sortes de soins en maladie, il faut encore que dans des cas extraordinaires les médecins puissent leur donner des conseils salutaires en agriculture, en économie rurale et domestique, mais sur-tout en vétérinaire; et l'homme de l'art, jaloux de remplir avec autant de zèle que d'intelligence ces diverses fonctions, se fait un devoir d'acquérir, dans toutes les circonstances, les connoissances variées qui peuvent l'en rendre capable.

Le soin des bestiaux est dans la plupart des campagnes un des principaux objets de l'économie rurale, puisque ces animaux constituent à la fois et la première richesse du cultivateur et les premiers instrumens de ses travaux; il importe donc beaucoup de veiller à leur propagation et à leur conservation. Trop souvent les moyens d'y parvenir, quoique bien connus, sont ignorés des habitans des campagnes; et c'est au médecin du pays, presque toujours supérieur à ses compatriotes par ses lumières, qu'appartient le droit d'éclairer les autres à cet égard.

Parmi les animaux domestiques, le mouton n'est pas sans doute le moins utile; et parmi les maladies auxquelles il est sujet, le tournis n'est ni la moins meurtrière ni la plus facile à guérir. Cette maladie a déjà fixé l'attention de plus d'un homme éclairé; on

sait que ce qui la constitue est une hydatide cérébrale, dont chaque vésicule contient des douzaines, des centaines de petites hydatides foiblement attachées aux parois internes de la vésicule, et qui outre leur vie particulière en ont une commune. Cette vésicule croît par l'effet de l'augmentation de la lymphe, qui y est attirée du cerveau par la succion des hydatides. Sur le tournis.

Le symptôme caractéristique de cette maladie consiste, de la part de l'animal, à porter la tête d'un côté et à tourner dans des cercles concentriques.

L'hydatide n'affecte que les agneaux ou les antenais et jamais les moutons qui ont leur deuxième année révolue. On peut donc conjecturer que la constitution des jeunes animaux est favorable à cette maladie, dont la cause consiste probablement dans la prédominance des humeurs lymphatiques et muqueuses, prédominance spécialement provoquée d'ailleurs par les constitutions tempérées et humides de l'air, par les bergeries basses et humides, mal tenues, etc.

L'unique remède de cette maladie est sans contredit l'évacuation des hydatides, mais il n'est pas indifférent d'adopter tel ou tel autre moyen; et c'est sur-tout dans le choix du moyen opératoire que M. Valois paroît avoir été plus heureux que tous ceux qui avoient avant lui tenté cette opération : tels sont MM. Tessier, Huzard, Gérick, etc.

Les hydatides sont quelquefois plusieurs en nombre dans le cerveau, elles occupent alors différentes places, et dans ce cas la maladie est incurable; mais le plus souvent il n'y a qu'une hydatide, alors son habitation est fixe en quelque sorte, elle s'empare presque toujours de l'une ou de l'autre des cavités placées paral-

Sur le tournis.

lèlement au grand axe des hémisphères du cerveau et que l'on désigne sous le nom de grands ventricules. Elle distend, comprime et anéantit le cerveau, use même la portion d'os à laquelle elle correspond, et cet amincissement du crâne est le caractère le plus sûr de l'existence de l'hydatide et de son siège particulier; c'est là qu'il faut faire l'opération : le moment où le crâne est aminci, souple, est aussi celui qui convient à l'opération.

Jusques-là on avoit fait la ponction sans distinction de tems ni de lieu, et on insinuoit ensuite par la canule du trocar quelques gouttes d'essence de myrrhe. L'auteur a plusieurs fois essayé ce procédé, et jamais il ne lui a réussi. Sa propre expérience l'a conduit à divers essais comparatifs : il a vu qu'il est dangereux de pratiquer cette opération trop tôt et avant que les parties n'y soient disposées par la maladie elle-même, à raison de la difficulté qu'on éprouve à percer le crâne, à cause des esquilles et autres accidens qui peuvent en résulter; et que d'un autre côté il n'est pas moins funeste de trop temporiser, car l'hydatide dans son augmentation progressive, comprimant toutes les parties du cerveau et altérant graduellement l'ensemble des fonctions de cet organe, la vie peut cesser tout-à-coup. Cependant, tant que l'animal mange, rumine et conserve la vie, on peut attendre; mais le danger est pressant, s'il chancèle et qu'il tombe, surtout lorsqu'il a des convulsions alternées d'un sommeil comateux avec ronflement.

M. Valois a rapporté six observations particulières, qui, venant à l'appui de ces diverses propositions, présentent encore le tableau vivant en quelque sorte de

l'opération pratiquée avec toutes les circonstances qui peuvent en seconder le succès. Parmi ces observations nous rapporterons la troisième, qui à ces divers avantages joint celui d'offrir un fait d'opération double pratiquée avec avantage sur le même sujet. Sur le tournis.

« Un antenais mâle, de la bergerie de M. de Jouvencel, âgé de seize ou dix-sept mois, fut attaqué de la maladie vers le commencement de novembre. Je le vis le quinze : il ne tournoit pas véritablement, il tenoit la tête élevée et légèrement inclinée à gauche; mais il sembloit qu'un contre-poids la retînt à droite. En touchant le crâne, je découvris plusieurs endroits qui cédoient à la pression du pouce. Le plus sensible étant du côté gauche, ou plutôt l'ensemble des symptômes faisant conjecturer que l'hydatide étoit de ce côté, je fis l'opération : j'armai ma main droite du trocar simple, dont on se sert pour l'hydropisie ascite dans l'homme; et je plongeai cet instrument, fixé dans sa canule, à un pouce de profondeur, dans le crâne. Je n'eus pas plutôt retiré le trocar de la canule, en me servant de la main droite, tandis que je fixois, avec la gauche, la canule dans l'ouverture, que nous vîmes l'eau en sortir. Nous retournâmes l'animal, en penchant sa tête, et faisant remuer les mâchoires, pour exciter l'écoulement de l'eau : il en sortit un bon verre à liqueur ; j'instillai quelques gouttes d'essence de myrrhe dans la plaie, par le moyen de la canule, je la retirai et je couvris la plaie d'un emplâtre de poix; le malade fut mis en liberté, et se mit de suite à manger.

» Peu de tems après l'opération, dont l'animal ne paroissoit pas fatigué, mais sur-tout le lendemain, il se mit à tourner vivement et franchement à droite,

c'est-à-dire, du côté opposé à celui où il avoit subi l'opération. Je jugeai à ce symptôme qu'il devoit exister du côté droit une autre hydatide, et le 26 novembre, quatre jours après la première ponction, je la répétai du côté droit avec les mêmes précautions et le même succès que la première fois ».

BIBLIOGRAPHIE MEDICALE.

Essai d'une histoire pragmatique de la médecine, par KURT SPRENGEL, *traduit de l'allemand, sur la deuxième édition, par* CH.-FRÉDERIC GEIGER, *médecin, membre de plusieurs Sociétés savantes. Six gros vol. in-8°., avec portraits, imprimés à l'imprimerie impériale, par l'autorisation du Gouvernement. Se vend par souscription, à Paris, chez l'auteur, rue Pelletier, n.° 21; et chez Denné, le jeune, libraire, rue Vivienne, n°. 10, à raison de 7 fr. par volume, et 9 fr. pour les départemens. On ne paiera qu'en recevant les volumes.*

Bibliog. médic.

Déjà nous nous sommes empressés d'annoncer cet ouvrage, lorsqu'il n'étoit encore que sous presse; nous nous hâtons de prévenir aujourd'hui nos lecteurs que le premier tome de cette intéressante histoire de la médecine qui est composée d'après le meilleur esprit et traduite avec la plus grande fidélité, vient de paroître. On doit vraiment des remercimens à M. Geiger pour le courage qu'il a eu d'entreprendre la traduction d'un ouvrage de si longue haleine et sur-tout pour la manière dont il l'a exécutée. En attendant que nous puissions en parler plus longuement, nous nous contenterons de dire que l'histoire pragmatique de la médecine du docteur Sprengel embrasse l'histoire de la science, depuis son

rigine jusqu'au dix-septième siecle, et que dans deux sortes d'essais supplémentaires l'auteur a passé en revue les principales découvertes du 16°. siecle, recherches qu'il a poussées jusques à l'année 1790, et enfin, que depuis 1790 jusques en 1801 il a complété en quelque manière ce travail dans un volume ayant pour titre : Vues sur l'état actuel de la médecine, dans les dix dernières années du dernier siècle.

Le tableau historique d'une science quelconque étant une partie essentielle de l'étude de cette même science, et l'essai historique que nous annonçons réunissant toutes les conditions nécessaires pour offrir ce tableau sous le point de vue le plus favorable et le plus complet, nous croyons que l'ouvrage du docteur Sprengel fera utilement partie de la bibliothéque de tous les médecins.

Dans le prochain cahier nous donnerons un extrait détaillé de ce premier volume.

Plantes usuelles, indigènes et exotiques, dessinées et coloriées d'après nature, avec la description de leurs caractères distinctifs et de leurs propriétés médicales; ouvrage utile aux médecins, aux chirurgiens, aux pharmaciens, aux amateurs de botanique, aux agriculteurs, etc.; par Joseph ROQUES. *Deuxième édition, 5°. et 6° livraisons.*

Cette collection en 24 livraisons forme, ainsi que nous l'avons déjà dit, 2 volumes in-4°., sur beau papier, contenant cinq cents plantes gravées et coloriées avec soin et douze tableaux analytiques, représentant les méthodes de Tournefort, de Linnæus et de Jussieu, etc.

Il paroit deux livraisons régulièrement tous les mois. Chaque livraison, composée de 24 plantes et de trois

Bibliog. médic.

à quatre feuilles de texte, coûte 6 fr. pour Paris et les départemens. On souscrit à Paris chez l'auteur, rue des Filles-St.-Thomas, n°. 17, et chez Me. veuve Horquart, libraire, rue de l'Eperon, n°. 6.

A mesure que les livraisons se succéderont, nous aurons le soin d'en prévenir nos souscripteurs, et dans un ou deux autres articles nous finirons de donner une idée suffisante de cet ouvrage dont nous avons déjà parlé plusieurs fois.

Essai sur la thérapeutique chirurgicale, dissertation inaugurale, par J. M. RAYMOND, *docteur en chirurgie de la Faculté de médecine de Montpellier, in-4°., Montpellier* 1809.

Incessamment nous rendrons compte de cette dissertation, qui offre à la fois et plus d'intérêt et plus d'étendue que n'en comportent ordinairement ces sortes d'écrits.

Élémens de l'art vétérinaire. Matière médicale raisonnée, ou précis des médicamens considérés dans leurs effets, à l'usage des élèves des écoles impériales vétérinaires, avec les formules médicinales et officinales des mêmes écoles. par C. BOURGELAT; *quatrième édition, augmentée et publiée avec des notes, par* J. B. HUZARD, *vétérinaire, membre de l'institut, etc. Deux vol. in-8°. Paris*, 1805, *de l'imprimerie et dans la librairie de mad. Huzard, rue de l'Éperon, n°. 7.*

Prix pour Paris 10 fr., et 13 fr. franc de port.

Électricité animale prouvée par la découverte des phénomènes physiques et moraux de la catalepsie hys-

térique et de ses variétés, et par les bons effets de l'électricité artificielle dans le traitement de ces maladies, par M. PETETIN *père, docteur médecin. In-8°. Prix. 6 f., et par la poste franc de port 7 f. 65 c.*

A Paris, chez Gautier et Bertin, libraires, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n°. 30; à Lyon, chez Reymann et comp., rue St.-Dominique, n°. 63.

Anatomie et physiologie du système nerveux en général et du cerveau en particulier, avec des observations sur la possibilité de reconnoître plusieurs dispositions intellectuelles et morales de l'homme et des animaux, par la configuration de leurs têtes, par F. J. GALL *et* G. SPURZHEIM, *premier volume, avec 17 planches.*

Première livraison contenant les pages 1 à 56 du texte et deux planches in-folio, prix 60 fr. Ce volume sera composé de quatre livraisons, chacune du même prix. La première livraison ne contient que deux planches, chacune des suivantes en aura cinq; elles réunissent, sous le rapport du dessin et de la gravure, tous les avantages de la plus brillante exécution; l'ouvrage est imprimé en superbes caractères et sur beau papier. Paris 1809, chez F. Schœll, libraire, rue des Fossés-S.-Germain-l'Auxerrois, n°. 29.

A mesure que les autres livraisons paroîtront, nous en préviendrons nos souscripteurs et nous leur ferons connoître l'ouvrage lorsqu'il aura été publié en entier; ce n'est qu'alors qu'on pourra bien en saisir toute la doctrine.

Nous rendrons compte en même tems d'un autre ouvrage des mêmes auteurs, et qui se vend chez le même libraire; il a pour titre;

Recherches sur le système nerveux en général et sur celui du cerveau en particulier ; mémoire présenté à l'Institut de France, le 14 mars 1808, suivi d'observations sur le rapport qui en a été fait à cette Compagnie par ses commissaires. In-4°., Paris 1809, avec une planche, prix 15 fr.

Séance publique de la Société de Médecine pratique de Montpellier, tenue le 7 mai 1809.

PRIX PROPOSÉS.

1°. *Nouveau prix proposé pour* 1810.

Prix proposés.

La Société propose un second sujet général sur les maladies chroniques, pour un prix consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 fr., la question suivante :

Quelles sont les maladies chroniques dont les systèmes vasculaire-sanguin, vasculaire et glanduleux-lymphatique, nerveux et musculaire, sont le siège ; quel est le degré de similitude ou de dissemblance que leurs phénomènes peuvent faire établir entr'elles, et quelles sont les règles générales de traitement qui doivent leur être appliquées d'après l'observation ?

2°. *Prix remis de* 1809.

N'ayant point adjugé son prix, consistant également en une médaille d'or de la valeur de 300 fr., sur la première question donnée sur les maladies chroniques, la Société la remet de nouveau au concours en ces mêmes termes :

Quel est le caractère distinctif des maladies chroniques ? de quelles solutions critiques ces maladies

Prix proposés.

ont-elles susceptibles? quelle est la cause générale de la lenteur et de la difficulté de leurs terminaisons? et par quels moyens, soit diététiques, soit médicinaux, peut-on en abréger la durée ou en assurer les solutions?

MM. Les concurrens s'attacheront aux divers membres de l'un et de l'autre problème; ils y appliqueront le plus grand nombre de faits possibles: la Société n'appréciant bien que ce qui est le résultat judicieux de l'expérience et de l'observation.

Ces deux prix, chacun de la même valeur, seront adjugés dans la séance publique du 1er. mai 1810. Les mémoires qui seront destinés au concours seront envoyés ou remis, *franc de port*, avant le 15 mars, *ce terme étant de rigueur*, à M. Baumes, médecin, secrétaire perpétuel de la Société de médecine-pratique, professeur en la Faculté de médecine de Montpellier, etc., rue du Petit-Scel, en observant les conditions requises pour tous les concours.

Prix proposé par la Société de médecine de Besançon, dans sa séance du 17 avril 1809.

La Société de médecine de Besançon, considérant la fréquence des maladies vénériennes, l'incertitude qui, malgré les profondes et savantes recherches dont elles ont été l'objet, règne encore sur la nature du virus vénérien et celui de la gonorrhée virulente; l'utilité dont il seroit, dans la pratique, de savoir à quoi s'en tenir relativement à l'identité ou non-identité de ces deux virus; propose pour sujet d'un prix de la valeur de 200 francs, qui sera délivré dans la séance du 1er juillet 1810:

De déterminer, par des expériences et des obser-

vations concluantes, s'il y a identité de nature en le virus de la gonorrhée virulente et celui de la véro si l'une peut donner l'autre ; et si le traitement q convient à l'une peut être applicable à l'autre.

Les mémoires écrits lisiblement en latin ou en fra çais devront être envoyés, francs de port, av le 1er mai 1810, à M. BARREY, docteur en médeci sécrétaire de la Société.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

Sur M. DUPONT, chirurg. de 1re. classe de la mari

Communiquée par M. DUFOUR, D. M. à Montargis.

Nécrologie

La médecine des Colonies vient de faire une gran perte dans la personne du docteur Joseph Dupor mort à Hières, sa patrie, le 1er. mars 1809, à l'â de 50 ans.

Élève de l'école de Toulon, M. Dupont fut attac à la marine en 1777; depuis quinze ans chirurgien chef de l'hôpital militaire de la Basse-Terre, île de Guadeloupe, sa vaste érudition, sa dextérité éclai par une longue pratique, le charme de sa conversati et la douceur de ses mœurs l'avoient rendu cher à chefs et lui avoient mérité la bénédiction du pauvre

Miné par une maladie de langueur occasionnée p des recherches anatomiques sur la fièvre jaune et par chagrin qu'il ressentit à la mort de sa femme et de t ses enfans, au nombre de quatre, il avoit reçu au mois mai dernier l'*ordre amical* de revenir en France. N beau climat de la Provence, ni les soins d'une so chérie n'ont pu conserver aux sciences un des homn qui ont le plus honoré la chirurgie militaire.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOG

Par M. BOUVARD, a

JOURS	THERMOMÈTRE EXTÉRIEUR. Centigrade.			BAROMÈ MÉTRIQU	
	MAXIMUM.	MINIM.	A MID.	MAXIMUM.	MINIMU
1	+ 25,5 mi.	+ 8,5 ma.	+ 25,0	752,40 ma.	747,82 s.
2	+ 18,7 s.	+10,0 s.	+ 16,1	760,00 s.	749,50 ns.
3	+ 20,1 s.	+10,7 ma.	+ 18,2	761,70 ma.	750,74 s.no.
4	+ 22,8 mi.	+11,5 ma.	+ 22,8	755,00 ma.	751,44 ss.
5	+ 18,7 mi.	+12,7 s.	+ 18,7	752,00 s.	747,08 n
6	+ 19,2 mi.	+ 8,7 ma	+ 19,2	757,50 s.	750,00 ns.
7	+ 19,6 s.	+ 9,0 ma.	+ 19,5	760,70 s.	757,40 n
8	+ 20,5 mi.	+ 9,4 ma.	+ 20,5	761,38 ma.	751,58 stes.
9	+ 14,6 mi.	+10,0 s.	+ 14,6	752,50 s.	750,00 n
10	+ 15,1 s.	+ 7,6 ma.	+ 15,0	754,72 s.	752,28 n.
11	+ 17,0 mi.	+ 8,2 ma.	+ 17,0	761,16 s.	755,32 n
12	+ 20,7 s.	+10,2 ma.	+ 17,3	765,64 s.	763,12)
13	+ 19,2 s.	+11,5 ma	+ 17,7	764,00 ma.	763,40 s
14	+ 24,2 s.	+13,2 ma.	+ 22,9	762,00 ma.	757,90 s
15	+ 20,5 mi.	+12,7 ma.	+ 20,0	757,88 ma.	757,00 s.
16	+ 20,7 mi.	+10,6 ma	+ 20,7	760,44 s.	757,56 ns.
17	+ 21,7 s.	+ 8,5 ma.	+ 19,6	760,22 ma.	757,50 srd.
18	+ 20,5 s.	+13,2 ma.	+ 19,0	757,00 s.	755,28 s
19	+ 19,6 s.	+ 9,5 ma.	+ 18,7	758,30 ma.	757,08 nt.
20	+ 22,6 mi.	+10,1 ma.	+ 22,6	762,50 s.	759,50 n
21	+ 23,9 s.	+10,8 ma.	+ 23,8	765,40 s.	764,00 n
22	+ 20,0 s.	+13,0 ma.	+ 19,5	766,76 mi.	766,00 n
23	+ 21,8 s.	+12,5 ma	+ 20,7	765,08 mi.	765,40 s
24	+ 20,1 s.	+13,2 ma.	+ 19,7	767,16 s.	765,98 n
25	+ 18,0 s.	+11,2 ma.	+ 17,2	768,76 mi.	767,50 ns.
26	+ 19,1 s.	+ 9,2 ma.	+ 17,2	767,20 ma.	764,44 s
27	+ 19,0 s.	+ 9,2 ma.	+ 18,1	764, 8 ma.	761,70 s
28	+ 21,1 mi.	+ 9,7 ma.	+ 21,1	761,56 ma.	759,08 sn.
29	+ 21,0 mi.	+11,2 ma.	+ 21,0	758,68 ma.	757,70 s
30	+ 22,0 s.	+12,0 ma.	+ 20,2	757,20 ma.	756,92 s

Plus grande élévation du mercure. . . . . .

Moindre élévation du mercure. . . . . .

Plus grand degré de chaleur. . . . . .

Moindre degré de chaleur. . . . . .

Eau de pluie tombée dans le cours de ce mois .

t sur une hydropisie aigüe des
:s du cerveau, par M. Ducasse,
'eur en chirurgie de l'Ecole de
de Paris, professeur adjoint
de médecine de Toulouse, etc.

grandes cavités du corps, la tête, Hydrop. aigüe des ventric. du cerveau.
t l'abdomen, présentent ce carac-
, que les organes qu'elles ren-
ıt continuellement lubréfiés par
de rosée lymphatique, dont la
ɔuve dans une membrane séreuse
ɔuvre sans les contenir dans son
estinée à faciliter les mouvemens
ıes et à prévenir les inflammations
que les frottemens réitérés qu'ils
ıe manqueroient pas de produire,
ır apportée sans cesse par les
halantes doit être résorbée à me-
est fournie, et rentrer ainsi dans
e la circulation dont elle avoit été
solée. Ce rapport exact entre les
argés d'apporter et d'exporter ce
juste équilibre entre l'activité des
t l'énergie des seconds entretient
la souplesse des viscères, si im-
ıx fonctions qu'ils sont chargés de
prévient ainsi de l'autre les acci-
ıroient nécessairement résulté du

Hydrop. aigüe des ventric. du cerveau.

défaut ou de l'abondance de cette sécrétion. Mais dès que l'harmonie cesse d'exister, dès que l'exhalation l'emporte sur l'inhalation, soit par un accroissement d'énergie des vaisseaux exhalans, soit par une foiblesse des vaisseaux absorbans, alors la sérosité qui d'abord n'humectoit les organes que sous la forme d'une rosée, se réunit en gouttelettes, se rassemble à la partie la plus déclive de la cavité qui la contient, et augmentant chaque jour de quantité, donne naissance à cette maladie que l'on connoit génériquement sous le nom d'*hydropisie*.

Cette augmentation, souvent très-rapide, de la sérosité, doit nécessairement apporter quelque changement, soit dans la conformation de l'organe sur lequel le fluide aqueux exerce sa pression, en s'opposant au libre mécanisme de ses fonctions, soit sur les parois elles mêmes de la cavité; et les dangers qui en résultent doivent toujours être en raison de l'importance et de la délicatesse de ce même organe et de l'extensibilité des tissus qui le recouvrent. Peu dangereuse sous ces deux rapports dans la cavité abdominale, dont les parois sont extrêmement extensibles et les organes d'un ordre secondaire dans l'échelle de la vitalité, l'hydropisie le devient

davantage lorsqu'elle a son siège dans la poitrine, et elle est presque toujours mortelle en peu de tems lorsqu'elle affecte le cerveau. D'une part la sensiblité, la délicatesse de structure de l'encéphale, et l'importance des fonctions qu'il exécute; de l'autre le siège de l'épanchement et la résistance insurmontable des parois qui renferment cet organe précieux, et en assignent invinciblement les limites; tout concourt à donner aux épanchemens qui s'y opèrent le caractère fatal de la mortalité. Jamais l'expérience n'a secondé davantage le raisonnement de son autorité infaillible; jamais le médecin n'eut peut-être une aussi triste conviction.

Hydrop. aigüe des ventric. du cerveau.

Si le crâne conservoit toujours les caractères qui lui sont assignés, lorsque l'enfant est encore renfermé dans le sein de sa mère; si des espaces membraneux et extensibles séparoient toujours les portions osseuses qui le constituent, sans doute alors ses parois, étant susceptibles de céder et de s'étendre, obéiroient avec lenteur à la pression que le liquide exerce, et diminueroient au moins la violente rapidité des accidens qui menacent d'une mort prochaine. Le cerveau moins fortement comprimé n'éprouveroit pas cet étranglement, cette suffocation profonde qui, en dérangeant la

Hydrop. aigüe des ventric. du cerveau.

structure, portent le trouble dans les fonctions dont il est le mobile et le régulateur, et pourroit encore pendant long-tems être le siège des sensations primitives, et commander en quelque sorte aux organes soumis à l'empire de la volonté.

L'exemple des fœtus hydrocéphales qui viennent au monde avec une tête extraordinairement volumineuse et parviennent même à un âge assez avancé, ne laisse aucun doute à cet égard. Mais dans l'état ordinaire, lorsque la tête a reçu son complément d'ossification, lorsque les fontanelles ont disparu, les fluides qui s'accumulent dans les ventricules du cerveau, ne pouvant distendre insensiblement cet organe dont le volume est exactement déterminé par l'étendue de la boëte osseuse, doivent nécessairement réagir avec une force plus considérable encore, et exercer sur lui une violence extrême. C'est alors que se développe avec une effrayante rapidité cette série de symptômes funestes, et d'autant plus affligeans, que le médecin, triste spectateur d'une scène plus triste encore, voit chaque jour la mort s'avancer à grands pas, sans pouvoir en retarder le terme. Telle est cette cruelle maladie que les auteurs ont nommée fièvre cérébrale, hydropisie aiguë des

ventricules du cerveau, fièvre hydrocéphalique des enfans, etc., quoiqu'il ne soit pas sans exemple que cette affection ait été observée sur d'autres individus que sur des enfans.

Hydrop. aigüe des ventric. du cerveau.

On n'est point encore d'accord sur la nature de cette fièvre ; les uns la font principalement consister dans l'existence de l'épanchement séreux, qu'ils regardent comme sa cause essentielle ; les autres, admettent d'abord une irritation cérébrale, soit nerveuse, soit inflammatoire, à la suite de laquelle l'épanchement s'est formé, et ne considèrent celui-ci que comme purement secondaire. Les affections cérébrales sont si obscures, le voile qui les dérobe à nos yeux est si épais, que, sans crainte d'erreur, on n'ose pas émettre son sentiment. S'il me falloit cependant prononcer, s'il me falloit choisir entre ces deux opinions, j'adopterois la seconde de préférence, et je n'hésiterois pas à regarder l'épanchement séreux, que du reste on ne rencontre pas toujours à l'ouverture du cadavre, comme succédant à une irritation première. Mais cet épanchement, quoique véritablement l'effet d'une maladie primitive, devient lui-même une cause puissante qui entretient les symptômes et en aggrave l'intensité. C'est ainsi que l hydrothorax succédant à une affection orga-

Hydrop. aigüe des ventric. du cerveau.

nique du cœur rend à son tour, plus considérables, ces dyspnées suffocantes qui caractérisent la maladie qui lui a donné naissance. L'analogie d'ailleurs nous fourniroit une foule d'exemples qui se retracent à chaque instant sous nos yeux, et l'on sait combien sont rares les hydropisies essentielles. En vain alors enleveroit-on la cause de l'épanchement. L'effet existe, rien ne peut empêcher une issue funeste.

Ce n'est pas cependant que j'attache une grande importance à l'opinion que je viens d'établir. Toutes les fois en effet qu'une idée ne peut pas apporter un changement salutaire, une modification utile dans le traitement d'une maladie, je la regarde comme absolument nulle et digne seulement de remplir les feuillets d'un ouvrage qu'on ne lit plus. Considérons en effet, avec Ludwig, la collection séreuse comme la cause essentielle des symptômes qui se manifestent (1); ou bien admettons avec le plus grand nombre que cette collection n'est que l'effet de la ma-

(1) *Jam etsi non negem obscuritatem aliquam hic superesse, quæ ulterioribus fortè observationibus removebitur, tamen febrem symptoma potiùs effusionis aquæ, ac irritationis indè ortæ, quam causam esse puto.*

ladie et le produit d'une irritation primitivement existante ; dans l'un et l'autre cas, ne faudra-t-il pas avoir recours aux mêmes remèdes ? Ne faudra-t-il pas toujours insister sur les applications vésicantes, sur les préparations purgatives, soit que l'on ait en vue d'évacuer les liquides épanchés, soit que l'on se propose de détruire la direction vicieuse de la nature et d'appeler au-dehors l'irritation qui tend à se concentrer dans le cerveau. J'excepte pourtant de cette loi les auteurs qui, doués d'une rare perspicacité, et distinguant très-nettement dans leurs écrits plusieurs périodes à cette maladie, prétendent que la première est toujours inflammatoire, et consiste dans la phlogose de la membrane arachnoïdienne. Les saignées locales et générales, les boissons tempérantes et rafraîchissantes, tous les remèdes, en un mot, tirés de la classe nombreuse des antiphlogistiques, doivent, comme on le pense bien, mériter, suivant eux, la préférence ; et les applications irritantes faites à cette époque sur le cuir chevelu, bien loin de diminuer les symptômes inflammatoires, ne faisoient au contraire que les augmenter. Mais ces médecins, quels que soient d'ailleurs les égards que mérite leur juste célébrité, ne me paroissent pas avoir

Hydrop. aigüe des ventric. du cerveau.

Hydrop. aigüe des ventric. du cerveau.

saisi le vrai caractère de la maladie, et semblent l'avoir confondue avec l'*arachnoïditis*, dont la nature est bien différente, et qui n'attaque presque jamais la première enfance. La nature des symptômes, leur marche, le caractère physique du liquide qu'on trouve à l'ouverture du cadavre, établissent entre ces deux maladies une différence notable; et celle qui nous occupe consistera, si l'on veut, dans une irritation primitive du cerveau; mais, certes, cette irritation n'est pas selon moi inflammatoire.

Telle est l'idée que je me suis formée de cette maladie, dont on ne trouve pas peut-être un exemple bien constaté de guérison. J'ai cru en reconnoître tous les symptômes dans le petit malade qui va faire le sujet de l'observation suivante; je la publie avec d'autant plus d'empressement que sa lecture pourra inspirer un peu moins de confiance dans l'administration d'un remède dont les Anglais ont fait dans ce cas la première application, et qu'on a sans doute trop vanté en le regardant comme spécifique : je veux parler des frictions mercurielles.

Le traitement de cette grave maladie n'a pas été seulement confié à mes foibles lumières; M. Dubor, médecin distingué de Tou-

louse, et mon père ont donné à ce malheureux enfant les soins les plus assidus; et ce n'est qu'après avoir mûrement réfléchi tous les trois sur les vertus des médicamens que nous en venions à leur administration, en les modifiant toutefois suivant l'exigence des symptômes dont je vais tracer l'histoire.

Hydropisie des ventric. du cerveau.

Léopold L....., âgé de six ans, d'une constitution lymphatique, d'une intelligence précoce, n'a jamais éprouvé aucune maladie remarquable, sans cependant jouir de la santé la plus florissante; sa naissance, très-orageuse, fut près de coûter la vie à sa mère à la suite d'accidens épileptiques qui nécessitèrent l'emploi du forceps, et l'enfant ayant éprouvé au passage une forte contusion sur la partie supérieure et postérieure de la tête, ne guérit quelque temps après que par l'exfoliation d'une portion de l'os occipital. Cependant aucun accident ne suivit cette séparation osseuse, et la plaie, après avoir fourni pendant quelques jours un peu de suppuration, se cicatrisa parfaitement. Dans le mois de février 1809, Léopold éprouva une diarrhée qui dura quinze jours, et laissa après elle un amaigrissement considérable, sans altérer cependant d'une manière sensible les traits de la physionomie. Cette diarrhée céda à l'u-

Hydrop. aigüe des ventric. du cerveau.

sage des remèdes ordinaires, et quelques jours après Léopold, d'un caractère opiniâtre et bisarre, se plaignit de douleurs de tête et d'un mal-aise si considérable, qu'il pouvoit à peine garder pendant quelques minutes la même position. D'abord vagues et générales, ces douleurs furent plus exactement déterminées le 1er. mars, et rapportées principalement à la région occipitale, un peu au-dessous de l'endroit où avoit eu lieu l'exfoliation. Une infusion d'ipecacuanha, en produisant des évacuations mucoso-bilieuses, parut amener le calme et dissiper les douleurs; l'enfant ne fut plus aussi agité, et le peu d'inquiétude qui lui restoit encore fut plutôt attribué à l'impatience de son caractère qu'à l'influence de la douleur.

Le 3, douleurs plus vives, mal-aise extrême, plaintes continuelles; aucune position n'est supportable.

Le 4, augmentation des symptômes; vésicatoire à la nuque. Le soir, perte de connoissance, fixité du regard, immobilité des yeux et de la pupille excessivement dilatée, chatouillemens du nez sans sueurs acides, visage serein, respiration tranquille, pouls lent mais régulier, mouvemens légèrement convulsifs des lèvres; on prescrit quelques cuillerées

d'eau de fleur d'orange. La nuit se passe sans changement notable ; les urines sont d'un jaune citron ; les selles ne contiennent point de vers.

Hydrop. aigüe des ventric. du cerveau.

Le 5, à-peu-près même état. Lavement avec le tabac, six grains de muriate de mercure doux en deux doses, vésicatoires derrière les oreilles, sinapismes à la plante des pieds. Trois heures après ces applications, évacuations alvines abondantes sans vers, pouls fort, fréquent et développé, face rouge et injectée, peau chaude, sueurs générales très-copieuses et sans odeur sensible, dilatation moindre de la pupille, qui se contracte à l'approche d'une lumière vive, éternuemens provoqués par l'inspiration du tabac, déglutition facile, ventre souple, respiration naturelle, cris plaintifs au pansement des vésicatoires, assoupissement quand on abandonne le malade à lui-même, exacerbation pendant la nuit.

Le 6, l'assoupissement continue, la fièvre est tombée, le pouls est même petit; le malade conserve également toutes les positions, l'extrémité supérieure droite est sensiblement plus foible que la gauche, la physionomie conserve toujours sa sérénité naturelle, et les lèvres sur-tout sont encore colorées de ce

Hydrop. aigüe des ventric. du cerveau.

rouge aimable de l'enfance. Friction mercurielle d'un gros, application d'un sinapisme sur le cuir chevelu. Le soir, agitation considérable, cris plaintifs, quelques paroles distinctes de temps en temps, audition en apparence plus facile, frémissemens dans les muscles des extrémités supérieures, nuit très-agitée.

Le 7, assoupissement moins profond, mouvemens convulsifs du globe des yeux qui roulent involontairement dans l'orbite, bouche tournée légèrement à gauche, sensibilité extrême du cuir chevelu, dilatation plus considérable de la pupille et immobilité de l'iris, pouls plus petit, amaigrissement sensible, légère altération du visage. Mêmes prescriptions, en augmentant la dose du mercure doux. Exacerbation pendant la nuit, agitation violente, mouvemens convulsifs des membres plus prononcés dans le côté gauche, pouls petit, fréquent et sautillant; le malade rend quelques gaz par la bouche et exhale une odeur particulière de tout son corps, mais principalement de la tête qui transpire beaucoup.

Le 8, au matin calme sans assoupissement; pouls plus développé; mouvemens convulsifs des yeux moindres; sueurs prodigieuses de

a tête, dont l'enveloppe cutanée est extrêmement épaissie ; selle abondante, fétide, noire et sans vers ; légère exacerbation vers midi. Le soir, accablement considérable, yeux fixes et souvent immobiles, alternatives bien marquées de rougeur et de pâleur de la face, d'élévation et d'affoiblissement du pouls. Hydrop. aigüe des ventrie. du cerveau.

Le 9, sueurs plus copieuses encore, accablement plus grand, paralysie de presque tous les membres, cris plaintifs au pansement des vésicatoires.

Plusieurs médecins, réunis en consultation auprès du malade, approuvent l'emploi des remèdes qui ont été mis en usage, et rejetant l'application nouvelle des vésicatoires et du moxa sur le cuir chevelu, s'en tiennent à une potion anti-spasmodique. Mais les forces vont toujours en s'affoiblissant, et Léopold cesse de vivre dans la matinée du 11.

Ouverture du cadavre.

Le corps étoit d'une maigreur affreuse, les traits de la physionomie n'étoient pas cependant très-altérés.

Tête. Les tégumens qui recouvrent le crâne avoient un peu plus d'épaisseur que dans l'état naturel ; leur incision laissa échapper quelques gouttes d'une sérosité limpide.

Hydrop. aigüe des ventric. du cerveau.

Le casque osseux ayant été enlevé, le cerveau parut se relever d'une espèce de compression qu'il éprouvoit, et sembla vouloir sortir de sa cavité; les vaisseaux qui se distribuent à la dure-mère et à la pie-mère étoient gorgés d'un sang très-noir, ainsi que le sinus longitudinal supérieur; la substance même du cerveau et l'arachnoïde ne participoient point de cet engorgement, et étoient comme dans l'état naturel. Après avoir enlevé par tranches jusqu'au centre ovale de *Vieussens*, on appercevoit aisément sur les côtés du corps calleux deux endroits proéminens avec une fluctuation sensible. Nous jugeâmes qu'un liquide étoit renfermé dans les ventricules, et l'incision de leur parois laissa s'écouler environ 24 onces d'une sérosité limpide, dont la plus grande partie étoit contenue dans le ventricule gauche, sans rupture du *septum lucidum;* les plexus choroïdes étoient excessivement pâles, et l'arachnoïde, lisse et polie comme dans l'état naturel, ne présentoit pas ces tubercules, ces granulations nombreuses qui succèdent à son inflammation: la base du crâne contenoit quatre ou cinq cuillerées de sérosité.

Poitrine. Nulle trace d'altération dans les viscères thoraciques.

Abdomen. Etat naturel des viscères qui sont contenus dans sa cavité ; point de vers dans le tube digestif.

Hydrop. aigüe des ventric. du cerveau.

Rapport sur cette observation, fait à la Société de médecine, par M. Marc.

L'observation sur une hydropisie aiguë des ventricules du cerveau qui vous a été communiquée par M. le docteur Ducasse de Toulouse, et sur laquelle vous m'avez chargé de vous faire un rapport, ne peut qu'exciter vivement l'intérêt des hommes de l'art.

Aux réflexions de M. Ducasse j'en joindrai quelques-unes tirées de mes propres méditations et de ma pratique particulière.

Et d'abord, quant aux circonstances diverses qui se réunissent pour rendre plus grave l'hydropisie aiguë des ventricules du cerveau, il en est une dont l'auteur ne fait pas mention, et qui me semble pouvoir ajouter à la gravité des caractères que présente communément cette maladie, gravité qui ne se rencontre pas à beaucoup près au même degré dans l'hydropisie cérébrale connée. Dans cette dernière l'épanchement, quoique plus considérable, emploie ordinairement, pour se former, un espace de tems beaucoup plus

Hydrop. aigüe des ventric. du cerveau.

long que dans l'autre : il en résulte que, dans l'hydropisie cérébrale de naissance, la compression de l'organe s'effectuera d'une manière moins subite, plus graduée, que dans l'hydropisie cérébrale aigüe. Je n'ai pas besoin de faire sentir combien cette particularité doit influer sur la différence du développement des symptômes maladifs dans les deux affections.

M. Ducasse, en poursuivant l'examen des causes organiques de l'hydropisie aigüe du cerveau, arrive à une question dont la solution offre des difficultés proportionnées à son importance. En effet, s'il est impossible de supposer l'hydropisie d'une partie quelconque du cerveau sans épanchement d'un liquide séreux, cet épanchement doit-il être considéré proprement comme la cause essentielle ou consécutive de la maladie? L'auteur semble pencher pour la dernière de ces opinions. «*Les affections cérébrales*, dit-il, *sont si obscures etc.*, (pag. 341) jusques à ces mots *empêcher une issue funeste* (p. 342)». Si M. Ducasse fait preuve d'un bon esprit en accordant quelque chose à la réciprocité des effets, on a lieu d'être surpris de lui voir abandonner un instant sa sage propension vers l'éclectisme pour se livrer à une opinion peut-être trop exclusive.

expulsive. On a sans doute été trop loin, j'en conviens, lorsque de l'état cadavérique on a voulu juger sans restriction la cause essentielle d'une maladie ; et quelle que soit l'utilité de l'anatomie pathologique, il est certain que cette science a quelquefois fait tomber dans des fautes étranges.

Hydrop. aigüe des ventric. du cerveau.

Mais, pour nous en tenir au sujet qui nous occupe dans ce moment, si l'hydropisie d'une partie quelconque est (ainsi que la marche de la maladie et les phénomènes cadavériques le démontrent dans beaucoup de cas) presque toujours une maladie consécutive, s'en suit-il qu'elle le soit constamment et sans exception ; et ne peut-on pas admettre des cas où elle résulteroit immédiatement de la seule lésion de la vitalité des systêmes absorbans et exhalans? C'est du moins ce que laisseroient présumer ces épanchemens séreux qui par fois se présentent sans phénomènes antécédens qui ayent indiqué une affection primaire ; c'est encore ce que prouveroit la nullité des éclaircissemens que dans ces même cas on retire de l'inspection des cadavres.

M. Ducasse avoue néanmoins qu'il n'attache point une grande importance à son opinion. « *Toutes les fois en effet*, remarque-t-il, *qu'une idée ne peut apporter un chan-*

Hydrop. aiguë des ventric. du cerveau.

gement salutaire, une modification utile dans le traitement d'une maladie, je la regarde comme absolument nulle et digne seulement de remplir les feuillets d'un ouvrage qu'on ne lit plus ». Cette façon de voir de l'auteur est sans contredit très-juste ; mais peut-elle s'appliquer à la question de savoir si l'hydropisie aiguë du cerveau est une maladie essentielle ou consécutive? Il me semble au contraire que l'on feroit un grand pas vers le perfectionnement du traitement en parvenant à déterminer ce point. Si en effet l'hydropisie du cerveau étoit, comme le prétendent quelques auteurs, constamment précédée d'une inflammation cérébrale, il en résulteroit qu'il faudroit non-seulement diriger le traitement contre l'inflammation, mais encore le modifier selon la forme sthénique (active) ou asthénique (passive) de celle-ci.

C'est ainsi que le professeur Hecker, de Berlin, semble considérer l'hydropisie aiguë du cerveau comme résultant dans tous les cas d'une inflammation qui l'auroit précédée; mais il distingue l'hydropisie cérébrale qui est une suite d'une inflammation sthénique de celle qui naît d'une inflammation cérébrale avec affection nerveuse (*febris nervosa cephalica*), et qu'il subdivise encore en

fièvre nerveuse hydrocéphalique lente et aiguë. Il admet en outre l'hydropisie cérébrale dépendant d'une inflammation du cerveau avec irritation gastrique (*febris gastrica verminosa hydrocephalica*). J'aurois exposé la marche des symptômes propres à chacun de ces états, telle qu'elle a été dépeinte par l'auteur que je viens de nommer, si je n'avois craint de trop étendre les bornes de ce rapport. J'avoue d'ailleurs que les traits de lumière qu'offre cette exposition, ne sont point assez saillans pour dissiper complètement l'obscurité du diagnostic de ces diverses formes.

Hydrop. aigüe des ventric. du cerveau.

Le reproche que M. Ducasse adresse à plusieurs auteurs d'avoir confondu l'*arachnoïditis* avec l'hydropisie des ventricules du cerveau, peut être fondé jusqu'à un certain point ; mais s'en suit-il que celle-ci ne doive jamais être attribuée à une irritation inflammatoire primitive ? Cette assertion me semble avoir contre elle les considérations suivantes : 1°. Il est constant que les systèmes exhalans et inhalans ne sont point exempts d'inflammations idiopathiques ; et puisque M. Ducasse convient avec tous les physiologistes que les cavités cérébrales sont douées d'organes qui appartiennent à ces systèmes, il s'en suit que

Hydrop. aiguë des ventric. du cerveau.

ces mêmes parties seront susceptibles d'irritation inflammatoire primitive. 2°. Les ventricules cérébraux dans lesquels se rencontre ordinairement l'épanchement, sont pourvus de réseaux vasculaires considérables (les plexus choroïdes); or cette structure se prête à l'irritation inflammatoire primitive. 3°. Enfin, l'hydropisie cérébrale aiguë survient ordinairement à une époque de la vie où l'organisme se développe, se perfectionne plûtôt qu'il ne se reproduit, c'est-à-dire, qu'il ne répare ses pertes, et où en conséquence les fonctions de la vie végétative sont dans leur plus grande activité. Cette activité vitale se porte principalement sur la masse cérébrale, et le développement rapide du cerveau en devient une preuve. Or, si, comme les physiologistes le prétendent avec raison, la disposition inflammatoire d'une partie est en raison directe de son énergie vitale, il en résulte que dans le jeune âge le cerveau devra être éminemment enclin non-seulement aux inflammations consécutives, mais encore à celles primitives. Si, d'après ce qui vient d'être dit, on convient qu'il n'est aucune partie du cerveau qui ne puisse subir une irritation inflammatoire primitive, il n'est plus de raison pour se refuser à la possibilité d'un épanche-

ment cérébral considéré comme suite de cette inflammation, puisque cette dernière affection peut incontestablement produire le même effet dans des parties où les vaisseaux exhalans et absorbans ne jouent point un aussi grand rôle que dans les cavités. Tels sont entre autres les épanchemens séreux qui se présentent à la surface du corps, à la suite d'irritations locales et primitives.

Hydrop. aigüe des ventric. du cerveau.

M. Ducasse, avant que de rapporter le fait qu'il a observé conjointement avec M. son père et M. Dubor, médecin distingué de Toulouse, s'exprime ainsi :

» Telle est l'idée que je me suis formée de cette maladie dont on ne trouve pas peut-être un exemple bien constaté de guérison. J'ai cru en reconnoitre tous les symptômes dans le petit malade qui va faire le sujet de l'observation suivante. Je le publie avec d'autant plus d'empressement, que sa lecture pourra inspirer un peu moins de confiance dans l'administration d'un remède dont les Anglais ont fait dans ce cas la première application, et qu'on a sans doute trop vanté en le regardant comme spécifique. Je veux parler des frictions mercurielles ».

Cette assertion de M. Ducasse est en contradiction avec les observations de beaucoup

Hydrop. aigüe des ventric. du cerveau,

de médecins, et avec celles, entr'autres, de notre estimable confrère, M. le docteur Bouvier qui, à la page 17 de son extrait d'un mémoire sur l'hydropisie aiguë des ventricules du cerveau, s'exprime ainsi : « Cette utilité des vésicatoires, celle de différentes préparations mercurielles, dont quelques-unes ont été employées par Odier, a été confirmée par Lettsoom, Macbride, Undervood, et par nos confrères Laroche et Brewer. »

» Celle des frictions mercurielles, unies à l'administration intérieure du muriate mercuriel doux, l'a été par Dobsom, Mozeley, Cruikshank, et plusieurs autres médecins anglais. J'ai eu moi-même huit fois, depuis l'an 8, l'occasion de me féliciter d'avoir suivi cet exemple. La méthode m'a manqué une seule fois, quoique la cure ait été entreprise dans un tems où on l'obtient encore; mais par une erreur fâcheuse, les doses nécessaires aux frictions avoient été données, pendant quatre jours, trop foibles de moitié ».

Cette opinion de M. Bouvier se trouve justifiée par un fait qui est à ma connoissance, et où le traitement mercuriel dans l'hydropisie aiguë des ventricules du cerveau a complètement réussi à M. le docteur Tartra.

Dans le cas que M. Ducasse soumet à la

Société, on n'a recouru aux mercuriaux que le sixième jour qui précéda la mort. Les médecins qui ont eu occasion d'employer le mercure dans la maladie en question, conviennent à peu-près tous qu'on ne peut en espérer du succès, que lorsqu'il est administré dans la première époque. Je suis loin cependant de reprocher ce retard à M. Ducasse. La grande difficulté que présente le diagnostic des deux premières époques de la maladie, leur ressemblance quelquefois frappante avec les affections vermineuses, enfin, la variété qu'offre leur durée, forment autant d'obstacles qui souvent empêchent le médecin de reconnoître avec certitude l'hydropisie cérébrale dès son début.

Hydrop. aigüe des ventrie. du cerveau.

On ne peut s'empêcher de payer un tribut d'éloges à l'exactitude avec laquelle M. Ducasse a observé et dépeint la marche des symptômes de son malade. Ce tableau n'admet point d'analyse, il faut suivre l'auteur d'un bout à l'autre.

La quantité de liquide épanché dans les ventricules et trouvée après la mort de l'enfant étoit de 24 onces. La base du crâne contenoit quatre à cinq cuillerées de sérosité. Cet épanchement considérable peut expliquer

non seulement la marche très-aiguë de l'affection ; mais encore le non succès des moyens thérapeutiques employés.

Observations sur l'efficacité de l'arséniate de soude dans les fièvres intermittentes, avec un essai d'indication de la manière dont il agit sur les organes, par J. C. DUPONT (des Landes), *D. M. de Montpellier* (1).

Arséniate de soude contre les fièvres intermitt.

Le prix excessif auquel le kina est porté en France par l'interruption de nos communications maritimes, a depuis quelque tems dirigé les travaux des médecins vers la recherche

---

(1) *Note extraite du rapport fait sur ces observations, par M.* BEAUCHÊNE, *et lu à la Société de médecine le 20 juin* 1809.

On s'est occupé depuis quelque tems des médicamens indigènes propres à remplacer le quinquina dans le traitement des fièvres intermittentes. Ces essais n'ont guères contribué jusqu'ici qu'à tirer de l'oubli des remèdes que leur peu d'efficacité avoit fait abandonner, ou à introduire dans la pratique des remèdes qui n'ont point encore reçu l'assentiment du tems et de l'expérience.. L'écorce de maronier, avec laquelle on a fait un grand nombre d'essais, n'agit point à petites doses; et quand on augmente les proportions de ce médicament, il produit le plus souvent des dégoûts, des nau-

de médicamens indigènes qui puissent le remplacer. Les substances végétales indigènes qu'on avoit abandonnées autrefois pour le kina, qu'on leur reconnut bien supérieur, ont donc été essayées de nouveau, mais elles se sont montrées encore dans une grande infériorité auprès de cette écorce exotique, pour

Arséniate de soude contre les fièvres intermitt.

---

sées, des digestions laborieuses, des pesanteurs d'estomac et d'autres accidens qui forcent de suspendre son usage.

Dans certains cas, il est vrai, il a paru favoriser la guérison de quelques fièvres intermittentes; mais elles étoient de nature bénigne, et auroient guéri par les seules forces de la nature.

Les observations que l'on a eu occasion de faire jusqu'ici sur les préparations arsenicales, paroissent prouver que ce médicament jouit d'une grande efficacité; et probablement il seroit déjà plus répandu dans la pratique, si le doute sage et réservé qui caractérise les vrais médecins, si la crainte qu'inspire une substance aussi active, n'en eussent jusqu'ici restreint l'emploi.

On doit donc regarder comme utiles les travaux des praticiens qui, en multipliant les faits, nous donnent ainsi les moyens d'éclaircir les doutes que l'on a, soit sur l'efficacité, soit sur le danger ou l'innocuité de cette substance.

C'est sous ce point de vue que l'on doit considérer les observations de M. Dupont des Landes, docteur-médecin de la faculté de Montpellier.

Arséniate de soude contre les fièvres intermitt.

tout ce qui a trait à la propriété fébrifuge. Depuis on paroit avoir porté une attention spéciale sur les substances minérales, et en dernier lieu on s'est particulièrement arrêté, pour les fièvres intermittentes, aux essais des préparations arsenicales, en qui des succès bien avérés dans d'autres maladies avec lesquelles elles soutiennent des analogies, plaçoient une propriété médicamenteuse bien décidée. Le résultat de ces essais semble avoir été favorable; plusieurs observations de l'efficacité des préparations arsenicales dans les fièvres intermittentes ont été consignées depuis peu dans le Journal général de médecine. D'un autre côté, il est des opposans à l'emploi des préparations arsenicales; la multiplicité des faits est sans doute le plus sûr moyen d'arriver à un résultat précis sur ce point, et sous ce rapport les cas suivans ne sont-ils pas propres à servir à la solution de cette importante question?

Le 6 mars 1808, M. Saint Girons, de Roquefort, âgé de 24 ans, fut attaqué d'un accès de fièvre intermittente, qui débuta par un froid vif à la région dorsale, et qui fut remplacé après une heure par une forte chaleur, à laquelle succéda une abondante sueur. Il y eut, à jours alternes, trois autres accès,

pendant lesquels je m'abstins de tout médicament, malgré que chaque fois le paroxisme fût plus long dans chacun de ses tems et qu'il avançât parce qu'il procédoit sans symptôme prédominant, que la fièvre ne paroissoit ni gastrique, ni inflammatoire, et qu'il y avoit de l'appétit dans l'intermission. Le cinquième accès ayant beaucoup avancé, ayant été plus long et beaucoup plus violent, surtout pour le froid, que les précédens, je pensai qu'il étoit urgent d'attaquer la fièvre, et j'arrêtai pour le lendemain sans plus de retard l'usage des fébrifuges. D'après ce que j'avois vu des grands effets de l'arséniate de soude, dans les fièvres intermittentes, de Pearson, par les fragmens du Voyage en Angleterre de M. Valentin, insérés dans le Journal de la Société de médecine de Paris (cahier d'avril 1805), je crus ne pouvoir faire usage d'un fébrifuge plus assuré. J'employai en conséquence l'eau d'arséniate de soude suivant la formule qu'en a donnée M. Valentin; elle avoit été préparée par M. Lauze, habile pharmacien de Bordeaux.

Arséniate de soude contre les fièvres intermitt.

Le 15 mars, prescription d'un gros d'eau d'arséniate de soude dans 6 onces d'eau de tilleul aromatisée avec l'eau de canelle spiritueuse; le médicament devoit être partagé

Arséniate de soude contre les fièvres intermitt.

en quatre portions égales à prendre à deux heures d'intervalle pour chaque prise : il fut employé comme je l'avois prescrit. Le malade fut assez bien dans la journée et n'éprouva aucune fatigue ; il ne ressentit ni coliques, ni crispations, ni agacemens nerveux dans aucune partie du corps.

Le 16, jour de l'accès, deux gros d'eau d'arséniate de soude dans six onces d'eau de tilleul aromatisée, à prendre comme la veille en quatre doses. L'accès parut le soir, mais il fut très-retardé et beaucoup plus modéré dans chacun de ses tems que les jours précédens, sur-tout pour le froid qui fut presque nul.

Le 17, nouvelle prescription de deux gros de l'eau d'arséniate de soude dans l'eau distillée et aromatisée, en quatre fois comme la veille. Le malade est bien toute la journée ; l'appétit s'est accru sensiblement.

Le 18, jour correspondant au précédent accès, continuation de l'eau d'arséniate de soude de la même manière que les jours précédens. Il n'y eut pas d'exacerbation sensible ; le bien-être du malade se prononce davantage.

Malgré que la guérison parût établie après la disparution des accès, pour mieux l'assurer je fis encore usage pendant quelques jours

de l'eau d'arséniate de soude. M. Saint-Girons n'en ressentit jamais d'incommodité; aucun paroxisme ne reparut, l'appétit et les forces se montrèrent sous peu dans l'état où ils étoient avant la maladie, et depuis M. Saint-Girons jouit de la meilleure santé. Pendant l'emploi de ce médicament, je n'en ai vu résulter aucun effet sensible, du côté des urines, des crachats, des sueurs, ou des évacuations alvines.

Arséniate de soude contre les fièvres intermitt.

J'ai une autre fois fait usage de l'eau d'arséniate de soude chez une fille de 22 ans, pour une fièvre gastrique intermittente du type tierce. Après l'administration du vomitif, qui fut donné le lendemain du troisième paroxisme, les accès menaçant de devenir subintrans, je donnai l'eau d'arséniate de soude comme dans le cas précédent. La première fois j'en fis prendre un gros, et l'accès fut retardé et diminué dans sa violence; le lendemain ayant porté la dose à deux gros, l'accès suivant fut encore moindre, et à la quatrième reprise du médicament, il n'y plus vestige de fièvre. Je ne pus remarquer chez cette fille aucun effet irritant de mon remède.

Dans une troisième circonstance, j'ai fait usage chez un cordonnier de l'eau d'arséniate de soude pour une fièvre intermittente double-

Arseniate de soude contre les fièvres intermitt.

tierce. Ayant d'abord diminué progressivement, les accès furent complettement dissipés après trois doses du médicament pris comme dans les cas précités; ces doses renfermoient chacune deux gros d'eau d'arséniate de soude.

Réflexions. Les faits que je viens d'exposer, réunis à ceux qui ont été précédemment publiés, ne placent-ils pas dans les préparations arsenicales une propriété fébrifuge bien prononcée? Malgré les témoignages que les faits semblables déjà connus fournissent en faveur des préparations arsenicales, il y a cependant des censeurs sévères de leur administration : mais lorsqu'on considère les moyens de ces adversaires pour détruire la propriété anti-fébrile que les faits placent dans ces préparations arsenicales, on est tout surpris qu'ils aient pu s'arrêter à des motifs d'opposition aussi frivoles. D'un côté, on nie que l'arséniate de soude médicamente dans certains cas où l'on a fait usage de cette, on dit valoir les accidens qu'on a vu survenir après son emploi. Je sans vouloir examiner ce que ces observations ont raisonnable d'après les effets du remède, dirai-je seulement à toutes ces doses chez l'homme et les animaux en santé, pour déterminer avec certitude les effets qu'il produira dans chaque maladie

Et d'abord, quant à la nullité d'action des préparations arsenicales dans certains cas où on les a employées, cette considération ne sauroit avoir de valeur contre les faits qui placent dans ces préparations une propriété fébrifuge bien prononcée; car des faits négatifs ne détruisent pas un fait positif. Ne sait-on pas d'ailleurs qu'un médicament ne réussit pas toujours dans les cas même les plus analogues? Le quinquina reste souvent sans succès contre les fièvres intermittentes. Et par rapport aux accidens décidés par les préparations arsenicales, même les plus douces, a-t-on bien déterminé si ces effets fâcheux, observés après leur emploi, étoient l'effet de l'augmentation de la maladie contre lesquelles elles sont restées impuissantes, ou s'ils dépendoient d'une lésion nouvelle dont ces préparations avoient frappé l'organisme?

Arséniate de soude contre les fièvres intermitt.

Les motifs d'exclusion des préparations arsenicales, tirés des effets que l'arsenic administré à fortes doses décide chez l'homme et les animaux en santé, n'ont pas plus de force; et d'abord ce n'est point l'arsénic pur qui est le plus souvent employé, malgré qu'on en ait quelquefois fait usage; mais bien ses diverses préparations, qui sont beaucoup plus douces. On sait combien le changement de

Arsenic de moins contre les fièvres intermitt.

composition des corps modifie leurs propriétés ; ensuite ne sait-on pas que le plus souvent les substances médicamenteuses ne produisent pas dans la maladie des effets semblables à ceux qu'elles décident dans l'état de santé? Les effets des médicamens, comme l'a très-bien remarqué Barthès, sont toujours relatifs à la situation actuelle du principe vital, et l'on sait combien la maladie dénature les facultés de chaque organe, combien elle change notre manière de sentir. Il y a beaucoup de substances qui sont nuisibles en santé et qui ne le sont pas en maladie, et réciproquement. Il devient superflu ici de présenter des exemples; il ne faut donc pas partir des effets que les médicamens produisent dans l'état de santé pour déterminer ceux qu'ils décident dans l'individu malade. Ainsi donc, outre que les faits dont l'autorité est décisive sur ce point, autorisent l'emploi des préparations arsenicales, n'est-il pas constant, d'après ce que je viens d'exposer, que les raisons théoriques qu'on a proposées pour leur exclusion n'ont aucune valeur pour la justifier?

Je me suis, je pense, suffisamment expliqué sur ce point : les succès ou les revers pratiques, à la suite de l'emploi des préparations arsenicales, sont ce seuls moyens qui nous

servir

servir pour leur rejet ou leur adoption; mais si l'on doit puiser dans la théorie des motifs d'adoption ou de rejet pour ces médicamens, ne trouverions-nous pas, dans la manière favorable dont agissent souvent sur l'homme malade les substances qui lui sont habituellement les plus malfaisantes, un motif d'adoption pour les préparations arsenicales? On sait que les substances végétales réputées *poisons* sont le plus souvent mortelles pour l'homme en santé, à une très-petite dose; cependant dans certaines maladies on les administre à assez fortes doses, et on en obtient des succès qu'on ne pourroit pas décider par tout autre médicament. Je remarque ici que ce qui fait que les poisons peuvent être employés dans les maladies, malgré l'opposition où ils paroissent être avec le principe vital, c'est qu'ils n'agissent pas en corrodant, en attaquant les tissus des organes; et à cet égard on doit peut-être établir que toutes les substances qui ne détruisent pas la structure organique peuvent devenir des médicamens héroïques, et que, pour leur voir décider des effets inattendus, il ne s'agit que de déterminer leur mode de préparation le plus convenable, et la quantité qu'on doit en administrer.

Arséniate de soude contre les fièvres intermitt.

Arséniate de soude contre les fièvres intermitt.

Les poisons usités en médecine paroissent agir en introduisant dans l'organisme un ordre de mouvement, une tendance complettement opposée à celle qui décide la maladie; ils agissent en introduisant, par l'opposition où nous avons dit qu'ils se trouvent avec le principe vital ; ils agissent en introduisant une réaction violente qui sert de moyen curatif contre l'affection vicieuse dominante. Mais puisque l'opposition des poisons avec le principe de vie est le fondement de leur efficacité, pourquoi les préparations arsenicales, dans l'action desquelles, comme nous l'avons remarqué, on doit écarter toute idée de corrosion, ne seroient-elles pas également employées pour décider des effets réactifs dont les suites sont si avantageuses, puisque leur opposition de nature avec le principe vital est aussi réelle que celle des poisons?

Pressés par les faits qui prouvent que les préparations arsenicales ont souvent produit de grands effets, et ne pouvant nier ces faits, les adversaires des préparations arsenicales disent que l'extrême danger attaché à la moindre méprise dans la fixation de leurs indications, dans la détermination de leurs doses, est un motif suffisant pour les exclure de la pratique médicale; mais n'en est-il pas de

même de toutes les substances usitées en médecine, de celles même les moins influentes, qui ne font du bien qu'autant qu'on les applique à propos, qu'autant que la dose convenable n'est pas dépassée, et qui deviennent malfaisantes, si elles sont employées dans des momens inopportuns? Et par rapport aux médicamens qui ne s'administrent qu'à très-petite dose, n'est-il pas bien connu, sur-tout pour les poisons dont j'ai parlé, que la moindre erreur sur les circonstances de leur administration et de leurs doses décide les catastrophes les plus funestes? Cependant on n'a pas proposé de les exclure; on les maintient comme une des ressources les plus puissantes de l'art. Qui est-ce qui détermine cette conduite? c'est que l'intérêt qu'a chaque individu d'éviter toute méprise lors de l'application de ce grand remède, est une garantie suffisante que chacun l'emploiera bien; et pour quelques erreurs qu'on calcule d'avance, parce qu'il y a par-tout des exceptions, mais qu'un peu plus de surveillance auroit pu prévenir, on ne pense pas devoir priver le plus grand nombre de moyens qui peuvent devenir la source de si grands biens.

Arséniate de soude contre les fièvres intermitt.

Quant aux effets généraux des préparations arsenicales, il en est un qui me paroît

Arséniate de soude contre les fièvres intermitt.

devoir être consigné ici, l'ayant observé dans les trois faits que j'ai rapportés. Dans chacun de ces cas, l'énergie du système circulatoire m'a paru singulièrement augmentée à la suite de l'usage de ces préparations ; le pouls, bien peu de tems après leur emploi, acquit sensiblement de la plénitude, de la force, de la dureté, en même-tems que la régularité se déclaroit, et que la fréquence diminuoit. J'ai dit plus haut que le principe du soulagement, après l'emploi des préparations arsenicales, consistoit dans la puissante réaction qu'elles décidoient dans tout l'organisme ; il me paroît que c'est de cette manière, en décidant une violente réaction, qu'agissent les médicamens qui ne sont pas assimilables, par opposition à ceux qui, s'assimilant aux diverses portions de l'organisme, agissent autant par un principe réparateur qu'ils portent dans les solides et les fluides, que par la réaction qu'ils provoquent.

Cette manière d'agir des préparations arsenicales nous éclaire sur les circonstances où elles peuvent être favorables ou contraires ; en effet, cette manière d'agir ne conduit-elle pas à établir que les préparations arsenicales seront favorables toutes les fois que l'organisme aura assez de force pour développer une puis-

sante réaction ; ne sont-elles pas ainsi favorables dans les fièvres intermittentes, parce que la foiblesse qui les constitue n'est jamais poussée très-loin ? Ces préparations ne seront-elles pas par cela même nuisibles dans tous les cas où la foiblesse poussée très-loin détruit toute force de réaction ; et n'est-il pas évident qu'elles ne pourront y trouver place qu'autant que des moyens d'un autre ordre auront remonté l'énergie vitale ?

Arséniate de soude contre les fièvres intermitt.

Les corollaires suivans paroissent déduits des faits et des réflexions que je viens de présenter :

1°. Ne peut-on pas dire que, par suite des modifications différentes que revêtent les forces vitales dans les maladies, comparativement à l'état où elles sont dans la santé, il arrive souvent que les substances qui offensent le plus dans la santé ne lui sont pas nuisibles dans la maladie ?

2°. N'est-il pas très-probable que toutes les substances réputées poisons, qui ne corrodent pas les organes, peuvent devenir des remèdes héroïques sous un mode particulier d'administration ? L'analogie de leur action sur nos organes avec celle des poisons employés en médecine n'établit-elle pas cette probabilité ?

Arséniate de soude contre les fièvres intermitt.

3°. Ne faut-il pas admettre que les préparations arsenicales, comme les autres poisons employés en médecine, n'opèrent d'heureux effets dans les maladies que par leur opposition avec le principe vital, lorsque cette opposition le conduit à une forte réaction?

4°. D'après ce mode d'agir des poisons et des préparations arsenicales, comme principe de réaction, ne doit-on pas établir pour règle générale de leur emploi, qu'elles pourront trouver place lorsque dans une maladie il reste un fonds de force suffisant pour décider la réaction, et qu'elles seront nuisibles dans tous les cas où la gravité des lésions détruit la force de réaction; et cette règle ne s'applique-t-elle pas à toutes les substances analogues aux préparations arsenicales qu'on voudroit essayer encore?

Consultation pour Son Excellence Monseigneur LE COMTE F. P.

Faite le 10 novembre 1808,

Entre MM. CORVISART, PORTAL, JEAN ROY, BOURDOIS DE LAMOTTE *et* DOUBLE.

Consultat. pour un cas rare.

Les consultations sont une partie très-importante de l'exercice de l'art de guérir autant par les difficultés qu'elles présentent en

général aux médecins, que par les avantages qui résultent pour la science et pour les malades de la réunion de plusieurs avis éclairés et dirigés les uns par les autres : presque toujours d'ailleurs elles portent sur des cas épineux, et dont la connoissance ne peut que servir plus ou moins aux progrès de la médecine. Consultat. pour un cas rare.

Guidés par ces divers motifs, nous nous sommes décidés à publier la consultation suivante, et nous aurons le soin d'en insérer ainsi d'autres dans ce journal, à mesure que l'occasion s'en présentera. Par ce moyen, nous aurons peut-être contribué à rendre plus complets et plus susceptibles d'éclairer les avis des consultans, les mémoires à consulter qui nous sont adressés de la province.

M. le Comte, âgé de 32 ans, né de parens robustes, et doué lui-même d'une constitution vraiment athlétique, a presque toujours joui de la santé la plus parfaite : il n'a eu dans le cours de sa vie d'autres maladies que deux ou trois attaques de fièvres intermittentes et à plusieurs reprises des affections syphilitiques diverses, résultats de la vie de garçon qu'il a toujours menée, et toutes assez légèrement traitées.

Arrivé à Paris, il y a environ cinq mois,

Consultat. pour un cas rare.

M. le comte s'est livré avec les plus grands excès à tous les plaisirs que laissent goûter dans la capitale une grande fortune, une santé jusques-là à toute épreuve et l'isolement de sa famille. Il n'a pas tardé à être victime de ses excès, et après environ un mois de séjour à Paris il a eu une affection gonorrhoïque pour laquelle il a pris inconsidérément et à trop fortes doses des remèdes irritans, des préparations mercurielles salines et des injections astringentes.

En même tems que M. le comte suivoit ce traitement, il n'observoit aucun régime ; et sa manière de vivre étoit aussi excitante qu'elle a coutume de l'être dans l'état de la santé la plus parfaite.

Il est résulté de cette conduite une irritation de tout le système et plus particulièrement du système des voies digestives : irritation qui s'est bientôt manifestée par des nausées et par des soulèvemens d'estomac. Prenant ces symptômes pour des signes d'embarras gastrique, on administra à M. le comte trois grains d'émétique qui produisirent pendant deux fois vingt-quatre heures des nausées continuelles, des efforts de vomissement très-considérables, avec des mouvemens cor-

vulsifs violens, d'abord de l'estomac et puis de toute la machine.

Consultat. pour un cas rare.

Ce fut à cette époque, vers le 20 septembre, qu'on réclama les soins de M. Double. Celui-ci chercha d'abord, après avoir reconnu la maladie et ses causes, à calmer l'irritation générale par les antispasmodiques délayans et narcotiques ; mais le malade ne pouvoit rien prendre, et la plus petite quantité de liquides quelconques renouveloit avec plus d'intensité l'état spasmodique de l'estomac et ses suites ; on mit alors en usage les bains, et les lavemens avec la décoction de pavot et le camphre. Ces moyens qui diminuèrent momentanément les accidens, furent cependant insuffisans pour les détruire entièrement. Il survint une fièvre nerveuse irrégulière avec délire, elle manifesta même quelques symptômes de malignité ; on vit aussi la langue, les lèvres et les gencives se couvrir d'un enduit fuligineux, soit que ce fût l'effet de la phlogose interne, soit qu'il y eût réellement complication de putridité.

Alors le malade supportoit quelques boissons, pourvu qu'elles ne fussent ni fades ni sucrées. On donna alternativement l'infusion de fleurs de tilleul et de feuilles d'oranger et celle de mélisse citronée, une potion dont

Consultat. pour un cas rare.

les principaux ingrédiens étoient le sirop de karabé, l'esprit de mindererus et la décoction de serpentaire de Virginie, enfin des pilules de musc alternées dans le jour avec des pillules de camphre. Quelques symptômes de turgescence sanguine vers la poitrine et l'existence des hémorroïdes provoquèrent l'application de douze sangsuës à l'anus. Ces moyens firent cesser le délire, la fièvre nerveuse et tous les symptômes qui en avoient été la suite; ils détruisirent aussi les nausées et les efforts de vomissement, dont l'intensité étoit telle qu'ils fatiguoient considérablement la poitrine du malade. M. le comte entra à cette époque dans une sorte de convalescence.

Mais, au milieu de ce calme, il se déclara une toux avec des crachats sanguinolens qui augmenta tous les jours tant en force qu'en fréquence, et qui à des époques plus ou moins éloignées renouveloit les efforts de vomissement et les contractions violentes de l'estomac; le pouls devint fréquent et fébrile par intervalles et sans aucune douleur ni dans la poitrine, ni dans l'abdomen, ni dans la vessie; il se déclara une affection générale de la membrane muqueuse, laquelle sécréta une grande quantité de mucosités membraniformes qui sortoient également par les crachats, par les

elles et par les urines. Ces matières membraniformes étoient en tout semblables à celles que rendent les enfans attaqués du croup ; et si ce genre d'évacuations étoit si considérable que l'on conçoit à peine comment elle a pu être fournie par le système des membranes muqueuses.

Consid. rat. pour un cas rare.

Il faut remarquer que, lorsque ces concrétions étoient considérables par les urines, celles de l'expectoration diminuoient beaucoup. Ces concrétions en sortant par le canal de l'urêtre, donnoient lieu à des douleurs d'autant plus vives, qu'elles étoient elles-mêmes plus étendues et plus volumineuses ; et malgré qu'elles eussent un volume et une consistance assez considérables, elles se dissolvoient en très-grande partie par leur séjour dans les urines évacuées.

A cette époque on adjoignit à M. Double les lumières et l'expérience de M. Portal, et ces deux médecins virent ensemble le malade.

La sécrétion de matières muqueuses étoit très-considérable, bientôt elle diminua du côté des selles et des urines pour augmenter au contraire du côté de l'expectoration ; cette excrétion prit même un caractère plus grave : les crachats devinrent puriformes, sinon purulens ; la toux fut très-forte et très-fréquente ;

Consultat. pour un cas re.

il y avoit régulièrement tous les jours, ver le soir, une exacerbation fébrile et des sueu nocturnes générales et assez abondantes. L sommeil étoit très-léger et de courte durée le malade ne pouvoit se coucher que sur l côté gauche, qu'il étoit même obligé d'appuyer contre un coussin ; une inspiration forte lui étoit légèrement douloureuse, et cependant la percussion de la poitrine ne donnoit aucun indice de lésion de la poitrine.

Prenant en considération, d'un côté l'affection générale du système des membranes muqueuses, de l'autre le transport, en quelque sorte, de la matière morbifique sur la poitrine, on établit comme indications urgentes, 1°. de détourner l'orage dont étoient menacés les organes de la respiration ; 2°. de remédier à la lésion générale de la membrane muqueuse. Le malade ne put point supporter les bains, ils augmentoient l'oppression et la toux ; on y renonça donc. On fit appliquer des sangsues à l'anus ; et l'on plaça ensuite un très-large vésicatoire sur la poitrine ; on mit le malade à l'usage des Eaux-Bonnes ; il prit successivement pour boisson le petit lait, la décoction de guimauve, celle de chiendent et de réglisse ; la dernière seule fut supportée par l'estomac.

Consultat. pour un cas rare.

Pendant ce traitement, il est survenu une douleur rhumatismale très-forte sur toute l'épaule droite, qui a duré six à sept jours, qui a paru diminuer la toux et l'expectoration, et qui a donné lieu à une tuméfaction à l'endroit de l'articulation de la clavicule avec le sternum. Cette douleur rhumatismale à laquelle le malade avoit été antérieurement sujet, jointe à la dessication du vésicatoire de la poitrine, a engagé à porter ce vésicatoire au bras où il provoqua continuellement une abondante suppuration.

En même tems, on remplaça les Eaux-Bonnes par le lait d'ânesse pris le matin seulement; et la tisane, par la teinture aqueuse de quinquina alternée avec la décoction de licken d'Islande.

Par l'analogie de cette affection générale de la membrane muqueuse avec la lésion qui a lieu d'une portion de cette membrane dans les blenorrhagies, nous fûmes aussi amenés à l'emploi du baume de Copahu, l'expérience ayant d'ailleurs confirmé l'efficacité des balsamiques contre ce genre de maladies.

L'ensemble de ces moyens a été suivi d'une amélioration bien marquée quoique lente. On a observé à cette époque une influence de l'état de l'atmosphère bien plus marquée qu'elle ne l'est ordinairement même sur ces

Consultat. pour un cas rare.

maladies : dans les jours humides et pluvieux et même dans les momens où l'atmosphère prend ces caractères, M. le comte éprouve une exacerbation fébrile qui fait augmenter et la toux et les crachats. Cependant l'amélioration va toujours croissant, il s'est déclaré des hémorragies nasales, d'abord rares et peu considérables, ensuite très-abondantes et assez fréquentes ; les crachats sont moins abondans et de meilleure nature ; la toux a lieu plus rarement et avec moins d'intensité ; les urines sont moins chargées de ces matières muqueuses ; l'exacerbation quotidienne est peu considérable, nulle même dans certains jours ; le malade se couche presque sur le dos ; enfin, malgré les sueurs et les hémorragies nasales, les forces augmentent plutôt que de diminuer, les fonctions digestives sont dans un bon état.

D'après cet exposé mûrement réfléchi, et après avoir attentivement interrogé et examiné le malade, MM. Corvisart, Jean-Roy et Bourdois de Lamotte, réunis en consultation avec MM. Portal et Double, estiment que la maladie de M. le comte est une affection générale de la membrane muqueuse, avec lésion plus considérable de la portion de cette membrane qui tapisse la trachée-artère et les bronches, sans que probablement cette lé-

tion ait encore intéressé d'une manière grave la substance même de l'organe pulmonaire. Consultat. pour un cas rare.

C'est après avoir médité attentivement sur tous les phénomènes qui ont précédé, accompagné et suivi cette maladie, que messieurs les consultans se sont décidés à juger qu'il ne falloit probablement point la considérer comme une phthisie confirmée, malgré que les crachats d'abord muqueux, puis sanguinolens et enfin puriformes, joints aux sueurs nocturnes, à la fièvre lente, à l'amaigrissement extrême, etc., fussent bien faits pour les induire en erreur.

Les crachats qui ont lieu peuvent être fournis exclusivement par la membrane muqueuse, et le sang dont ils sont mêlés quelquefois, est tantôt, mais le plus souvent fourni par l'hémorragie nasale, tantôt par l'érosion ou la déchirure de quelque ramification des vaisseaux de la trachée ou des bronches.

MM. les consultans trouvent la cause de cette maladie dans l'irritation qui a dû être la suite de la vie agitée que M. le comte a menée à Paris, du traitement inconsidéré auquel il a été primitivement assujetti, et du peu de précautions qui ont été a apportées dans la direction de ce traitement.

La nature même des causes de cette affec-

Consultat. pour un cas rare.

tion, la rapidité avec laquelle elle s'est manifestée, le peu de rapport qu'elle a avec la constitution du sujet, l'amélioration qui survient depuis quelques jours, sont autant de circonstances qui engagent MM. les consultans à porter sur cette maladie, très-grave par elle-même, un pronostic moins fâcheux, et à espérer que la nature aidée des secours de l'art pourra en triompher.

Pour arriver à cet heureux résultat, il suffira de favoriser les salutaires efforts de la nature et de soutenir les forces du malade, sans cependant trop hâter leur retour. Les hémorragies nasales sont une évacuation d'autant plus salutaire qu'elle n'est point provoquée. Si cependant cette évacuation venoit à manquer, il faudroit y suppléer par des applications de sangsues dont le nombre et la place seroient déterminés par les circonstances.

On suspendra les pillules balsamiques; elles ont produit à présent tout l'effet qu'on en attendoit.

On augmentera graduellement les doses du lait, et on diminuera en proportion les autres alimens; on essayera peu-à-peu de le mêler aux boissons ordinaires, ou bien on le fera prendre pur dans la journée.

La teinture aqueuse de quinquina et la décoction

décoction de liken seront continuées; on continuera aussi la pilule de cynoglosse, que l'on remplaceroit par une autre préparation opiatique, et par exemple par l'extrait gommeux d'opium, si elle cessoit de produire le bien qui en est le résultat.

Consultat. pour un cas rare.

La nature de la maladie de M. le comte, les causes qui l'ont déterminée, et l'influence qu'exerce sur son état l'air humide, pluvieux et froid, engagent MM. les consultans à insister sur un voyage et le séjour dans le midi pendant l'hiver; voyage qui devra être poussé, dans la belle saison, jusques à Barrèges, où M. le comte fera usage des eaux du pays.

Dans toutes les circonstances et pendant long-tems, M. le comte sera exposé à des rechûtes plus ou moins fortes: pour les éviter il faudra qu'il suive rigoureusement et pendant long-tems le régime propre à l'en garantir; ce régime lui sera dicté par ses médecins ordinaires.

Tel fut le résultat de la consultation; elle eut pour le malade tous les avantages qui avoient été prévus. En continuant les mêmes moyens, et à l'aide de légères modifications nécessitées par quelques accidens imprévus, M. le comte s'est rétabli, quoique lentement, mais au point de ne pas vouloir se décider à

Consultat. pour un cas rare.

quitter pendant l'hiver le séjour de Paris, auquel il tient beaucoup.

M. le comte a eu, à deux reprises différentes, deux légères attaques de fièvre catarrhale avec des douleurs rhumatismales et syphilitiques, qui ne l'ont presque pas quitté pendant l'hiver ; il s'y est également joint quelques douleurs ostéocopes très-opiniâtres, et pour lesquelles M. le comte est parti dans ce moment pour aller aux eaux de Barrèges. A l'existence près du vice syphilitique, M. le comte jouissoit d'une assez bonne santé ; malgré cependant que l'état général des forces et les accidens qui s'étoient déclarés pendant le traitement qui avoit eu lieu dès le principe, ne permissent point d'attaquer encore par le spécifique la cause morbifique sur l'existence et la nature de laquelle il ne restoit aucun doute.

En terminant cette consultation, nous ne pouvons pas nous empêcher de remarquer que l'histoire de cette maladie est extrêmement curieuse par sa nature autant que par ses heureux résultats. Les nombreux points de contact que cette maladie a présentés avec les phthisies avec lesquelles il étoit si aisé de la confondre, la quantité des concrétions membraniformes sécrétées par toutes les voies d'excrétions de la membrane muqueuse, et

les heureuses indications thérapeutiques auxquelles on a été amené par voie d'analogie et d'expérience, nous semblent donner à cette observation un intérêt que l'on rencontre rarement dans les cas isolés.

Histoire de la constitution médicale du deuxième trimestre de 1809, *observée à Paris ; par* F. J. Double.

Per anni tempestates, quandò, eodem die, modò calor, modò frigus fit, autumnales morbos expectare oportet.
Hipp. Aphor. 4, s. 3.

Constitut. du 2e trim. de 1809.

Jamais on n'a vu se vérifier d'une manière plus évidente cette sentence du père de la médecine, qui nous sert d'épigraphe, et dans laquelle Hippocrate annonce comme un résultat d'observations que pendant les saisons très-variables de l'année, lorsque dans le même jour il fait tantôt chaud, tantôt froid, il faut s'attendre à voir régner les maladies automnales. Or, par maladies automnales, Hippocrate entend toutes celles qui proviennent de l'atonie générale de l'économie, et de l'atonie spéciale des organes digestifs, et du système lymphatique : atonies produites par

Constitut. du 2e. trim. de 1809.

les alternatives très-variables de chaud et de froid humide, qui constituent la saison de l'automne.

On peut trouver jusqu'à un certain point le commentaire de cet aphorisme d'Hippocrate dans les quatre vers suivans :

Sæpè sub autumnum, cum formosissimus annus,
Plenaque purpureo subrubet uva mero,
Cum modò frigoribus premimur, modò solvimur æstu,
Aère non certo corpora languor habet.
Ovid. Art. amand. 315.

Mais on en trouvera sur-tout la confirmation dans l'histoire du trimestre qui va nous occuper.

Avril. Il est d'abord remarquable que, dans aucun des mois du trimestre précédent, la constitution de l'air n'avoit été aussi fortement hiémale que durant le mois d'avril, pendant lequel nous avons eu des gelées très-fortes et très fréquentes ; il a tombé de la neige à deux reprises différentes. Nous avons noté aussi des pluies plus fréquentes qu'abondantes, et qui venoient interrompre le cours des gelées ; souvent même il survenoit des éclaircis plus ou moins durables ; alors le soleil réchauffoit considérablement l'atmosphère, et il faisoit assez chaud ; ce qui contrastoit désagréablement avec le froid vif

qu'il avoit fait la veille ou bien le jour même; le vent souffloit alternativement du nord au nord-ouest, et du sud-est au sud ouest. Constitut. duze trim. de 1809.

Mai. La constitution de l'air du mois précédent s'est prolongée jusques au 6 de ce mois; il pleuvoit assez fréquemment et en abondance, le vent souffloit du nord-ouest, et l'air étoit assez froid pour exiger que l'on conservât encore du feu dans les appartemens. Cet état de l'air a changé subitement, et de la manière la plus prononcée, du 7 au 8; le vent a soufflé du nord-est, les pluies ont entièrement cessé, le ciel s'est éclairci, et nous avons eu tout-à coup, dès ce même jour, des chaleurs excessives. Il en est résulté une sécheresse extrême, et qui a été aussi nuisible à la végétation qu'aux êtres animés. A l'époque de ce changement si soudain, il y a eu un phénomène bien remarquable et qui a eu sur la production des maladies une influence trop marquée. Tous les médecins observateurs ont été frappés de la différence de température qui régnoit dans les appartemens et au-dehors: l'air étoit dans les rues extrêmement chaud, pendant qu'il conservoit dans les appartemens la température hiémale, augmentée encore par la cessation subite du feu; et comme en raison de la chaleur du dehors on

Constitut. du 2e. trim. de 1809.

recherchoit le frais, on n'ouvroit point les croisées des maisons, et l'on favorisoit ainsi la différence de température dont nous rendons compte; aussi étions-nous tous très-empressés de recommander qu'on ouvrît souvent les fenêtres pour éviter et prévenir les mauvaises influences de cette variété de température d'un lieu à un autre.

Dès le 18, deux ou trois orages formés sur Paris, et d'autres ayant eu lieu plus ou moins loin de la capitale, sans diminuer beaucoup la sécheresse, ont du moins suspendu momentanément les grandes chaleurs; alors les matinées et les soirées étoient très-fraiches, ou même froides, et nous avons vu recommencer les variations de température qui constituent le caractère dominant de tout le trimestre.

La fin du mois de mai (le 29), ainsi que l'a noté M. Menuret, a été remarquable par un ouragan extrêmement fort, qui s'est déchaîné avec une terrible impétuosité sur la partie sud-est de la ville et des environs, notamment depuis la Salpêtrière jusqu'au faubourg St.-Antoine; les arbres; les édifices; les voitures, quoique lourdement chargées; les bateaux sur la rivière en ont éprouvé des secousses et des ébranlemens inconcevables,

si l'on ne savoit jusqu'à quel point la vitesse peut ajouter à la force. Constitut. du 2e trim. de 1809.

Juin. Une excessive variabilité dans les qualités physiques de la constitution de l'air a encore caractérisé l'ensemble du mois de juin ; cette variabilité y a été même plus marquée. Non seulement les jours qui se suivoient ne se ressembloient pas ; non seulement nous avons vu le tems passer d'un jour à l'autre du chaud au froid, du sec à l'humide, du beau au couvert, *et vice versâ*; mais nous avons encore noté tous ces changemens divers dans le même jour. Il est arrivé très-fréquemment que, les matinées et les soirées étant très-fraiches, il faisoit chaud dans le jour, sans compter que dans le milieu de la journée il arrivoit souvent que, l'air passant tout-a-coup du couvert à l'éclairci, et le soleil paroissant sur l'horison, l'air, de très-frais qu'il étoit, devenoit subitement chaud et comme orageux.

Durant tout le mois, les variations du vent ont été entre le nord-est ou nord-ouest, et le sud-est ou sud-ouest.

Cet état de la constitution de l'air, dont le caractère s'est maintenu d'une manière à-peu-près constante pendant tout le trimestre, a eu les suites et les effets prévus dans la sentence du père de la médecine et rapportée plus haut,

Caractères des maladies.

Les affections générales de la membrane muqueuse, les maladies gastriques, les inflammations aiguës et chroniques, moins fréquentes que les autres, et qui se propagent rarement même aux muscles. Il n'est point dans l'ordre naturel des maladies régnantes que les crises soient aussi nombreuses et aussi opiniâtres, nous ne dirons pas dans cette saison, mais à cette époque de l'année. Nous avons vu en même-temps un état de stagnation et d'affaiblissement singulièrement chez tous les malades : c'est à cet état qu'il faut rapporter la marche lente et souvent irrégulière des accidents.

Les fièvres catarrhales qui ont continué à régner, se sont généralement terminées par des hémorragies nasales ou d'autres parties ; mais elles n'ont jamais été aussi fréquentes, et n'ont point présenté l'affluence qu'on avait vue dans les deux années précédentes, ce qui a rendu moins remarquable la diminution des maladies régnantes par hémorragies, qui, sans être très-communes, n'ont cependant pas laissé que de se montrer en assez grand nombre.

Nous avons vu aussi dans le courant de l'hiver quelques fièvres intermittentes, presque toujours très-graves et sou-

nt mortelles : compliquées ordinairement affection gastrique bilieuse et d'ataxie ou malignité, elles ont offert un caractère inlieux. On a dû, dans quelques cas, soupnner la terminaison par le sphacèle ou la ngrène; la mort arrivoit alors, au moment à la maladie venoit d'éprouver une rémison en apparence favorable. Ces accidens nt été heureusement prévus ou dissipés par usage de la teinture aqueuse ou de la décocon de quinquina acidulée avec la teinture itriolique de Minzicht, par la teinture de caelle, moyens indiqués à-la-fois et par l'exême atonie et par l'élément catarrhal qui rédominoient d'une manière bien manifeste.

Constitut. du 2.e trim. de 1809.

Les affections catarrhales de la poitrine; les hthisies sur-tout, suivant une marche bien lus rapidement funeste qu'à l'ordinaire; les panchemens de sérosité dans diverses cavités, l'hydrothorax entre autres; les paralyies partielles et générales; les rougeoles et utres éruptions, quelques gales spontanées ont venues grossir le tableau des maladies égnantes pendant ce trimestre, et souvent jouter au nombre des fâcheuses terminaisons le ces mêmes maladies.

J'ai recueilli l'observation d'un fait assez emarquable. Un homme âgé de 84 ans, na-

Constitut. du 2e. trim. de 1809.

turaliste recommandable, sur-tout comm collecteur, étoit sujet depuis long-temps à légères attaques d'asthme; il en eut une pl forte qu'à l'ordinaire, et qui se termina p un hydrotorax avec œdématie des extrémités inférieures et supérieures, et puis de to le corps; la toux, l'étouffement, l'oppressio et tous les accidens étoient portés au plus hau point, et cependant la maladie s'est heureusement terminée à la suite de l'usage du vi scillitique mêlé au vin blanc et aux eaux d Seltz, de l'éther sur lequel on avoit fait macérer de la digitale pourprée, des fumigations fréquemment répétées d'éther dans lequel on avoit fait dissoudre du baume du Pérou en grande quantité, et de l'usage long-temps continué des sucs d'érisimum, de lierre terrestre et de cresson. M. Hallé a vu le malade une fois en consultation, et il avoit comme moi désespéré de sa guérison. Ce fait, réuni à quelques autres moins frappans que celui-ci, nous porte à conclure que chez les vieillards les épanchemens de sérosités dépendent souvent exclusivement d'une atonie générale de l'économie et d'une atonie spéciale du système des vaisseaux absorbans, et qu'alors les toniques bien administrés et long-tems continués peuvent être suivis d'heureux résultats, lorsque

forces vitales sont encore aptes à fournir e réaction suffisante. Dans la convalescence us avons donné à assez grandes doses l'é- ir de Garus.

Constitut. du 2e. trim. de 1809.

Contre la prompte dégénération des affec- ns catarrhales en phthisies, dégénérations nt la fréquence et la rapidité ont frappé us les praticiens, nous avons employé d'a- rd et avec succès de légères doses d'ipéca- anha, 10, 12 à 15 grains répétés pendant usieurs jours consécutifs; il en résultoit une gère excitation générale et une excitation éciale des organes de la respiration. Ce oyen combattoit d'ailleurs efficacement les mplications gastriques qui se joignoient resque toujours à cet état morbifique. Nous isions ensuite suivre l'ipécacuanha de l'usage es toniques amers, du lichen d'Islande, e la gentiane, du quinquina même pres- ue toujours en teinture aqueuse; et à ces oyens nous ajoutions comme alimens l'usage lu lait récemment trait et les fraises forte- nent sucrées, assaisonnées d'ailleurs de bon in. Enfin le malade respiroit à l'aide d'un acon tubulé, ou plutôt il aspiroit comme 'une pipe la vapeur de l'éther dans lequel ous avions fait dissoudre le baume du Pérou fortes doses. Ce moyen, que nous avons

Constitut. du 2e. trim. de 1809.

plusieurs fois employé, nous a bien r
dans un grand nombre d'affections catarr
avec atonie des organes de la respiratio
pent en déterminer les indications par
logie des indications des balsamiques e
néral contre les lésions de cette meml
muqueuse des parties génitales, dans l
norrhées.

La constitution des maladies de ce trim
a été remarquable par la grande quantité
fections rhumatismales, souvent très-ai
très-graves et très opiniâtres, qui se sont
tes à la pratique. Les sudorifiques que
tant vantés contre ces maladies ont con
tement échoué, et il est remarquable que
aucune circonstance ces moyens ne nou
offert une grande efficacité dans ce pa
semble que le climat du midi rende leurs
plus salutaires; et cela se conçoit aisér
sans compter que là ces maladies sont
moins fortes et moins opiniâtres.

Les méthodes thérapeutiques qui nou
le plus généralement réussi, abstraction
des complications accidentelles, se comp
de l'usage des émétiques, du tartrite an
nié de potasse sur-tout, des frictions sèch
flanelle sur la peau, des frictions avec l
acétique, mais principalement de l'usag

x artificielles de Barrèges, prises soit en
is, soit en boisson.

Constitut. du 2e trim. de 1809.

elativement aux eaux artificielles de Bar-
es, nous remarquerons que leur usage
onte très-haut, et que depuis long-temps
himie avoit cherché à en reconnoître la
iposition pour chercher à les imiter. Bor-
, qui n'a pas pu s'empêcher d'apporter à
amen de cette question des préjugés qui
nent tous au tems où il écrivoit, a cher-
à jeter de la défaveur sur les résultats d'a-
yses des eaux minérales et sur les eaux
ficielles que proposoient déjà de compo-
à cette époque trois hommes également
ectables, quoiqu'ayant chacun un mérite
érent, Rouelle, Venel et Bayen; mais il
i résulte pas moins que déjà dans ce tems
connoissoit d'une manière assez exacte la
nposition des eaux de Barrèges; il n'en
it pas de même des eaux gazeuses, et la
ion en est facile à sentir.

Ces eaux de Barrèges étoient donc recon-
is pour hépatiques ou sulfureuses, c'est-à-
e contenant du sulfure hydrogéné de soude
it l'odeur particulière les caractérise suffi-
nment.

La nature de ces eaux embarrassa pendant
g-tems les chimistes; quoique souvent elles

gène sulfuré.

Les eaux minérales sulfureuses sont espèces, les unes ne sont que charg[ées] d'hydrogène sulfuré non combiné. Les au[tres] tiennent cette substance à l'état de [sul]fure soit calcaire à l'aide de la chaux [ou] substance alcaline; ces eaux se [trou]vent en outre les minérales, les [plus] etc. C'est dans cette dernière class[e] qu'on trouve les eaux de Barèges, dans la[quelle] aussi que dans presque toutes autres, l'[hydro]gène sulfuré est uni avec deux [corps] gaux, certaines substances végétales [ani]males; mais on n'admet dans la [com]position des substances qui donnent [aux] eaux sulfureuses que propriété [qu']elles ont constamment.

Depuis le premier moment où [l'on] mence à employer les eaux de

onate de soude quatre onces; muriate de ude une once dissous dans une pinte d'eau istillée que l'on jetoit ensuite dans la quanté d'eau nécessaire pour un bain. Depuis ce ms, presque tous les auteurs de matière édicale et de chimie pharmaceutique ont ublié diverses recettes pour la composition e ces eaux; recettes qui, quoique variant n peu pour les doses, se rapprochoient d'ailurs tout-à-fait quant aux élémens. Tout écemment encore MM. Boulay et Planche ui, par suite de circonstances particulières, nt été conduits à examiner avec tout le soin t toute l'exactitude dont ils sont susceptibles a nature et la composition des eaux de Barèges, en ont donné la formule suivante:

Constitut. du 2e. trim. de 1809.

Prenez sulfure hydrogéné de soude concentré à 25 dég. du pèse-acide de Baumé. . . 10 onces (1).
Solution salino-gélatineuse . . . 4 onces.
Mêlez à l'eau d'un bain au moment d'en faire usage.

Voici comment est composée cette solution saline gélatineuse:

Prenez sulfate de soude, 4 gros; muriate de soude, 4 gros; carbonate de soude, une once; gélatine animale, une once; pétrole rectifiée, 20 grains; eau distillée, une livre.

(1) Ce qui équivaut à environ deux onces et demie de sulfure de soude.

Constitut. du ..e trim de ..o..y.

Cette formule dans laquelle, d'après mo expérience particulière, les élémens consti tutifs des eaux de Barrèges entrent, pour l plupart des cas, en trop petite quantité, d'ailleurs l'inconvénient d'être d'une assez difficile préparation, sur-tout dans les phar macies de province; elle a aussi l'inconvé nient de n'être pas aisément maniable pa les médecins. Comme chacun a, pour ainsi dire, donné sa recette, je vais communiquer celle que j'ai toujours employée; elle se trouve à la portée de tout le monde; elle ne contient point de gélatine animale, parce que, avec des chimistes du premier mérite, j'ai toujours pensé que la gélatine animale n'étoit qu'acci dentelle dans les eaux de Barrèges; elle offre toutes les facilités possibles pour varier suivant les indications les divers élémens constitutifs, et l'on ne fait en cela qu'imiter la nature, qui produit diverses sources et de différente activité, ainsi que nous l'ont appris les medecins et les voyageurs naturalistes et chimistes qui ont fait l'analyse de ces eaux.

Prenez Sulfure de soude (qui devient hydrogéné par sa dissolution dans l'eau) . . trois onces.
Carbonate de soude . . . . . deux onces.
Muriate et sulfate de soude, de chaque . . . . . demi-once.
Pétrole rectifiée (triturée avec le carbonate

carbonate de soude) . . . . . dix grains.
Faites dissoudre dans une pinte d'eau distillée et filtrez.

Constitut. du 2e. trim. de 18. 9.

Je pense qu'il faut bien se garder d'ajouter aucune liqueur acide à ces sortes de bains dans l'intention d'augmenter le dégagement du gaz hydrogène sulfuré; d'abord parce que ce n'est pas dans les parties de ce gaz dégagées dans l'atmosphère que résident les vertus de ces eaux, et ensuite parce qu'il ne seroit pas sans inconvénient de respirer pendant long-temps un air qui seroit fortement imprégné de gaz hydrogène sulfuré.

Le trimestre qui nous occupe a été particulièrement remarquable par un grand nombre de coliques très-vives qui, dans plusieurs cas, se sont montrées comme les prodromes de quelques accès de fièvres intermittentes. Ces coliques, presque toujours revêtues d'ailleurs de tous les caractères des coliques rhumatismales, offroient souvent, sans aucun symptôme de fièvre, la marche du type intermittent ordinairement tierce. Les douleurs de ces coliques, comme toutes les autres douleurs rhumatismales qui ont régné, étoient poussées quelquefois à un tel point d'irritation, qu'on étoit obligé de recourir à des applications locales de sangsues et même de

Constitut. du 2e. trim. de 18 9.

les réitérer. On a pu, avec beaucoup de raison, comparer ces coliques a la colique de Madrid, sur laquelle les circonstances ont fixé pour un moment l'attention des médecins français. J'ai vu pendant ce trimestre plusieurs coliques, une, entr'autres, chez M. le comte Zanouski, dont l'intensité et l'opiniâtreté se rapprochoient beaucoup des descriptions qu'on nous a données de la colique de Madrid.

Le rapprochement de ces deux maladies, dont l'analogie prouve la justesse, indique assez qu'on a eu tort d'attribuer les coliques de Madrid à de prétendues portions de cuivre qui, par l'effet de la négligence et de la malpropreté des Espagnols, et par la suite du grand usage qu'ils font de ce métal, se trouveroient dans leurs eaux et dans les diverses préparations de leur cuisine.

Examinons avec quelques détails cette question, sur laquelle le docteur Thyery, médecin d'une des anciennes ambassades françaises en Espagne, a répandu le plus grand jour (1). On peut d'autant plus s'en rapporter à lui,

(1) Observations de physique et de médecine faites en différens lieux de l'Espagne, 2 vol. in-8°. Paris, 1791.

que déjà, en 1749, il avoit soutenu une thèse sur cette question, résolue par l'affirmative : *An ab omni re cibariâ vasa œrea procul obliganda ?* Constitut. du 2e. trim. de 1809.

Remarquons d'abord que le cuivre n'offre pas d'une manière absolue tous les dangers dont on a voulu l'environner ; les ouvriers qui, par le genre de leurs travaux, ne manient que ce métal, en éprouvent peu d'accidens ; et ces accidens, qui sont d'ailleurs très-lents, deviennent au contraire très-graves et très-prompts pour les ouvriers qui travaillent le cuivre allié au plomb, à l'arsenic, etc., ou qui font agir sur lui divers acides minéraux.

Remarquons aussi que l'eau froide pure n'a aucune action ni sur le cuivre, ni sur le plomb ; que dans tous les pays possibles on fait, sans inconvénient, circuler les eaux des rivières ou des fontaines dans des conduits de plomb ; et qu'à Madrid, ainsi que l'a remarqué le docteur Thyery, les eaux fournies, soit par les fontaines publiques, qui viennent de sources voisines de cette capitale du côté de la partie orientale, soit par le Mançanarez (1), sont

(1) Le Mançanarez, situé au bas du tertre sur lequel Madrid est bâti, coule du nord au sud ; ce n'est ni une rivière, ni un fleuve ; c'est un torrent qui, portant bateau à sa source, finit par n'être qu'un petit ruisseau-

roit uniforme et constante; si cela étoit ainsi, ceux qui, par un long séjour, se seroient habitués à l'action toujours continuée de ces mêmes agens, devroient être à l'abri de la colique de Madrid, et cependant l'observation prouve qu'elle attaque indifféremment les naturels du pays, les étrangers qui y sont depuis long-tems et ceux qui y arrivent tout récemment; et si cette maladie dépendoit de la malpropreté, elle ne seroit pas bornée à Madrid et à ses environs; elle seroit également commune aux habitans de l'une et de l'autre Castille, à ceux de l'Andalousie, etc., parce qu'ils sont également malpropres.

Constitut. du 2e. trim. de 1809.

Madrid, par sa situation, par son climat, par la nature des vents qui le dominent ordinairement, et de ceux dont il est abrité, se trouve plus que tout autre pays exposé dans une saison de l'année à des variations très-nombreuses et très-fortes dans la température; et c'est précisément alors que l'on voit ces coliques régner épidémiquement, en sorte qu'on ne peut douter, avec le docteur Thyery, que les variations de la température ne soient la cause principale des coliques de Madrid.

La colique de Madrid se confond par sa nature, par ses symptômes et par sa gravité avec la colique des peintres ou la colique du

Constitut. du 2e. trim. de 1809.

Poitou; il en est de même de toutes les coliques caractérisées par un violent état nerveux, quelle qu'en soit d'ailleurs la cause déterminante. Ce n'est pas la seule circonstance dans laquelle nous voyons en médecine des causes générales différentes avoir, dans leur action sur le corps humain, des effets identiques.

Dans l'histoire de la constitution de l'air, durant ce trimestre, nous avons noté une quinzaine environ (voyez le mois de mai) pendant laquelle il a fait des chaleurs assez fortes, assez constantes, et dont le résultat a été une extrême sécheresse. Cet état de l'air, sans être assez durable pour changer la nature des maladies, leur a cependant imprimé des modifications dont il ne faut pas négliger de tenir compte. On observoit chez les malades sur-tout un état de constriction, une irritation prononcée, qui rendoit prudent dans l'emploi des toniques, qu'on étoit cependant forcé de continuer; alors on a vu quelques apoplexies qui nécessitoient la saignée, et des morts subites; les malades ont plus souvent déliré dans les fièvres intermittentes; les affections catarrhales ont présenté, aussi bien que les maladies rhumatismales, un caractère d'irritation qui a quelquefois nécessité la saignée par la lancette, et plus souvent l'application des sangsues.

Du reste, la constitution de l'air, aussi bien que la constitution des maladies, n'a pas tardé à reprendre le type automnal que nous verrons se prolonger encore plus ou moins pendant le troisième trimestre de l'année.

LITTÉRATURE MÉDICALE FRANÇAISE.

Essai d'une histoire pragmatique de la médecine, par KURT SPRENGEL, *traduit de l'allemand, sur la deuxième édition, par* CH.-FRÉDERIC GEIGER, *médecin et membre de plusieurs sociétés savantes* (1).

Histoire de la méd.

Il nous arrive souvent et très-souvent d'avoir à annoncer à nos lecteurs des traductions d'ouvrages de diverses langues, mais rarement nous en avons de l'importance de celui-ci : c'est sur-tout ici le cas de dire que la litérature médicale française a fait une véritable conquête ; et nous allons le prouver d'abord par quelques réflexions générales sur les avantages de l'étude de l'histoire de la médecine, sur la manière de l'envisager, etc., et ensuite par les extraits que nous ferons successivement des différens volumes de cet ouvrage, que le traducteur, M. Geiger, promet de faire succéder rapidement les uns aux autres : nous nous occuperons aujourd'hui exclusivement du premier, le seul qui ait encore paru.

L'étude de l'histoire de la médecine n'est pas moins utile aux médecins, que l'étude de l'histoire de chaque

(1) Voyez l'annonce bibliographique de cet ouvrage, tome 55, p. 130.

Histoire de la méd.

nation ne l'est aux peuples qui l'habitent ; et de la même manière que l'histoire des peuples offre sans cesse le spectacle des folies et des égaremens de l'esprit humain, de la même manière l'histoire de la médecine ne présente que trop souvent le tableau des erreurs et des préjugés scientifiques. Les vices et les écarts des anciens gouvernemens sont devenus, aux yeux du politique habile, une des meilleures leçons dans l'art de régner. Aussi presque toujours les grands rois furent profondément versés dans l'histoire des nations ; de même en médecine l'expérience éclairée du grand praticien se compose en partie de l'expérience des siècles qui l'ont précédé, c'est-à-dire, des erreurs et des vérités que l'histoire de la science nous transmet.

Nous avons dit ailleurs que, dans l'étude des sciences en général, l'histoire des découvertes qui les constituent, la série de leurs progrès et les époques les plus marquantes du développement de leurs principes sont d'une très-haute importance. Ceci est sur-tout vrai dans les sciences naturelles qui ne se composent guères que de faits dont l'acquisition et l'enchaînement n'ont pu avoir lieu que par la suite des tems et par l'effet d'un travail opiniâtre.

Mais, pour ne parler ici que de la médecine qui doit être notre principal objet, nous dirons que l'étude de cette partie de la science de son histoire, c'est-à-dire, de sa marche et de ses progrès successifs au travers des siècles qu'elle a parcourus, est beaucoup trop négligée de nos jours : elle devroit former une partie essentielle plutôt qu'accessoire de l'enseignement médical.

L'époque à laquelle cette partie des études médicales pourroit être présentée aux élèves, n'est pas indifférente, nous l'avons déjà remarqué ailleurs : et en général il seroit bien important que l'on cherchât à mieux diriger les premiers pas des jeunes gens dans la carrière scolastique et à mettre plus de méthode dans les travaux de scolarité auxquels on les assujettit, en ne leur présentant les objets dont ils doivent s'occuper, qu'à mesure qu'ils sont capables d'en retirer le plus grand avantage et la meilleure instruction. Il faudroit pour cela étudier l'ordre dans lequel les facultés intellectuelles s'étendent et se fortifient, et proportionner les objets nouveaux qu'on offre à l'esprit, aux développemens qu'il a reçus de ceux qu'il vient d'apprendre.

En suivant ainsi cet enchaînement méthodique et raisonné, on pourroit ce me semble placer l'étude de l'histoire de la médecine à cette époque où les élèves, après avoir puisé dans les livres ou dans les cours les premières notions de la science, se sont bien pénétrés des principales vérités qu'on y énonce, et qu'elles leur sont devenues familières. Alors, capables de pénétrer plus avant dans les questions épineuses de la médecine, ils chercheroient dans son histoire la série des moyens qui ont été successivement employés pour la faire ce qu'elle est ; ils compareroient entre eux les faits divers et compliqués dont elle se compose pour mieux saisir leurs liaisons et leurs rapports ; ils tâcheroient d'approfondir ainsi son génie ; ils apprécieroient ses difficultés et ses ressources ; ils connoîtroient son véritable esprit, son étendue et ses bornes ; ils assigneroient ses rapports avec les autres sciences, et les secours qu'elles

Histoire de la méd.

peuvent ou en retirer ou lui fournir ; enfin, ils indiqueroient les lacunes qui restent encore à remplir et les moyens qu'il convient d'employer pour y parvenir.

Jusqu'à présent l'histoire de la médecine n'a point été considérée sous son véritable jour, les auteurs qui s'en étoient occupés n'avoient guères donné que la série des auteurs et celle de leurs ouvrages. Or, ce n'est sûrement pas là l'histoire de la science elle-même qui consiste dans l'enchaînement des principes et des faits sous lesquels elle a été successivement fondée. L'histoire de la médecine, a dit le professeur Prunelle dans son excellente dissertation sur l'histoire et les progrès de la médecine dans la Faculté de Montpellier, n'est pas bornée, comme on semble l'avoir cru jusqu'ici, à présenter dans un ordre chronologique une longue série de faits et d'observations et à en faire connoître les véritables inventeurs : ce n'est là qu'un des objets de cette histoire ; le second, et sans doute le plus intéressant, est de rendre compte des moyens que l'homme a employés pour parvenir à ces découvertes, d'exposer la méthode dont il s'est servi pour les lier et les combiner, pour en chercher l'explication et pour en déduire des conséquences qui forment un corps de doctrine, un système d'après lequel on ait pu se conduire.

C'est sur un plan analogue qu'a travaillé le professeur Sprengel, et il a exposé les bases de ce plan dans la savante introduction de son ouvrage, où il a développé la manière philosophique suivant laquelle il convient d'envisager l'histoire de la médecine. Ce morceau est un vrai chef-d'œuvre de logique et de raisonnement ; on y reconnoît l'homme qui a fait des

histoires des sciences le principal objet de ses méditations, et qui a su en approfondir le véritable esprit et les principaux avantages.

Disons un mot de la composition de l'histoire des sciences en général, c'est-à-dire, de la méthode et du style qui semblent convenir à ces travaux.

Les histoires des sciences sont en général la collection d'un nombre infini de faits qui se sont succédés plus ou moins rapidement, mais la plupart isolés, confondus dans l'abîme des siècles et dans l'immensité des bibliothéques. Quel travail pour retirer tous ces faits de ce cahos, pour les arranger avec ordre, clarté et justesse, enfin pour en composer un ouvrage propre à étendre, à propager les connoissances et jusques à un certain point à en rendre l'étude facile et agréable. La précision ici est sur-tout nécessaire; souvent il suffit d'indiquer les faits pour assigner leurs liaisons et les rapports ou les influences qu'ils ont avec les idées ultérieures qu'ils ont fait naître. Cette histoire ne peut se composer ni d'une sèche chronologie hérissée de noms et de dates, ni d'une froide compilation d'analyses fastidieuses et rebutantes; il faut ébaucher, en quelque sorte, le système des connoissances médicales et ne présenter dans cette sorte de tableau que ce qu'il faut absolument de détails pour fixer l'attention sur les faits les plus importans à retenir.

Dans un ouvrage de cette nature, une bonne narration n'est pas facile, mais une bonne méthode l'est encore moins. La meilleure est sans doute celle qui, en présentant les faits dans l'enchaînement le plus heureux, fournit d'amples matériaux à la réflexion,

Histoire de la méd.

et force l'esprit à travailler en même tems qu'il cherche à profiter du travail d'autrui.

C'est là le caractère que Sprengel a cherché à donner à son histoire de la médecine, et c'est pour cette raison qu'il l'appelle *pragmatique*; épithète qui n'a point cette valeur admise dans aucune langue, et qui ne l'a point sur-tout en français, où cet adjectif n'est que d'un usage très-borné et en matière de législation civile ou ecclésiastique.

Mais voici comment l'auteur justifie l'emploi de ce mot:

« Plutarque, dans la vie de Galba, se sert de l'expression πραγματικὴ ἱστορία, pour désigner une histoire qui aboutit directement à une instruction utile. Polybe s'étoit déjà servi de ce mot avant lui. Des historiens modernes nomment *pragmatique* l'histoire qui garantit une véritable instruction; et l'histoire nous instruit lorsqu'elle nous fournit l'occasion de faire des observations sur le développement progressif de l'intelligence humaine, lorsqu'elle nous met à même de bien concevoir les différentes doctrines médicales, de pénétrer le but des essais qui ont été tentés, même inutilement, et enfin de rectifier nos propres systèmes ».

Malgré que la division des histoires en général par époques ait présenté à tous les historiens un assez grand nombre d'obstacles, malgré que cette division soit, spécialement en médecine sujette à de fortes objections, c'est cependant là la méthode qu'a suivie Sprengel.

Pour faciliter, dit-il, la revue générale de l'histoire de la médecine, il faut nécessairement la diviser en certaines périodes, d'après les époques principales

qui peuvent être tirées ou de l'histoire de la civilisation en général, ou de l'histoire de la médecine en particulier. Histoire de la méd.

Je ne puis nier, ajoute-il, que ces époques ne sont pas à l'abri de toute objection, et je sens moi-même qu'elles sont insuffisantes ; cependant je me suis bien trouvé de leur adoption, ainsi il existe quelques renseignemens qui prouvent que la médecine étoit déjà cultivée chez d'autres peuples avant la première époque connue de cette histoire.

Sprengel a en conséquence divisé son ouvrage en entier comme il suit :

« Section Ire. Origine de la médecine.

Section II. Etat de la médecine chez les plus anciens peuples.

Section III. Premières traces d'une culture scientifique de la médecine.

Section IV. Histoire de la médecine grecque jusqu'à l'école méthodique.

1°. Première école dogmatique.

2°. Ecole d'Alexandrie et premiers travaux sur l'anatomie.

3°. Ecole empirique.

Section V. Ecole méthodique jusqu'à la décadence de la science.

1°. Branches de l'école méthodique.

2°. Ecole de Galien.

Section VI. Depuis la décadence de la science jusqu'à la médecine des Arabes.

1°. Empiriques modernes et imitateurs de Galien.

2°. Origine et progrès de la culture médicale chez les Arabes.

Histoire de la méd.

Section VII. Depuis les écoles arabes jusqu'au rétablissement de la médecine grecque.

1°. Travaux des moines et des scolastiques sur la médecine.

2°. Perfectionnement de l'anatomie et de l'histoire naturelle.

3°. Histoire des maladies nouvelles.

Section VIII. Histoire de l'école hippocratique du XVIe. siècle.

Section IX. Réformation de Paracelse.

Section X. Histoire de la chirurgie dans le XVIe. siècle.

Section XI. Histoire des découvertes les plus importantes en anatomie jusqu'à Harvey.

Section XII. Histoire de ces mêmes découvertes depuis Harvey jusqu'à Haller.

Section XIII. Histoire des écoles chimiques du XVIIe. siècle.

Section XIV. Histoire de l'école iatro-mathématique.

Section XV. Histoire de l'école empirique des tems modernes.

Section XVI. Histoire des sectes dynamiques du XVIIIe. siècle.

Section XVII. Histoire de la chirurgie et de l'art de l'accouchement dans les deux derniers siècles ».

Après avoir ainsi donné le tableau des principales divisions de son ouvrage, l'auteur a présenté lui-même une sorte de récapitulation très-succincte de l'histoire générale de la médecine.

« Le titre de science, dit-il, ou d'ensemble de vérités, dont l'une dérive de l'autre, fut donné pour la première fois à la médecine dans la plus ancienne école

dogmatique, 400 ans avant J. C., par Thessale, Dracon et Polybe, successeurs immédiats d'Hippocrate.

» Avant cette époque, la Grèce, nation encore grossière et très-peu civilisée, ne possédoit qu'un petit nombre de connoissances sur les maladies et l'art de les guérir; connoissances qui étoient dues au concours heureux des circonstances observées pendant le traitement des maladies dans les temples, et conservées au moyen des tablettes votives.

» Quoique la philosophie fût encore dans son enfance, elle s'étoit déjà emparée de la théorie de la médecine, pour la cultiver indépendamment des observations déjà faites, et d'une manière conforme aux opinions dominantes.

» Le grand médecin de Cos fut le premier qui fit appercevoir aux médecins le véritable point de vue sous lequel ils devoient envisager leur art, qu'il sépara de la philosophie scolastique. Il recueillit avec soin les observations faites par lui-même dans les temples. Il enseigna le premier les règles générales de l'art de guérir; et sa méthode curative, précieuse sur-tout dans les maladies aiguës, lui acquit une gloire immortelle.

» Ses premiers successeurs se pénétrèrent si peu de l'esprit de sa doctrine et de ses exemples, qu'ils ne tardèrent pas à suivre le torrent du siècle, et qu'ils appliquèrent à la médecine la philosophie scolastique de Platon. Peu de tems après, l'art de guérir fut amalgamé aux différens systèmes des Péripatéticiens, des Épicuriens, et même à celui des Stoïciens.

» Alexandrie qui, depuis des siècles, pouvoit être regardée comme la seule académie de médecine, se

Histoire de la méd.

livra aussi, avec beaucoup d'ardeur, aux spéculations philosophiques ; de sorte que la médecine devint bientôt la science des subtilités les plus grandes et des controverses les plus absurdes. Il est vrai que cette ville fut le berceau de l'anatomie ; mais ses premiers efforts se ralentirent bientôt, sans doute parce que cet art étoit trop matériel pour des esprits habitués à raisonner si légèrement.

» Fatigués de ces discussions, aussi interminables que dangereuses, et encouragés par l'exemple des sceptiques, ou de l'école zététique, les Empiriques firent de nouveaux efforts pour arracher la médecine aux écoles des philosophes, afin de la rendre utile au genre humain ; et c'est de là que sortit ensuite l'école méthodique, qui s'occupa de la réunion du dogmatisme avec l'empirisme, et de donner à la médecine des principes généraux.

» Ce fut alors que parut Galien, le plus savant de tous les anciens médecins ; il s'efforça d'introduire dans la médecine un dogmatisme sévère, et de lui donner un dehors scientifique qu'il avoit emprunté, en grande partie, de l'école Péripatétique. Le nombre prodigieux de ses écrits, la facilité de son style, et l'ordre systématique qui y règne, entraînèrent, avec une force irésistible, les médecins sans énergie qui le suivirent ; de sorte que, pendant plusieurs siècles, son système fut regardé comme infaillible.

» Dans les siècles obscurs où la barbarie gouverna le monde avec un sceptre de plomb, où tout le savoir des moines se réduisoit à faire quelques copies, ou tout au plus quelques explications scolastiques des ouvrages des anciens, on n'apperçut plus que dans l'école

'école des Mahométans une foible étincelle du véri- able savoir, entretenue par l'étude des anciens et par uelques essais assez foibles et souvent insignifians de 'observation de la nature.

« Enfin, dans le XVe. siècle on vit paroître en Italie e plus bel aurore des lumières, produit par une étude plus approfondie des anciens, par la culture des beaux arts et par un commerce florissant et étendu. En se formant une meilleure idée de l'esprit des écrits d'Hippocrate, on revint peu-à-peu à une meilleure étude de la nature, soit dans l'état de santé, soit dans celui de maladie. L'anatomie fut alors cultivée avec le zèle le plus ardent; et, par des observations réitérées sur les diverses espèces de maladies, on auroit pu faire parvenir par degrés la science médicale à son plus haut point de perfection, si l'esprit de réformation du XVIe. siècle n'avoit pas opéré un bouleversement total de la médecine par l'apparition du système de Paracelse, qui, au lieu des qualités élémentaires de Galien, ne voulut plus admettre que les matières chimiques, comme autant de démons qui jouèrent un si grand rôle; et alors on vit reparoître en général tous les désordres théosophiques et théurgiques de la cabale.

« La médecine ayant été enfin délivrée de ses chaînes spirituelles par Helmont et par Sylvius dans le XVIIe. siècle, l'importance que l'on donnoit au mélange des humeurs devint alors générale, et la découverte précieuse de la circulation du sang, faite par Harvey, donna le dernier coup au système de Galien; mais cette découverte, ainsi que la doctrine de Descartes, donna naissance au système itromathématique, qui ne tendoit lui-même qu'à donner à la médecine une

Histoire de la méd.

certaine évidence, mais qui fut bientôt abandonné malgré les efforts des successeurs de Newton, sans doute à cause des grandes difficultés qu'il présentoit.

» Pendant ce tems, Sydenham éclairé par la philosophie de Bacon cherchoit à relever l'ancienne école empirique, en rétablissement et à la marche de laquelle plusieurs circonstances concoururent puissamment dans le XVIIIe. siècle. elles ont l'introduction de médicamens nouveaux, sur-tout le quinquina. la propagation de la philosophie. la conviction de l'importance de la méthode expérimentale, et enfin une meilleure culture de l'esprit et du goût.

» Stahl et Hoffmann avoient établi, vers la fin du XVIIe siècle, les systèmes dogmatiques des médecins. Le système physique du premier fut bientôt remplacé par le mécanisme, et à l'autre une secte en naquit, sous le nom de [illegible] Le vrai fondateur de la [illegible] moderne, même à l'école de Leyde, n'est ni l'un ni l'autre [illegible]

[illegible]

dans la nuit des tems et dans la confusion des siècles. La médecine a dû naître avec les besoins de l'homme, et ces besoins sont inséparables de la vie animale de l'espèce humaine. Blessé dans ses diverses fonctions par l'influence des différens agens au milieu desquels et à l'aide desquels l'homme est obligé de vivre, il a cherché naturellement à se soulager; lorsqu'il a réussi, il a tenu compte de ses succès, et de là les premières observations médicales, les premières recettes, etc., à mesure que l'homme a eu quelque idée de la Divinité; et il paroit, d'après les faits historiques, que ces idées sont aussi anciennes que l'homme même : il n'a pas manqué d'attribuer la plupart de ses maladies et leurs guérisons à la volonté des Dieux; aussi voit-on, dans toutes les époques de la science, la médecine se lier plus ou moins aux idées religieuses dominantes, idées dont d'ailleurs on a fait de si ridicules applications.

Histoire de la méd.

Dans cette époque sur laquelle nous n'avons que des conjectures, l'origine de la médecine et celle de la chirurgie se confondent nécessairement; et cette origine ne sauroit être justement revendiquée par tel ou tel peuple, elle appartient à tous ceux qui existoient à cette époque.

II°. *Section : Etat de la médecine chez les plus anciens peuples.*

Ici l'auteur a donné l'histoire de la médecine chez les Egyptiens avant Psammétique; chez les Israélites jusqu'à l'exil de Babylone; chez les Indiens; chez les plus anciens Grecs avant le commencement des Olympiades; chez les Romains jusqu'à Caton le censeur; chez les Chinois; chez les Scythes et les Celtes.

Histoire de la méd.

Ces détails, on le devine aisément, ne sont point susceptibles d'analyse, puisqu'ils sont eux-mêmes l'analyse des travaux des médecins à ces diverses époques; il faut les lire dans l'ouvrage de Sprengel.

Dans le chapitre qui a pour objet l'histoire de la médecine chez les plus anciens Grecs, on trouve l'origine la plus probable de la saignée indiquée comme il suit :

« Podalire, à son retour de Troie, fut jeté par une tempête dans l'île de Scyros, où il arriva cependant sans accident; il erra ensuite seul dans la presqu'île de Carie, qui en étoit voisine, jusqu'au moment où un gardien de chèvres lui offrit l'hospitalité et le conduisit chez le roi Damœtus. Ce fut probablement alors qu'il se fit connoître et fit preuve de son habileté en guérissant Syrna fille de ce prince, des suites d'une chûte de toit; il la saigna aux deux bras, et elle recouvra la santé, tandis que le roi désespéroit de ses jours; le père, plein de reconnoissance et d'admiration du succès heureux d'une opération regardée alors comme très-dangereuse, consentit au mariage du médecin avec la princesse aussitôt qu'elle fut convalescente, et donna à son gendre toute la presqu'île de Carie. Podalire y fit bâtir deux villes, dont une fut appelée Syrna, du nom de son épouse, et l'autre porta le nom du berger auquel il devoit son bonheur.

Quoique cette histoire soit rapportée par un auteur moderne, elle ne paroît cependant pas dénuée de vérité; elle nous fournit les premiers renseignemens sur la saignée, car nous n'avons, outre cela, aucune certitude sur l'invention de cette opération. La fable que Pline nous rapporte du cheval marin, paroît très-peu

croyable à ceux qui ont quelque connoissance de l'histoire naturelle de cet animal ».

IIIe. *Section : Commencement des travaux scientifiques de la médecine.*

Cette section signale les premières traces d'une théorie médicale dans les écoles philosophiques de la Grèce. C'est ici vraiment que commence la science médicale, et si dans les trop fameuses discussions sur l'origine de la médecine chez tel ou tel peuple on a voulu entendre l'origine de la médecine considérée comme science, il est incontestable que c'est à l'ancienne Grèce que l'honneur en appartient. L'histoire prouve que c'est chez les Grecs qu'a réellement commencé l'étude de la médecine.

La troisième section signale encore le commencement de l'exercice *exotérique* de la médecine ; c'est-à-dire, que la pratique de la médecine devint populaire, qu'elle en fut plus exclusivement exercée dans les temples. Cette révolution eut lieu du tems de Pythagore et par des disciples de ce célèbre philosophe.

Enfin la troisième section embrasse la médecine d'Hippocrate. Nous voudrions pouvoir copier en entier ce chapitre qui donne les détails les plus clairs et les plus positifs sur l'origine et la naissance d'Hippocrate et de sa famille, et qui présente d'ailleurs à l'esprit une analyse très-bien faite de la doctrine hippocratique, avec des renseignemens sur les ouvrages qui appartiennent sûrement au grand Hippocrate.

Histoire de la méd.

IVe. *Section : Histoire de la médecine depuis Hippocrate jusqu'à l'Ecole méthodique.*

Cette quatrième section traite de l'Ecole dogmatique, dont les fondateurs furent Thessalus, Dracon et Polype ; c'est cette Ecole dogmatique qui a étouffé la médecine hippocratique, et qui a mis le raisonnement à la place de l'observation. Il est remarquable que ce Thessalus étoit gendre d'Hippocrate, et l'on verra plus tard combien la mauvaise direction qu'il donna aux études médicales a retardé les progrès de la médecine hippocratique. La même section assigne l'époque des premiers travaux sur l'anatomie et l'histoire naturelle, travaux qui appartiennent à Aristote qui a le premier eu des connoissances positives et rares et sur l'anatomie humaine et sur l'anatomie des animaux.

Enfin, cette quatrième section, la dernière du tome premier, donne l'histoire de l'Ecole d'Alexandrie, époque de la fondation de la fameuse bibliothéque d'Alexandrie, et l'histoire de l'Ecole empirique. C'est aux prétentions exagérées des dogmatistes que nous devons l'origine de la secte des empyriques, qui fut jusques à un certain point un premier pas vers le retour à la médecine d'observations ; car c'est ainsi que l'erreur ramène presque toujours à la vérité. Mais les empiriques tombèrent à leur tour dans des excès contraires, et de là les erreurs et les sophismes, dont le professeur Sprengel a si heureusement tracé l'histoire dans ce chapitre.

Cette histoire de la médecine que l'auteur a trop modestement appelée *Essai*, est sans contredit le premier travail complet que nous ayons sur cette matière, travail que la médecine française envioit depuis quel-

ques années à la médecine allemande, et que M. Geiger a transporté dans notre langue, de manière à ne laisser rien à desirer que la prompte continuation de son travail. Histoire de la méd.

En attendant que nous ayons à parler des volumes suivans, celui que nous venons d'examiner suffit pour nous convaincre qu'on pourra facilement acquérir dans cet ouvrage les principales notions historiques de la médecine, ou se les retracer avec fruit sans une trop longue étude, sans un travail trop pénible; et trouver d'ailleurs dans ces diverses méditations d'amples matériaux à des réflexions utiles et une source féconde d'instruction clinique.

F. J. D.

Recherches expérimentales sur le principe du sentiment et du mouvement, et sur son siège dans les mammifères et les reptiles; par M. Legallois, D. M. P.

Principe du mouvement et du sentiment.

Dans deux mémoires lus à la Société de l'Ecole de médecine de Paris, l'auteur a présenté une série d'expériences qu'il a ensuite répétées en présence de MM. Dumeril et Chaussier, et desquels il semble résulter :

« 1°. Que le principe du sentiment et du mouvement dans le tronc dérive de la moëlle épinière et non du cerveau; 2°. que les nerfs n'en sont que les conducteurs; 3°. qu'ils le puisent au lieu même d'où ils naissent; mais que, par une anomalie bien digne d'attention, les nerfs d'où dépendent les phénomènes mécaniques de la respiration, empruntent le principe de leur action du cerveau, et non de la moëlle épi-

Principe du mouvement et du sentiment.

nière, malgré qu'ils semblent naître de cette moëlle; 4°. que cette disposition, en plaçant le premier mobile de la respiration dans la tête, y place réellement le siège de la vie ; 5°. que si ce premier mobile qui, d'après les expériences de l'auteur sur les chiens, les chats et les lapins, est situé dans la queue de la moëlle allongée, l'étoit dans la moëlle épinière, ces animaux pourroient vivre sans tête, et ne périroient souvent dans ce cas que d'inanition ; 6°. que dans l'état actuel des choses, pour qu'ils puissent vivre d'eux-mêmes sans tête, il faut 1°. que l'organe où réside le premier mobile de la respiration, demeure intact pendant et après la décapitation ; 2°. que l'hémorragie soit assez modérée pour que la circulation conserve une certaine activité non-seulement dans le reste du corps, mais spécialement dans l'organe dont il s'agit : deux conditions qu'il est presqu'impossible de remplir dans les animaux à sang chaud, mais qu'on obtient assez facilement dans ceux à sang froid ; 7°. que le principe du sentiment et du mouvement qui réside dans la moëlle alongée et dans l'épinière, constitue personnellement l'*être*, et que le reste de l'organisation d'un animal ne sert qu'à mettre ce principe en rapport avec les objets extérieurs, ou bien à lui préparer et à lui fournir le sang artériel nécessaire à son entretien ou à son renouvellement ; 8°. que ce principe est divisible comme la moëlle épinière elle-même, et que dans chaque moitié ou segment il conserve le sentiment du *moi* ; 9°. que c'est l'altération chimique du sang, ou la cessation de la circulation dans la moëlle, qui produit son extinction ; 10°. que cette extinction survient dans l'un et l'autre

cas au bout d'un tems, qui varie dans les différentes classes d'animaux et dans les différentes espèces, et qui est considérablement plus long dans les animaux à respiration partielle, comme les reptiles, que dans ceux à respiration complette ; et, parmi ceux-ci, bien des fois moins long dans l'adulte que dans le fœtus, lequel ne jouit aussi que d'une respiration partielle dans le sein de sa mère ; 11°. que pour retarder cette extinction indéfiniment dans chaque segment de la moëlle, supposé dans l'état sain, il suffiroit de pouvoir y entretenir l'abord du sang artériel avec une force déterminée ; 12°. qu'un effet analogue doit avoir lieu naturellement dans les animaux dont la respiration ne s'opère pas dans un foyer unique, et dont la circulation ne dépend pas d'un centre commun ».

Principe du mouvement et du sentiment.

Par des expériences ultérieures non moins concluantes, M. Legallois annonce qu'il prouvera que le principe et la cause première des mouvemens du cœur résident dans la moëlle épinière.

« Ainsi il n'est point vrai, dit M. Legallois, comme l'avoit imaginé Willis, et comme tant de physiologistes l'ont pensé après lui, que les nerfs qui donnent la vie au cœur viennent du cervelet. L'opinion que Haller avoit fait succéder assez généralement à celle de Willis, se trouve de même sans fondement. Cette opinion établissoit que l'action du cœur est indépendante ou presqu'indépendante des nerfs, et qu'elle a sa source dans l'irritabilité musculaire. Ce *vis insita* propre à la fibre musculaire que le cœur possède à un degré particulier, et dont le sang est dans cet organe le stimulus naturel, étoit, suivant cette opi-

Principe du mouvement et du sentiment.

sion, la véritable et à-peu-près la seule cause des mouvemens du cœur. J'espère prouver que ce qui a trompé ce grand homme dans les nombreuses expériences qu'il a faites sur cette matière, c'est qu'il a confondu l'irritabilité qui subsiste plus ou moins long-tems après la mort, et que j'appellerois volontiers irritabilité cadavérique, avec les contractions qui dépendent de la vie.

»Dans ces derniers tems, Bichat, en admettant le fond de l'opinion de Haller, sur l'irritabilité du cœur et sur l'indépendance où sont les mouvemens de cet organe, de l'encéphale et de tous les nerfs qui en sortent, avoit pensé que néanmoins le cœur etoit soumis à une influence nerveuse, mais d'une nature particulière; c'étoit celle du nerf trisplanchnique, ou grand sympathique, qui, selon cet auteur, envoyoit mais n'empruntoit rien au système encéphalique, et dont tous les ganglions étoient autant de petits cerveaux où le cœur, de même que tous les autres viscères de la vie organique, puisoit par les filets de ce nerf le principe nécessaire à l'entretien de ses fonctions.

»Je ferai voir que cette opinion est inadmissible dans toutes ses parties, et qu'on peut arrêter tout-à-coup la circulation sans léser ni le nerf trisplanchnique, ni ses ganglions, ni même aucun autre organe que la moëlle épinière. Il en résultera que le cœur n'est point, comme le prétendent Bichat et ses partisans, le centre de la vie organique; que tous les phénomènes de cette vie reconnoissent le même principe que ceux de la vie animale; que ce principe commun réside dans la moëlle épinière; que par conséquent la vie organique ne peut pas subsister un instant après la vie

animale, et que sous ce rapport il est impossible de les distinguer ».

Traité du croup aigu de tout tems connu sous la dénomination d'angine trachéale suffocante, où l'on démontre par des faits analogiques et multipliés, accompagnés de détails circonstanciés, que cette maladie a la plus parfaite ressemblance avec celle que cause la présence des corps étrangers engagés dans les voies aëriennes; que la trachéotomie, reconnue aujourd'hui pour être le seul moyen qui peut sauver la vie dans ce dernier cas, procurera un aussi heureux succès dans le traitement du croup. Par J. C. F. Caron, *ancien chirurgien, élève-gagnant maîtrise des invalides, chirurgien en chef de l'hôpital Cochin, etc. in-8°., Paris* 1808.

Et Examen du recueil de tous les faits et observations, relatifs au croup, publiés par l'Ecole de médecine de Paris, dans le mois de juin 1808; *par le même, in-8°., Paris* 1809.

Sur le croup aigu.

M. Caron doit être mis au nombre des praticiens qui, pleins de zèle pour la science autant que pour les intérêts de l'humanité, se sont empressés de répondre au vœu du Gouvernement ou même qui ont su le prévenir. Il a publié deux ouvrages sur le croup dont nous allons rendre compte.

L'objet principal et même exclusif de ces deux ouvrages, envisagés seulement dans leur partie scientifique ou pratique, (car nous laisserons de côté tout ce qui a rapport à la polémique, tout ce qui est ré-

Sur le croup aigu.

crimination); leur objet principal, dis-je, est de présenter les avantages constans de la trachéotomie contre le croup, avantages déduits, non pas d'observations ni d'expériences directes, mais d'après de simples analogies que l'auteur croit pouvoir établir entre les corps étrangers engagés dans les voies aëriennes et le croup.

Dans le premier ouvrage, l'auteur commence à poser en fait ce qui est encore en question, savoir si le croup a été connu de tous les tems, et il assure qu'il l'a été de tout tems, sous le nom d'angine trachéale suffocante. Si M. Caron avoit voulu, ou plutôt s'il avoit songé à consulter les fastes de la médecine relativement au croup, il auroit vu peut-être que le croup n'avoit pas été connu de tout tems; il seroit parvenu même à fixer l'époque à laquelle remontent les premiers faits bien constatés de cette maladie; et en en étudiant la synonimie, il auroit vu sur-tout que le croup n'a pas été connu de tout tems sous la dénomination d'angine trachéale suffocante: du reste, nous ne nous arrêterons pas plus long-tems à relever cette légère inadvertance qui ne fait rien au fond de la question, au point de pratique que l'auteur a voulu examiner et que nous allons examiner avec lui.

Le travail de M. Caron sur la trachéotomie est un excellent commentaire du mémoire de Louis sur les corps étrangers, et peut lui-même être regardé comme une bonne dissertation sur le même sujet. L'auteur a prouvé les avantages de la trachéotomie sur toutes les autres opérations que l'on pratique pour pénétrer dans le conduit des voies aëriennes; il a dissipé avec

succès les craintes que laissoient dans l'esprit de quelques chirurgiens le procédé opératoire et les suites de cette opération, en montrant comme vains les dangers dont on la croyoit environnée ; enfin, il a fait tout ce qu'il étoit possible de faire pour accréditer et pour propager la pratique de la trachéotomie.

Sur le croup aigu.

Mais tout ce que dit M. Caron à cet égard, n'est rigoureusement applicable qu'à l'existence des corps étrangers : l'application qu'il veut en faire au croup n'est fondé sur aucune observation, sur aucune expérience ; il propose la trachéotomie dans cette espèce d'angine, par les fausses similitudes qu'il lui trouve avec les corps étrangers, et comme on l'a dit avec juste raison, sans donner d'autre preuve de son avantage que celle qu'il a tirée du résultat heureux qu'il a obtenu en pratiquant la trachéotomie sur un enfant près d'être suffoqué par une fève de haricot qui s'étoit engagée dans la trachée-artère.

M. Caron nous permettra de lui faire observer que, dans les sciences de faits et sur-tout dans celles qui tiennent de si près aux intérêts de l'humanité, ce n'est point sur de simples analogies ni d'après les seules probabilités que l'on conseille avec tant d'acharnement, et que l'on prône avec tant d'assurance un moyen dont l'efficacité n'est fondée sur aucune observation directe. L'idée de la trachéotomie remonte aux premières époques connues de l'origine du croup, ou plutôt au tems où on en a recueilli les premières observations ; et cependant on est encore à citer un fait dans lequel cette opération ait été méthodiquement opposée avec succès au croup bien constaté. Car on n'arguera pas de l'opération faite par M. Dureuil sur le cadavre, pas

Sur le croup aigu.

plus que de celle faite par le docteur André de Coudres et rapportée par Burserius; rien dans cette observation n'indique que la maladie fut réellement le croup.

Et si nous voulions examiner les fondemens d'après lesquels M. Caron a été conduit à présumer que la trachéotomie, si efficace contre les corps étrangers de la trachée-artère, devoit l'être également contre le croup, nous trouverions aisément que ces deux lésions, le croup et les corps étrangers des voies aëriennes, sont loin d'avoir les analogies ou l'identité que M. Caron a voulu établir.

Une maladie se compose des causes essentielles ou matérielles qui la constituent, des causes occasionnelles qui la déterminent, des circonstances accessoires qui en favorisent le développement, et des effets que produisent ces causes sur l'économie en général ou sur quelque organe en particulier, effets qui se trouvent caractérisés par les symptômes; or, sous aucun de ces rapports, le croup n'a point d'analogie avec les corps étrangers; et cela est si vrai, que dans les meilleurs ouvrages sur le croup on voit que leurs auteurs se sont attachés à distinguer ces deux genres de lésions que l'on pourroit, sans une grande attention ou sans des connoissances médicales et chirurgicales suffisantes, confondre dans quelques cas. Certes, si, comme le pense M. Caron, le traitement de ces deux maladies eût été le même, on n'auroit pas fait de si grands frais d'observations et de recherches pour en bien asseoir la distinction.

La concrétion membraneuse dans le croup n'est point rigoureusement un corps étranger, la substance qui la constitue est naturellement fournie par la membrane

muqueuse, elle n'y est qu'en trop grande quantité; et cette concrétion n'est que l'effet de la maladie qui agit sur toute la constitution et dépend d'une lésion de la constitution elle-même : les symptômes, la marche et les crises du croup, le caractère qu'il offre d'attaquer spécialement les enfans, etc., sont la preuve de ce que nous avançons. On a vu des enfans mourir de croup après avoir rendu plusieurs fois la totalité de la concrétion membraniforme; et on en auroit vu mourir aussi beaucoup, après l'opération de la trachéotomie, si on l'avoit souvent pratiquée, de la même manière et par les mêmes raisons que l'on voit beaucoup de femmes mourir du cancer après l'opération même plusieurs fois répétée. Ces derniers accidens sont si fréquens, ceci soit dit en passant, qu'il seroit peut-être bon de mettre en question les avantages de cette opération.

Sur le croup aigu.

Et quand bien même cette concrétion constitueroit la cause essentielle de la maladie, et qu'en l'enlevant on pût par cela même faire cesser la lésion, cela ne suffiroit pas encore pour établir d'une manière générale les indications de la trachéotomie. L'expérience prouve que cette lésion n'a rien de fixe, rien de déterminé quant à son siège, et que, quelle que soit la partie du tube aërien qu'elle occupe, rien ne peut en indiquer d'une manière sure la véritable position. On l'a vue naître et exister seulement dans les dernières ramifications des bronches, en sorte que souvent elle est hors de la portée de la trachéotomie, et que dans tous les cas il est assez difficile de fixer le lieu dans lequel il conviendroit de pratiquer l'opération, ce qui n'a point lieu pour les corps étrangers qui n'occupent

Sur le croup ai, n.

qu'un point dans le conduit de l'air, dont les moyens physiques indiquent plus ou moins sûrement la place qu'ils occupent dans ce conduit, et que la nature tend continuellement à expulser et qu'elle expulse souvent, parcequ'ils n'ont pas, comme la concrétion membraniforme du croup, des adhérences plus ou moins intimes avec la membrane muqueuse de la trachée, du larynx ou des bronches. On pourroit avec beaucoup de fondement dire de la trachéotomie relativement au croup ce que, suivant quelques auteurs, Dessault disoit du trépan relativement aux épanchemens : « Qu'on m'indique l'existence du dépôt, qu'on m'assure de son siège, de son mode d'être, et sur-le-champ je trépane ». Encore faut-il faire observer ici que nous raisonnons dans la supposition où la concrétion membraniforme seroit la cause essentielle de la maladie ; ce qui est contraire à la vérité, puisqu'il est bien reconnu qu'elle n'en est que l'effet ou la conséquence. Reil avance textuellement dans son traité des fièvres, que les concrétions membraniformes qui appartiennent au croup, ne constituent point la maladie, mais qu'elles en sont le produit, et que c'est une erreur de clinique que de ne penser qu'aux moyens propres à évacuer ces concrétions. La concrétion membraniforme, a dit M. Mahon, n'est pas de l'essence du croup, etc.

On trouve beaucoup d'observations dans lesquelles il est sorti, par l'expectoration ou par le vomissement, des tubes membraniformes de la trachée artère, sans qu'il ait jamais existé de croup : de ce nombre nous pouvons citer entr'autres l'observation de Tulpius, chapitre 8, livre 4 : en voici la traduction abrégée.

« A la suite d'un écoulement d'humeurs tenues du cerveau, un ravaudeur éprouva une toux très-forte, pendant laquelle il rendoit de la mucosité blanche, épaisse et des fragmens d'une membrane lisse, qui furent d'autant plus examinés, que le malade en rendoit de grandes quantités. On fut partagé d'opinions, savoir si cette membrane provenoit de la plèvre costale du poumon ou de la membrane muqueuse de la trachée-artère : mais il paroissoit probable qu'elle étoit fournie par la membrane interne de la poitrine qui auroit été rongée, et crachée ensuite par fragmens, sans douleur ni difficultés de respirer.

Sur le croup aigu.

» De la même manière que la plèvre pulmonaire étoit plus mince que ces fragmens qui sortoient assez épais, de même le parenchyme du poumon étoit plus mou, et les crachats qui n'étoient ni sanguinolens ni purulens, n'annonçoient point que cet organe fût ulcéré. Il ne restoit donc que la tunique interne de la trachée-artère pour fournir les fragmens membraniformes dont il s'agit. Cette opinion paroissoit d'autant plus vraisemblable, que la toux étoit continue et la voie embarassée. Le conduit aërien ayant été fortement irrité par l'écoulement de cette humeur, les adoucissans et les mucilagineux ne parvinrent qu'à la longue à calmer les accidens. ».

D'un autre côté, il semble démontré que le croup peut exister sans cette concrétion membraniforme; plusieurs auteurs l'ont pensé d'après des observations positives : *morbum adesse posse absque hâc membranâ haud improbabile videtur*, a dit Crawford. Vicq-d'Azyr l'a également reconnu d'une manière

indirecte, en disant qu'il n'est pas sans exemple que la voix ne soit point du tout altérée dans le croup.

Mais en voilà assez sur ce point de doctrine que nous avons voulu plutôt indiquer à la méditation des praticiens, que le discuter. Incessamment il sera résolu d'une manière définitive, par les résultats du concours proposé par le Gouvernement. Jusques-là nous nous interdirons toute autre discussion sur cette partie de la thérapeutique du croup.

F. J. D.

Instruction sur la vaccine à l'usage des ecclésiastiques, des sœurs de la Charité, des propriétaires et des habitans des campagnes, suivie de quelques observations sur la clavelée des moutons, par B. P. DESPEAUX, *chirurgien, etc.* (1).

Sur la vaccine.

Dans ce travail remarquable par la simplicité et la philantropie qui y règnent, l'auteur n'a eu d'autre objet que d'être utile aux habitans de la campagne, au milieu desquels il a vécu, et exercé l'art de guérir pendant plus de trente ans. Il est entré en matière en leur expliquant d'abord ce que c'est que le cowpox, et comment il a donné lieu à la vaccine, en leur observant que cette éruption peut dégénérer en fausse vaccine ou bâtarde. Il a fait succéder de suite les signes de la vraie et de la fausse vaccine, et il a tâché de le faire avec le plus de clarté et de précision possible. Il en a élagué certains signes qui lui ont paru obscurs,

---

(1) In-8°. Paris, 1808, 160 pages. Chez Caille et Ravier, libraires, rue Hautefeuille.

incertains ou équivoques, et par conséquent inutiles aux habitans de la campagne. Il a cru devoir dire quelque chose des influences atmosphériques sur la vaccine, et offrir, d'après les observations qui lui sont personnelles, une opinion différente de celle de tous les auteurs qui prétendent qu'on peut vacciner avec un égal avantage en hyver comme en été, et par une température chaude ou froide, sèche ou humide. Il a pensé qu'il étoit essentiel de préciser, autant que possible, le tems le plus convenable pour employer le virus vaccin avec succès, à compter du jour de l'éruption de la pustule vaccinale, d'indiquer la manière de pratiquer cette inoculation, en observant bientôt après que l'éruption simultanée de la petite vérole et de la vaccine peut avoir lieu. Il a assuré aux habitans de la campagne que la vaccine ne laisse aucun germe de maladie qui puisse se déclarer plus tard, et n'en occasionne aucune; malgré l'assertion contraire de quelques médecins qui ne cessent de donner leur opinion erronée pour des preuves. Il a démontré que la vaccine ne transmet avec elle aucune espèce d'humeur ni de virus dont seroit imprégné le sang de l'individu chez lequel on auroit puisé le vaccin; et enfin que la vaccine préserve pour toujours de la petite vérole. Pour donner plus de poids à cette vérité, il a rappelé les preuves et les contre-épreuves qu'on a multipliées à l'infini en Angleterre, en France, en Allemagne et ailleurs, et qui établissent sans réplique la vertu préservative de la vaccine, en l'autorisant du rapport que la Société Jennérienne de Londres a présenté à la Chambre des directeurs, et qui fut imprimé en l'an 6, ainsi que du rapport que la Société

Sur la vaccine.

Sur la vaccine.

de médecine de la même ville a présenté à la chambre des communes, le 17 juillet 1807, sans qu'il ait négligé dans cette discussion les travaux de la Société de médecine de Paris et ceux du comité central de la même ville, où il a trouvé d'excellens matériaux pour compléter les preuves qui ne laissent rien à desirer sur la vertu préservative de la vaccine. Il a vu que le virus vaccin pris sur des enfans foibles et languissans a au moins autant d'aptitude à produire la vaccine par l'inoculation, que le virus pris sur d'autres enfans sains et robustes ; d'où l'on peut inférer, et de plusieurs autres faits également incontestables, que les phénomènes que la vaccine peut développer, ne dépendent point de la disposition du sujet où l'on a puisé le vaccin, mais bien de celle de l'individu sur lequel il a été inoculé.

L'auteur traite ensuite, en peu de mots, des diverses éruptions qui accompagnent, suivent ou précédent quelquefois la vaccine, en observant que ces éruptions deviennent par fois utiles à la santé, et le préservatif de plusieurs maladies. Il a indiqué les différences qui existent entre la petite vérole volante et la petite vérole, sur-tout relativement à la manière d'être des pustules de chacune de ces deux éruptions ; il a voulu aussi que les habitans de la campagne sachent que la vaccine ni la petite vérole ne préservent point de la petite vérole volante, et que celle-ci n'empêche pas non plus que la vaccine et la petite vérole aient lieu indépendamment de la petite vérole volante ; ce qui lui a paru un moyen de plus, pour faire cesser les incertitudes dont les antagonistes de la vaccine profitent quelquefois dans l'intention de faire avec plus d'avantage le procès à cette précieuse découverte.

Quelques tableaux sur les dangers de la petite vérole et ses effets meurtriers viennent se placer naturellement dans le plan de cet opuscule, aussi bien qu'un précis sur la clavelée.

La Société médicale d'émulation et le comité central de vaccine de Paris ont accordé à cet ouvrage des éloges et des encouragemens : première récompense des travaux de l'auteur.

LITTÉRATURE MÉDICALE ÉTRANGÈRE.

Sur l'angine membraneuse ou le croup, fragmens traduits de l'allemand de la bibliothèque chirurgicale de Richter, par F. J. DOUBLE.

Extrait d'une lettre du docteur Michaelis, écrite de New-Yorck et adressée à M. Richter à Gottingen; elle est de 1778 *à* 79. *Voy. Bibl. chirurg., tom. V, pag.* 739.

Sur le croup.

L'angine membraneuse n'est pas du tout une maladie rare à New-Yorck; mais je n'ai jamais vu aucun exemple qu'un enfant au-dessus de dix ans en eût été attaqué. Quelques jours avant l'invasion complète, les enfans se montrent moins dispos qu'à l'ordinaire; peu-à-peu les yeux deviennent rouges et larmoyans, et le visage se trouve quelquefois couvert d'une légère éruption rougeâtre. Dans un seul cas, le docteur Bard a observé en même-tems un petit ulcère sur le nez, dont s'échappoit une matière ichoreuse qui avoit rongé la lèvre supérieure. Les enfans commencent par se plaindre d'une sensation incommode dans le gosier, les amygdales se trouvent gonflées et enflammées, et quelquefois couvertes de petites taches blanches. Il y a

Sur le croup.

quelques cas rares où une seule membrane blanche recouvroit ces glandes. Les cas où l'inflammation atteint un si haut degré d'intensité que l'ouverture du gosier se trouve presqu'entièrement bouchée, sont encore plus rares.

L'haleine n'est point fétide, et la déglutition ne se trouve point gênée; ces symptômes sont ordinairement accompagnés d'un peu de fièvre vers le soir; quelquefois on observe dans les premières vingt-quatre heures, quelquefois seulement après cinq ou six jours, sur-tout pendant le sommeil, un asthme suffocant qui présente cela de particulier, que le malade jouit souvent de quelques heures d'intervalles où la respiration est entièrement libre. L'asthme est ordinairement accompagné d'une toux creuse et sèche et d'une altération remarquable de la voix, dont ceux qui l'ont entendue une fois perdent difficilement le souvenir.

Il y a des malades qui éprouvent une extinction complette de la voix, qui ne se rétablit en entier que plusieurs semaines après la guérison. Chez tous ces enfans malades, les forces se perdent très-promptement; les battemens du pouls au carpe sont toujours accélérés, mais le pouls en lui-même est mou, tremblant, sans être foible; les battemens du cœur sont cependant très-forts; la peau se trouve humide, mais il y a toujours peu de chaleur; dans tous les cas, il y a fièvre qui augmente pendant la nuit, et qui diminue vers le matin.

Les symptômes précités et la respiration laborieuse augmentent ainsi successivement; les malades qui, dans le commencement de la maladie, se trouvent toujours avoir sommeil, tombent à la suite dans un assou-

pissement continuel ; ils sont cependant sans délire, et lorsqu'on les questionne après les avoir réveillés, leurs réponses annoncent leur bon sens. Les malades se montrent très-peu tranquilles dans leur lit ; ils sont quelquefois attaqués de diarrhées ou d'une transpiration abondante sur la tête, le cou et la poitrine ; la respiration devient toujours plus pénible, et le malade meurt de suffocation. Sur le croup.

J'en ai vu mourir ici au bout de 36 heures ; mais la plus grande mortalité s'observe avant le quatrième jour ; il y en avoit cependant qui survivoient jusqu'au huitième. Chez un seul enfant, mort le huitième jour, le docteur Bard a observé des crachemens et l'haleine fétide.

La moitié des enfans attaqués de cette maladie mourut ; ceux qui en réchappèrent en furent redevables à une abondante expectoration d'une matière épaisse et tenace. Un enfant fut sauvé par une salivation copieuse, que le docteur Bard regarde plutôt comme l'effet de la nature que comme une suite du calomelas que l'enfant avoit pris auparavant ; parce que cette évacuation de la salive ne fut accompagnée d'aucun des symptômes qui accompagnent la salivation mercurielle, tels que le gonflement des gencives, la vacillation des dents et l'haleine infecte.

Voici l'histoire de quelques cas particuliers.

Un enfant de trois ans se plaignoit d'une sensation douloureuse au col ; les amygdales se trouvoient tuméfiées, enflammées et parsemées de petites taches blanches dont les bords étoient plus rouges que le reste du gosier ; les douleurs ne paroissoient pas très-considérables, et la déglutition se faisoit presque sans difficulté ; l'en-

fant se plaignoit d'une douleur de poitrine du côté gauche ; le pouls étoit accéléré, mou et tremblant ; il y avoit peu de chaleur ; la peau étoit un peu en moiteur, et le visage gonflé ; l'enfant se trouvoit très-foible, et l'asthme paroissoit l'incommoder beaucoup ; la toux, ainsi que le son de la voix, étoient comme à l'ordinaire dans cette maladie. Ces symptômes continuèrent jusqu'au troisième jour, où une diarrhée se manifestant, l'enfant mourut suffoqué.

L'ouverture du cadavre fut faite par le docteur Bard ; toute l'arrière-bouche, le pharynx et la racine de la langue se trouvoient couverts d'une membrane blanche que l'on pouvoit ôter en tiraillant : les parties couvertes par cette peau ne présentoient aucune marque d'inflammation ; elles étoient au contraire plus pâles que ces parties le sont ordinairement ; ni la membrane dont il est question, ni les parties qu'elle couvroit n'exhaloient une mauvaise odeur ; le canal de l'œsophage étoit parfaitement sain ; l'épiglotte présentoit à l'extérieur une légère inflammation ; à l'intérieur elle étoit recouverte, ainsi que tout le larynx et l'arrière-bouche, de cette membrane couënneuse dont nous avons parlé ; on rencontroit même cette membrane dans l'intérieur de la trachée-artère, qui en étoit tapissée ; mais elle s'amincissoit vers les bronches et les poumons où elle se perdoit à la fin entièrement. Cette membrane étoit tellement tenace, qu'il falloit beaucoup de force pour la détacher et pour la faire sortir en entier de la trachée-artère, à laquelle elle étoit fortement adhérente : on pouvoit la comparer à de la peau de veau mince, à laquelle elle ressembloit parfaitement. La membrane

naturelle de la trachée-artère présentoit quelques légers indices d'inflammation, et l'aspect des poumons étoit celui de cadavres morts à la suite de péripneumonie. Sur le croup.

Chez un autre enfant mort avec les mêmes symptômes, le docteur Bard trouva les glandes de la trachée-artère, ainsi que celles de la partie supérieure du pharynx, dans l'état naturel ; dans ce dernier cas, la partie moyenne et inférieure de la trachée-artère avoit été seule attaquée, et se trouvoit également recouverte de cette membrane couënneuse. Dans les plus fortes ramifications de la trachée-artère, la même membrane se laissoit appercevoir, et il est très-vraisemblable qu'elle tapissoit également l'intérieur des plus petites, car en faisant l'ouverture de la cavité pectorale, non-seulement les poumons ne s'affaissoient pas comme à l'ordinaire, mais ils conservoient leur expansion et se montroient également plus durs et plus pesans que de coutume. Le docteur Bard a observé la même membrane chez un enfant dont la maladie avoit été terminée par la mort au bout de 36 heures.

D'après l'opinion du docteur Bard, le croup ou l'angine membraneuse n'est qu'une maladie des glandes muqueuses ; il regarde le mercure comme spécifique pour la guérison, parce qu'il dissout l'épaississement du mucus et qu'il facilite la sécrétion par la peau quand la maladie a commencé. Il fut conduit vers l'emploi de ce remède par un cas particulier où un enfant attaqué de cette maladie fut guéri par une salivation spontanée. Le docteur Bard donne à des enfans de trois ou quatre ans attaqués de cette maladie, dans l'espace de cinq à six jours, de trente à quarante grains de calomelas.

Sur le croup.

Dans tous les cas où ce remède avoit été employé, il observa que la respiration devenoit plus libre et que l'expectoration de la membrane se faisoit plutôt qu'à l'ordinaire.

Il avoit d'abord ajouté à chaque prise de calomelas une certaine quantité d'opium pour empêcher l'évacuation du mercure par les selles; mais il a également observé que cette forte dose de mercure excitoit bien rarement la salivation; il regardoit cependant la salivation comme très-salutaire toutes les fois qu'elle se manifestoit.

Le docteur Bard recommande également comme expectorans les émétiques et l'usage des sudorifiques dans quelques cas; il a toujours regardé cette maladie comme inflammatoire; il croit cependant qu'elle dégénère quelquefois en angine gangréneuse. L'usage des vésicatoires, ainsi que la vapeur du vinaigre, lui ont souvent rendu de grands services; mais les saignées n'ont pas été utiles.

La méthode curative, dont le docteur Bard paroit fort entiché, n'est cependant pas suivie dans ce pays avec le même enthousiasme. Je sais par expérience que, malgré l'usage du calomelas, ce docteur a vu périr plus d'un enfant entre ses mains. Un autre médecin de ce pays, le docteur Bailey, a guéri plusieurs enfans d'après la méthode suivante: il commence par ouvrir la veine jugulaire qui, dans ces cas, regorge de sang, et dont la lancette fait sortir un jet de sang comme si l'on piquoit une artère; la saignée demande à être copieuse et jusqu'à ce que le malade tombe en défaillance. Après la saignée, le docteur Bailey fait appliquer un vésicatoire qui s'étend d'une oreille à l'autre.

La saignée provoque toujours un vomissement que ce médecin cherche à augmenter par l'usage des émétiques. Dans beaucoup de cas, le vomissement débarrasse les poumons d'une humeur visqueuse, puriforme et de mauvaise odeur, sur-tout quand la maladie ne s'est déclarée que depuis peu d'heures. Le docteur Bailey a guéri, d'après cette méthode, tous les malades auprès desquels il a été appelé. Il n'y a nul doute que c'étoit toujours l'angine membraneuse, comme le prouvent tous les symptômes; mais si ce docteur n'a jamais vu rendre des portions de membrane, cela doit être attribué à l'état primitif de la maladie; car les malades qu'il a traités n'étoient malades que depuis douze heures: il assure n'avoir observé ni ulcère ni inflammation dans le gosier.

Observations sur le croup, par M. MICHAELIS, *dans une lettre datée de New-Yorck, etc. Voy, Bibl. chirurg. de Richter, vol. VI.*

Dans ma dernière lettre je vous ai communiqué quelques observations sur l'angine membraneuse ou le croup; depuis cette époque j'ai eu occasion d'observer moi-même cette maladie. Un jeune nègre, âgé de 14 ans, fut attaqué du croup; tous les symptômes se déclarèrent avec beaucoup de violence, mais sur-tout ce son de voix singulier propre à cette maladie. Il fut victime de la théorie d'un homme qui regarde toujours cette maladie comme maladie putride, et qui, en conséquence, ordonne le quinquina et la serpentaire, et pour dissoudre le mucus tenace, de fortes doses de calomelas. En disséquant les parties attaquées, nous trouvâmes la langue ainsi que le gosier et le voile du palais très-enflammés et de couleur bleue; l'épiglotte

Sur le croup.

très-enflée étoit trois fois plus grosse que dans l'état naturel, ce qui paroît avoir gêné beaucoup la respiration. Immédiatement en dessous de l'épiglotte, il s'étoit formé une membrane unie d'un blanc gris et très-coriace, qui tapissoit la trachée-artère en entier et s'étendoit jusqu'aux ramifications des bronches: dans les plus petites ramifications, elle avoit beaucoup perdu de sa consistance; car à la fin elle se présentoit sous la forme d'une colle blanche. La membrane dont il est question, différoit totalement de la membrane qui couvre l'intérieur de la trachée-artère, dont elle se séparoit facilement. Sa plus forte épaisseur n'étoit pas plus d'une ligne et demie à deux lignes. La trachée artère et les poumons se trouvoient très-enflammés, et ces derniers plus pesans qu'à l'ordinaire; ce qui provenoit sans doute de la grande quantité de matière lymphatique qu'ils recéloient, et qui découloit de la bouche lorsque la tête du cadavre étoit tournée vers la terre. Je n'y ai observé ni exulcération ni indices de putréfaction, quoique le cadavre eut déja resté en terre pendant un jour.

Cette observation est selon moi une nouvelle preuve que le croup n'est rien moins qu'une maladie putride, et qu'il est très-probable que la trachéotomie y seroit très-utile. L'inflammation du gosier et de l'épiglotte étoit, dans le cas précédent, si forte, qu'elle auroit valu la peine de tenter cette opération, quand même on n'auroit pas voulu l'employer comme moyen d'enlever la membrane étrangère qui couvroit les parties affectées. Comme les cas dans lesquels l'inflammation qui accompagne toujours le croup se présentent souvent, et qu'il est impossible de les distinguer de ceux

où le danger principal dépend de la membrane couëneuse, la trachéotomie seroit toujours très-utile; car, dans les premiers cas, elle sauveroit sans doute le malade, et dans l'autre cas elle deviendroit utile pour retirer la membrane dont il est question. Il me semble donc impardonnable de négliger en pareil cas cette opération, et de ne pas l'entreprendre de bonne-heure, d'autant plus qu'elle n'est rien moins que dangereuse. Sur le croup.

Les partisans de la méthode du docteur Bard, qui dans son ouvrage sur le croup regarde cette maladie comme putride, au moins dans le plus grand nombre des cas, peuvent, d'après ce que je viens de raconter, juger si elle est putride ou inflammatoire; l'inefficacité des remèdes antiseptiques, et le bon effet des antiphlogistiques viennent à l'appui de mon opinion. Tout récemment, le même docteur a encore perdu quatre ou cinq de ces petits malades, auxquels il avoit pourtant administré les antiseptiques les plus puissans. Un autre médecin d'ici, qui traite le croup comme maladie inflammatoire, a sauvé presque tous ses malades. Je puis rapporter par expérience un cas que j'ai eu occasion d'observer.

Une femme fut attaquée du croup, accompagné de tous les symptômes qu'on connoit; le son aigu et perçant de sa voix sur tout étoit remarquable. Une forte saignée au bras, un vésicatoire autour du cou, et quelques purgations antiphlogistiques la rétablirent en peu de jours. Elle n'avoit point rendu de membrane, quoique ce fût réellement le croup.

Les mêmes remèdes auxquels on avoit joint une dissolution légère d'émétique, rétablirent en vingt-quatre heures un garçon attaqué également du croup.

Sur le croup aigu.

Chez ce dernier, le son de la voix étoit tellement aigu et perçant, que les passans s'en apperçurent dans la rue. Ce qui me paroissoit très-remarquable chez ce malade, c'étoit un mouvement, tant en avant qu'en arrière, de la langue, qu'il faisoit sortir de sa bouche avec une grande vitesse. Je regardois ce mouvement, qui se perdit immédiatement après la saignée, comme spasmodique.

Un grand nombre d'observations ont à la fin déterminé le docteur Bard à abandonner sa théorie et sa méthode de traitement. Il m'invita il y a quelque tems à visiter avec lui un enfant attaqué du croup. C'étoit un beau petit garçon de quinze mois, que sa mère nourissoit encore. La maladie s'étoit déclarée depuis huit jours, après que cet enfant eut été exposé tout nu, pendant une nuit d'été très-fraiche, près d'une fenêtre ouverte. D'abord les parens regardoient cette maladie comme un simple catarrhe ; mais le septième jour, l'inspiration fut très-pénible, et la voix du petit malade devint glapissante et aiguë. On avoit ordonné une saignée et l'application d'un vésicatoire ; mais l'inquiétude et les mouvemens continuels du malade empêchoient le chirurgien d'exécuter la première. Ce fut le huitième jour que je vis cet enfant pour la première fois. Il avoit une fièvre très-forte accompagnée d'une chaleur brûlante, le pouls étoit très-accéléré, l'enfant se montroit inquiet et respiroit difficilement. La voix étoit encore rauque, cependant, à ce qu'assuroient les parens, bien moins que les premiers jours. Les vésicatoires avoient fait beaucoup d'effet, mais sans avoir produit un bien remarquable. J'ai remarqué dans ce cas, comme dans plusieurs autres semblables,

que, quoique le visage se trouvât gonflé, sa couleur étoit toujours pâle, malgré la forte chaleur et les congestions du sang qui se portoient vers cette partie. Le même soir l'enfant expira, les parens ne nous permirent pas d'ouvrir le cadavre. Sur le croup.

On m'a communiqué plusieurs autres exemples de croup. Il y avoit alors quelques semaines qu'une mère à Long-Iland avoit sauvé son enfant, en retirant avec les doigts la membrane étrangère que la violence de la toux avoit fait détacher, au point qu'elle sortoit de la bouche.

Le croup se montre dans ce pays presque tous les ans; selon les années il est plus ou moins fréquent. On a cependant remarqué des époques où pendant deux ans cette maladie n'a pas été observée. Elle n'est pas propre à une saison particulière, on l'observe pendant un tems très-sec ou très-humide, aussi bien que pendant les grandes chaleurs et le grand froid. Elle étoit assez fréquente cette année, laquelle étoit, selon le rapport de personnes très-âgées, une des plus froides que l'on eut vue depuis long-tems.

Memoirs of the medical Society of-London, vol. II. *Percival, sur l'angine membraneuse. Voyez Richter, Bibl. chir. tom. X.*

Un petit garçon de trois ans fut attaqué de l'angine membraneuse à la suite d'une toux suffocante. Aussitôt que les symptômes de l'angine disparurent, la toux le reprit. L'auteur demande si ces deux maladies ont quelques relations entre elles? Dans les deux maladies il existe un spasme dans l'ouverture de la trachée-artère, qui menace le malade de suffoquer. Dans les deux

Sur le croup.

maladies, les émétiques et les calmans se montrent efficaces.

Observations sur le croup ou l'angine polypeuse, par M. Fieliz. Voyez Bibl. chir. de Richter, vol. 8, page 330.

Jusqu'ici je ne connoissois le croup que par la description qu'en donnent les auteurs, mais depuis j'ai eu occasion de l'observer moi-même. J'ai eu entr'autres deux enfans à traiter, qui en étoient attaqués fortement. Tous les deux étoient très-inquiets dans leur lit; leur visage étoit bouffi, d'un bleu foncé, les veines de la tête et du cou regorgèrent de sang. La respiration se trouvoit si embarrassée, que l'on craignoit à tout moment de voir périr ces enfans suffoqués. La palpitation du cœur étoit très-forte et le tremblement de la poitrine très-sensible. Chez l'un de ces enfans, la déglutition étoit très-pénible, l'autre avaloit sans peine. Les amygdales d'un de ces enfans paroissoient recouvertes d'une membrane blanche, tenace et glutineuse, qui s'étendoit même beaucoup plus avant. Par intervalles ils avoient des accès qui faisoient craindre la suffocation, les enfans poussoient alors des cris aigus, perçans et siflans, que l'on entendoit à une grande distance. Je leur fis sur-le-champ une ample saignée de la veine jugulaire qui étoit gonflée de sang. L'un des enfans se trouva mal pendant la saignée, et évacua en même tems par la bouche une grande quantité de matière visqueuse et tenace. Par l'effort presque suffocant que faisoit l'enfant pour vomir et pour se débarrasser de cette matière, il rendit en même tems une portion d'une membrane blanche et tenace, qu'il fallut tirer avec la main pour la dé-

tacher

tacher. Cette membrane ressembloit à la cuticule inflammatoire du sang, et se trouvoit de la largeur de la main. Je fis administrer aux deux enfans des lavemens stimulans, et pour entretenir le vomissement une dissolution de tartre stibié : on leur faisoit des frictions avec le liniment volatil sur le cou, que l'on recouvroit ensuite d'un sinapisme. L'état des deux malades s'amélioroit sensiblement après ce traitement. Des fortes sueurs s'établirent avec une toux légère, accompagnée d'un crachement copieux de matière glutineuse entremêlée de portions d'une pellicule membraneuse. En peu de jours ces enfans se trouvoient rétablis. Mais, pour prévenir une rechûte, je leur fis mettre, comme le conseille Buchan, un emplâtre de poix entre les épaules. Ce remède, bien simple en lui-même, m'a toujours rendu de grands services dans quelques espèces de toux, ainsi que dans des inflammations opiniâtres du col chez les enfans.

Sur le croup.

Medical commentaries. Voy. Richter, bibl. chirurg., vol. IX. *Dixvan, sur l'angine polypeuse.*

Le malade étoit âgé de 48 ans; les premiers symptômes de cette maladie étoient un catarrhe accompagné d'une forte expectoration; la matière que le malade rendoit par les crachats, fut souvent mêlée d'une substance blanche et solide qui ressembloit à un vaisseau sanguin pourvu d'un grand nombre de ramifications. Cette substance étoit soluble dans une lessive alcaline et dans l'eau de chaux. On rencontre cette même substance assez fréquemment chez les pulmoniques ou ceux qui inclinent vers cette maladie. Cependant le malade avoit la poitrine saine et en bon état. Après l'usage du savon et de l'eau de chaux, le malade ne se trouvoit pas sou-

lagé; son état s'améliioroit sensiblement en été et pendant qu'il faisoit chaud; le réfroidissement et le séjour dans un endroit humide et froid le faisoient empirer. Le matin l'expectoration étoit ordinairement facile; la matière expectorée se trouvoit alors de consistance glaireuse; vers le soir, la matière expectorée étoit plus solide et son évacuation plus pénible. Une fois ce malade se trouva singulièrement soulagé après un accès arthritique. Les vésicatoires procuroient souvent un bien-être remarquable, ainsi que les saignées; le sang se présentoit presque toujours avec une couenne inflammatoire.

Curtii Sprengel historia rei herbariæ, tomus 2 (1).

Historia rei herbariæ

Dans le tome 31, page 344 du Journal général de médecine, nous avons fait connoître le premier volume de cette histoire de la botanique, par l'auteur de la meilleure histoire de la médecine que nous ayons; et nous avons dit que ce premier volume embrassoit l'histoire de la botanique contenue dans la bible et dans les ouvrages d'Homère jusques au renouvellement des lettres en Europe. Ce premier volume parut en 1807.

Le deuxième que nous annonçons aujourd'hui, offre dans une préface d'importantes corrections et même quelques additions à faire au premier volume et spécialement à la partie de la botanique de Moïse, relativement à la détermination des plantes qui s'y trouvent mentionnées : il se compose d'ailleurs de trois parties.

La première a pour objet spécial l'examen des premières époques de la phytotomie, et l'origine

(1) 2 Vol. de 534 et de 574 pages; 1808, à Paris et à Strasbourg chez Treuttel et Würtz, libraires. Prix: 21 fr. et 25 fr. franc de port.

stèmes de classification botaniques. Elle embrasse mme époques annuaires, depuis l'année 1600 jusnes en 1700. *Historia rei herbariæ*

L'étude de l'organisation des plantes et la première nnoissance des parties anatomiques qui servent a urs fonctions, remontent nécessairement à l'époque la découverte des verres microscopiques, qui furent briqués pour la première fois, en 1620, par les hollndais Cornelius Drebbel et Zacharie Janssen, ainsi n'on le voit dans les recherches historiques de riestley sur l'optique.

Cependant Aristote et Théophraste avoient eu quelques notions grossières sur l'organisation intérieure es végétaux; mais comme ils n'avoient point de oyens physiques pour en grossir à la vue les diverses rties, ce qu'ils nous ont transmis à cet égard mérite à peine d'être noté : c'est en 1625 que Joseph de romatariis rechercha le premier l'organisation intéure des organes de la germination des plantes.

Cette première partie embrasse l'origine de l'anamie phythologique; l'origine des systèmes de classiation des plantes; l'origine des voyages ou excurons botaniques; l'origine des jardins ou collections vantes des plantes; et l'examen des pays auxquels ppartiennent telles ou telles plantes.

La seconde partie se rapporte spécialement aux reerches historiques relatives à l'origine du système xuel des plantes. Celle-ci embrasse comme époques nuelles depuis 1700 jusques en 1739.

Déjà à cette époque on commençoit à sentir que caractères principaux des êtres, et par-conséquent bases de leurs distributions ou de leurs classifica-

vaux de Jungius, travaux étonnans p
quels ils appartiennent ; et puis le
de Rivin, de Morison et ceux de
Burckard.

Il faut remarquer que tous ces pr
qui réussirent avec tant de succès les
sciences, surtout des médecins : cor
ne faut pas perdre de vue le com
général de la médecine, et plus par
mémoire des services qu'elle a re
un nouveau même en poussant p
autres sous, que c'est dans la médi
naturelle en général, la chimie, la
sophie, etc., ont pris naissance et
ces développemens dont il ne seroit
ile de montrer l'étendue dans un t

La troisième et dernière partie e
des travaux du siècle ou de l'Ecole
Empirique. Ses époques anciennes
jusques en 1700.

ortantes découvertes. C'est à cette époque qu'apparennent les noms de Jussieu, de Tournefort, de melin, de Gouan, de Jacquin, d'Adanson, de ill, de Bonnet, de Pallas, de Murray, d'Œder, Duhamel, etc.

IBLIOGRAPHIE MEDICALE.

Mémoires de physique et de chimie de la Société d'Arcueil. Tom. II.

Bibliog. médic.

Cette Société est composée de MM. Laplace, C. L. Berthollet, Biot, Gay-Lussac, Humbolt, Thenard, Decandolle, Collet-Descotils, A. B. Berthollet, Malus.

En attendant que nous puissions faire connoître en détail cet ouvrage, nous allons indiquer les sujets des mémoires qui y sont contenus.

De l'action des acides végétaux sur l'alcool, sans l'intermède et avec l'intermède des acides minéraux; par M. Thenard.

Essai sur la combinaison des acides avec les substances végétales et animales; par M. Thenard.

Observations sur les proportions des élémens de quelques combinaisons; par M. C. L. Berthollet.

Nouvelles observations sur les gaz inflammables désignés par les noms d'hydrogène carburé et d'hydrogène oxi-carburé; par M. C. L. Berthollet.

Expériences sur la production du son dans les vapeurs; par M. Biot.

Note sur la direction des tiges des plantes vers la lumière; par M. Decandolle.

Sur le mouvement de la lumière dans les milieux diaphanes; par M. Laplace.

Bibliogr. médicale.

Sur une psopriété de la lumière réfléchie ; par M. Malus.

Mémoire sur le rapport qui existe entre l'oxidation des métaux et leur capacité de saturation par les acides; par M. Gay-Lussac.

Mémoire sur l'analyse comparée de l'arragonite et du carbonate de chaux rhomboïdal, avec des expériences sur l'action que ces substances exercent sur la lumière; par MM. Thenard et Biot.

Mémoire sur la combinaison des substances gazeuses les unes avec les autres; par M. Gay-Lussac.

Sur la vapeur nitreuse et sur le gaz nitreux considéré comme moyen eudiométrique ; par M. Gay-Lussac.

Sur une propriété des forces répulsives qui agissent sur la lumière; par M. Malus.

Mémoire sur l'analyse de l'ammoniaque; par M. A. B. Berthollet.

Extrait des mémoires lus à l'Institut depuis le 7 mars 1808 jusqu'au 27 février 1809; par MM. Gay-Lussac et Thenard.

Recherches sur la respiration des poissons; par MM. Provençal et Humbolt.

Expérience sur la propagation du son à travers les corps solides, et à travers l'air dans les tuyaux très-éloignés; par M. Biot.

Sur le sulfure de plomb ; par M. Descotils.

Notes sur divers objets ; par M. C. L. Berthollet.

Sur la chaleur produite par le choc et la compression;

Sur les bézoards orientaux ;

Sur les changemens que la respiration produit dans l'air ;

Sur le mélange réciproque des gaz ;

Sur les rapports de quantité dans les élémens de combinaisons ;

Sur l'azote retiré du charbon par l'action de la chaleur.

Addition au mémoire inséré dans le premier volume, sur l'air contenu dans la vessie natatoire des poissons; par M. Biot.

Note sur la combinaison des matières végétales et animales avec les acides; par M. Thenard.

Plantes usuelles, indigènes et exotiques, dessinées et coloriées d'après nature, avec la description de leurs caractères distinctifs et de leurs propriétés médicales; ouvrage utile aux médecins, aux chirurgiens, aux pharmaciens, aux amateurs de botanique, aux agriculteurs, etc.; par Joseph ROQUES. *Deuxième édition, 7e. et 8e livraisons.*

Cette collection en 24 livraisons forme 2 vol. in-4°. sur beau papier, contenant 500 plantes gravées et coloriées avec soin et douze tableaux analytiques représentant les méthodes de Tournefort, de Linnæus et de Jussieu, etc.

Il paroît deux livraisons régulièrement tous les mois. Chaque livraison, composée de 24 plantes et de trois à quatre feuilles de texte, coûte 6 fr. pour Paris et les départemens. On souscrit à Paris chez l'auteur, rue des Filles-Saint-Thomas, n°. 17, et chez Mad. veuve Hocquart, libraire, rue de l'Eperon, n°. 6.

Tableau comparatif des résultats de la cristallographie et de l'analyse chimique, relativement à la classification des minéraux; par M. l'abbé HAUY, *chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Paris, membre de la légion d'honneur et de l'Institut, professeur de minéralogie du muséum d'his-*

Bibliog. médic.

toire naturelle et de la faculté des sciences à l'université impériale, etc. Un vol. in-8°., 312 pages avec figures. Paris, 1809, chez Courcier, imp.-libr. pour les mathématiques, quai des Augustins, n°. 57.

Mélanges de chirurgie et de physiologie; par M. **Roux**, *professeur d'anatomie et de chirurgie, chirurgien adjoint de l'hôpital Beaujon, etc.*

Un vol. in-8°. Paris, 1809; prix : 5 fr. et 6 fr. par la poste. Chez Méquignon l'aîné, libraire, rue de l'École de médecine.

Incessamment nous rendrons compte de cet ouvrage, que nous nous empressons de recommander à la lecture des gens de l'art.

Portrait gravé de feu François **Doublet**, *professeur à l'École de médecine de Paris, médecin des hôpitaux de Paris, etc., etc.*, avec cette inscription :

« Hommage, reconnoissance de **L. A. Mongenot**, » médecin de l'hôpital de Mad. Necker et de l'hôpital » des Enfans malades, son beau-fils, son élève ».

C'est aux soins reconnoissans du docteur Mongenot que nous devons le portrait du docteur Doublet. On connoît les services qu'a rendus ce professeur trop tôt enlevé à la science. Les médecins seront bien aises de réunir son portrait à leurs collections plus ou moins nombreuses de ce genre.

La gravure en elle-même plaira aux amateurs; elle a été exécutée au pointillé et au burin, et d'une manière harmonieuse et agréable dans tous ses détails.

SOUS PRESSE.

On annonce, comme devant paroître sous peu de tems, un Traité de Séméiotique, par M. Landré-Beau-

vais, médecin adjoint de l'hôpital de la Salpétrière. Nous nous félicitons d'avoir à annoncer un ouvrage semblable ; nous n'avons en français que peu d'écrits sur la séméïotique, et dans aucune langue il n'y a rien de complet sur cette matière. Les talens de M. Landré-Beauvais et l'avantage qu'il a d'avoir été long-tems sous les yeux d'un des grands maîtres de l'art, M. Pinel, sont d'heureuses préventions en faveur de son Traité de Séméïotique. Nous avons depuis long-tems donné des preuves de l'importance que nous attachons à cette partie de la médecine clinique. Bibliog. médic.

AVIS.

La Société médicale d'émulation de Paris nous a informé qu'elle s'est trouvée dans la nécessité de changer le mode de publication de son journal C'est M. Tartra, docteur en chirurgie de la faculté de Paris et secrétaire général de la Société médicale d'émulation, qui sera chargé dorénavant de la rédaction et de la publication du bulletin de cette Société.

Suite des Mémoires manuscrits parvenus à la Société.

Mémoires manuscrits parvenus à la Société.

1260. Réflexions sur l'emploi de l'écorce d'*æsculus hypocastanus* (maronier d'Inde) dans les fièvres intermittentes, par suite des expériences faites sur cette écorce ; par J. BOURGES, médecin de la grande armée.

1261 Mémoire sur la maladie contagieuse qui régna l'année dernière dans les communes de Duhort, Buanes, Bahas, etc., avec un apperçu sur celle qui régne dans les hôpitaux dépendans de la grande armée d'Espagne, parmi le peuple, et sur le traitement et moyens préservatifs qu'on doit suivre ; par M. DUPIN, médecin à Saint-Séver, départem. des Landes.

1262 Histoire d'un coup de feu ; par M. BERTRAND, médecin au Pont-du-Château (Puy de Dôme), associé national.

1263 Observation sur une hydropisie ascite, heureuse-

Mémoires manuscrits parvenus à la Société.

ment terminée par une crevasse spontanée faite dans un point de la circonférence de l'ombilic ; par le même.

1264 Sur les effets du suc de ciguë dans un cas d'affection herpéto-léprense ; par M. Casals, méd. à Agde.

1265 Observation sur une hydropisie aiguë des ventricules du cerveau ; par M. Ducasse fils, doct. en chirurgie de l'école de médecine de Paris, professeur adjoint à l'école de médecine de Toulouse.

1266 Observation sur la transformation d'un ovaire en une masse squirrheuse du poids de 55 livres, suivie de quelques réflexions applicables au traitement des affections utérines qui surviennent ordinairement aux femmes en couches ; par Cl. Normand père, ancien chirurgien en chef de divers camps et hôpitaux des armées, membre correspondant de l'académie des géorgiphiles de Florence, résidant à Courtisols.

1267 Exposé d'un fait de fièvre nerveuse ou putride-maligne, dans la dernière période de laquelle on a administré les vomitifs, avec l'indication des circonstances qui nécessitent pour cette période l'emploi de ces médicamens, ou qui les contr'indiquent, et la détermination de la manière dont ils agissent, dans ces cas, pour amener du soulagement ; par J. C. Dupont (des Landes), doct. méd. de Montpellier, à Roquefort.

1268 Histoire d'une péripneumonie qui, s'étant montrée dès son début comme ataxique ou nerveuse, a bientôt revêtu le caractère inflammatoire, avec l'indication des circonstances qui ont décidé cette transformation et qui peuvent la décider dans des cas analogues ; par le même.

1269 Dans les maladies qui se produisent sous toutes les apparences d'une ataxie universelle, le principe morbifique le plus influent peut-il consister dans un vice purement local ?

Exposé d'un fait pathologique qui conduit à établir l'affirmative de cette question ; par le même auteur.

1270 Machine pour contenir les fractures compliquées des jambes et des cuisses, avec le mémoire ; par M. Assalini, 1er. chirurg. du vice-roi d'Italie.

1271 Histoire générale et succincte de la maladie qui

régna à Guéret depuis le passage des prisonniers de guerre espagnols, à dater du 8 janvier dernier jusqu'au 15 février ; rapport fait au commissaire ordonnateur de la 21e. division militaire, par M. FAYOLLE, médecin en chef de l'hôpital.

Mémoires manuscrits parvenus à la Société.

1272 Observations, 1°. de fracture compliquée de la jambe par l'action violente et subite des muscles ; 2°. de luxation de la mâchoire inférieure par la même cause.

Rapport sur l'épidémie angineuse ou laryngée des enfans, qui a régné l'hiver de 1807 dans la commune de Plovan, départem. du Finistère; par M. GIGAUD, chirurgien à Pont-Croix.

1273 *Commentatio de membranæ tympani perforatione ad surditatis curam, cautiùs rariùsque in usum vocandâ.*

Auctore Christ. Fried. HARLES, *med.-doctore, consiliario aul. intimo, et professore Erlangensi*

1274 Observations sur la plique de Pologne contenues en trois mémoires, auxquels on a joint les rapports des sociétés savantes qui ont jugé ce travail ; par le docteur ROUSSILLE DE CHAMSERU, l'un des médecins de la grande armée en Pologne.

1275 Considérations sur les espèces différentes que comporte l'apoplexie, avec un apperçu des bases sur lesquelles il faut établir leur traitement ; par J. C. DUPONT (des Landes), doct. méd. de Montpellier.

1276 Observation sur l'efficacité de l'arseniate de soude dans les fièvres intermittentes, avec un essai d'indication de la manière dont il agit sur les organes; par le même.

1277 Lorsque dans une fièvre putride maligne l'assoupissement survient comme un des symptômes les plus pernicieux, conjointement avec les soubresauts des tendons, les évacuations sanguines sont-elles réclamées par cet assoupissement ou sont-elles contre-indiquées ?

Quelques réflexions sur cette question ; par le même.

1278 Apperçu sur la colique de Madrid et de ses environs ; par M. DEPLACE, doct.-méd., chirurg.-major au 1er. régim. de chevaux-légers polonais de la garde impériale, demeurant à Bordeaux.

Mémoires manuscrits parvenus à la Société.

1279 Observation sur des accidens graves à la suite d'un corps étranger arrêté dans le pharynx; par E. H. Roché, doct. méd. à Thury.

1280 Observation sur une mort presque subite, produite par une vive inflammation des poumons; par le même.

1281 Nouvelle observation tendant à prouver que l'enfant ne peut respirer dans le sein de sa mère après l'évacuation des eaux de l'amnios; par M. Filleau, chirurg. de l'hospice civil à Etampes.

1282 Observation sur l'hydrocéphale chronique constatée par l'ouverture du cadavre, dont l'inspection a offert des résultats qui peuvent donner quelques connoissances de la structure du cerveau; par M. L. Ferlioz, doc. méd. de l'école de Paris, à la Côte-St.-André, départem. de l'Isère.

1283 Rapport sur les maladies qui ont régné le plus communément, et que les membres du conseil de santé établi près le bureau de bienfaisance de la ville de Blois ont eu à traiter dans le courant de l'année 1807 parmi les pauvres secourus par ce bureau.

1284 Mémoire sur un perce-crâne, et description de cet instrument; par M. Coutouly.

1285 Observation sur une plaie de tête faite par une baïonnette lancée par un boulet; par M. Fardeau.

1286 Mémoire sur un instrument propre à remédier au chevauchement des machoires; par M Catalan fils, dentiste.

1287 Note sur l'hydrocéphale, faisant suite au mémoire 1282.

1288 Observation sur un gonflement inflammatoire du testicule qui a précédé la gonorrhée vénérienne; par El. Rouyer, chirurg. à Mircourt.

1289 Observation sur le typhus, maladie régnante à Périgueux; par M. Pontard, doct. méd. à Périgueux.

1290 Observation sur diverses lésions de l'appareil sensitif, précédée de quelques considérations générales sur les fractures du crâne et un des accidens les plus fréquens qui puissent les accompagner; par M. A. Levêque-Laroma, doct. méd.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE TOME XXXV

DU JOURNAL GÉNÉRAL DE MÉDECINE, etc.

Anatomie comparée. Physiologie.

Anatomie des animaux domestiques ; par J. GIRAUD. 182
Compendio de discorsi che si tengono nella cathedra di fisiologia ; dal doct. AZZOGUIDI. 89
Recherches expérimentales sur le principe du sentiment et du mouvement ; par M. LEGALLOIS. 423

Physique. Botanique.

Plantes usuelles, indigènes et exotiques, coloriées d'après nature, etc. ; par M. ROQUES. 175
Nouveaux élémens de botanique ; par M. L. 208
Tableaux des observations météorologiques ; un à la fin de chaque cahier. 112, 224, 336 et 465
Curtii SPRENGEL *historia rei herbariæ.* 450

Hygiène publique.

Mémoire historique et instructif sur l'hospice de la Maternité ; par MM. HUCHERARD, SAUSSERET et GIRAUD. 292

Thérapeutique spéciale. Matière médicale.

Observations sur l'efficacité de la valériane sauvage dans une affection nerveuse compliquée, caractérisée par plusieurs symptômes d'épilepsie ; par M. MAÇARTAN. 25

Réflexions sur l'emploi de l'écorce d'*æsculus hypocastanus*, (marronier d'Inde), dans les fièvres intermittentes, par suite d'expériences faites sur cette écorce; par M. BOURGES. 34
Tableau relatif à ces réflexions; par le même. 48
Observations sur l'efficacité de l'arseniate de soude contre les fièvres intermittentes; par M. DUPONT. 360

Médecine clinique. Pathologie. Observations particulières de médecine.

Histoire de la constitution médicale du premier trimestre de 1809; par F. J. DOUBLE. 49
Recherches sur les catarrhes; par M. MONNIER. 76
Essai sur la jaunisse ou l'ictère; par M. CORNAC. 78
Collectio dissertationum medicarum academiæ Gœttengensis. 91
Variétés médicales. 93
Mémoire sur la maladie épidémique et contagieuse dans les hôpitaux dépendans de la grande armée d'Espagne; par M. DUPIN. 113
Observation d'une hydropisie ascite, heureusement terminée par une crevasse spontanée faite dans un point de la circonférence de l'ombilic; par M. BERTRAND. 133
Résultats du traitement de la gale fait à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, au moyen de l'eau appelée Quintessence de Mettemberg. 225
Mémoire sur la plique polonaise; par M. ROBIN. Rapport fait par M. LOUYER-WILLERMAY. 243
Réponse à la lettre ou mémoire de M. Delafontaine sur le *plica polonica*; par M. ROUSSILLE-CHAMSERU. 248
Observations d'engorgement des membres abdominaux; par M. MERCIER, de Rochefort. 255
Notes additionnelles à ce mémoire, extraites du rapport fait par M. DEMANGEON. 276

Apoplexie dans laquelle, entr'autres moyens, on a employé avec succès les applications de glace sur la tête; par M. CATTET. 281

Recherches sur la nature, la cause et le traitement du croup, traduit de l'anglais du doct. Home; par M. RUETTE. 305

Notice sur les fièvres pernicieuses qui ont régné à Bordeaux en 1805; par M. COUTANCEAU. 317

Observations sur une hydropisie aiguë des ventricules du cerveau; par M. DUCASSE fils. 337

Rapport et réflexions sur cette observation; par M. MARC. 351

Consultation pour un cas rare de médecine, entre MM. CORVISART, PORTAL, JEAN-ROY, BOURDOIS DE LAMOTTE et DOUBLE. 374

Histoire de la constitution médicale du 2e. trimestre de 1809, observée à Paris par F. J. DOUBLE. 387

Histoire pragmatique de la médecine, traduite de l'allemand du doct. Sprengel; par M. GEIGER.

Traité du croup aigu, et examen du recueil de tous les faits et observations relatifs au croup publié par l'Ecole de médecine de Paris; par M. CARON.

Observations sur le croup; fragmens traduits de l'allemand de divers volumes de la bibliothèque chirurgicale de Richter; par F. J. DOUBLE. 437

Séméïotique.

Considérations séméïologiques sur les odeurs; par F. J. DOUBLE. 137

Vaccine.

Instruction sur la vaccine; par M. DESPAUX.

Mémoires, Observations et Ouvrages de chirurgie.

Remarques concernant un rapport de M. Léveillé relatif à des

observations de la fracture du crâne et de la clavicule; par M. BOUCHER. 3
Nosographie chirurgicale; par A. RICHERAND. 62
Observations sur des plaies de tête, recueillies par M. David et communiquées par M. Chappe. 153
Remarques sur ces observations; par le même. 170
Observations sur une plaie de tête, faite par une bayonnette lancée par un boulet; par M. FARDEAU. 287
Observations analogues. 289

Accouchemens.

Supplément à tous les traités sur l'art des accouchemens; par M. MILLOT. 80

Art vétérinaire.

Élémens de l'art vétérinaire; par CL. BOURGELAT, avec des notes par M. HUZARD. 195
Mémoire et observations sur le tournis des moutons; par M. VALOIS. 325

Sociétés savantes. Correspondance. Bibliographie médicale. Objets divers.

Bibliographie medicale. 103-214-330
Lettre au rédacteur sur le prix proposé par la société médicale d'émulation. 108
Lettre de M. Léveillé à M. Boucher, chir. à la Flèche. 218
Prix proposés par la Société de médecine-pratique de Montpellier. 334
Prix proposé par la Société de Médecine-pratique de Besançon. 335
Avis relatif au bulletin de la Société médicale d'émulation. 457
Suite des mémoires manuscrits parvenus à la Société de médecine de Paris. 457

Nécrologie.

Notice nécrologique sur M. Dupont, chirurg. de la marine, communiquée par M. Dufour, doct. méd. à Montargis. 336

OBSERVATIONS MÉTÉOROLO

Par M. BOUVARD,

JOURS.	THERMOMÈTRE EXTÉRIEUR. Centigrade.			BAROMÈ MÉTRIQU		
	MAXIMUM.	MINIM.	A MID.	MAXIMUM.	MINIMU	
1	+ 25,4 s.	+12,2 ma.	+ 24,0	756,80 mid.	756,04	m
2	+ 23,6 mi.	+10,9 ma	+ 23,6	756,28 ma.	754,86	s
3	+ 14,7 s.	+ 9,2 s.	+ 13,0	751,76 ma.	750,24	s.
4	+ 17,2 mi.	+ 6,2 ma.	+ 17,2	751,64 mid.	750,60	m
5	+ 18,1 s.	+10,2 ma.	+ 15,7	752,90 s	756,60	m
6	+ 21,5 mi.	+12,0 ma.	+ 21,5	753,84 mid.	753,00	m
7	+ 24,1 mi.	+14,7 ma.	+ 24,1	754,48 mid.	752,20	m
8	+ 23,7 s.	+11,6 ma.	+ 20,5	756,40 mid.	754,28	m
9	+ 22,2 mi.	+12,2 s.	+ 22,2	756,20 ma.	754,80	m
10	+ 20,5 s.	+11,7 ma.	+ 19,2	757,20 s.	757,64	m
11	+ 18,6 s.	+14,2 ma.	+ 15,7	761,00 s.	75 ,62	m
12	+ 21,5 mi.	+12,7 ma.	+ 19,3	762,08 mid.	761,32	m
13	+ 24,7 mi.	+13,6 ma.	+ 24,1	763,50 s.	761,44	m
14	+ 19,7 s.	+12,2 ma.	+ 18,2	765,02 ma.	764,02	s
15	+ 23,7 s.	+12,2 ma.	+ 22,5	763,18 ma.	761,00	s.
16	+ 24,1 mi.	+11,3 ma.	+ 24,1	76 ,53 ma.	758,50	s.
17	+ 22,7 mi.	+12,5 ma	+ 22,7	757,50 ma.	755,28	s.
18	+ 19,4 s.	+12,5 s.	+ 18,5	758,20 s.	754,76	m
19	+ 18,8 s.	+ 9,4 ma.	+ 18,7	703,16 s.	759,50	m
20	+ 22,4 s.	+ 8,7 ma.	+ 22,4	763,67 ma.	762,50	m
21	+ 20,6 mi.	+11,1 ma.	+ 20,6	763,54 ma.	760,27	s
22	+ 22,5 s.	+11,5 ma.	+ 20,9	758,70 ma.	755,62	s.
23	+ 25,5 s.	+13,0 ma.	+ 24,0	756,70 ma.	754,50	s.
24	+ 28,5 s.	+14,9 ma.	+ 28,2	756,00 ma.	752,40	s.
25	+ 25,9 s.	+16,0 s.	+ 24,7	753,16 s.	752,00	s.
26	+ 26,1 mi.	+16,5 s.	+ 26,1	754,32 s.	752,44	m
27	+ 25,5 mi.	+12,7 ma.	+ 25,5	754,94 s.	754,00	m
28	+ 22,1 s.	+15,5 s	+ 21,7	756,24 s.	753,50	s.
29	+ 21,7 s.	+11,5 ma.	+ 19,7	758,36 mid	756,86	s
30	+ 25,0 mi.	+12,0 ma.	+ 25,0	755,84 ma	752,60	s
31	+ 22,7 s	+16,0 ma.	+ 18,7	758,10 mid.	751,56	m

Plus grande élévation du mercure. . . . . -

Moindre élévation du mercure. . . . . -

Plus grand degré de chaleur. . . . . -

Moindre degré de chaleur. . . . . -

Eau de pluie tombée dans le cours de ce mois . 59